LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

COURS D'ART SACRÉ
INSCRIPTION IMMÉDIATE: 277-0325
(limité à 10 élèves)
avec l'artiste internationale
THÉRÈSE QUITÉ, expert conseil en Batik

Vol. LXXI — No 222 | Ciel variable. Maximum 10. | Montréal, samedi 27 septembre 1980 | 25 CENTS

La dernière offre du Conseil du trésor rejetée

La grève des commis inévitable

par Michel Vastel

OTTAWA — La grève des 50,000 commis de bureau du gouvernement fédéral est maintenant inévitable et commencera dimanche à minuit. Elle menace de paralysie totale tout le gouvernement et certains services publics comme les postes ou les aéroports.

Une tentative de dernière minute, du président du Conseil du tésor, M. Donald Johnston, a échoué hier à 19 h. Le président du Conseil du trésor avait en effet rappelé à la table de négociations les représentants de l'Alliance de la fonction publique pour faire une offre qu'il estime personnellement «finale».

M. Johnston, au lieu de l'augmentation de 10% proposée pour la première année du contrat, offre maintenant un montant forfaitaire de $1,500 ou 10%, le plus élevé des deux. Ce genre d'offre vise à favoriser les employés au bas de l'échelle. 90% des commis de bureau gagnent moins de $15,000 et auraient donc bénéficié de cette offre.

Le syndicat, après plus d'une heure de réflexion, a rejeté cette offre. Il a estimé qu'en moyenne cela représente $12 de plus en deux ans, soit 50 cents de plus par mois pour chacun des 50,000 employés de bureau.

Le président du Conseil du trésor était déçu hier de ne pas avoir réussi à convaincre le syndicat de renoncer à sa demande d'indexation des salaires. M. Johnston a tenté de leur faire comprendre les restrictions du budget national mais l'argument n'a pas porté.

«C'est une offre qui ne tient pas debout. C'est une honte. C'est une vraie farce», ont plutôt répondu les représentants syndicaux.

Le syndicat a réclamé hier les $1,500 que lui offrait le Conseil du trésor, mais en plus d'une augmentation de 10% la première année, plus une augmentation de 10% la deuxième année et encore une autre de 6% en mai 1981. Selon M. Donald Johnston, en échange de ces augmentations de 26% plus le montant forfaitaire de $1,500, le syndicat ne parlait plus d'indexation. Le président de l'Alliance, M. Andrew Stuart, s'est bien défendu d'avoir renoncé a cette demande. Il a plutôt appelé l'augmentation de 6% réclamée hier une clause de «protection du revenu». En réponse aux questions à savoir s'il avait renoncé ou non à la bataille de l'indexation, M. Stewart n'a pu, qu'évasivement, dire qu'il ne se rappelait plus ce qu'il avait pu dire dans l'après-midi.

Il n'y a donc plus d'issue même si M. Johnston a déclaré qu'il serait prêt à rencontrer encore les représentants des commis de bureau. L'offre du Conseil du trésor est finale mais M. Johnston a souligné qu'il ne pouvait s'engager au nom de tout le cabinet.

Dès lundi, des piquets de grève seront dressés devant tous les immeubles du gouvernement fédéral mais il semble que pour l'instant la grève se limitera aux

Voir page 20: Grève

L'Iran refuse toute médiation dans son conflit avec l'Irak



Le président Banisadr est allé visiter les troupes iraniennes hier, dans la ville de Khorrauchar, dont les Irakiens avaient revendiqué la prise. (Photolaser AP)

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Alors que les combats entre l'Iran et l'Irak semblaient avoir marqué une certaine pause hier, sans que l'on puisse savoir s'il s'agissait d'un essouflement des deux armées, après cinq jours de «guerre totale», ou de la volonté des deux belligérants de s'engager désormais dans une guerre d'usure, M. Mohammad Ali Rajai, premier ministre iranien, a rejeté hier soir l'idée d'une mission de bonne volonté de la conférence islamique pour discuter de la guerre avec l'Irak.

«Nous n'accepterons pas de mission de la part d'une délégation «de bonne volonté» et nous ne serons jamais disposés à dire un seul mot à propos d'éventuels pourparlers», a déclaré M. Rajai par téléphone à Radio-Téhéran captée à Vienne. Mais, a-t-il ajouté, n'importe qui peut venir voir les dégâts causés — par cette «guerre imposée».

Au cours d'une séance à huis clos de la conférence islamique, le président Zia-ul-Haq, chef de l'État pakistanais, et M. Habib Chatti, secrétaire général de la conférence, ont été priés hier de diriger pareille délégation. On avait déclaré que le délégué iranien à la conférence islamique et le délégué irakien aux Nations unies avaient accepté cette idée.

Par ailleurs, le président Carter n'exclut pas d'avoir à intervenir pour maintenir le détroit d'Ormuz ouvert, perspective qui est loin de satisfaire l'Union Soviétique.

Sur la scène des combats, les Iraniens défendent désormais Khorramchar depuis le toit des maisons et en érigeant des barricades. L'Irak a annoncé que les défenseurs résistent sous un intense tir d'artillerie. L'Iran a déclaré qu'une cinquantaine de chars ennemis ont été détruits dans la bataille et que les combats font rage à Qasr-e-Chirin, que Bagdad annonçait avoir prise mercredi.

Voir page 20: Iran

8 matches à jouer

Philadelphie	—
EXPOS	1½
Pittsburgh	5½

Forget réclame la version intégrale du rapport

par Patricia Poirier

Le député libéral de Saint-Laurent à l'Assemblée nationale, M. Claude Forget, a sommé hier le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, de publier dans sa version intégrale le rapport Duchaine sur la Crise d'octobre afin de mettre fin au «climat trouble» qui entoure toute cette affaire.

Dans une charge à fond de train contre le ministre lors d'une conférence de presse à Montréal, M. Forget s'en est vivement pris au commissaire Jean Keable et à M. Jean-Paul Brodeur qui est à l'origine de la fuite de certaines conclusions de Me Jean-François Duchaîne.

«Nous assistons à un tripotage sans précédent et scandaleux de l'administration de la Justice», a fait savoir le député de Saint-Laurent, qui a soulevé une dizaine d'interrogations au sujet des comportements ou gestes posés par les différents intervenants dans ce dossier qui remonte à octobre 1970.

Dans un premier temps, il a accusé le ministre de la Justice de se réfugier derrière le subjudice et d'en faire un usage «abusif» pour éviter de répondre aux questions soulevées tant par les accusations portées tardivement contre le sixième homme dans l'enlèvement du diplomate britannique, M. James Richard Cross, qu'au sujet d'une présumée septième personne qui aurait participé au kidnapping.

Voir page 20: Forget

Le pape ouvre le synode

CITÉ DU VATICAN (d'après AFP et AP) — C'est dans la chapelle Sixtine, témoin des grandes heures de l'Église, qu'a eu lieu hier matin la messe solennelle d'ouverture du cinquième synode général des évêques, assemblée consultative dans l'Église des premiers siècles, recréée par Paul VI à la suite du concile Vatican II.

Jean-Paul II a présidé la cérémonie concélébrée en latin par les 216 pères synodaux, qui avaient fait leur entrée en procession sous les voûtes de Michel Ange, portant tous des chasubles blanches et des mitres semblables, à l'exception des évêques des Églises orientales.

De chaque côté du pape, derrière l'autel, avaient pris place les trois présidents délégués du synode, les cardinaux primatesta, Pichacy et Gantinh, ainsi que le rapporteur, le cardinal Ratizinger, et le secrétaire général du synode, Mgr

Voir page 20: Pape

LA POLOGNE À L'HEURE DU DÉFI

1) Polonais envers et contre tout



par Mario Pelletier

Mario Pelletier revient d'un séjour d'une semaine en Pologne, où il a été l'invité de l'agence touristique Orbis avec une délégation du comité Québec-Pologne. Voici le premier d'une série de trois articles sur l'atmosphère qu'il a perçue dans ce pays, qui affronte depuis deux mois l'un des défis les plus graves de son histoire.

Des quadrilatères lumineux défilent en bas: Varsovie paisible au milieu de la nuit, comme ont dû l'apercevoir les pilotes nazis en septembre 1939, lors du fameux «blitzkrieg» qui déclencha la Deuxième guerre. La Pologne, écartelée depuis des siècles entre de puissants voisins, maintes fois conquise, partagée, décimée, est aujourd'hui encore menacée parce qu'elle ose lever la tête. Les mouvements de grève qui ont culminé sur la Baltique et provoqué un changement de direction dans le pays, inquiètent Moscou, qui fait manoeuvrer ostensiblement les troupes des «pays frères» aux frontières. Le spectre d'un second Prague. Mais les Polonais en ont vu d'autres. Ils ont le nationalisme coriace et l'héroïsme naturel. Et les Russes le savent.

À l'aéroport de Varsovie, on ne sent pas de nervosité particulière dans l'air. Le contrôle est long et minutieux comme dans tous les pays de l'Est. On fouille de fond en comble les valises remplies de victuailles, que les cousins d'Amérique apportent pour compenser un peu la pénurie qui règne dans le pays. Une heure de queue, d'attente, puis le car nous transporte dans les rues désertes. Il est trois heures du matin. Seuls les tramways poursuivent leur course sous l'oeil jaune des réverbères. À l'hôtel Forum, régi par l'agence étatique Orbis, on doit laisser le passeport et le visa en consigne. La rigueur socialiste, qu'une musique disco filtrant dans les ascenseurs mâtine étonnamment de douceurs américaines. Les chambres sont confortables et bien équipées. Les possesseurs de devises, c'est-à-dire de dollars, sont bien traités à l'Est.

Le téléphone brutal m'arrache à un sommeil de quelques heures. «Bonjour, Monsieur. Ici votre guide Adam. Je vous appelle d'abord pour vous réveiller, ensuite pour vous dire que nous partons dans une heure pour la visite de Varsovie. Un petit déjeuner vous attend en bas.» Un accent impeccable qu'on jurerait de Paris, avec le ton impérieux qu'il faut. Par ma fenêtre au 19e étage, je jette un premier regard sur Varsovie. La large avenue Jero Zolimskie qui file vers la Vistule, dont on voit un méandre à l'horizon. L'hôtel est situé au centre de la capitale, près de la Place du Défilé et de l'imposant Palais de la culture et de la science, un cadeau en forme de gâteau de noce que Staline triomphant a donné au Varsovie d'après-guerre. Les Varsoviens l'appellent par dérision de «Pékin» (d'après ses initiales P.K.N.). Menu du petit déjeuner: jambon, oeufs à la coque, croissants, fromage, confiture et café à la chicorée. Ce sera le même durant tout le séjour. Pour le reste, de la viande trois fois par jour. Privilège inoui quand on songe que le Polonais ordinaire n'a pas vu la couleur d'un jambon depuis des lunes. Mais, pénurie ou non, on reste friand de viande en Pologne, et la grogne s'élève quand les prix montent. C'est une hausse drastique du prix de la viande qui a déclenché la contestation actuelle, de même que les précédentes en 1956, 1970 et 1976.

Commence la visite de Varsovie, à toute vapeur: on dispose d'à peine une journée. Les informations mitraillées en un français saccadé, alors que le mini-bus s'enfonce dans les avenues refaites de cette ville Phénix, renée de ses cendres, miracle de reconstruction. Ici était le Ghetto, là l'ancien Parlement, à gauche tel vestige de la guerre, à droite tel autre. La guerre, l'horrible agression hitlérienne ont laissé un traumatisme éternel dans l'âme polonaise. On ne fait pas un pas dans Varsovie sans buter dessus. Ici un tertre fleuri rappelant l'exécution de trente jeunes gens, là un portail de pierre criblé de balles. On croit entendre la fusillade, les bruits de bottes sur les pavés.

Voir page 20: Pologne

AU SOMMAIRE



Reagan refuse le duel

En refusant un débat à deux avec Carter, Reagan risque de perdre les gains qu'il vient de faire dans l'opinion publique, où il devance maintenant le président actuel par 42% contre 36%, selon les derniers sondages. **Page 7**

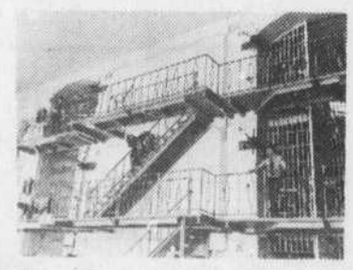


Gilles Villeneuve prend le 17e temps

Les ennuis de la firme Ferrari ont traversé l'Atlantique. En effet, Gilles Villeneuve a dû se contenter hier du 17e temps et Jody Schekter du 22e, lors des premiers essais du Grand Prix du Canada, qui sera couru demain sur le circuit de l'île Notre-Dame. **Page 17.**

Des idées...

Sous la rubrique *Des idées, des événements, des hommes,* Jacques Dufresne commente ce matin l'épopée qui a bouleversé le pays en quelques semaines, celle de Terry Fox dont l'action évoque la conquête de la sainteté. Le titre le dit clairement: The making of a saint, Terry Fox. Dans cette même page, Claude Larivière, secrétaire de l'Union des écrivains, s'interroge sur l'état de santé de l'édition au Québec. **Page 19**



Un document bouleversant

Une vie en prison, c'est le titre d'un document de trois heure filmé par Radio-Québec en milieu carcéral et diffusé intégralement sur les ondes de la télévision mercredi prochain. Les témoignages des détenus, qui ne jouent pas la comédie, passent de la douleur au désespoir. André Tardif a vu le document en avant-première. **Page 21**



Nouvelle complexité au théâtre

Jocelyne Beaulieu écrit, Michelle Rossignol fait la mise en scène. Leur rencontre, à l'École nationale de théâtre, a produit un spectacle d'une grande force dramatique: *J'ai beaucoup changé depuis.* Jacques Larue Langlois les a rencontrées au moment où elles faisaient le bilan de leur production. **Page 21**

ENFIN UN RÉGIME EFFICACE!

70 000 et on imprime encore!

«SCARSDALE»

Le régime médical infaillible

SI VOUS NE MAIGRISSEZ PAS RETOURNEZ-NOUS VOTRE LIVRE, ON VOUS LE REMBOURSERA! (détails page 2)

Stanké

L'ACFO revise ses orientations politiques

par Patricia Dumas

TORONTO — Au cours du 31e congrès annuel de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO), qui se tient à Ottawa ce week-end, les quelque 400 délégués auront à choisir un nouveau président qui pourrait donner une toute nouvelle orientation politique à l'organisme. La présidente sortante, Mlle Jeanine Séguin, devenue récemment présidente de la Fédération des francophones hors-Québec, a réussi au cours de son mandat de deux ans à rallier les jeunes et les moins jeunes au sein de l'ACFO. Son départ marquera peut-être la reprise des tirraillements entre ses deux groupes.

La veille du congrès, les organisateurs n'avaient toujours pas reçu de candidature officielle pour la présidence. Les mises en candidature prennent fin ce soir (samedi). Ce poste prendra peut-être une toute autre dimension si les délégués décident d'accorder une rémunération au président. Ce sujet est au nombre des projets de changements à la constitution qui seront discutés. Depuis des années, certains membres de la l'ACFO s'opposent fermement à ce que ce poste soit rémunéré. On ne s'entend pas non plus sur la somme à verser. Certains voudraient que la présidence soit payée à temps partiel, d'autres à temps plein, d'autres seulement pour les jours ouvrables accordés à l'ACFO.

Des sujets politiques et économiques seront abordés à l'intérieur de onze ateliers. Mais c'est l'atelier «Le Franco-Ontarien doit-il s'impliquer au niveau politique» qui a eu le plus d'inscriptions. Les délégués discuteront de l'implication des Franco-Ontariens dans les élections scolaires, municipales et provinciales qui auront lieu sous peu en Ontario. Plusieurs politiciens participeront d'ailleurs au débat, dont M. Michael Cassidy, leader provincial du NPD, M. Jean-Robert Gauthier, député libéral fédéral de la région d'Ottawa, et plusieurs maires et aspirants candidats de la région de l'est de l'Ontario.

La question de Penetanguishene qui avait dominé le congrès de l'an dernier à Sudbury plane toujours sur le congrès de cette année. Un tirage a été organisé pour combler le déficit du fonds de solidarité, créé l'an dernier pour subvenir aux besoins de l'école secondaire parallèle de la Huronie à Penetang. Le 31 mars dernier, le fonds avait récolté $101,921 alors que les frais s'élevaient à $142,161. L'ACFO espère combler le déficit en fin de semaine.

M. Basile Dorion, un des organisateurs de l'école de la Huronie, aurait voulu que l'expérience de Penetang soit discutée en profondeur au cours du congrès. «On peut partir de là, dit-il, pour aller plus loin. L'expérience peut servir pour la création d'un conseil scolaire homogène.» Mais il craint que l'ACFO ne veuille en parler, de crainte que l'insistance mise sur cette affaire ne soit préjudiciable à la cause des francophones. Au cours d'une réunion de l'association française des conseillers scolaires de l'Ontario, «on a senti qu'il valait mieux ne pas en parler (Penetang). On sentait une certaine froideur. Ils ont des problèmes chez eux et ne veulent pas seulement parler de Penetang.»

La veille du congrès, les organisateurs se plaignent d'un manque de discipline dans les organisations régionales. Les organisateurs ont demandé que les listes des délégués soient connues dès le 25 août afin de pouvoir faire parvenir la documentation aux délégués. Mais peu de listes ont été acheminées. Le même problème se retrouve au niveau des candidats à la présidence.



Décorés pour bravoure

Le gouverneur général du Canada, M. Edward Schreyer, a décoré hier 31 Canadiens qui ont risqué leur vie pour porter secours à des personnes en danger. Quinze de ces héros ont été décorés de l'Étoile de courage et 16 autres ont reçu la Médaille de bravoure. Deux de ces étoiles ont été présentées à titre posthume, l'une à M. Euclide-Lucien Prévost, de Sudbury, qui a péri en se portant au secours d'un enfant de cinq ans tombé dans la rivière French, et l'autre au pompier Charles Fimis, de Thunder Bay, asphyxié en tentant de sauver un concitoyen. M. Schreyer a remis la Médaille de bravoure à Colleen Ruth Berry (photo), âgée de 13 ans, qui a sauvé quatre enfants qui allaient être frappés par une voiture. Parmi les noms des décorés d'hier, on relève ceux de: l'agent de police Michel Giroux, de Thetford Mines; M. Adéodat Lalonde, de Saint-Émile-de-Suffolk, comté de Papineau, l'agent de police Raymond Pitre, de Vanier, en Ontario. Parmi les 16 décorés de la Médaille de bravoure, on note les noms des MM. Bertrand Boucher, de Hawkesbury, en Ontario, Pierre Labbé, de Beauce, du lieutenant Bernard Landry, de Halifax, et du capitaine Harold Brazeau, de Nepean, en Ontario.

(Photolaser CP)

Le PLQ et le PQ accélèrent leur choix de candidats

par Rodolphe Morissette

Le Parti libéral et le Parti québécois se choisiront ce week-end chacun onze autres candidats pour les prochaines élections générales.

De ces onze assemblées du Parti québécois, huit sont de pures formalités, qui ne font que reconfirmer dans son honneur un député sortant. C'est le fait de MM. Jean-Paul Bordeleau (Abitibi-Est), Maurice Martel (Richelieu), Jules Boucher (Rivière-du-Loup), Denis Perron (Duplessis), Roland Dusseault (Châteauguay), Pierre De Bellefeuille (Deux-Montagnes), Pierre Marois, ministre d'État au Développement social (le nouveau comté longueuillois de Marie-Victorin) et Jean-Marc Lacoste (Montréal/Sainte-Anne).

En fin de semaine prochaine, des rivaux du parti québécois se feront la lutte dans trois comtés.

D'abord, dans Rouyn-Noranda - Témiscamingue, trois aspirants du PQ sont en lice: MM. Luc Brunet-Beaudry, un enseignant qui présidait l'association locale de la section Témiscamingue du comté; Réal Roy, un enseignant aussi, qui dirigeait l'association péquiste de Rouyn-Noranda, et Antonio Flamand, ancien député de l'Union nationale durant les années 60, puis candidat péquiste défait en 1973.

Le gagnant des trois affrontera vraisemblablement le nouveau libéral qu'est devenu M. Camil Samson, qui reste en même temps le chef des Démocrates-Créditistes.

Dans le nouveau comté de Rousseau (Laurentides: Sainte-Adèle, Estérel, etc.), le Parti québécois aura cinq aspirants à l'assemblée de dimanche: MM. Johny Rougeau, ancien lutteur et homme d'affaires actuellement actif dans la région; René Blouin, ex-secrétaire de comté du député péquiste de Joliette, M. Guy Chevrette; Robert Thérien, maire de Sainte-Anne-des-Plaines. Mmes Marjolaine Lafortune-Richmond, avocate, et Diane Lévesque-Joannette, présidente de l'association péquiste locale.

Dans le même comté, les libéraux n'ont pas encore fixé la date de leur assemblée d'investiture. Pour l'heure, au moins trois candidats paraissent décidés à se présenter: MM. Normand Choquette, maire de Saint-Lin, Gérard Martin, ancien député libéral de Joliette-Montcalm (début des années 60), et Yvan Rochon, maire de Saint-Esprit. Le comté est difficile à «travailler» pour les deux partis, car il nuit des parties de deux territoires peu homogènes à maints égards, la région de Lanaudière, d'emblée agricole, et celle des Laurentides, surtout touristique.

Au Lac-Saint-Jean, les péquistes tiendront aussi dimanche une assemblée d'investiture dans le comté de Roberval, où le député libéral sortant, M. Robert Lamontagne, n'aura pas la partie facile, quel que soit le vainqueur chez les péquistes. Ces derniers y ont cinq aspirants: MM. Michel Gauthier, un jeune militant du parti, Albert Laurendeau, maire de Saint-Tomas-Didyme, Antonin Dufour, ancien président de l'association locale, et Alain Bouchard, candidat péquiste défait par M. Lamontagne en 1973.

Dans les autres comtés mentionnés où le député péquiste sortant sera candidat unique aux assemblées de dimanche, les libéraux sont, dans la plupart des cas, loin d'être fixés sur leurs candidats. Dans Abitibi-Est, Mme Noëlla Labelle, président de la commission scolaire locale, n'aura pas d'adversaire à la «convention» libérale du 4 octobre. Huit jours plus tard, les libéraux de Châteauguay décideront qui, de MM. Joseph Dulude, Yves Fleurent et Mme Rolande Lachaîne, sera leur candidat officiel.

En revanche, les véritables candidats libéraux dans Rivière-du-Loup, Deux-Montagnes, Marie-Victorin et Duplessis (Sept-Iles) tardent à se manifester. Dans Deux-Montagnes, les recruteurs nous donnent à entendre qu'ils sont en train de «dénicher une grosse personnalité locale» (le notaire Guy Bélisle ne sera pas candidat) et qu'il pourrait même y avoir un ou deux candidats de prestige qui y viendraient en parachute. Dans Marie-Victorin (Vieux-Longueuil), les libéraux auront fort à faire pour se trouver un candidat qui voudra affronter M. Pierre Marois, ministre (la même chose vaut pour les péquistes dans le nouveau comté de Laporte). Dans Duplessis, enfin, tous les candidats libéraux potentiels et qui avaient pratiquement donné leur accord se sont désistés, le plus souvent pour des raisons professionnelles. On a tenté de séduire le Dr Augustin Roy, (il a pratiqué la médecine sept ans à Schefferville et a travaillé à Sept-Iles à la cause du NON le printemps dernier), mais l'état de santé du Dr Roy ne lui permet pas d'être candidat à l'automne (la chose n'est pas exclue cependant pour le printemps prochain, si les élections sont reportées). Toujours est-il que les libéraux de Sept-Iles n'ont actuellement qu'un nom sur leur liste: il s'agit de M. Réal-Jean Couture, un journaliste qui s'est offert publiquement dans les pages de son journal, *Le Nordique*.

Dimanche seulement, les libéraux tiennent six assemblées de nomination. Dans Beauce-Nord, M. Paul-Emile Deschênes n'aura aucun adversaire. A l'élection, il devra faire face au député péquiste sortant, M. Adrien Ouellette.

Dans Pontiac, trois aspirants libéraux s'affrontent, MM. Robert Middlemiss, Bernard Lattion et Donald Lavallée. Le PQ y a déjà choisi son candidat, M. William Bedwell, le premier candidat anglophone du parti.

Dans Saint-Jean, les libéraux choisiront entre MM. Jacques Veilleux, député du comté de 1973 à 1976, et Me Pierre Lorrain, plus identifié aux libéraux fédéraux du comté. Deux candidats aussi se disputeront l'investiture libérale dans le comté de Groulx (Sainte-Thérèse et les villes environnantes), M. Denis Hardy, ex-ministre des Communications dans le gouvernement Bourassa, et le maire de Boisbriand, M. Nolan Filiatrault, un libéral d'allégeance plus récente.

Dans Arthabaska, trois aspirants rivaliseront dimanche, un journaliste du quotidien *Le Nouvelliste*, M. Roger Levasseur, le candidat unioniste défait en 1973, M. Laurier Gardner, et un enseignant, M. Laurent Dubois.

L'événement du week-end chez les libéraux sera certes la «convention» du comté de Laurier, où le député libéral sortant, M. André Marchand n'est plus candidat. Un italophone, Me Louis Marandola, affrontera trois aspirants de la communauté grecque de Park Extension, MM. Basile Papachristou, Christophe Sirros et Philippe Maroulis.

Si le Parti québécois n'a toujours pas de candidat dans le comté très libéral de Laurier, ses porte-couleurs sont déjà choisis dans Saint-Jean, Groulx et Arthabaska. Dans le premier des trois, M. Jérôme Proulx, député sortant, est l'un des rares du Parti québécois à avoir eu un adversaire à son assemblée d'investiture. Lundi soir dernier, M. Proulx a disposé aisément de son rival, M. Gilles Thouin, un enseignant.

Dans Groulx, c'est le député péquiste sortant de Terrebonne, M. Elie Fallu, qui sera candidat. Comme le dit ce dernier, il n'a pas changé de comté; c'est plutôt son comté véritable qui a changé de nom, alors que le nouveau Terrebonne couvre désormais les villes de Lachenais, Mascouche et Terrebonne. Dans Arthabaska, le député sortant, M. Jacques Baril, n'aura pas de concurrent à l'Assemblée d'investiture du Parti québécois.

Lundi soir, enfin, les libéraux tiendront trois assemblées qui promettent d'être fort agitées. Dans le comté de Laporte, d'abord, sur la rive sud de Montréal, le maire de Saint-Lambert, M. André Bourbeau, affrontera le candidat défait du parti dans le même comté en 1976, M. Jean-Jacques Lemieux, haut fonctionnaire du gouvernement du Québec. Le PQ aura dans Laporte un candidat de sacrifice cette fois-ci, qui n'est pas identifié encore.

Dans Sherbrooke, M. Claude Beaurivage, notaire, fera face au doyen de la Faculté des sciences de l'administration de l'université locale, M. Alain Cousineau. Le député péquiste sortant de Sherbrooke, M. Gérard Gosselin, pourrait avoir un concurrent à son assemblée d'investiture, s'il décide de se représenter.

Enfin, dans le nouveau comté montréalais de Viger (le sud de Saint-Léonard et le Nouveau-Rosemont) rivaliseront MM. Raphaël Iadeluca, ancien président de la Commission scolaire Jérôme-LeRoyer, Antonio De Michele, avocat et associé du maire de Saint-Léonard, Me Michel Bissonnet (qui se présente, lui, à l'assemblée de nomination libérale du comté voisin de Jeanne-Mance), et Cosmo Maciocia, conseiller municipal de Saint-Léonard (et de l'équipe Bissonnet à l'hôtel de ville). Dans Viger, le Parti québécois n'a pas encore choisi son porte-couleurs; on parle surtout, pour l'heure, du président de la région Ville-Marie du parti, M. Paul Doyon, et peut-être de M. Giuseppe Corneli.

Toujours lundi soir, et dans un contexte beaucoup plus paisible, M. Harry Blank, député libéral de Saint-Louis depuis 1960, sera reconfirmé comme candidat dans sa circonscription pour un nouveau terme.

L'eau potable c'est important
AQTE

Le PC souligne les méfaits de la «désindexation»

OTTAWA (PC) — Le Parti conservateur, à son tour, se lance dans une campagne publicitaire auprès de la population canadienne, non pour défendre une thèse constitutionnelle, mais plutôt pour prévenir les contribuables des méfaits de la «désindexation» de l'impôt sur le revenu.

Aujourd'hui dans des quotidiens de Vancouver, Winnipeg, Toronto, London, Montréal et Halifax, les conservateurs font paraître, au coût de $30,000, des messages publicitaires affirmant que la désindexation de l'impôt affecterait tous les contribuables canadiens, et plus particulièrement ceux à faible revenu.

Le porte-parole du caucus en matière de fiscalité, M. Michael Wilson, a expliqué hier à la presse que les conservateurs ont jugé bon de sensibiliser l'opinion publique sur la possibilité de désindexation, parce que, a-t-il dit, le gouvernement Trudeau n'a pas écarté cette mesure qui pourrait être incorporée dans le budget que le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, doit déposer à la reprise des travaux parlementaires.

Depuis juin, le gouvernement libéral n'a parlé que de constitution, et nous croyons qu'il faut maintenant mettre l'accent sur l'économie, en raison de l'imminence du budget, et laisser savoir à la population que les conservateurs s'opposeront à l'élimination de l'indexation de l'impôt, mise en place en 1974 par l'ancien ministre des Finances, M. John Turner, à la suite d'une proposition de l'ancien leader de l'Opposition, M. Robert Stanfield, a dit M. Wilson.

guérin
l'éditeur qui édite
Le Monde
12 cm x 17 cm
200 pages
cartes en 4 couleurs
relié cartonné
$7.95
SOMMAIRE
4-Fuseaux horaires
5-Cartes thématiques
A,B,C-Structure géologique
D-Précipitations et courants marins
E-Végétation
F-Climats
G-Densité de population
H-Religions, races et langues
I-Communications aériennes
J-Économie du secteur agraire
K-Économie du secteur industriel
6-Le monde politique
8-Océans Indien et Pacifique
10-Océan Atlantique
12-Pôle Nord
13-Pôle Sud
14-Europe
34-Asie et Russie
46-Moyen-Orient
48-Afrique
56-Australie et Océanie
62-Amérique du Nord
70-Amérique Centrale
74-Amérique du Sud
97-Synthèse géographique et statistique
119-Index des noms et lieux géographiques
En vente dans toutes les librairies
guérin éditeur limitée
4474 rue SAINT-DENIS
MONTRÉAL H2J 2L3
TÉL.: (514) 842-3481



en bref...

d'après la Presse Canadienne

■ Feu vert à la vente d'électricité au Vermont

Le cabinet fédéral a approuvé la recommandation de l'Office national de l'énergie de délivrer à Hydro-Québec trois permis de vendre de l'électricité au Vermont.

La société d'État québécoise pourra ainsi vendre annuellement 52 mégawatts — et 320 gigawatts-heure de courant au Public Utilities Board durant cinq ans à partir du 1er octobre.

L'organisme américain revendra le courant sans aucun profit aux services publics relevant de sa compétence. On estime que le prix du courant à la frontière sera de $28.10 US le mégawatt-heure.

Hydro-Québec est aussi autorisée à vendre diverses quantités d'électricité durant cinq ans et ce, dès le 1er janvier, à Citizens Utilities Co., qui dessert le Vermont. Les volumes augmenteront annuellement, de 32 mégawatts durant la première année à 46 durant la dernière.

Le prix, de $27.50 US le mégawatt-heure au début, sera ensuite porté à $30 US.

Un troisième permis porte sur la vente annuelle par Hydro-Québec de 80 mégawatts — et 525 gigawatts-heure de courant secondaire à Citizens durant quatre ans et neuf mois, à partir du 1er janvier.

Les ventes faisant l'objet du premier permis seront déduites des 80 mégawatts prévus dans le deuxième. Le prix n'est pas déterminé mais, selon l'Office fédéral, il ne peut être inférieur à celui calculé pour l'électricité vendue à l'organisme vermontais.

■ Une décision qui étonne à Pêches et Océans Canada

Les fonctionnaires de Pêches et Océans Canada en poste à Québec ont appris avec stupéfaction la décision du ministre Roméo Leblanc de faire du Golfe Saint-Laurent une unité administrative distincte au sein de son ministère.

M. Leblanc a fait part de cette décision, jeudi, à l'issue d'un colloque sur le poisson de fond du golfe tenue à Memrancook, au Nouveau-Brunswick.

Le ministre a confié à M. Len Cowley, directeur régional du ministère à Terre-Neuve, le mandat de structurer cette nouvelle unité.

La compétence administrative sur le Golfe est partagée actuellement entre trois directions régionales, celle de Terre-Neuve (Saint-Jean), celle des Maritimes (Halifax) et celle de Québec (Québec).

M. Leblanc a cependant indiqué que les limites territoriales de la nouvelle entité n'étaient pas encore fixées, non plus que l'emplacement de son centre administratif.

■ La Société des Acadiens n'a pas peur de l'enquête

Le secrétaire général de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick (SANB), M. Georges Bourdages, a déclaré hier, à la suite de l'annonce de l'enquête entreprise par le Secrétariat d'État du Canada sur les activités financières de l'organisme, que la SANB n'avait pas à craindre les résultats d'un tel examen.

M. Bourdages a rappelé que de nombreux changements avaient eu lieu au sein du personnel depuis l'assemblée annuelle de juin et que, par conséquent, certaines modifications avaient été faites à l'entente établie avec le Secrétariat d'État.

■ Ed Lumley à Singapour

M. Ed Lumley, ministre canadien du Commerce arrivera à Singapour samedi pour une visite de trois jours ayant pour objet de renforcer les relations économiques du Canada avec Singapour et les membres de l'Association des Nations du Sud-Est asiatique (ANSEA).

M. Lumley, qui sera accompagné d'une délégation de parlementaires et de hauts fonctionnaires du gouvernement canadien, aura également pour tâche de favoriser la participation de sociétés canadiennes à de grands projets de Singapour.

M. Lumley, dont c'est la deuxième visite aux pays de l'ANSEA, a déjà passé plusieurs jours aux Philippines, et son voyage témoigne de l'intérêt croissant du Canada au renforcement de ses relations économiques et commerciales avec l'ANSEA, indique-t-on au Haut-Commissariat du Canada à Singapour.

TIMBRES
Collectionneur privé acheterait collection de timbres de belle qualité du Canada et d'Europe, timbres sans traces de charnières si possible.
AMATEUR S'ABSTENIR
écrire à C.P. 427 station B
Montréal H3B 3J7

Avis public

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Industrie du Commerce et du Tourisme

LOI DES HEURES D'AFFAIRES DES ÉTABLISSEMENTS COMMERCIAUX DE VENTE AU DÉTAIL

Fête de l'Action de grâce, le 13 octobre 1980

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, chargé de l'application de la Loi des heures d'affaires des établissements commerciaux de vente au détail, tient à aviser les propriétaires, les gérants et les employés des établissements commerciaux de vente au détail que le lundi 13 octobre, Fête de l'Action de grâce, est un jour férié visé selon la Loi des heures d'affaires. Par conséquent, aucun client ne doit être admis dans ces établissements ce jour-là. Toute infraction est passible d'une amende pouvant s'élever jusqu'à $1,000.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, prière de composer:

À Montréal: 873-5564
À Québec: 643-5045

N.B.: Les bureaux d'affaires, les entreprises de service de même que les employés de bureaux ne sont pas concernés par cet avis.

LE RÉGIME SCARSDALE est réellement infaillible
DES MILLIONS DE PERSONNES L'ONT ESSAYÉ DANS LE MONDE AVEC SUCCÈS.
Pourquoi ne marcherait-il pas pour vous?
Si, après l'avoir suivi rigoureusement durant quinze jours vous n'obtenez aucun résultat (vous seriez l'exception) retournez-nous le livre acheté avec ce coupon, nous vous le rembourserons intégralement!
ESSAYEZ et PERDEZ DU POIDS!
Pour bénéficier de cette offre, commandez votre livre en envoyant ce coupon aux ÉDITIONS STANKÉ,
2100 rue Guy,
Montréal, H3H 2N4
Veuillez m'envoyer un exemplaire de Scarsdale au prix de $9.95
NOM
ADRESSE
Poids
Signature



À peine visible sous le poids d'un wagon-citerne rempli de gaz propane, le camion de M. Yvon Biron, avec son conducteur coincé à l'intérieur de la cabine, a fait l'objet d'une vaste opération de secours qui a pris fin tôt hier matin, à Wickham près de Drummondville. (Photolaser CP)

Collision train-camion

Prisonnier durant 17 heures dans la cabine de son camion

DRUMMONDVILLE (d'après CP) — Emprisonné durant plus de 17 heures sous quelque 100 tonnes de ferraille dont réservoir de gaz propane, dans la cabine de son camion qui avait heurté un convoi ferroviaire du Canadien Pacifique, le conducteur d'un véhicule a finalement été secouru, s'en tirant avec des blessures légères.

L'accident est survenu vers 9 h 30 jeudi matin, sur une route secondaire près de Wickham, à huit kilomètres au sud de Drummondville. Distrait ou ébloui par le soleil, M. Yvon Biron, âgé de 33 ans, de Wickham, au volant d'un véhicule de 10 roues servant au transport en vrac, n'aurait aperçu le train qu'au dernier moment.

Le convoi de six wagons était composé d'une locomotive, de deux wagons-citerne remplis de gaz propane, de deux autres wagons de marchandise ainsi que d'un wagon de queue. Le train s'engageait à vitesse réduite sur la traverse à niveau du rang 7.

Pour éviter la collision, M. Biron effectua un virage à gauche mais fut quand même frappé violemment par la locomotive, qui projeta le véhicule en bordure de la voie ferrée. Sous le choc, tout le convoi quitta la voie et l'un des deux wagons-citerne, contenant 65 tonnes de gaz, se renversa sur le véhicule, coinçant le conducteur dans sa cabine.

Il s'agissait de l'un de plus spectaculaires accidents à survenir au centre du Québec au cours des dernières années, et il a donné lieu aux plus importantes manoeuvres de sauvetage jamais vues dans la région.

Il fallut plus de 17 heures d'efforts aux secouristes pour tirer M. Biron de sa fâcheuse position. Pendant que des employés du CP relevaient lentement, à l'aide de grues et de câbles d'acier, le wagon-citerne, une pelle mécanique dégageait le camion par en-dessous. Et durant ce temps, des ouvriers perçaient des trous sur le toit de la cabine ainsi qu'à travers le plancher.

Le courant électrique fut interrompu dans les environs pour toute la durée de l'opération. Des pompiers de cinq municipalités avoisinantes arrosaient constamment les wagons-citerne afin de refroidir le gaz propane et atténuer le danger de conflagration. Enfin, des agents de la Sûreté du Québec détournèrent la circulation sur la route vers Saint-Germain - de -Grantham, laquelle était toujours fermée hier après-midi pendant que le convoi ferroviaire était redressé.

Un porte-parole du CP, M. Fred Draper, a indiqué hier que les wagons n'étaient pas endommagés, que les réservoirs de gaz étaient intacts et ne laissaient pas échapper leur contenu et qu'un danger d'explosion était écarté.

Malgré ces propos rassurants, les habitants d'une douzaine de demeures des environs furent évacués par les volontaires de la Défense civile, par mesure de précaution, durant toute la durée de l'opération de secours.

Conduit à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville, M. Biron y repose actuellement dans un état jugé satisfaisant par le Dr René Demontigny, qui fut appelé sur les lieux.

La réforme de la CUM: la parole est au ministre

par Alain Duhamel

Il appartient désormais au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, d'élaborer une proposition d'avenir pour la Communauté urbaine de Montréal pour que s'engage la seconde étape de la réforme.

Hier, à Montréal, le président du comité exécutif de la CUM, M. Pierre DesMarais II, a remis au ministre des Affaires municipales les 17 mémoires qu'il a reçus. Il s'ajouteront au seul mémoire que le ministre a reçu directement, celui de la ville de Montréal.

La proposition du ministre des Affaires municipales fera l'objet d'une étude en commission parlementaire laquelle pourrait bien devenir, dans les circonstances, itinérante et siéger dans l'île de Montréal.

L'échéancier de la suite à donner au processus de réforme n'est pas connu. «Ce sera le plus tôt possible compte tenu des échéances électorales qui trainent dans le passage», a dit M. Tardif en ajoutant qu'il prendra le temps nécessaire pour élaborer une proposition aussi acceptable que possible à la ville de Montréal et aux villes de banlieue. «Je vais m'employer à susciter ce consensus», a-t-il dit.

Des 18 mémoires que le ministre des Affaires municipales a en mains, cinq seulement s'intéressent à la CUM prise dans son ensemble. Tous les autres mémoires portent sur problèmes spécifiques parmi lesquels on trouve quatre interventions provenant de Ville Mont-Royal où l'insatisfaction à l'égard du service de police est générale.

Les partis politiques municipaux de l'opposition à Montréal, le Rassemblement des citoyens de Montréal et le Groupe d'action municipale, définissent généralement la CUM comme un gouvernement régional et cherchent donc à valoriser le rôle des élus municipaux et leur autorité sur la conduite des affaires insulaires.

La ville de Montréal s'appuie plutôt sur le concept d'une entité administrative créée pour instaurer un régime d'équité fiscale entre une métropole et ses voisines.

La Conférence des maires de banlieue promouvoit le concept d'une association dont le pouvoir et l'autorité reposent essentiellement sur une délégation d'autorité et de compétence des villes souveraines membres.

Dans son mémoire, le président du comité exécutif de la CUM, M. DesMarais II, définit la CUM comme un organisme politico-administratif. «L'évolution des forces politiques de la Communauté vers l'équilibre et le besoin manifesté par la population pour des contrôles accrus de ses institutions publiques sont autant de facteurs dont le gouvernement du Québec aura à tenir compte lors de certaines décisions ultimes qui devront être prises prochainement dans le cadre de la réforme de la CUM», écrit le maire d'Outremont.

M. DesMarais II pose cinq principes qui devraient guider le gouvernement du Québec dans cette réforme: premièrement, l'acceptation par tous du caractère politico-administratif de la CUM; deuxièmement, la reconnaissance d'une nécessité dans les villes de banlieue: le développement d'un réflexe régional; troisièmement, l'abandon par la ville de Montréal de son contrôle politique dans le but de favoriser des relations intermunicipales; quatrièmement, la reconnaissance du fait que les développement économique du Québec et du Canada passe nécessairement par celui de la grande région montréalaise; cinquièmement, la participation solidaire de touts les intervenants vers un but commun consistant à offrir des services à une population.

Le président du comité exécutif et la Conférence des maires de banlieue se rejoignent lorsqu'ils proposent un équilibre des forces politiques au Conseil, au comité exécutif et dans les commissions du Conseil de la CUM. Ils conviennent aussi de l'élection au suffrage universel direct de président de la CUM afin de lui attribuer de réels pouvoirs d'arbitrage en cas de litige entre les blocs municipaux.

La ville de Montréal, la Conférence des maires et le président du comité exécutif font l'unanimité sur un point: le service de la police doit être placé sous le contrôle direct du comité exécutif de la CUM et, dans la mesure où le SPCUM accomplit des tâches judiciaires en lieu et place de la Sûreté du Québec, le gouvernement du Québec devra indemniser la CUM.

Malgré un avis de classement

La Ville forcée d'émettre un permis de démolition

Le juge Alphonse Barbeau, de la Cour supérieure, a ordonné hier à la Ville de Montréal d'émettre un permis de démolition pour des édifices sis à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain.

La ville s'était objectée à une telle démolition au prétexte que l'immeuble était assujetti à un avis de classification d'un bien culturel ou faisait partie de l'aire de protection d'un immeuble voisin, classé comme bien culturel et qui, comme tel, ne peut être l'objet d'une démolition.

Le 12 décembre 1975, au moment où MM. Marian et Brian Cytrynbaum firent l'acquisition de l'immeuble, aucune restriction relative à l'application de la Loi sur les biens culturels n'affectait celui-ci. La même constatation s'était imposée à l'époque où le 22 septembre 1976 ils avaient déposé à la Cour leur requête en mandamus dont la ville avait reçu copie. Aussi, pour le juge Barbeau, la question de la date de l'existence des droits acquis n'a donc pas à être débattue.

C'est le lendemain, 23 septembre, que le ministère avait donné avis à MM. Cytrynbaum de son intention de classer leur immeuble mais cet avis n'a pas eu de suite. Il est devenu caduc n'ayant pas fait l'objet d'un classement subséquent.

Le second avis d'intention du ministère signifié aux propriétaires le 23 juillet 1979 pouvait encore faire l'objet d'un classement jusqu'au 23 juillet 1980. Ce qui fut fait le 14 juillet dernier. Pareil classement, d'opiner le juge, ne saurait toutefois avoir d'effet rétroactif à l'égard des droits acquis des demandeurs quant à l'usage de leur immeuble.

Disposant ensuite du classement d'un immeuble voisin, le 8 décembre 1979, et dont la propriété des frères Cytrynbaum est dans l'aire de protection de celui-ci, le juge constate que, même en prenant pour acquis que ce classement ne soit ni nul ni sans effet, il n'est pas opposable aux propriétaires des édifices sis à l'angle des rues Sherbrooke et Saint-Urbain, ceux-ci n'en ayant pas été avisés.

Rappelant enfin le principe de droit commun qui reconnaît que la propriété est le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, à la condition de n'en pas faire un usage prohibé par les lois et règlements, et de l'autre principe évident qui veut que nul ne soit contraint à céder sa propriété, si ce n'est pour cause d'utilité publique et moyennant juste et préalable indemnité, le juge Barbeau conclut qu'aucune disposition de la Loi sur les biens culturels n'autorise dérogation à cette règle et que le propriétaire dépouillé ou menacé de l'être, peut dès lors recourir aux brefs de prérogative susceptibles d'assurer la reconnaissance de ses droits ou la cessation des empiètements pouvant les affecter. Le tribunal ajoute que le droit de péremption que la loi reconnaît confirme l'état de droit en semblables circonstances.

Le «week-end rouge»

Montréal n'est plus poursuivie

La Cour d'appel du Québec a décidé de rejeter hier la requête en annulation, formulée par l'Association des pompiers de Montréal, contre le désistement de M. Léo Parent à l'endroit de la Ville de Montréal.

On sait qu'à la suite du célèbre «week-end rouge», en novembre 1974, résultant d'un arrêt illégal de travail des pompiers, différentes poursuites avaient été intentées à la fois contre la Ville de Montréal, l'Association des pompiers montréalais et 40 de ses membres.

Cependant, en cours de route, l'un des requérants, M. Léo Parent, lui-même victime d'un incendie, avait décidé de laisser tomber sa poursuite contre la ville, tout en maintenant les autres contre les 40 pompiers et leur syndicat. C'est cette décision que l'APM contestait.

Les juges Laurent Bélanger, Fred Kaufman et Claude Bisson, ont fait savoir, après avoir rendu leur décision de rejeter la requête, qu'ils en donneraient les raisons dans un jugement écrit.

Qu'Ottawa aussi paie ses impôts

QUÉBEC (PC) — «N'importe quel contribuable qui agirait comme le gouvernement fédéral se retrouverait devant les tribunaux.»

Dans une lettre adressée au ministre fédéral des Travaux publics, M. Paul Cosgrove, le caucus des députés péquistes de la région de Québec a sommé hier le gouvernement fédéral de payer des taxes aux municipalités pour les immeubles qu'il possède dans la région.

Cette lettre, qu'ont signée les ministres Claude Morin et Denis de Belleval ainsi que les députés Louis O'Neill, Raymond Gravel, Richard Guay et Jean-François Bertrand, qualifie «d'inadmissible» l'attitude d'Ottawa à l'égard des municipalités.

Selon eux, le fédéral se comporte en «mauvais citoyen» en ne payant pas de taxes pour des immeubles tels que le port de Québec, La Citadelle, les bureaux de poste ainsi que les édifices administratifs.

Le fait qu'Ottawa ait légalisé cette évasion fiscale en adoptant le projet de Loi C-4 ne rend pas cette pratique plus acceptable, notent les députés.

«Le gouvernement ne peut moralement justifier une telle évasion fiscale tout en demandant aux citoyens de payer les taxes qui le font vivre», affirment-ils.

Sur cette question des taxes foncières, les députés péquistes citent en exemple l'attitude du gouvernement québécois qui versera incessamment un montant de $15 millions à la ville de Québec pour les taxes exigibles sur ses immeubles de la capitale.

Corbillard historique

QUÉBEC (PC) — Un corbillard d'époque tiré par des chevaux qui avait servi lors des funérailles de l'ancien premier ministre Louis Saint-Laurent, en juillet 1973, a été utilisé pour la première fois depuis cette date, hier, à Québec.

La maison Lépine-Cloutier répondait ainsi á la dernière volonté de M. Rosaire S. Bédard, ancien président des Épiciers Unis Ltée, décédé mardi dernier, à Charlesbourg, à l'âge de 80 ans.

Construit à Québec en 1900, ce corbillard hippomobile est évalué aujourd'hui à plus de $100,000 par ses propriétaires.

Château d'aujourd'hui

Pour un climat privilégié

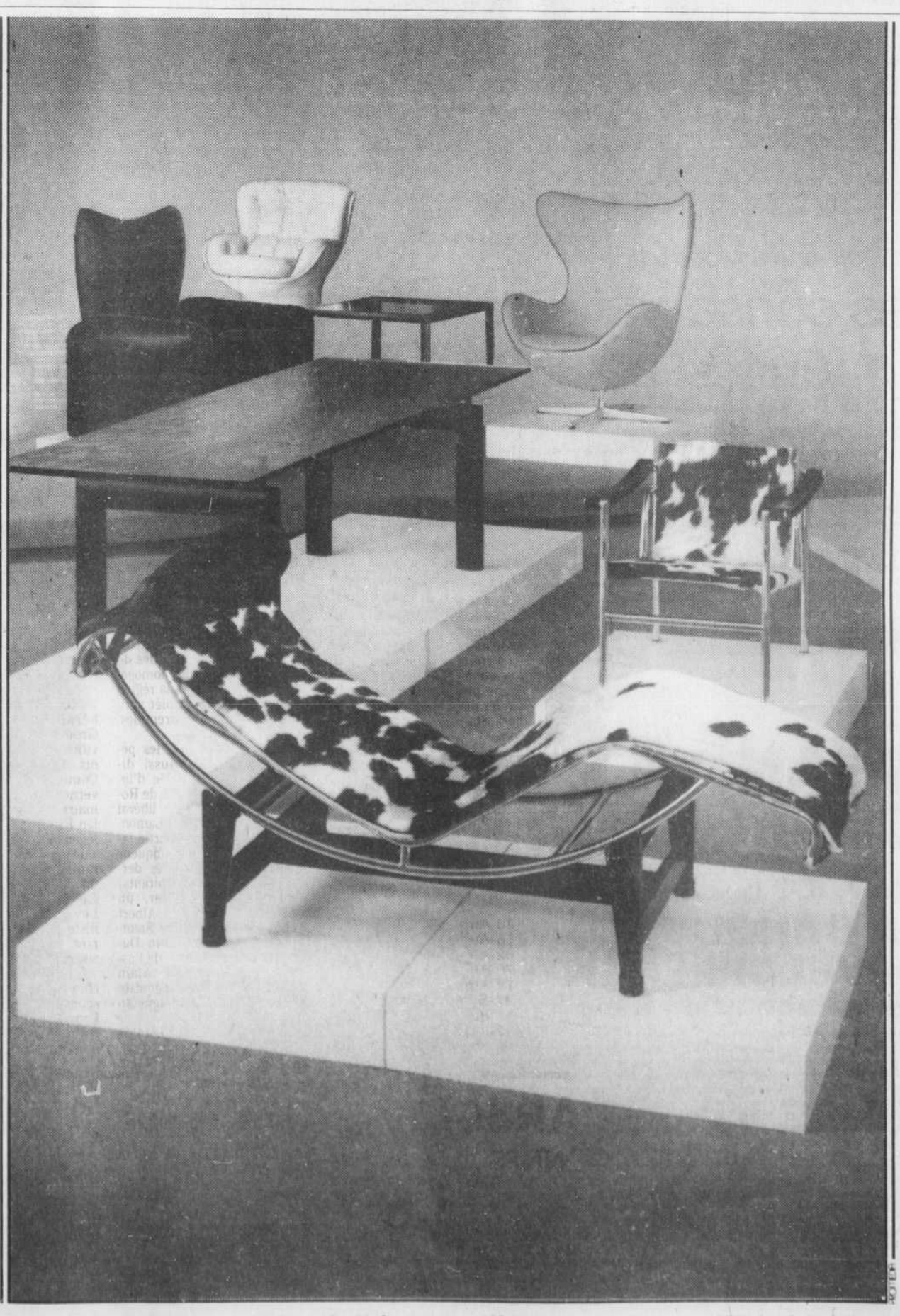
LE DESIGN...

Faire vibrer la matière, donner vie à tout ce qui l'entoure...c'est là le but du design. Ainsi, les grandes oeuvres design sont inspirées d'une vision de l'espace que seuls les maîtres possèdent.

Au Château d'aujourd'hui, nous avons réuni pour vous les oeuvres de créateurs tels Le Corbusier, Magistretti, Bellini, Breuer, Mackintosh, pour n'en nommer que quelques uns. Parce que nous croyons que le design est plus qu'un art, parce qu'il est une façon de vivre, parce qu'il est le bien-être sublime.

Paul Pelletier
président

Le Château d'aujourd'hui...un plaisir partagé entre les maîtres du design et vous.



Tél: (514) 382-4710 | *Complexe Desjardins, Montréal* | *6370, rue St-Hubert, Montréal* | *6375, rue St-Hubert, Montréal* | *1125, boul. St-Martin, Laval*

Les rivalités syndicales dans la construction

Levée de boucliers contre le ministre et la FTQ

par Louis-Gilles Francoeur

Le Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (CPQMC), la CSN et la CSD s'opposent au principe de base du projet de loi 109, qui sera discuté mardi prochain en commission parlementaire à la requête de la FTQ et de ses propres syndicats.

Tous ces groupes ont accusé hier le ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, de rompre avec le principe à la base du régime de «liberté syndicale» en vigueur dans la construction depuis 1968 parce que son projet de loi laisse aux «assemblées générales» des unions le soin de décider de leur affiliation. Jusqu'ici, les travailleurs de la construction avaient toujours eu le choix «individuel» d'opter pour l'une ou l'autre des centrales en présence.

Le gouvernement avait tenté de faire adopter le projet de loi 109 à la fin de la dernière session, en juin, mais il n'a pu le faire parce que l'opposition libérale lui a refusé son accord pour accélérer la procédure parlementaire. Même s'il est conscient que le



Pierre-Marc Johnson

projet de loi 109 risque de ne pas être soumis à l'Assemblée nationale cet automne à cause de l'éventualité d'une élection, le ministre du Travail est d'avis qu'il doit trouver une «solution temporaire» pour conférer une existence juridique aux unions du Conseil provincial, expulsées de cet organisme ou qui l'ont officiellement quitté au cours de son congrès, cette semaine.

L'intervention du gouvernement, selon le ministre du Travail, sera une «solution législative» au schisme qui s'est consommé au sein du Conseil provincial et qui laisse les dissidents sans représentation en vertu des lois actuelles.

Jusqu'ici, seuls les électriciens et les monteurs de ligne avaient été expulsés du Conseil provincial parce que oet organisme ne voulait plus abriter en son sein des organisations comme la Fraternité interprovinciale, qui a coupé les ponts avec son internationale d'origine.

Des décisions récentes des internationales de la plomberie et des opérateurs de machinerie lourde ont toutefois aggravé un contentieux déjà fort complexe. En effet, l'internationale des plombiers a morcelé l'autorité territoriale du Local 144 au profit de deux autres nouveaux locaux. L'internationale des opérateurs de machinerie lourde a, de son côté, dissous son Local 791 au profit d'une nouvelle création, le Local 905, dont la direction moins autonomiste ne devrait pas suivre l'exemple des électriciens.

Le gouvernement, dans un premier temps, a donc décidé d'étendre la tutelle en cours sur le 144 et le 791 aux deux nouvelles créations des internationales pour que ces deux initiatives n'amputent pas substantiellement l'autorité de ses tuteurs.

Dans un deuxième temps, a dit le ministre du Travail, le gouvernement veut permettre par le projet de loi 109 aux 42 unions affiliées au Conseil provincial de dire si elles maintiennent leur affiliation au CPQMC ou si elles veulent adhérer à la nouvelle FTQ-Construction.

Tout le monde dans la construction, à l'exception de la CSN, convient présentement avec le ministre qu'il y a lieu de faire quelque chose pour les syndicats du Conseil provincial qui se retrouvent expulsés ou qui ont coupé les ponts cette semaine avec cet organisme en se retirant de son congrès.

Cependant, le Conseil provincial lui-même, la CSN et la CSD sont en désaccord total avec le moyen retenu dans le projet de loi pour arriver à cette fin.

Le projet de loi 109 prévoit en effet la convocation des assemblées générales de chacun des 42 affiliés du Conseil provincial. On y décidera par un vote majoritaire secret, supervisé par l'Office de la Construction, de l'affiliation future, un an avant le maraudage officiel prévu pour novembre 81.

Le Conseil provincial estime de son côté que les statuts de ses anciens affiliés sont tels que plusieurs assemblées générales pourront décider du sort de l'ensemble par de très faibles majorités. On souligne que les directions syndicales, en vertu des statuts actuels, pourraient ne pas consulter les travailleurs des chantiers éloignés ou travaillant actuellement à l'étranger.

Le ministre du Travail répond à ces objections en disant qu'il n'a pas à réformer la démocratie au sein des syndicats du Conseil provincial alors que ce dernier s'en est lui-même accommodé jusqu'à présent. Il entend prendre chaque syndicat comme il est.

À la CSN comme à la CSD, on ajoute que ce faisant, le gouvernement donne un avantage stratégique aux directions syndicales pro-FTQ au sein de leurs assemblées régulières. De plus, on estime que le gouvernement n'a pas à introduire un précédent qui risque de compromettre le régime d'adhésion individuelle de la construction.

«Il y a plein de gens actuellement qui sont forcés d'être membres du Conseil provincial contre leur gré mais un vote légèrement majoritaire en faveur de la FTQ-Construction forcera également beaucoup de gens à appartenir malgré eux à cet organisme puisque l'accréditation sera liée par le projet de loi 109 à une majorité d'assemblée. Le gouvernement n'aura pas réglé le problème des minorités. Il aura tout simplement changé le problème de place», a déclaré hier le président de la CSN-Construction, M. Yvon Leclerc.

Le secrétaire du Conseil provincial des métiers de la construction, M. Maurice Pouliot, a déclaré sensiblement la même chose en ajoutant que «si le gouvernement ou la FTQ veulent imposer à quiconque le choix d'une organisation qu'ils ne désirent pas, ils vont voir à qui ils ont affaire». M. Pouliot a ajouté que les Building Trade «ont beaucoup d'argent et ne sont pas disposés à se laisser faire».

Du côté de la CSD, le président de cette centrale, M. Paul-Émile Dalpé, a insité pour dire que «dans la construction, c'est l'individu qui fait son choix d'une organisation syndicale. Il n'a jamais été question et, à notre avis, il ne doit jamais être question de remettre en cause ce principe pour faire un cadeau à la FTQ même si on comprend que tous ces gens en chicane veulent trouver une solution à leur problème. Nous n'avons pas objection à ce que le gouvernement ouvre la porte à une nouvelle organisation pour permettre aux dissidents du Conseil provincial d'avoir une place au soleil dans la construction et une existence légale. Mais pas au prix d'une remise en question du fondement même du régime de liberté syndicale».

Les derniers jours ont été fort fertiles en rebondissements dans cette affaire. C'est ainsi qu'on a vu l'important syndicat des journaliers, celui des carreleur et les représentants du Local 144 quitter le congrès du Conseil provincial parce que celui-ci a refusé d'admettre au sein de ses délibérations les délégations des électriciens, des monteurs de lignes — expulsés tous deux depuis un an — et celle du Local 791 des opérateurs de machinerie lourde. L'existence de ce dernier syndicat a été remise en cause par sa propre internationale, qui vient de créer une nouvelle section locale où elle entend regrouper les 7,000 membres du 791.

La FTQ a de nouveau appuyé de son côté tous ces dissidents, qui affirment représenter ensemble «70%» des 60,000 syndiqués du Conseil provincial. Les dissidents constituent une minorité parmi les 42 locaux affiliés au CPQMC mais ils regroupent les plus importants syndicats en termes de membres.

Tous les protagonistes de cet affrontement vont se rencontrer mardi prochain à Québec à la commission parlementaire où ils sont «invités» sans droit de parole ou d'intervention. La commission en question n'a pas été convoquée pour entendre les parties mais elle constitue l'exercice habituel au cours duquel les députés examinent un projet de loi en deuxième lecture. Cependant, plusieurs groupements syndicaux travaillent fébrilement à mettre au point des mémoires qu'ils ont l'intention de remettre aux députés pour «éclairer» leurs discussions.

Quant au Conseil provincial, dont chacun lorgne les dépouilles, il a tenté hier en dépit de l'absence des plus importantes délégations qui le composait au cours de dernières années, de se préparer pour la bataille en vue.

Il a raffermi ses règlements pour refuser formellement l'adhésion de tout syndicat qui ne serait pas rattaché à une union internationale, membre des Building Trade américains.

La section québécoise des Building Trade a d'autre part pris la décision formelle de se désaffilier de la FTQ, un geste posé dans les faits depuis deux ans lorsque le versement des cotisations fut interrompu.

Les Building Trade canadiens ont eux aussi décidé de couper les vivres au Congrès du Travail du Canada parce que cet organisme a appuyé les efforts de la FTQ pour inciter les sections locales des internationales implantées au Québec à se doter de structures contrôlées par leurs membres et non plus par «les bureaux-chefs américains».

Dès 1974, les Building Trade ont constitué l'îlot de résistance le plus irréductible au mouvement de «canadianisation» des affiliés du Congrès du Travail. L'attitude des Building Trade aujourd'hui vis-à-vis les sections québécoises qui revendiquent leur autonomie repose sur la même logique et les mêmes intérêts.

Les dissidents, de façon générale, ne veulent pas nécessairement se désaffilier de leurs internationales respectives — ce que craignent les Building Trade — mais ils revendiquent de pouvoir se regrouper à leur façon au sein de structures provinciales où il y aurait une place pour des organisations n'ayant aucun lien avec les internationales. Quant aux représentants des Building Trade, ils sont d'avis que «s'il y a de nos membres qui veulent faire partie de syndicats québécois, ils n'ont qu'à s'affilier à la CSN ou à la CSD». La FTQ, dont les cotisations des anciens affiliés aux Building Trade ont atteint jusqu'à 25% de son budget, ne l'entend évidemment pas de la même façon et elle compte pouvoir accueillir en son sein des syndicats de la construction purement québécois au lieu de les abandonner à la CSN ou à la CSD.

La hausse des rôles d'évaluation: un ballon, réplique un Tardif courroucé

par Alain Duhamel

A l'ordre du jour de sa première réunion, lundi prochain, le comité conjoint Québec-municipalités aura pour mission d'étudier la croissance des rôles d'évaluation et de proposer, avant la fin de l'année si possible, divers moyens de répartir équitablement le fardeau fiscal entre les immeubles résidentiels et les immeubles commerciaux et industriels.

Tel un professeur courroucé par l'indiscipline de ses élèves, le ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, a pris la craie et le tableau pour démontrer que les hauts cris de certains maires de la Communauté urbaine de Montréal n'étaient, en réalité, que la manifestation de leur ignorance à l'égard de la réforme de la fiscalité municipale.

«On a gonflé un ballon. On a voulu faire peur. Nous avons fait face à de l'inflation verbale», a dit M. Tardif en commentant des propos qui ont pu faire croire que les taxes municipales grimperaient au rythme des valeurs inscrites au rôle d'évaluation préparé par le Commissaire à l'évaluation de la CUM.

Si l'analyse des données du rôle d'évaluation pouvait indiquer une hausse des valeurs sur les propriétés unifamiliales variant de 10 pour cent à Sainte-Anne-de-Bellevue à 43 pour cent à Westmont et à Côte Saint-Luc, l'analyse a aussi démontré que, pour les immeubles commerciaux et industriels, la hausse des valeurs pouvait varier entre 1 pour cent et 13 pour cent. Cette distorsion préoccupe le ministre des Affaires municipales qui entend en rechercher les causes. «On s'apprête à faire un cadeau princier à un secteur qui, par l'effet de la réforme (élimination des surtaxes), a déjà bénéficié d'une réduction de taxes de $42 millions».



Guy Tardif

En moyenne, l'accroissement des valeurs dans la catégorie des immeubles commerciaux et industriels a été de 4 pour cent attribuable en bonne part à l'élargissement de l'assiette fiscale. La réforme de la fiscalité municipale a ajouté à la liste des immeubles imposables des biens qui en avaient été exclus jusque là.

Pour alléger le fardeau fiscal des contribuables dans un contexte économique difficile, même avec un rôle des valeurs foncières accru, un ensemble d'initiatives s'offrent aux administrations municipales comme au gouvernement du Québec.

Les administrations municipales peuvent diminuer le taux de la taxe foncière de manière à réduire les effets d'une hausse d'évaluation. Toutefois, les villes québécoises ne peuvent encore différencier le taux de taxe selon la catégorie des immeubles de manière à maintenir un fardeau fiscal équilibré entre les diverses catégories d'immeubles. Le comité conjoint Québec-municipalités aura pour tâche d'étudier l'hypothèse d'un taux variable d'imposition municipale. La taxe olympique à Montréal s'inspire déjà de ce concept.

Le comité conjoint aura aussi pour tâche de reprendre l'étude de l'imposition de la taxe d'affaires et du rôle des valeurs locatives que la réforme de la fiscalité municipale avait laissé en plan, l'an dernier, dans la perspective de s'y intéresser spécifiquement plus tard.

Les villes, tout comme les citoyens, ont toujours le recours de contester, devant le Bureau d'évaluation, exactitude du rôle d'évaluation. De son côté, le Commissaire à l'évaluation peut, de sa propre initiative, corriger son rôle.

À la première année de la réforme, les administrations municipales ont, selon le ministre des Affaires municipales, accru considérablement leurs dépenses. «Dans certains cas, on s'est envoyé en l'air joyeusement» a dit M. Tardif en lançant un appel à la modération dans la confection des budgets. L'accroissement des dépenses des administrations municipales ne devrait pas dépasser le taux d'inflation à moins de circonstances exceptionnelles.

Le ministre des Affaires municipales a bon espoir que les citoyens, désormais mieux informés par les obligations nouvelles d'information et de diffusion imposées aux villes, réagiront si leur administration municipale devrait dépasser cette norme.

Le gouvernement québécois a toujours en mains ce que le ministre des Finances appelait, au congrès annuel de l'Union des municipalités du Québec, sa marge de manoeuvre. En effet, le gouvernement du Québec pourrait accroître dès cette année la somme des en-lieux de taxes qu'il verse sur les immeubles des réseaux de la santé et de l'éducation afin d'accroître les revenus des villes. Pour l'année 1980, à Montréal, le gouvernement québécois a déjà versé en acompte une somme de $51,6 millions. La ville de Montréal devrait recevoir en tout environ $66 millions auxquels il faut ajouter $5,3 millions provenant de la Régie de la Place des Arts. Pour toutes les villes, le gouvernement du Québec verse en 1980 une somme de $203 millions en guise d'en-lieux de taxes.

Le gouvernement du Québec pourrait aussi accroître le crédit d'impôt foncier. A la première année de mise en oeuvre de ce programme, le gouvernement québécois a retourné environ $60 millions aux contribuables.

Toutes ces initiatives reposent en bonne partie sur des décisions politiques à prendre aussi bien à Québec que dans les administrations municipales dont un certain nombre n'ont pas encore perdu le réflexe de tout renvoyer au gouvernement supérieur. Les décisions et les choix devront se préciser avant la fin de l'année puisque les administrations municipales préparent déjà les budgets qu'elles adopteront à la fin du mois de novembre ou au début du mois de décembre.

Ce week-end à Montréal

Les conservateurs s'interrogent sur leur place au provincial

par Claude Papineau
de la Presse Canadienne

Les conservateurs québécois se rencontrent ce week-end pour étudier les moyens d'occuper l'espace qu'ils estiment leur revenir sur l'échiquier politique du Québec.

Quelque 300 militants, candidats des campagnes fédérales de 1979 et 1980 et membres influents du parti, aborderont à huis clos les questions d'organisation, de stratégie et de réforme constitutionnelle au cours d'un colloque, qui sera suivi, aujourd'hui d'une allocution publique du leader national, M. Joe Clark.

La création d'un parti conservateur provincial au Québec sera certainement l'un des sujets qui suscitera le plus d'intérêt, compte tenu de la présence au colloque du président de l'Iron Ore, M. Brian Mulroney, qui, jeudi, proposait que les tories se lancent dans l'arène provinciale québécoise pour tenter de mettre un terme à leur désarroi électoral.

Selon le permanent de l'organisation des conservateurs au Québec, M. Jean-Carol Pelletier, si le parti libéral de Claude Ryan occupe autant d'espace au Québec, c'est en raison de l'absence d'une formation politique pouvant offrir une plate-forme analogue.

«M. Ryan est beaucoup plus près de nous que des 73 députés libéraux à Ottawa», a dit M. Pelletier, concluant ainsi qu'il y a place pour une mobilisation politique au Québec sous une bannière conservatrice.

La présence de l'Union nationale sur la scène québécoise ne cause pas de problème insoluble, ajoute M. Pelletier, car, dit-il, «il existe beaucoup d'interaction entre nous, et il est primordial d'intégrer nos troupes».

En ce qui concerne le débat constitutionnel, les conservateurs n'entendent pas précéder le gouvernement libéral, et se contenteront, pour l'instant, de prendre position en fonction des propositions qui seront déposées aux Communes.

M. Pelletier rappelle que la politique constitutionnelle du Parti conservateur a été annoncée en novembre 1979 à Kingston, où l'on avait notamment proposé de limiter le pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral.

«Cette politique est toujours actuelle, et ce n'est qu'au début de l'année qui vient que nous ferons connaître notre position, remise à jour à la lumière des travaux du sénateur Arthur Tremblay», a-t-il dit.

L'organisation au Québec est une autre des faiblesses des conservateurs, et l'on tentera au cours du week-end de s'entendre sur le partage des tâches entre l'Association progressiste-conservatrice du Québec, présidée par M. Marcel Danis, et l'organisation spéciale qui a été désignée par les hautes instances fédérales après la déroute du 18 février dernier et que dirige M. Rodrigue Pageau.

SÉANCES D'INFORMATION

Les 7, 8, 9 octobre 1980

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

en collaboration avec...

• Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme du Québec • La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada • Le Ministère de l'expansion économique régionale • et le Ministère de l'Industrie et du commerce du Canada...

tiendra des séances d'information d'une durée de trois (3) heures chacune aux dates et endroits suivants:

7 octobre 1980
de 13h30 à 16h30
Salon Saint-Maurice
Hôtel Reine Élizabeth

8 octobre 1980
de 19h30 à 22h30
Salon Maricourt «C»
Hôtel Holiday Inn
999 rue de Sérigny
LONGUEUIL

9 octobre 1980
de 9h00 à 12h00
Salon la Galerie Numéro-Quatre
Hôtel Reine Élizabeth

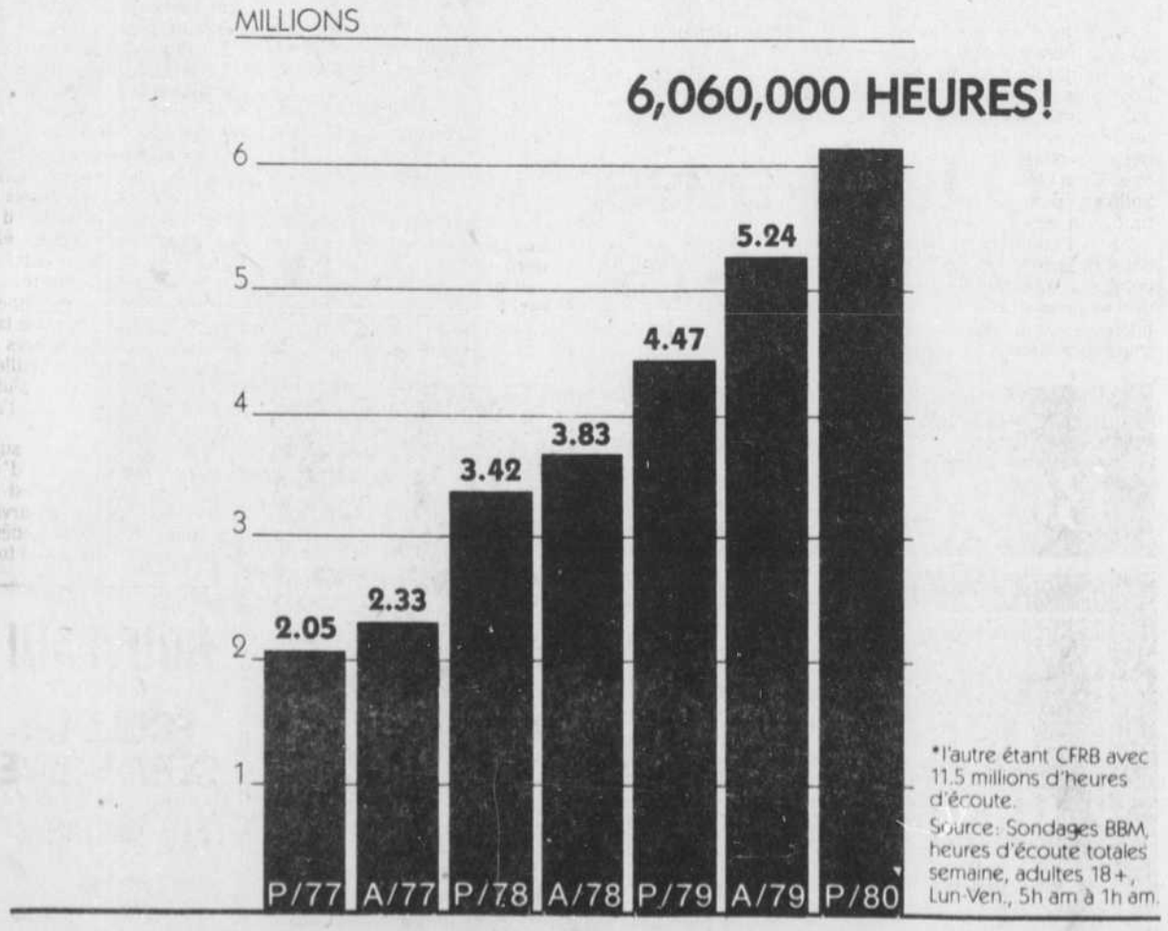
Ces séances d'information ont pour but de renseigner les gens en affaires, ou sur le point de l'être, de même que les conseillers en affaires, sur les critères d'admissibilité et le contenu des Programmes d'aide gouvernementale susceptibles de satisfaire à leurs besoins.

Pour plus de renseignements, veuillez composer le (514) 283-8069.

IMPORTANT: Il n'est pas nécessaire de s'inscrire ou de réserver à l'avance pour assister à ces séances d'information.

REMARQUE: Des séances d'information du même genre seront également présentées dans les principaux centres de la Province sous l'initiative des succursales régionales de la Banque Fédérale de Développement.

CKVL–Montréal est maintenant la deuxième station radiophonique la plus écoutée au Canada*... et ça monte toujours!



*l'autre étant CFRB avec 11.5 millions d'heures d'écoute.
Source: Sondages BBM, heures d'écoute totales semaine, adultes 18+, Lun-Ven., 5h am à 1h am.

85 CKVL Tél.(514) 766-2311



Ed Broadbent s'adressant à la presse (Photolaser CP)

Broadbent réclame un budget dès la rentrée

par Claude Turcotte

OTTAWA — Au terme d'un caucus de deux jours, les députés du Nouveau Parti démocratique, qui viennent tout juste de revenir à Ottawa après avoir passé plusieurs semaines dans leur comté respectif, ont établi le diagnostic suivant: les Canadiens manifestent des symptômes d'insécurité grandissants vis-à-vis l'inflation, les mises à pied, les taux d'intérêt, etc., ce qui implique naturellement que le gouvernement fédéral doit accorder une grande attention aux problèmes économiques.

De là à conclure que le gouvernement doit soumettre aux députés dès la reprise parlementaire un budget, il n'y avait qu'un pas que le NPD a franchi allègrement.

Toutefois, au cours d'une conférence de presse qui a suivi ce caucus, le chef du NPD, M. Ed Broadbent, a tenu à indiquer clairement que son parti continue de croire qu'il faut procéder rapidement avec la réforme constitutionnelle.

M. Broadbent a expliqué qu'après un débat de quelques semaines sur un budget, le Parlement devrait ensuite se mettre à la discussion des propositions constitutionnelles du gouvernement Trudeau.

Mais si le gouvernement décidait de donner la priorité à la question constitutionnelle, avant même le budget, le NPD accepterait tout de même volontiers de parler de constitution.

En ce qui concerne l'attitude du NPD à l'endroit des propositions constitutionnelles du gouvernement, il faudra attendre leur divulgation. M. Broadbent estime qu'il serait irresponsable de prendre position maintenant sans savoir ce que le gouvernement a l'intention de présenter.

Le leader néo-démocrate cependant trouve que le premier ministre a jusqu'à maintenant pris une direction opposée à celle qui le conduirait vers un consensus. «Il en a fait l'affaire du parti libéral fédéral», a soutenu M. Broadbent.

M. Trudeau aurait dû, selon lui, chercher à élargir sa démarche en consultant peut-être les chefs des autres partis fédéraux, en essayant de rallier les premiers ministres provinciaux ainsi que les chefs d'opposition dans les Assemblées.

M. Broadbent craint que l'attitude présente du premier ministre fédéral tende à créer des divisions plutôt qu'à rallier les Canadiens.

Mais, en dépit de cette impression défavorable qui est la sienne présentement, le chef néo-démocrate n'en attendra pas moins les propositions ministérielles avant de raffiner et finaliser sa politique précise en matière constitutionnelle.

Libéré par erreur et arrêté pour autre crime

Un jeune homme de 21 ans, André-Serge Chayer, qui, le 5 septembre dernier, avait été remis en liberté par erreur, après avoir été accusé de vol avec violence et d'attentat à la pudeur, a de nouveau comparu hier, devant le juge André Chaloux, pour répondre cette fois à une accusation d'avoir fait des menaces de mort à un avocat.

Au moment de son premier méfait, Chayer s'était évadé de la prison de Joliette, où il purgeait une sentence de 18 mois pour un autre délit, et, à sa comparution au début du mois, ces faits avaient échappé à la fois à la police et au tribunal, d'où sa remise en liberté.

Il avait alors été appréhendé lors d'un incident qui avait pris le départ à l'hôpital Notre-Dame. Se faisant passer pour un dentiste, il avait réussi à gagner la confiance d'une patiente se plaignant d'un mal de dent, en lui proposant d'aller la traiter à son bureau. Ayant pris un taxi, tous deux se retrouvèrent derrière l'école Le Plateau, au parc Lafontaine, où Chayer dépouillait la femme de son sac à main, tout en procédant à certains attouchements sur elle. Voyant l'avidité de l'appétit sexuel de son agresseur, la femme avait plutôt proposé à celui-ci d'aller chez elle. Tous deux prirent donc un taxi et, lors d'un arrêt à un coin de rue, la femme fit appel à des policiers qui passaient et on procéda à l'arrestation de Chayer. Il fut donc accusé de vol avec violence et d'attentat à la pudeur pour ensuite retrouver sa liberté provisoire.

Durant cette dernière période, se faisant passer pour un avocat, il s'était présenté à l'Assistance judiciaire pour obtenir le dossier de... André-Serge Chayer sur les accusations portées le 5 septembre.

Mais l'avocate vue à ce moment lui avait refusé ce privilège. Par la suite, à maintes reprises, Chayer avait téléphoné au domicile de cette dernière, tout en la menaçant de mort si elle refusait toujours de se rendre à sa requête.

On réussit à le retrouver et à l'appréhender et c'est pour ce dernier méfait qu'il se retrouvait devant le tribunal hier. Il est à peu près assuré que, cette fois, il n'aura pas droit à un... cautionnement.

Deux avocats accusés après une pré-enquête

A la suite d'une pré-enquête qu'il a menée à huis clos, le juge Benjamin Schecter, de la Cour des sessions, a décidé qu'il y avait lieu de faire porter des accusations contre deux avocats montréalais, Mes Allen Guttman et Ronald Sullivan, pour leur participation à un acte criminel.

Ceux-ci comparaîtront le 21 octobre prochain pour répondre à une double accusation de conspiration et de tentative en vue de retirer une récompense de $25,000 pour la remise de marchandises obtenues lors d'un vol.

Le tout a trait au vol d'un camion de la compagnie Video System, contenant du matériel audio-visuel d'une valeur approximative de $500,000, survenu le 21 juillet dernier.

Les deux procureurs seront poursuivis pour le rôle qu'ils auraient joué quand il fut question que les voleurs remettent les biens volés à la compagnie, sise au 1425 ouest, boulevard Dorchester.

Des précautions élémentaires

Le taux de mortalité infantile pourrait être facilement réduit

par Gilles Provost

Puisque 85% des décès de bébés à la naissance surviennent chez les enfants prématurés, tout le monde devrait savoir que la plupart des accouchements avant terme sont déclenchés par un déménagement, par des voyages prolongés, par des travaux astreignants et par la cigarette, a affirmé hier le docteur Bernard Leduc lors du congrès de l'Association des médecins de langue française.

«Au lieu de gaspiller leur argent dans des campagnes de publicité sur la constitution, a-t-il poursuivi, les gouvernements devraient diffuser partout à quel point il est important d'éviter ce genre d'activités pour réduire le nombre des décès et des dommages permanents chez les nouveau-nés.»

Comme ses autres collègues de l'hôpital Notre-Dame, le docteur Leduc a souligné que beaucoup de couples déménagent dans un logement plus spacieux pendant la grossesse sans savoir que ce genre d'activités peut nuire à leur enfant. Le pire, dit-il, est que ces déménagements surviennent maintenant en juillet, c'est-à-dire à une période de l'année où les voyages touristiques sont fréquents et où les spécialistes sont moins présents dans les hôpitaux.

M. Leduc a en outre déploré que beaucoup de femmes refusent maintenant de modifier leur façon de vivre pour s'adapter à leur grossesse et il se dit déçu de l'inconscience de plusieurs maris qui ne font aucun effort pour aider leur épouse à cesser de fumer.

Par contre, son collègue Jean-Marie Moutquin a souligné que l'équipe de l'hôpital Notre-Dame est maintenant en mesure de prédire environ les deux-tiers des accouchements prématurés, de telle sorte qu'elle peut prendre les moyens requis pour prolonger la grossesse ou, si c'est impossible, pour préparer les mesures d'urgence nécessaires.

Cette possibilité nouvelle de prédire un grand nombre de naissances prématurées l'a amené à insister fortement sur la nécessité de soumettre toutes les femmes enceintes à une étroite surveillance médicale.

À cet égard, on a évoqué l'exemple de la France qui a réussi à réduire de moitié le nombre des décès néo-nataux en deux ans à peine, simplement en «forçant» les futures mères à se faire suivre assidûment par un médecin.

Selon M. Leduc, le gouvernement français a annoncé en 1978 que les futures mères bénéficieraient d'une allocation de maternité substantielle si elles pouvaient démontrer qu'elles avaient été suivies par des médecins dès les premiers mois de leur grossesse. «En quelques semaines à peine, le taux de consultation qui n'était que de 15% a grimpé à 90% et le nombre des décès a ensuite baissé de façon radicale», affirme le docteur Leduc.

Selon lui, le gouvernement du Québec devrait s'inspirer de cet exemple si jamais il accepte d'étendre l'allocation de maternité à toutes les mères mêmes si elles ne travaillent pas à l'extérieur. On pourrait faire d'une pierre deux coups si on liait cela à la surveillance médicale précoce, dit-il.

L'équipe du docteur Leduc a profité de l'occasion pour demander aux médecins présents de ne pas hésiter à référer les cas difficiles à des centres bien équipés avant la naissance de l'enfant. Étant donné le climat québécois en hiver, la plupart des nouveau-nés qui doivent être transférés d'un hôpital à l'autre arrivent à destination complètement glacés même si leur enceinte est chauffée tant bien que mal. Les chances de survie sont deux fois meilleures, soutient-il, si on a plutôt déplacé la mère avant l'accouchement.

Ils ont souligné à ce sujet que la température d'un nouveau-né prématuré est un facteur essentiel à sa survie: une étude de l'hôpital général de Montréal a montré que tous les bébés chez qui on avait enregistré une température inférieure à 36 degrés centigrades et qui pesaient moins de 1,500 grammes étaient décédés par la suite.

Les spécialistes de l'hôpital Notre-Dame ont en outre souligné les fantastiques progrès enregistrés depuis dix ans pour la prévention et pour le traitement des bébés prématurés, à tel point que les chances de survie d'un bébé québécois pesant moins de un kilo sont maintenant de 60% alors qu'elles n'étaient que de 7% il y a huit ans.

Pendant la même période, les chances de survie des bébés pesant entre un et un kilo et demi ont grimpé de 30% à 87%.

Dans les centres spécialisés et bien équipés pour le traitement de ces cas, les chances de survie sont encore meilleures: à l'hôpital Notre-Dame, par exemple, on dit n'avoir enregistré qu'un seul décès de bébé prématuré depuis trois ans. Dans ces conditions, disent ces spécialistes, un médecin serait irresponsable de ne pas référer tous ses cas difficiles aux centres les mieux équipés. Ils ont déploré, à cet égard, l'orgueil professionnel qui empêche parfois certains de leurs collègues d'agir ainsi.

Plus tôt dans la journée, le docteur Mariette Gonthier avait évoqué les complications et les problèmes de prématurité qui frappent trop souvent les adolescentes enceintes et elle a montré que ces difficultés peuvent être grandement atténuées lorsque ces très jeunes femmes bénéficient d'un soutien, d'une surveillance et d'une alimentation adéquate.

Elle a basé ces conclusions sur l'analyse des cas de cent adolescentes enceintes qui ont été hébergées au centre Rosalie-Jetté et traitées à la clinique organisée à leur intention par l'hôpital Sainte-Justine de Montréal entre 1977 et 1980.

Les autres participants à cette session sur la grossesse chez les adolescentes ont expliqué, souvent de façon très émouvante, les innombrables difficultés sociales et psychologiques qui attendent l'adolescente enceinte. Le docteur Jean-Yves Frappier a même qualifié cette situation «d'impasse».

Il a souligné par exemple que 75% de ces mères célibataires ne pourront terminer leur cours secondaire, ce qui rend très précaires leurs chances ultérieures d'obtenir un emploi bien rémunéré.

Dans 30% ou 40% des cas, ces filles pensent trouver une issue dans le mariage mais ce genre d'union est extrêmement précaire: trois sur quatre ne survivent même pas trois ans.

En outre, M. Frappier a souligné queles familles modernes peuvent très difficilement assumer la prise en charge d'une fille-mère pendant toute l'éducation de l'enfant. La grand-mère joue certes un rôle de soutien essentiel au moment de la grossesse et de l'accouchement mais la jeune fille se retrouve rapidement plus ou moins seule pour l'éducation de son petit au bout de quelques mois.

C'est pourquoi, dit-il, un grand nombre de filles reviennent placer leur enfant dans un foyer nourricier au bout de 18 à 24 mois. Faute de maturité psychologique, l'adolescente peut difficilement prendre en charge l'éducation de son enfant, a-t-il souligné.

Enfin, moins d'une adolescente sur dix accepte de placer son enfant en adoption après avoir mené sa grossesse à terme. Quoi qu'on puisse penser de cette solution, dit-il, il faut respecter le choix des femmes à ce sujet.

Au bout du compte, a conclu le docteur Louise Charbonneau-Panisset, de la clinique des jeunes de Saint-Denis, l'avortement apparaît comme un mal nécessaire pour éviter cette impasse de la grossesse chez les adolescentes, lorsque les mesures préventives ont échoué.

Selon elle, tout indique que l'avortement est un moindre mal pour les adolescentes même si cette intervention peut laisser un certain sentiment de culpabilité comme cela avait été expliqué la veille.

Pour sa part, le docteur Frappier a soutenu de la même façon que les médecins se font trop de scrupules pour prescrire des anovulants aux adolescentes. Il est vrai, a-t-il dit, que ces hormones peuvent nuire au délicat équilibre qui doit s'établir à la puberté mais le problème est beaucoup moins grave après l'âge de 14 ans. En outre, il a soutenu qu'une grossesse a sûrement des effets perturbateurs encore plus importants à un tel âge.

Le ministère prépare un projet unifiant tout le droit familial

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale du Québec étudiera au cours de la prochaine session un projet de loi traitant en un tout du droit de la famille.

C'est ce qu:a annoncé hier soir au banquet de clôture du congrès des juges des cours provinciales, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui a ajouté qu'il faudra implanter un tribunal unifié capable, «sous une même juridiction, de traiter tous les cas qui peuvent être soulevés en matière familiale, afin d'assurer une meilleure cohérence et une plus grande efficacité pour le justiciable».

M. Bédard a aussi dit que le gouvernement du Québec appuie entièrement le système d'une juridiction unique et uniformisée en matière pénale des tribunaux de première instance, telle que réclamée par les juges des cours provinciales du Canada.

L'analyse de cette question est déjà inscrite à l'ordre du jour de la conférence interprovinciale des ministres responsables de l'administration de la justice, qui doit se tenir au début de novembre et il a l'intention de recommander l'adoption du système aux ministres de la Justice des autres provinces.

Le ministre a ajouté que son ministère avait étudié avec beaucoup d'attention le mémoire préparé par les juges à ce sujet et que le gouvernement du Québec partageait entièrement les buts visés par ce projet.

«Cette proposition... rencontre nos vues; elle est un moyen de favoriser une justice plus efficace et plus adaptée aux besoins et aux attentes des justiciables,» a-t-il dit.

Par ailleurs, le juge Julien Chouinard de la Cour suprême, a soumis au congrès l'idée que la Loi sur les langues officielles a eu certains effets sur l'interprétation des lois et sur le travail de la Cour suprême.

Nombre de légistes semblent avoir oublié que l'article 8 de la Loi sur les langues officielles stipule que les versions anglaises et françaises des lois sont toutes deux authentiques, a dit le juge Chouinard.

Il survient de temps à autre des cas où le doute qui surgit dans l'interprétation d'une loi dans une langue disparaîtra immédiatement par la lecture de la version dans l'autre langue, a-t-il ajouté.

«Cela signifie aussi qu'on ne peut jamais être sûr de l'interprétation d'une loi fédérale à moins de s'être assuré qu'elle est appuyée par les deux versions.»

La Cour suprême du Canada n'a pas de règles précises pour le choix des causes qu'elle entend. «L'on peut affirmer néanmoins que la personnalité des parties ne constitue pas un facteur pas plus que le montant en jeu,» a souligné le juge Chouinard qui a ajouté:

«ce qui est déterminant c'est la question en litige: question constitutionnelle, question de droits des autochtones ou de droits fondamentaux, principe de droit criminel, de droit du travail, de droit administratif, ou une question sur laquelle les diverses cours d'appel provinciales ont rendu des décisions contradictoires. J'ajouterai les questions découlant de législations nouvelles,» a conclu le juge.

Pour sa part, le professeur Léon Dion a dit au congrès que «ce ne devrait plus être aujourd'hui une cause de scandale que d'affirmer que le seul véritable fondement de la justice en ce monde, c'est, comme pour la loi elle-même, le consentement des citoyens».

Selon le politicologue de l'Université Laval, c'est au nom de la justice qu'il faut permettre aux juges le plein exercice des libertés reconnues dans les sociétés démocratiques aux personnes et aux citoyens, ce qui n'est pas le cas présentement.

«Le judiciaire, sous nombre d'aspects, représente la dimension opaque de l'État et encore aujourd'hui on le soustrait au droit de regard que le triomphe de la démocratie a procuré aux citoyens en ce qui concerne les deux autres pouvoirs», a dit M. Dion.

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS



La réflexion la plus étendue et la plus systématique qui ait été entreprise sur les transformations profondes qu'a connues l'État québécois au cours des 20 dernières années.

Sous la direction de Gérard Bergeron et Réjean Pelletier

416p.
$17.50

NOUVEAU!
ÉCOLE DE CÉRAMIQUE
Alain Guibeault inc.
cours
de céramique - poterie pour tous
(débutants et avancés)
ouverture en septembre
Palais du Commerce
Métro Berri-Demontigny
1600 rue Berri, suite 248
Montréal, H2L 4E4
Pour information:
du lundi au vendredi
de 10 h A.M. à 6 h P.M.
Tél.: 843-6615
Permis de culture personnelle.

DÉCOUPEZ

Je ne veux pas chauffer l'eau inutilement.

NOM
ADRESSE
VILLE CODE POSTAL
TÉL
☐ J'aimerais économiser jusqu'à 20% avec le brûleur à flamme concentrée.
☐ Je voudrais en savoir davantage sur Énertrol[MD] et la garantie d'économie annuelle de 15%.

Vous ne voulez pas chauffer l'eau inutilement et vous avez bien raison. C'est pourquoi Ultraconfort vous propose Énertrol[MD], un véritable mini-ordinateur qui contrôle l'énergie et vous garantit 15% d'économie sur votre facture d'huile annuelle, dès la première année. Comment?...En chauffant un peu moins l'eau du système de chauffage par temps clément et en limitant le fonctionnement inutile de l'appareil de chauffage. Écrivez-nous, nous serons heureux de vous en faire la preuve.

Ultraconfort vous offre en exclusivité le fameux économiseur d'énergie ÉNERTROL[MD] pour systèmes à eau chaude.

Découpez et retournez à:
ULTRACONFORT
Division d'Ultramar Canada Inc.
10450 Secant, C.P. 1100, Anjou, Québec
H1K 4L4 Tél.: (514) 353-9630

Ultramar Ultraconfort
LD

La Bolivie compte former un axe militaire avec le Brésil et l'Argentine

par
Xavier Uscategui
correspondance spéciale

Parmi les nombreuses déclarations émises par le nouveau président de fait de la Bolivie, le général Luis Garcia Meza, il est intéressant de noter la suivante, résumée comme suit dans une dépêche de La Paz qu'a publiée le 29 août le *Jornal do Brasil*:

«La Bolivie devra abandonner le Pacte des Andes et former, en se joignant à l'Argentine, le Pacte du Cône sud, signifiant l'intégration de régimes militaires ayant une idéologie similaire, a annoncé mercredi (le 27 août) le général Garcia Meza. Il a indiqué que le nouveau bloc serait formé par des gouvernements nettement anticommunistes qui suivent la doctrine dite de la sécurité nationale, ce qui inclurait le Chili, le Paraguay et l'Uruguay. La décision concernant le détachement de la Bolivie du Pacte des Andes devra être adoptée aussitôt que seront créées les conditions permettant d'arriver à l'unité du Cône sud...»

La décision annoncée par les nouvelles autorités de Bolivie ne peut être considérée encore comme un fait accompli: en effet, elle soulève des résistances dans le pays même, non seulement de l'opposition réfugiée dans la clandestinité derrière le président élu en juin, Hernan Siles Zuazo, et représentée à l'extérieur par le vice-président élu, Paz Zamora. Jusqu'au sein des forces armées des objections se sont élevées: et l'unité même artificielle, du commandement militaire, constitue une donnée essentielle pour étayer la contestable stabilité du pouvoir issu du coup d'État de juillet.

On sera bien obligé de convenir que l'idée n'est pas tellement saugrenue, ni même originale. Elle a été lancée publiquement par le propre président militaire de l'Argentine, au cours du voyage officiel qu'il a fait au Brésil à la fin du mois d'août. La proposition se référait sans ambiguïté à une «croisade» du monde occidental pour faire face à l' «affrontement entre les peuples «libres et ceux qui prétendent les subjuguer», et elle a été présentée dans le discours prononcé par le général Videla à son arrivée à Brasilia. On assure que le texte du discours n'avait pas été soumis à l'avance aux autorités brésiliennes, du moins pas en temps voulu pour en permettre un examen conforme aux usages protocolaires. Et il a été évident qu'il a provoqué un malaise au début du voyage, «étant donné son fort contenu idéologique».

Les résultats du voyage, s'il y en a eu, sont d'ordre économique. Le gouvernement du Brésil, il est vrai, a promis son soutien à celui de l'Argentine à l'O.E.A. pour l'affaire des violations des droits de l'homme. Mais il ne s'agit guère que d'une concordance traditionnelle se fondant sur l'interprétation particulière que les régimes font de la notion d'intervention dans les affaires des autres pays. L'adhésion à un bloc du genre de celui proposé par Buenos Aires ramènerait le Brésil aux positions de «guerre froide» en honneur immédiatement après le coup d'État de 1964. Elle s'inscrivait en contradiction flagrante avec la politique d'«ouverture démocratique» à laquelle les dernières attitudes du général Joao Figueiredo ont réaffirmé l'adhésion officielle, pour critiquables qu'en puissent sembler les lenteurs d'application. Et spécialement elles viendraient démentir les démarches répétées de la diplomatie de l'Itamarati en vue de sa pénétration en Afrique noire, une pénétration concédant une visible préférence aux anciennes colonies portugaises maintenant pourvues de régimes socialistes.

Si, en ce qui concerne le Paraguay et l'Uruguay, il ne saurait surgir d'inconvénient pour une adhésion à des prises de position d'extrême-droite, un doute pourrait légitimement être émis sur la possibilité d'un accord faisant cohabiter le Chili avec l'Argentine et la Bolivie. Non pas certes pour des motifs idéologiques, mais en raison du contentieux existant entre le premier de ces pays et les deux autres, portant sur des limites territoriales. Sur ce terrain, une solution au moins provisoire se trouverait pourtant en vue entre Chili et Argentine, en conséquence de la médiation papale. Selon des bruits qui ont filtré, le Vatican aurait suggéré, comme il s'avérait inévitable, une sorte de décision salomonique qui devrait être soumise à un référendum dans chacun des pays. Comme le régime de Buenos Aires a déjà laissé entendre qu'il donnerait son accord de principe, à condition qu'on exige aucune consultation électorale d'ici des années, le statu quo pourrait se prolonger, sans gêner excessivement la conclusion du «Pacte». D'ailleurs, n'est-il pas vrai, la cause des «peuples libres» (comme le sont ceux du Chili et d'Argentine) et la défense de la civilisation ne mérite-t-elle pas la priorité sur quelques îles de l'Antarctique?

L'affaire ne saurait être réduite à l'effet de rumeurs sans fondements certains. Le projet a été confirmé, à Lima, le 2 septembre, par le capitaine de frégate Lider Sosa, ministre des Hydrocarbures de Bolivie. Il l'avait été la veille, à Buenos Aires, en un message envoyé par le général Videla au Congrès anticommuniste latino-américain organisé dans cette ville.

Ce congrès a figuré une sorte de festival des régimes militaires et de l'extrême-droite d'Amérique latine émoustillés par la perspective d'une victoire électorale de Reagan aux États-Unis. Il s'agit, bien sûr, de miser sur l'espoir d'un appui ferme de l'éventuel président américain, mais encore davantage d'essayer de lui forcer la main.

De cette façon se trouverait de nouveau à l'ordre du jour l'éternel projet d'un Pacte militaire de «défense» de l'Atlantique méridional, avec la participation curciale de Pretoria. Mais d'ores et déjà la défection du Brésil en réduirait singulièrement la portée. Il est vrai que, dans la ligne de mire de l'extrême-droite se trouve l' «ouverture démocratique» du Brésil, considérée comme une trahison et directement menacée.



Le ministre des Affaires étrangères soviétique, M. Andrei Gromyko, s'entretenait jeudi soir avec son homologue américain, M. Edmund Muskie, au sortir d'une séance aux Nations unies où l'URSS et les États-Unis ont convenu d'ouvrir les négociations sur les armes eurostratégiques. (Photolaser AP)

Armes eurostratégiques: longues négociations en vue

BRUXELLES, Otan (AFP) — «Une affaire de longue haleine»: ce commentaire d'un diplomate de haut rang à l'Otan illustre bien la première réaction des milieux atlantiques après le feu vert des chefs de diplomatie américaine et soviétique jeudi à l'ONU à New York à l'ouverture de négociations USA-URSS sur les «armes eurostratégiques».

Officiellement, on se félicite de l'ouverture le 13 octobre prochain à Genève de discussions «préliminaires» entre Washington et Moscou. Mais, souligne-t-on, cette première rencontre une semaine après les élections ouest-allemandes, un mois avant l'issue du duel Carter-Reagan à Washington, ne saurait être autre chose qu'un «premier tour de piste exploratoire». Moscou, certes, a levé fin juin lors de la visite du chancelier ouest-allemand, M. Helmut Schmidt, la condition posée à l'ouverture de négociations: l'annulation par l'Otan de se doter dès 1983 de 572 vecteurs capables de frapper l'URSS pour contre-balancer les fusées SS-20 soviétiques. Mais, souligne-t-on à Bruxelles, en acceptant l'offre de négociations de l'OTAN, les dirigeants du Kremlin n'ont pas modifié leur point de vue fondamental: les négociations «eurostratégiques ne peuvent être sérieusement engagées que lorsque le traité Salt-2 de limitation des armes intercontinentales entre Moscou et Washington aura été ratifié par le Sénat américain.

En gros, pour l'instant, Washington et les alliés de l'OTAN s'inquiètent tout particulièrement de la croissance du potentiel fuséo-stratégique de Moscou braqué contre l'Europe. En 1985, selon les dernières estimations des services de renseignement atlantiques, au rythme d'une fusée SS-20 par semaine actuellement, Moscou disposera de 600 ogives de fusées SS-20 et de 1,500 ogives avec celles emportées par les bombardiers supersoniques Badger, Blinder, et Backfire.

L'Otan n'aurait alors que les 572 fusées Pershing-2 et missiles de croisière. L'Otan souhaite donc que les négociations «eurostratégiques» portent tout spécialement sur les fusées basées au sol, domaine où l'URSS a un avantage écrasant sur l'Otan actuellement (aucune fusée de l'OTAN de ce type n'a une portée de plus de 700 km).

Pour Moscou, au contraire, il s'agit d'inclure dans les négociations tous les «systèmes avancés américains basés en Europe» (Forward Based Systems), à savoir les chasseurs bombardiers F-111 basés en Grande Bretagne, les chasseurs F-4 basés au Bénélux et les sous-marins atomiques américains affectés à l'Otan.

En outre, les dirigeants soviétiques ont toujours insisté pour que soient prises en compte les forces de frappe atomiques française et britannique. La France a déjà répondu par la négative sur ce point. «Si les États-Unis déploient de nouvelles armes atomiques en Europe, l'URSS prendra des mesures pour rétablir l'équilibre», a d'ailleurs averti l'agence Tass le 8 juillet dernier.

Les «discussions préliminaires», estime-t-on à Bruxelles, auront donc pour objet de dégager un «cadre commun» sur lequel Moscou et Washington pourront commencer des discussions sérieuses. L'atout des alliés, précise-t-on, réside essentiellement dans le fait que les nouvelles fusées de l'Otan, déployables dès 1983, prendraient à revers le dispositif intercontinental soviétique braqué sur les États-Unis, ce qui est totalement inacceptable pour Moscou.

«La fermeté a payé», déclarait récemment le secrétaire général de l'OTAN, commentant le feu vert de Moscou à des négociations. Il ne fait guère de toutes que ces négociations risquent de durer plusieurs années, mettant à rude épreuve la solidarité atlantique. La Belgique, en effet, ne s'est pas encore fermement engagée à prendre les 48 missiles de l'Otan qui lui sont affectés et La Haye attendra pour ce faire de voir l'évolution des discussions américano-soviétiques en décembre 1981.

Quatre attentats antisémites soulèvent l'indignation à Paris

PARIS (AFP) — Les quatre attentats antisémites perpétrés dans la nuit de jeudi à vendredi à Paris, contre des institutions juives, ont été revendiqués par «des faisceaux nationalistes européens», organisation se prétendant le successeur de la FANE (Fédération nationaliste d'action européenne, mouvement d'extrême droite dissous par le gouvernement français début octobre) et agissant contre «les poubelles sionistes incrustées en France».

Cette recrudescence d'attentats, le plus souvent effectués par mitraillage de façades d'immeubles ou de monuments, a provoqué d'immédiates réactions des autorités. M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la république, a exprimé hier matin sa «vive indignation» et souligné «le caractère particulièrement odieux» des attaques contre des bâtiments scolaires.

De son côté, M. Jacques Chirac, ancien premier ministre gaulliste et maire de Paris, a estimé que ces «odieux attentats constituent un phénomène très inquiétant» et assure qu'il existe en France «des groupuscules néo-nazis parfaitement organisés, disposant de moyens importants, et qu'il faut extirper de la société».

La communauté israélite française s'est également émue et M. Alain de Rotschild, président du consistoire israélite, dont la Synagogue a été visée, s'est déclaré «horrifié par la tournure que prenaient les événements». «La population juive, a-t-il dit, va commencer à s'énerver et il ne faudrait pas que se constituent des groupes d'autodéfense qui pourraient dégénérer».

De son côté, le Conseil représentatif des institutions juives (CRIF) a invité les responsables communautaires à prendre d'urgence des mesures de protection, en accord avec les autorités.

Les attentats ont été commis contre une synagogue, une école et une crèche juives, et contre le mémorial du martyr juif inconnu. Depuis quelques jours, des croix gammées et des inscriptions antisémites avaient été relevées autour de l'école mitraillée, proclamant: «Juifs dehors... La FANE est morte, vive les FAFS».

Selon des témoins, deux hommes se seraient enfuis, après l'un des attentats, à bord d'une petite voiture rouge qui n'a pas été retrouvée. Ces attentats sont à rapprocher, pour nombre d'observateurs, de celui survenu en juillet dernier à Anvers (Belgique), contre de jeunes élèves juifs.

Cette recrudescence d'attentats survient également après une série d'agressions commises au cours de l'été dans le quartier israélite parisien du Marais, et l'attentat de dimanche contre les domiciles de M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, et Salomon Milgrom, ancien président de «l'Appel juif unifié».

Les partis français de gauche et d'extrême gauche et plusieurs syndicats ont appelé à une manifestation de soutien hier, devant la ligue des droits de l'homme.

Lors du récent procès du dirigeant de la FANE, M. Mark Fredriksen, qui avait donné lieu à de violents incidents, un tract avait fait savoir qu'en cas de condamnation de l'inculpé, trois personnalités, MM. Jean-Pierre Bloch, président de la Licra, Albert Lévy, secrétaire général du MRAP, et Serge Klarsfeld, avocat, tous partisans de la répression contre les néo-nazis, seraient exécutées dans les 24 heures.

Les usines Fiat menacées d'occupation en Italie

ROME (AFP) — Le Parti communiste italien est prêt «à soutenir une éventuelle occupation des établissements Fiat» à Turin.

Cette annonce, faite hier par le secrétaire du PCI, M. Enrico Berlinguer, durant une visite aux ateliers Fiat, a fait monter d'un cran la tension dans la capitale de l'automobile, à demi-paralysée depuis 18 jours par des grèves et des manifestations. Le spectre de l'occupation, agité jusqu'ici par les noyaux «durs» de la base syndicale, a pris soudain une nouvelle consistance.

M. Berlinguer a menacé aussi le gouvernement de centre gauche de M. Francesco Cossiga. «Nous espérons qu'il va tomber, et nous travaillons depuis longtemps à cette fin». Le secrétaire du PCI a jugé «absurde qu'un tel gouvernement, à demi-agonisant, soit encore sur pied.» On sait que le gouvernement a dû poser la question de confiance pour faire passer aujourd'hui le décret-loi de mesures économiques élaboré en juillet.

En ce qui concerne l'affrontement entre Fiat et les syndicats, les 18 jours de négociations menées entre Turin et Rome n'ont donné aucun résultat. Le dossier a été confié à M. Cossiga, qui a rencontré, la nuit dernière, le PDG de Fiat, M. Giovanni Agnelli.

A l'origine de cette crise, la décision de Fiat de licencier 14,469 ouvriers du secteur automobile. Fiat a proposé de transformer ces licenciements en «mobilité externe»: l'ouvrier «mobile», assure-t-elle, reste titulaire de son poste dans l'entreprise pendant deux ans tout en touchant une indemnité de chômage de 90% de son salaire. Au bout de deux ans, s'il n'a pas trouvé de travail, son cas doit être de nouveau discuté avec la direction. Jeudi, Fiat a durci le ton et indiqué que c'était là, sa dernière position.

Une lettre a été envoyée en 173,000 exemplaires, à chaque salarié, pour lui expliquer la question. Les syndicats rétorquent que la «mobilité» est l'antichambre du chômage pur et simple et que le marché du travail dans le Piémont ne peut absorber une telle masse d'ouvriers «mobiles».

Enfin, la base a durci son attitude, et manifeste ouvertement son impatience face au sommet syndical, jugé trop prudent. Lors de la grève de jeudi, la foule, levant huit doigts, a réclamé huit heures — et non quatre, comme prévu — de grève générale le 2 octobre.

Rationnement en vue en Pologne

VARSOVIE (Reuter) — Produits alimentaires et autres de première nécessité risquant de manquer cet automne en Pologne, le gouvernement songe à prendre des mesures de rationnement.

M. Adam Kowalik, ministre du Commerce intérieur, a déclaré hier que seul 35 pour cent du volume de la demande pourrait être satisfait cet automne. Le ministre, dans un rapport présenté à la commission inter-parlementaire du commerce intérieur, a chiffré la pénurie à 50 milliards de zlotys (1,7 milliard de dollars au cours officiel).

La Pologne, a-t-il dit, devrait importer 70,000 t. de viande d'ici la fin de l'année, «mais ceci est impossible, nous n'avons pas l'argent pour acheter une telle quantité».

M. Kowalix a ajouté que son ministère envisageait des mesures de rationnement de la consommation de viande. Il a précisé qu'il pourrait s'agir d'augmenter les prix de détail, à l'origine des grèves qui ont secoué le pays cet été et mené à la création de syndicat libres.

Il semble que les autorités, qui se sont engagées à mieux informer le public polonais sur l'état de l'économie quand la grève des ports de la Baltique à pris fin le 31 août dernier, table sur une politique d'ouverture dans l'espoir de recueillir la sympathie de l'opinion.

Dans son édition d'hier, Trybuna Ludu, quotidien du Parti ouvrier unifié, reproche à M. Lech Walesa, animateur du mouvement des syndicats libres, d'avoir sous-estimé la complexité des problèmes économiques auxquels le pays est confronté.

Lors d'une conférence de presse mercredi, M. Walesa avait reproché aux autorités de ne pas respecter leur engagement d'assurer aux syndicats libres un compte rendu équitable de leurs activités dans la presse gouvernementale. M. Walesa avait ajouté que de nouvelles grèves auraient lieu si le gouvernement ne tenait pas parole.

«Si l'on en croit M. Walesa, écrit Trybuna Ludu, les nouveaux syndicats devront être les codirecteurs du pays, de la région, de l'usine... mais comment peut-on diviser l'entité économique d'une manière telle que la totalité des soucis tombe sur un seul de ses membres tandis que les autres ne feront rien que brailler pour obtenir toujours encore plus».

CSCE: 3 semaines de neutralisation à Madrid

MADRID (AFP) — Le conflit entre l'Irak et l'Iran a encore un peu plus rejeté dans l'ombre les travaux préparatoires à la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), qui se déroule à Madrid depuis le 9 septembre.

Pourtant, estime-t-on dans les milieux bien informés, cette conférence préparatoire pourrait connaître son véritable départ dès la semaine prochaine.

Jusqu'à présent, les deux grands blocs se sont neutralisés en présentant trois documents de travail (espagnol, hongrois et tchécoslovaque) contradictoires sur de nombreux points. Mais l'URSS vient implicitement d'accepter le principe d'étudier le bilan de l'application de l'acte final de la conférence d'Helsinki.

Il faudra maintenant définir le temps qui sera consacré à l'étude de ce bilan qui concerne notamment le respect des droits de l'homme chez les 35 pays participants, ce qui permettrait aux pays de l'Ouest d'aborder le problème de l'Afghanistan.

Mais la proposition tchécoslovaque, jugée «constructive» par le bloc de l'Est, propose moins d'une semaine d'étude alors que les délégués occidentaux estiment que la première moitié de la conférence devrait être consacrée à cette étude.

Mais, selon certains représentants du bloc de l'Est, les Soviétiques sont désormais décidés à aborder ouvertement les problèmes là où il existe du désaccord et de lancer ainsi véritablement les travaux.

La Roumanie, et à un degré moindre la Pologne, dont les positions tout comme à Helsinki sont plus souples que celles des autres pays de l'Est, pourraient jouer un rôle constructif dans les négociations de la semaine prochaine après trois semaines d'observation.

D'autre part, un représentant du troisième bloc (non-alignés et neutres) s'est manifesté hier pour la première fois. Le représentant de Malte a en effet réclamé un débat sur le thème de la sécurité dans la Méditerranée. Cette proposition qui fait l'unanimité des 35 délégations figurait déjà dans les documents espagnols et tchécoslovaques.

Les observateurs espèrent ainsi que cette conférence préparatoire, au cheminement complexe et limitée jusqu'à présent à un nombre restreint de spécialistes, connaîtra son véritable départ dans le courant de la semaine prochaine, sans que l'on puisse cependant s'attendre à des résultats spectaculaires.

En attendant, aux alentours du palais des congrès où se déroulent les travaux, les principaux ennemis de l'important service d'ordre sont les automobilistes qui essaient de s'infiltrer dans les parkings réservés aux délégués.

Les débats idéologiques sont craints à l'Unesco

BELGRADE (AFP) — La crainte de certains membres occidentaux de l'Unesco de voir cette organisation s'engager dans la voie de «débats idéologiques» ou de l'affirmation de «grands principes» s'est clairement manifestée hier à Belgrade. Deux interventions notamment, américaine et française, se sont ainsi fait l'écho de cette préoccupation.

«Un certain nombre de projets de résolutions ont été présentés qui menacent de nous emmener vers un débat idéologique totalement improductif», estime Mme Robin Chandler Duke, délégué des États-Unis à la 21ème session de la conférence générale de l'Unesco. Mme Duke a clairement averti que les États-Unis étaient décidés «si nécessaire» à «empêcher l'Unesco de devenir le porte-parole d'un point de vue idéologique particulier».

De son côté, le ministre français de l'Éducation, M. Christian Beullac, a estimé que «réduite à un certain niveau de généralité, l'affirmation de grands principes n'exerce guère d'influence sur l'action».

Un débat sur ce problème s'était amorcé mardi, à propos de projets de résolution soviétiques que nombre d'Occidentaux avaient considéré comme n'entrant pas dans le cadre d'activité de l'Unesco».

La crainte de la «politisation» des débats de l'Unesco s'est en outre manifestée à travers la position affirmée par le ministre néerlandais de l'Éducation et de la Science, M. A. Pais, selon qui «les précautions nécessaires» devraient être prises pour éviter que la question de l'information soit politisée».

À propos de la communication, un trait commun est apparu dans les différentes interventions occidentales: l'affirmation selon laquelle la liberté de l'information et le développement de la communication sont indissociables.

En outre, les délégations qui sont déjà intervenues — du monde occidental ou du tiers monde — sont toutes d'accord pour saluer le rapport Macbride et la contribution qu'il apporte, selon elles, à l'analyse des divers problèmes concernant la communication. Certaines d'entre elles comme l'Algérie, émettent toutefois des réserves sur certaines des thèses de ce rapport, sans préciser lesquelles.

Le débat sur l'information doit s'engager vers la mi-octobre et porter sur le rapport Macbride d'une part et le «programme international de développement de la communication» d'autre part. Ce programme a été adopté par une conférence intergouvernementale en avril à Paris et doit être entériné à Belgrade.

Il semble que la question du système de financement de ce programme soit susceptible — comme en avril à Paris — de provoquer un débat «Nord-Sud», le tiers monde étant partisan de la création d'un fonds international, idée à laquelle bon nombre d'Occidentaux sont hostiles.

Enfin, le sort de M. Percy Stulz, haut fonctionnaire de l'Unesco d'origine est-allemande emprisonné dans son pays pour «espionnage», a été évoqué hier par Mme Duke, comme il l'avait été la veille par le directeur général de l'Unesco, M. Amadou Mahtar M'Bow, ainsi que par le président du conseil exécutif de l'organisation, M. Eldine el Wakil.

Toutes les démarches entreprises par les responsables de l'Unesco pour obtenir la libération de M. Stulz ont jusque là été vouées à l'échec.

Pour un mets italien à Montréal il n'y a qu'un choix...

RESTAURANT
Da Giovanni INC.

- Plus de 26 sauces accompagnent ces succulents plats.
- 15 à 18 spéciaux tous les jours à partir de $3.25
- Le menu à la carte comprend environ 200 mets pour un choix plus vaste.

Tous ces spéciaux, menus, sauces et plats à la carte peuvent être obtenus à notre comptoir de commandes à emporter.

RESTAURANT DA GIOVANNI INC.
Le seul et unique restaurant Da Giovanni, même propriétaire depuis 26 ans. (aucune succursale)
572 est, rue Sainte-Catherine
Montréal
Tél.: **842-8851**
Heures d'ouverture: Lundi à jeudi 8h00 A.M. à 2h30 A.M.
Vendredi et samedi 8h00 A.M. à 3h30 A.M.
Dimanche 8h00 A.M. à 1h30 A.M.



Après l'Iran, l'Irak suspend à son tour ses exportations de pétrole

PARIS (AFP) — L'Irak, second exportateur mondial de pétrole, a suspendu hier toutes ses livraisons aux compagnies étrangères, a-t-on appris dans les milieux pétroliers à Londres et à Paris.

A la suite des combats dans le Chatt-el-Arab, l'Irak avait interrompu mardi dernier ses exportations par le Golfe et hier, les autorités de Bagdad ont informé par télex leurs clients de l'interruption totale de ses ventes.

Un porte-parole d'une compagnie française s'est refusé à indiquer les raisons mises en avant pour justifier cette interruption des exportations de pétrole.

Les spécialistes estiment que cette décision peut s'expliquer par les dégâts subis par les champs pétrolifères de Kirkouk et Mossoul, au nord de Bagdad, qui ont été plusieurs fois bombardés depuis le début de la semaine. Telle est la thèse retenue pour l'instant dans les milieux pétroliers londoniens.

L'Irak, dont la produotion atteignait ces derniers mois 3,5 millions de barils par jour, exportait par le Golfe les deux tiers de ses ventes totales, le tiers restant étant acheminé vers la Méditerranée par oléoducs.

Un tanker continuait à charger hier au terminal de Dortyol, en Turquie, où arrive un oléoduc partant de Kirkouk, d'une capacité de 700,000 barils par jour. Jeudi, l'Irak avait informé le Liban de la remise en service de l'oléoduc arrivant à Tripoli, qui n'avait plus fonctionné depuis 1976.

L'interruption totale des exportations de pétrole irakien frappe divers pays occidentaux, notamment le Japon, qui achetait à l'Irak, depuis le début de l'année, 378,000 barils par jour (soit 7,3 pour cent de ses importations totales, selon l'Institut américain du pétrole) et l'Allemagne de l'Ouest, qui lui achetait 155,000 barils par jour (soit 6% de ses importations).

De tous les pays industrialisés, c'est la France qui dépend le plus de l'Irak pour son approvisionnement (22,7% de ses importations totales pour les douze derniers mois).

L'Iran ayant cessé toute exportation depuis le début de la semaine, l'offre mondiale de pétrole brut est désormais réduite d'environ 3,7 millions de barils par jour (3 millions pour l'Irak et 0,7 million pour l'Iran). Pour les 20 pays industrialisés membres de l'Agence internationale de l'énergie (A.I.E.), le «trou» dans les importations atteint 7%. Grâce aux stocks actuellement constitués, «il est possible de gérer la situation», a toutefois affirmé un officiel de l'A.I.E.

D'autre part, les forces armées irakiennes pourraient très prochainement couper la distribution pétrolière en Iran en occupant la station de pompage de Dezful, estime-t-on à Londres de source proche des milieux de défense occidentaux.

Selon ces sources, une brigade irakienne se trouverait à quelques kilomètres de la station de Dezful, qui alimente Téhéran et l'intégralité du réseau de pipe-line iranien en pétrole brut et produits pétroliers. On précise dans ces milieux que l'artillerie irakienne pilonne probablement déjà cette station de pompage, dont la capture par les forces irakiennes, ajoute-t-on, entraînerait en quelques jours une sérieuse pénurie d'essence en Iran. Cette prise serait d'autant plus importante qu'un barrage important, une station hydro-électrique et une base aérienne sont implantés à Dezful, précise-t-on.

De même source, on estime qu'une division irakienne se trouve maintenant à 80 km à l'intérieur du territoire iranien à proximité de la ville de Kermanchah, après avoir contourné des poches de résistance iraniennes.

En ce qui concerne le sud de l'Iran, ces sources affirment que les Irakiens n'ont pas pris la raffinerie d'Abadan, bien que leurs troupes se trouvent dans la région, mais que les réservoirs y ont été incendiés et que l'approvisionnement en kérozène de l'aviation iranienne est pratiquement stoppé.

Selon ces mêmes milieux, les deux parties en présence ont déployé moins de 100,000 hommes chacune. Les Iraniens, ajoute-t-on, utilisent leurs chars Chieftain (de fabrication britannique) contre les T-62 et T-55 irakiens, mais il n'y a aucun signe indiquant que les Irakiens aient déployé leurs «super-chars» T-72.

Le successeur de Tito reçu en Inde

NEW DELHI (AFP) — Le chef du gouvernement Yougoslave, M. Veselin Djuranovic, est arrivé hier matin à New-Delhi, pour s'entretenir avec Mme Indira Gandhi, premier ministre de l'Inde, sur le rôle que doit jouer le mouvement des non-alignés face aux grandes crises actuelles dans le Golfe, en Afghanistan et au Cambodge, soulignent les commentateurs indiens.

Les deux successeurs de Tito et de Nehru, qui ont fondé il y a vingt ans avec Nasser le «non-alignement», ont des vues semblables sur le conflit irako-iranien, en tant que leaders de deux pays en développement, gros consommateurs de pétrole mais non impliqués dans le conflit entre les deux pays musulmans.

Mais ils divergent sur l'Afghanistan et le Cambodge, l'Inde ayant adopté une attitude plus compréhensive que la Yougoslavie à l'égard de l'Union soviétique en refusant de condamner nommément l'intervention soviétique en Afghanistan, fin décembre dernier, et en reconnaissant en juillet dernier le régime pro-vietnamien de Pnom Penh.

Cette position de l'Inde, qui ne condamne pas l'Union soviétique mais ne la considère pas «l'allié naturel» du tiers monde, comme le font notamment Cuba, le Vietnam et l'Éthiopie, est très particulière au sein des non-alignés, relève-t-on dans les milieux diplomatiques.

Elle pourrait offrir une solution à la crise entre pro et anti-soviétiques, au sein du mouvement des non-alignés, dont les ministres des Affaires étrangères des 95 pays membres doivent se réunir à New-Delhi début février prochain, ajoute-t-on. La préparation de cette prochaine réunion doit constituer un point essentiel dans les entretiens Gandhi-Djuranovic.

Le président du Conseil exécutif fédéral de Yougoslavie est accompagné dans sa visite à New-Delhi, qu'il doit quitter demain matin, par le vice-ministre des Affaires étrangères, M. Pesic. Il est aussi accompagné du ministre au Commerce extérieur, M. M. Rotar, qui signait hier après-midi un accord économique et de coopération avec l'Inde d'une durée de cinq ans.

Cet accord, indiquent les experts indiens, doit relancer les échanges entre les deux pays, jadis fructueux, prévoir des coopérations conjointes dans les pays tiers et envisager une coopération bilatérale dans le domaine nucléaire.

Le refus de Reagan de débattre avec Carter pourrait lui coûter

LOS ANGELES (AFP) — Le président Carter a mis M. Ronald Reagan sur la défensive en l'obligeant à refuser un débat télévisé en tête-à-tête à la mi-octobre, estimaient hier les observateurs.

Dans l'entourage du candidat républicain à la présidence, on récusait évidemment cette conclusion. «Si nous pensions que cela lui porterait tort (à M. Reagan), de toute évidence nous n'aurions pas pris cette décision», déclarait hier son porte-parole M. Lyn Nofziger.

Mais, dans l'avion de presse qui suit M. Reagan au long de sa campagne, on pensait que son refus risquait de lui faire perdre l'avantage acquis par son débat télévisé du 21 septembre avec le candidat indépendant John Anderson.

M. Carter avait refusé de participer à ce débat, déclarant que M. Anderson — depuis 20 ans membre républicain de la Chambre des représentants — n'était qu'un «autre candidat républicain». L'absence de M. Carter au débat du 21 septembre avait été sévèrement commentée par une bonne partie de la presse américaine.

Les sondages réalisés après ce débat et qui viennent d'être publiés ont manifesté une nette remontée de M. Reagan dans l'opinion: 42 pour cent d'intentions de vote contre 33 à 36 à M. Carter.

La rechute de M. Carter est d'autant plus sensible que, peu avant le débat Reagan-Anderson, il avait pour la première fois depuis le début de l'été légèrement dépassé M. Reagan dans un sondage.

Mais maintenant les rôles sont changés. La Maison-Blanche a manifestement repris l'avantage psychologique et mis le candidat républicain au pied du mur.

M. Reagan explique qu'il veut que M. Anderson (de 13 à 19 pour cent des intentions de vote selon les derniers sondages) soit traité sur un pied d'égalité. Il veut donc bien un duel télévisé avec M. Carter, mais à la condition que M. Carter conduise un autre duel avec M. Anderson.

Cette condition, posée jeudi soir par M. Reagan, est inacceptable pour la Maison-Blanche. Son porte-parole, M. Jody Powell, a estimé que M. Reagan «se cachait depuis le début derrière Anderson». Cette «duplicité» provient, selon M. Powell, de la crainte qu'éprouve M. Reagan de perdre un duel télévisé avec M. Carter.

M. Reagan, en descendant d'avion à Los Angeles, a bien sûr démenti être tant soit peu «effrayé» par M. Carter. Il a réaffirmé que son attitude n'est dictée que par un sentiment de justice envers M. Anderson.

Mais l'opinion risque fort d'interpréter cet argument comme une excuse peu glorieuse. Elle risque de trouver mesquine l'attitude du camp Reagan: celui-ci a accusé la ligue des électrices, organisatrice des débats, d'avoir «cédé à la pression de la Maison-Blanche».

La ligue avait proposé jeudi un tête-à-tête Reagan-Carter vers le 13 octobre, puis un débat triangulaire Carter-Reagan-Anderson dans la semaine du 26 octobre, à quelques jours des élections du 4 novembre.

Par ailleurs, le congrès annuel des parlementaires noirs américains (Black Caucus) s'est ouvert hier à Washington, en présence d'un millier de leaders de couleur, avec au centre de ces débats les prochaines élections présidentielles.

Sans se prononcer ouvertement pour le démocrate Jimmy Carter ou le candidat indépendant John Anderson, plusieurs élus ont appelé les noirs à empêcher l'élection de Ronald Reagan à la Maison-Blanche.

Le représentant Parren Mitchell (démocrate - Maryland) a affirmé la nécessité pour les Noirs — souvent abstentionnistes lors d'élections — de se faire inscrire sur les listes électorales. «Dans le passé, nous nous sommes désintéressés de la question et nous avons eu Sa Majesté impériale Richard Nixon à la Maison-Blanche», a-t-il déclaré.

Le maire de Gary (Indiana) Richard Hatcher a, pour sa part, souligné que M. Reagan était en faveur d'une intervention très limitée du gouvernement dans les affaires intérieures. «Il est clair, a-t-il dit, qu'on ne peut répondre aux besoins des Noirs américains qu'avec un gouvernement central fort».

Les parlementaires qui ont «noté» les positions économiques des différents candidats ont gratifié le sénateur Edward Kennedy, candidat malheureux à l'investiture démocrate, d'une note de 83,7 sur cent, tandis que M. Carter obtenait 32,2, M. Anderson 31,5 et M. Reagan 12,6.

Par ailleurs, les dirigeants noirs se sont inquiétés de l'apparition récente, sur la scène politique américaine, de groupes de droite. Le mouvement «Moral Majority» du révérend Jerry Falwell, qui regroupe des chrétiens ultra-conservateurs, a été particulièrement visé.

«La déformation des principes religieux pratiquée par le Moral Majority et les positions politiques de ce mouvement» rappellent les idées qui ont amené l'ayatollah Khomeiny au pouvoir en Iran, a déclaré en substance la présidente du «caucus», Mme Cardis Collins.

M. Mitchell s'est, pour sa part, prononcé pour l'ouverture d'une enquête, par le Black Caucus, des liens existant entre de tels groupes et certaines puissantes compagnies américaines.

Présidentielles: les Églises dans la mêlée

WASHINGTON (AFP) — Par-delà la polémique et le spectacle habituels, l'aspect le plus important de la campagne électorale américaine pourrait bien être le rôle grandissant des Églises.

Des prédicateurs au style ampoulé aux cardinaux plus austères, les hommes d'église manifestent un empressement de plus en plus marqué à entrer dans l'arène politique, à propos de l'avortement ou de toute autre question d'ordre moral.

C'est ainsi qu'à Boston, le cardinal Humberto Medeiros a publié une lettre pastorale invitant ses ouailles à ne voter pour aucun des deux candidats locaux à un siège au Congrès car ils sont tous deux des partisans de l'avortement, «crime horrible et péché mortel».

Des catholiques ont aussi organisé des campagnes contre d'autres élus favorables à l'avortement, et le cardinal John Krol (Philadelphie) s'est affiché aux côtés du candidat républicain, M. Ronald Reagan, adversaire résolu de l'avortement.

De nombreux observateurs et politiciens craignent que de telles attitudes ne minent la traditionnelle séparation de l'Église et de l'État. Mais M. Reagan n'a pas de telles craintes.

«Il y a longtemps que je pense que trop d'églises ont trop répugné à dire ce qu'elles croient être la bonne politique», a-t-il déclaré cette semaine lors d'un débat télévisé.

M. David Landau, conseiller de l'Union américaine pour les Droits civiques, estime que le problème ne sera pas facilement résolu. Pour lui, «c'est un vieux problème: ce que certains appellent religion est politique pour d'autres».

D'ailleurs, les deux candidats de Boston obtinrent l'investiture de leurs partis respectifs malgré les efforts du cardinal Medeiros. Mais ailleurs, des militants évangélistes ont eu plus de succès en s'opposant victorieusement à des candidats qu'ils estimaient «moralement inaptes».

Brandissant leur foi qui réduit à de simples exercices bibliques les difficiles problèmes économiques, militaires et diplomatiques, ils veulent purger le Congrès de dizaines d'élus plus libéraux qu'eux.

Cependant, tous les clercs ne sont pas animés de ce zèle politicien: «Nous pensons que tout groupe religieux a le droit de faire connaître ses convictions, mais en proclamant que Dieu est de leur côté, ils passent les bornes», estime M. David Osborne, porte-parole du Conseil national des Églises (protestants et orthodoxes).

Religion et politique sont inséparables pour nombre de juifs aussi, qui jaugent les candidats à l'intensité de leur soutien à Israël. Cette année, les trois candidats à la présidence ont promis fidélité totale à l'État hébreu et certains diplomates croient impossible tout progrès au Proche-Orient avant l'élection du 4 novembre.

En fait, tout au long de l'histoire américaine, les Américains ont joyeusement mêlé un peu de religion à la politique. Toutes les réunions du parlement commencent par une prière et les officiels prêtent serment sur la Bible, et les références à Dieu sont un ingrédient fondamental dans la rhétorique des campagnes électorales.

Un éminent sociologue estime même que, si l'on s'en rapporte à leur fréquentation des lieux de culte et à leur croyance en Dieu, les Américains pourraient bien être «la nation la plus religieuse de toute la chrétienté».

Cette année les Américains peuvent choisir leur dirigeant parmi trois hommes qui proclament qu'ils sont «renés» en Dieu mais nombreux sont ceux qui insistent pour qu'existe une franche séparation entre les affaires politiques et religieuses.

Sur le plan pratique, ils trouvent aussi qu'en faisant de la politique, les groupes religieux abusent de leur statut qui les exempte d'impôts. Reproche plus grave encore: ces groupes zélés mineraient la base philosophique de la séparation de l'Église et de l'État.

Les États-Unis ne peuvent pas admettre des mouvements qui jugent les opinions politiques selon leurs doctrines sectaires, estime M. Bill Moyers, commentateur politique éminent et pasteur baptiste.

«Ce n'est possible que là où tout le monde a les mêmes opinions et les mêmes desseins, et ce n'est pas le cas aux États-Unis», conclut-il.

Ambassade US attaquée au Liban

BEYROUTH (d'après Reuter et AFP) — Deux roquettes ont été tirées hier soir contre l'ambassade des États-Unis à Beyrouth, ont déclaré les forces de sécurité libanaises, précisant que l'attentat n'avait fait que des dégâts matériels.

Interrogés sur place, les gardes de l'ambassade ont indiqué que les roquettes ont été tirées à partir d'une position donnant sur l'arrière du bâtiment où sont abrités les locaux de l'ambassade américaine.

Une des roquettes a troué un pan de mur au deuxième étage du bâtiment, la seconde a traversé une des quatre baies vitrées du quatrième étage, sans pour autant faire de victimes, les locaux étant vides de monde.

Quant aux agresseurs, ils n'ont pas été identifiés par les gendarmes des Forces de sécurité intérieures (FSI) libanaises aussitôt dépêchés sur les lieux.

Attentat arménien

PARIS (Reuter) — Un diplomate turc a été blessé de plusieurs balles au cou hier par un homme en pénétrant dans son domicile à Paris, a déclaré la police française.

Selon un appel téléphonique à l'agence Reuter, M. Bakkal Basi, attaché de presse à l'ambassade turque à Paris, a été victime d'un attentat de l'Armée secrète pour la libération de l'Arménie. La victime a été hospitalisée.

Attaque afghane contre le Pakistan

RAWALPINDI (Reuter) — Six hélicoptères armés de l'armée de l'air afghane ont attaqué hier un poste-frontière pakistanais, à une centaine de kilomètres au nord de la passe de Khyber, tuant deux soldats pakistanais et faisant un blessé, a annoncé le président Zia-ul-Haw.

Un des hélicoptères a été abattu par la DCA et s'est écrasé de l'autre côté de la frontière, en territoire afghan, a-t-il ajouté dans une conférence de presse. L'attaque s'est produite à 22 h 50 (17 h 10 GMT) au poste de Ghakhai, non loin de la ville de garnison afghane de Chagasare.

Les hélicoptères étaient des modèles «Mig-24» généralement pilotés par des Soviétiques. Ils ont d'abord tourné en rond du côté afghan de la frontière avant d'ouvrir le feu sur le poste pakistanais au canon et à la roquette.

«Nous ne pouvons dire catégoriquement qu'ils étaient pilotés par des Russes, mais nous savons que seuls des pilotes soviétiques ont été jusqu'à présent aux commandes de ces appareils, a déclaré le président.

Il a confié aux journalistes qu'une protestation avait été remise à l'ambassade d'Afghanistan à Islamabad et que son gouvernement comptait interpeller le Kremlin à ce sujet.

«Il y a eu beaucoup d'activité dans le secteur de la part des combattants de la liberté (rebelles musulmans afghans) mais il n'y a eu aucune provocation de notre part», a ajouté le chef de l'État.

Les deux soldats tués sont un commandant et un sous-officier. Ils sont les premières victimes des incidents qui se produisent de plus en plus fréquemment à la frontière pakistano-afghane.

Bourses d'études de premier cycle pour 1980-81

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal offre six (6) bourses d'études de premier cycle pour l'année universitaire 1980-81. Chacune de ces bourses a une valeur de 1,000$. Une bourse est disponible dans chacune des six familles de l'Université du Québec à Montréal:

Arts
Formation des maîtres
Lettres
Sciences
Sciences humaines
Sciences de la gestion: dans ce cas, il s'agit de la **Bourse Stern**, réservée à un étudiant ou à une étudiante inscrit en sciences immobilières.

Conditions d'éligibilité

1. Être inscrit à temps complet pour l'année 1980-81 dans un programme de baccalauréat ou de certificat de premier cycle de l'Université du Québec à Montréal.
2. N'être bénéficiaire d'aucune autre bourse, exception faite du système Prêts et Bourses du ministère de l'Éducation du Québec.

Candidature

Les étudiants et les étudiantes voulant poser leur candidature à une bourse doivent faire parvenir, outre une lettre de candidature, le relevé de notes pour l'année 1979-80 (ou la dernière année d'études) ainsi que l'attestation d'inscription à temps complet pour 1980-81. En outre, le candidat doit demander à un professeur de faire parvenir directement à la Fondation une lettre de recommandation.

Les bourses seront attribuées au mérite.

Échéance

Pour qu'une demande de bourse soit recevable, **tous les documents** doivent parvenir, **avant le 15 octobre 1980**, au:

Directeur général
Fondation de l'Université du Québec à Montréal
1193, Place Phillips, suite 2300
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

La Fondation se réserve le droit de ne pas attribuer toutes les bourses disponibles.

CONDOMINIUM

NOUVEAU PROJET

avec taux d'intérêt de
11% pour le CHAMBORD
12% pour le CHANTILLY
(pour une durée de 5 ans)



"AH! LA BELLE VIE!"





Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Iles.

4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.

Tél.: 688-8440

DOMAINE de l'Ile PATON

COLLOQUE
sciences et idéologies
4,5 octobre 1980

Université du Québec à Trois-Rivières
Société de philosophie du Québec



Robert Fludd, *Utriusque cosmi historia*

SÉANCES

- Bilan des travaux de l'équipe sur l'analyse des idéologies
- Les approches théoriques de l'idéologie
- L'idéologie dans la science
- Idéologie et légitimation de la science
- Vulgarisation scientifique et idéologie
- Culture versus science et technologie
- Science et idéologie

Avec la participation de David Braybrooke (Halifax), Alfred Dumais (Laval), Marcel Fournier (Montréal), Baudoin Jurdant (Strasbourg), Nicolas Kaufmann (U.Q.T.R.), Normand Lacharité (U.Q.A.M.), Nicole Laurin-Frenette (U.Q.A.M.), Jean-François Lyotard (Paris), Colette Moreux (Montréal), Robert Nadeau (U.Q.A.M.), Claude Panaccio (U.Q.T.R.), Brigitte Schroeder-Gudehus (Montréal), Pierre Sormany (Radio-Canada).

Pour tous renseignements:
Claude Savary
Département de philosophie
Université du Québec à Trois-Rivières
Trois-Rivières, Québec
G9A 5H7
Tél.: (819) 376-5342

regards sur le monde

France présidentielle: Giscard fait cavalier seul

par Robert Migner



PARIS — Si les élections présidentielles françaises de mai 81 avaient lieu maintenant, c'est l'actuel chef de l'État, Valéry Giscard d'Estaing, qui remporterait une victoire indiscutable, quel que soit son adversaire au second tour. Même au premier tour du scrutin, les divers scénarios indiquent une confortable avance en sa faveur. Tels sont les résultats pratiquement unanimes de plusieurs sondages publiés dans la presse française durant les dernières semaines. Giscard fait cavalier seul. Une politique extérieure plus prestigieuse qu'auparavant, un habile transfert politique des problèmes intérieurs économiques et sociaux sur la personne du premier ministre Raymond Barre, la désunion et la désillusion des forces de la gauche et la prise en main quasi totale de l'appareil administratif français par les partisans du président de la République, ce sont là les principaux facteurs qui expliquent la hausse de la cote de popularité de Valéry Giscard d'Estaing. L'opposition en est maintenant réduite à penser à 88. Jamais la France n'a connu une telle unanimité depuis Napoléon III.

Le plus sérieux de ces sondages, celui de l'Institut français d'opinion publique, paru dans l'hebdomadaire *Le Point* et réalisé auprès de 1,824 électeurs, révèle d'abord que, pour 66 pour cent des personnes interrogées, Valéry Giscard d'Estaing est le meilleur candidat de la «majorité» (c'est-à-dire de l'alliance entre l'Union démocratique française, giscardienne, et le Rassemblement pour la République, gaulliste-chiraquien, coalition qui gouverne la France) et qu'il distance de beaucoup son principal et éternel rival de droite, le maire de Paris, Jacques Chirac. Les hypothèses retenues pour un premier tour simulé font apparaître que Michel Debré (membre du RPR mais candidat indépendant), en lice en même temps que Jacques Chirac, obtiendrait 5 pour cent des voix, tandis que le maire de Paris irait chercher 11 ou 10 pour cent selon que le Parti socialiste est représenté par le vétéran François Mitterand (18 pour cent) ou le «jeune loup» Michel Rocard (19 pour cent). Au premier tour, Giscard recueillerait 40 pour cent si Rocard est candidat socialiste, et 42, si c'est François Mitterand. Au second tour, il l'emporterait sur Mitterand par 61 pour cent contre 39, et sur Rocard par 57 contre 43.

Du côté de la gauche, on entend de moins en moins la vieille blague: «Giscard est comme le franc, il flotte!» On rit jaune maintenant, et la gauche continue de payer très cher ses divisions, qui ont écoeuré l'électorat, et aussi les expériences «socialistes» étrangères, la cambodgienne et la vietnamienne notamment, qui ont désillusionné plusieurs de ses anciens sympathisants.

On trouve certes des optimistes pour affirmer que les sondages mentent de temps en temps, et citer le cas des législatives de 78 où on mettait la gauche gagnante, ce qui, on s'en souvient, ne s'était pas produit. Cette dernière thèse, cependant, n'arrache pas l'adhésion des observateurs et des analystes de la politique hexagonale. L'avance du président est trop forte. Dans le camp socialiste, devant la perspective de l'écrasement de leur candidat, des militants préfèrent donner une dernière chance à François Mitterrand, pour services rendus, et garder Rocard en réserve pour la prochaine présidentielle. Les sondages ont d'ailleurs indiqué qu'une majorité de Français estimaient que Michel Rocard a un rôle politique important à jouer «dans l'avenir».

L'Élysée a bien changé depuis les solennelles années gaullistes. Les conseils de ministres du mercredi ne sont plus des grands-messes, comme à l'époque du Général, mais ressemblent à des réunions d'administrateurs. Le président ne porte point l'uniforme kaki, mais le complet de flanelle grise, et souvent le shetland. Valéry Giscard d'Estaing n'a pas pour plat préféré les oreilles de cochon, jadis adorées par l'homme du 18 juin, mais les oeufs brouillés et les biftecks légers. L'aristocratique mais effacée Anne-Aymone est en train de faire oublier l'autoritaire et omniprésente tante Yvonne. Moins de gorilles, moins de militaires, et beaucoup d'adjoints empressés, formés à l'École nationale d'administration, qui s'efforcent de ressembler à leur patron.

Admirateur de John F. Kennedy, Valéry Giscard d'Estaing s'est toujours voulu un politicien à l'américaine. Comme les occupants de la Maison Blanche, il croit fermement que le principal critère de valorisation de la présidence est la politique étrangère.

Depuis deux ans, le président français multiplie les voyages à l'étranger. Depuis le début de 80, c'est surtout en direction de l'Est que s'envole le Concorde présidentiel. À la fin janvier, c'était l'Inde, où il a été reçu en grandes pompes par Indira Gandhi. Les deux leaders ont longuement discuté de l'intervention de l'Union soviétique en Afghanistan, tentant de chercher une solution pacifique à cet épineux problème. L'aspect historique de ce voyage présidentiel demeure la création d'un système de concertation entre ces deux puissances, New-Delhi pouvant ainsi se protéger contre les excès du puissant allié moscovite, et Paris baliser l'emprise des États-Unis sur la diplomatie occidentale. Pour rassurer ses alliés, toutefois, le président français déclare qu'«il n'y a pas d'incompatibilité entre solidarité atlantique et indépendance nationale».

Sitôt revenu en terre française, il repart vers le Moyen-Orient où il consolide la sécurité des approvisionnements français en or noir, signe maints accords bilatéraux de coopération et redore le blason de la France dans le monde arabe en proclamant, le 2 mars, à Koweit, le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Cette déclaration déplaît à Washington mais rehausse la cote de popularité de Giscard en France.

Valéry Giscard d'Estaing n'a pas confiance en Jimmy Carter, le président américain, et les distances qu'il prend de plus en plus à l'endroit des États-Unis ramènent la politique étrangère française dans le sillon tracé par de Gaulle. Dans l'affaire iranienne, la France a vu plus loin que Washington: sachant les jours du Chah comptés politiquement, Paris a hébergé l'ayatollah Khomeiny avant son retour triomphal en Iran. Les relations franco-iraniennes demeurent bonnes à cause de cela. Au printemps dernier, la France a encore une fois profondément agacé les États-Unis en rencontrant, à la veille du sommet de Venise, le dirigeant soviétique Leonid Brejnev à Varsovie. L'annonce, peu après, que la France possédait la bombe à neutrons a jeté une douche froide sur ceux qui avaient âprement critiqué le geste du président, et fait grimper en flèche, à l'intérieur, sa cote de popularité.

La politique européenne de Valéry Giscard d'Estaing repose sur la force de l'alliance franco-allemande (une Allemagne divisée et désarmée, le rêve du cardinal de Richelieu et de Georges Clémenceau) et la ferme volonté de contrer les ambitions du gouvernement britannique de Margaret Thatcher, en particulier dans le domaine agro-alimentaire.

Le talon d'Achille de la politique étrangère giscardienne est l'Afrique. Jusqu'à maintenant, cette politique était axée sur le soutien inconditionnel des régimes amis, notamment celui de Mobutu au Zaïre, qui garantissaient la sécurité des intérêts économiques français, surtout pour les matières premières. Les relations du président français avec l'ex-empereur Bokassa 1er, ponctuées de cadeaux diamantaires, ont irrité l'opinion publique, et vraisemblablement certains chefs d'État africains qui ont dû s'émouvoir de la rapidité avec laquelle la France a laissé tomber son encombrant allié de la veille.

En politique intérieure, le premier ministre, Raymond Barre est chargé d'affronter les orages intérieurs, tandis que le président se place au-dessus de la mêlée. L'inflation, le chômage, la crise de l'énergie, la dégradation de la balance commerciale, c'est de «la faute à Barre», dont la cote de popularité est toujours très basse. Pour survivre politiquement, il doit accepter d'être le paratonnerre de Valéry Giscard d'Estaing. C'est lui qui crie aux chômeurs de fonder des entreprises, c'est lui qui fait donner la Marine nationale contre les marins-pêcheurs en grève, c'est lui qui annonce les hausses de prix.

On constate, par ailleurs, un renforcement de la répression depuis le début 1980, en particulier depuis l'adoption de la réforme Peyrefitte qui donne plus de pouvoirs aux forces de l'ordre et à la magistrature.

Simultanément, le président cherche à séduire le Midi, traditionnellement hostile à l'actuelle majorité. En novembre 1979, au terme d'une tournée dans le sud de la France, Valéry Giscard d'Estaing a promis à ces gens qui votent socialiste ou communiste de père en fils des investissements massifs, de l'ordre de dix milliards de francs, pour transformer ce coin de France, longtemps négligé par le centralisme parisien, en une sorte de «New South», comme cela s'est produit aux États-Unis depuis la Deuxième Guerre mondiale.

Enfin, et c'est le quotidien *Le Monde* qui l'a révélé à la suite d'une enquête approfondie, on assiste à une «giscardisation» généralisée de l'administration publique et des sociétés d'État. Partout, à la tête des nombreux cônes administratifs dont l'agencement forme l'immense pyramide qui gère la France, ce ne sont plus des gaullistes, nommés jadis par De Gaulle puis Pompidou, qui prennent les décisions, mais des hommes reliés de près au propre parti de M. Valéry Giscard d'Estaing, l'U.D.F. Le président peut ainsi compter sur une petite armée de hauts fonctionnaires dont la fidélité ne fait aucun doute, quasiment des clients, au sens politique du terme.

Il règne, cependant, sur le septennat de Valéry Giscard d'Estaing, une odeur de corruption. L'affaire des diamants de Bokassa n'est pas la seule affaire louche du septennat. Cet automne, l'affaire Broglie — dans laquelle l'ami intime du président, Poniatowski, serait impliqué — rebondira devant les tribunaux. Le suicide du ministre du Travail, Robert Boulin, l'automne dernier, à la suite d'une question d'agiotage, demeure obscur. Dernièrement, la presse s'est scandalisée du coup de bourse de l'épouse du président, qui a réalisé un joli profit sur une hausse subite des valeurs qu'elle venait d'acquérir.

Il n'y a rien d'illégal dans tout cela, clament les supporters du président. La France n'a-t-elle jamais été aussi prospère, ajoutent-ils?

GISCARD PREMIER

VALÉRY Giscard d'Estaing a toujours affirmé qu'il ne voulait pas passer à l'histoire, et que dans les manuels du futur, on n'accorderait que quelques lignes à son septennat.

Or voici l'Histoire qui enchaîne le président à son destin d'homme de pouvoir.

Valéry Giscard d'Estaing est né le 2 février 1926 dans une riche famille auvergnate. Son grand-père, qui avait considérablement augmenté la fortune familiale, a fait l'acquisition du domaine d'Estaing, qui avait jadis appartenu à l'amiral du même nom, qui guerroya contre les Anglais durant la Guerre d'indépendance des États-Unis, et dont la tête connut le triste destin d'être tranchée par la Révolution française. Les ennemis de Valéry Giscard d'Estaing chuchotent que si le film *Le Chagrin et la Pitié*, du cinéaste Marcel Ophuls, est toujours interdit à la télévision française, c'est parce que le père Giscard y apparaîtrait comme un anti-sémite actif.

Valéry grandit en milieu protégé. Sa mère lui enseigne le piano, surtout Mozart et Chopin. On lui donne des précepteurs, l'enfant n'entre en classe qu'en sixième. L'hiver, ce sont les vacances à la neige, l'été en Auvergne. Durant l'année, il habite tout près de l'Elysée, au 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Le garçonnet est souvent distrait de ses jeux par le passage, dans cette rue grande-bourgeoise, du président Albert Lebrun. Il se décrit lui-même comme «un enfant de choses menaçantes de la nuit». De ses fantasmes infantiles, Valéry Giscard d'Estaing a conservé une passion frénétique pour la chasse. Ses intimes, en particulier Michel Poniatowski dit «le Prince», savent que rien ne fait plus plaisir, le jour de son anniversaire, qu'on lui offre un fusil de grand armurier.

La guerre mondiale le surprend grand adolescent d'un mètre quatre-vingt-neuf, trop jeune pour attrapper le train historique du 18 juin 40. Ce n'est que quatre ans plus tard que Valéry s'engage dans l'armée de De Lattre de Tassigny, après que les troupes de France Libre eurent débarqué en Provence. Le char de Giscard d'Estaing tombe dans une embuscade allemande, en Autriche. Le jeune soldat s'en tire avec des brûlures au visage, mais aussi deux décorations, la Croix de guerre et la Bronze Medal Star, bref un petit passé de patriote militaire, visa essentiel pour entrer en politique sous le règne du général de Gaulle.

Valéry Giscard d'Estaing est sorti successivement des deux grandes écoles de France, celles qui ouvrent les portes des plus belles carrières d'ingénieur et de grand commis de l'État: Polytechnique et l'École nationale d'administration. Il s'y est fait force relations, ce qui lui permet de recruter ses premiers collaborateurs, les militants du futur Parti républicain, la clé de voûte de l'actuelle Union démocratique française. Un groupe de forts en thème et en maths, venant de familles politiciennes, anxieux de prendre le pouvoir. Giscard devient naturellement le chef de ces ambitions. Entre temps, il s'éprend de la jeune Anne-Aymone Sauvage de Brantès, qui a huit ans de moins que lui, mais qui est la petite-fille des Schneider, les riches sidérurgistes du Creuset. Après deux ans de fréquentations, Anne-Aymone épouse l'énarque, en 1952.

A vingt-neuf ans, succédant à son grand-père, Valéry Giscard d'Estaing devient député. Il sera un conservateur «éclairé», un libéral «discret». Il observe en particulier les connaissances économiques de de Pierre Mendès-France, les exercices de style d'Edgar Faure. De Gaulle, puis Georges Pompidou remarquent ce jeune député aux manières d'aristocrate, et au cerveau d'administrateur marmoréen. VGE devient ministre des Finances.

Mais il attend son heure, pendant que le gaullisme s'appesantit sur la France. Valéry Giscard d'Estaing réussit parfois des coups d'éclat. Tous les parlementaires de France furent stupéfaits lorsque Giscard d'Estaing présenta, sans notes, le budget du ministere des Finances, durant quatre heures et dix minutes, sans émettre un seul chiffre. C'était la naissance du style Giscard, qu'il peaufinera en rongeant son frein. La télévision, dont il apprendra à se servir mieux que ses rivaux, fera le reste. Il ne pourra cependant pas tout à fait se débarrasser de son accent précieux et d'un curieux tic de bouche, lorsqu'il n'est pas sincère, rigolent ses adversaires politiques.

Au début du printemps 1974, le président Georges Pompidou meurt. Pendant trois semaines, en raison de la Constitution de la Cinquième République, c'est Alain Poher, le président du Sénat, qui assume l'intérim. Il y aura bientôt des élections, et VGE est candidat. L'analyse marxiste d'alors interprète comme le porte-parole de l'aile atlantique de la bourgeoisie française. Giscard mène une campagne dont les principaux thèmes sont la démocratie, la stabilité politique et le développement économique. Le 19 mai, il l'emporte d'une façon serrée sur François Mitterand (qu'il avait déjà soutenu contre De Gaulle), obtenant 13,396,203 voix. Valéry Giscard d'Estaing est président de la République.

Dernier obstacle à son pouvoir personnel: Jacques Chirac.

A cause de la grande puissance électorale des gaullistes, VGE se doit de confier le poste de premier ministre au député de Corrèze, fondateur et chef incontesté du R.P.R. Cependant, les deux hommes ne s'entendent pas, s'affrontent souvent. Tout les sépare, même la fumée du tabac, dont Giscard a horreur, tandis que Chirac grille 40 Winston chaque jour. Ce sont deux bêtes politiques, deux animaux de pouvoir. Jacques Chirac rêve à voix haute de l'Elysée. On se tend des pièges.

Au printemps 76, Valéry Giscard d'Estaing congédie son rival.

Chez les gaullistes, on crie au pronunciamente. Après une courte tempête politique au sein de la majorité, on accepte le fait accompli, pour éviter que la gauche, profitant de la situation, n'améliore ses positions. Chirac a perdu. Elu maire de Paris l'année suivante, il devra s'y cantonner. Comme jadis au Québec Camillien Houde a été confiné à la mairie de Montréal par son rival Duplessis devenu le numéro un à Québec, Chirac est «municipalisé».

Désormais, ce sera le fidèle Raymond Barre, impopulaire et obéissant, qui exécutera les politiques de Valéry Giscard d'Estaing.

Imaginer l'inimaginable...

NEW YORK (AP) — Amener les gens à imaginer l'inimaginable, c'est l'objectif avoué des organisateurs d'une conférence sur les conséquences médicales d'une guerre nucléaire qui s'ouvre aujourd'hui à New York. Plus de 500 médecins et chercheurs doivent participer à ces deux jours de débats, organisés par des mouvements contre le nucléaire et des personnalités du monde médical qui craignent que le monde ne glisse progressivement vers la guerre.

«En médecine, quand on est devant une maladie incurable, la seule façon de la stopper, c'est de la prévenir, et nous considérons la guerre nucléaire comme la forme ultime d'épidémie», a déclaré le Dr Helen Caldicott, présidente d'une organisation de médecins active dans le domaine social.

L'ancien secrétaire d'Etat Cyrus Vance fait partie des personnalités qui doivent prendre la parole durant la conférence et parmi lesquelles on note en outre M. Paul Warnke, ancien chef de la délégation américaine aux négociations SALT, ainsi que le doyen de la faculté de médecine de l'université d'Harvard et un ancien conseiller scientifique du président Eisenhower.

Cet événement est le deuxième d'une série de huit conférences portant sur la guerre nucléaire et ses effets dévastateurs. La première a eu lieu en février dernier à Boston. Si les participants à ces débats sont principalement des médecins, les organisateurs espèrent toucher le grand public par les conclusions qu'ils permettent de tirer.

Les médecins ne prétendent pas être des spécialistes du problème des armements stratégiques et ils ne préconisent pas un désarmement, a souligné le doyen de la faculté de médecine d'Harvard, le Dr Howard Hiatt, ajoutant: «Mais si nos dirigeants civils et militaires se font une fausse idée des résultats d'une attaque nucléaire au niveau clinique, je crois que les médecins ont pour responsabilité de les informer».

De son côté, le Dr Caldicott a déclaré qu'elle espérait que cette conférence alerterait les mouvements contre l'énergie nucléaire sur un danger plus important encore: «Par rapport au problème de la guerre nucléaire, l'énergie nucléaire n'est que la partie visible de l'iceberg. Si nous n'y apportons pas de solution, alors rien d'autre n'aura d'importance».

Ce n'est pas la première fois que le Dr Caldicott, pédiatre au centre hospitalier universitaire d'Harvard, fait croisade contre le nucléaire. Originaire d'Australie, elle a notamment participé aux mouvements de protestation contre les essais nucléaires français dans le Pacifique.

Son association a bénéficié l'année dernière d'un petit coup de pouce du destin: une publicité contre le nucléaire qu'elle avait fait passer dans une revue médicale très lu aux États-Unis est parue le lendemain même de l'accident de la centrale de Three Mile Island. L'association est passée d'un seul coup de 50 à 500 membres.

CONFÉRENCIER DÉLÉGUÉ



Marius Diament
B.A., é.a.e., R.R.A. é.a.

«L'INTERNATIONAL ASSOCIATION OF ASSESSING OFFICERS» a le plaisir d'annoncer que Marius Diament a accepté de présider à Detroit, lors de son congrès annuel, la session d'étude traitant de «L'influence des investissements étrangers dans l'immobilier sur l'économie des États-Unis». Ce congrès annuel a lieu, cette année, à Detroit du 28 septembre au 1er octobre 1980.

AVIS

Bureau du Directeur général du financement des partis politiques

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi sur les élections dans certaines municipalités, le Directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé le parti l'"Alliance Municipale d'Anjou".

Le représentant officiel du parti l'"Alliance Municipale d'Anjou" est Monsieur Guy Lafleur, 8230 boulevard Chateauneuf, Ville d'Anjou (Québec).

Le parti l'"Alliance Municipale d'Anjou" entend exercer ses activités dans la municipalité d'Anjou.

Montréal, le 15 septembre 1980.

La Secrétaire
ME JOHANE CANNING-LACROIX

Assemblée nationale du Québec
Bureau du Directeur général du financement des partis politiques
1, Complexe Desjardins, Tour du Sud
Bureau 2204, Montréal H5B 1B3 873-7131
Partout ailleurs au Québec 1-800-361-6017

LE DEVOIR

OFFREZ-VOUS
LE DEVOIR
CHAQUE MATIN

RENSEIGNEMENTS
SERVICE DU TIRAGE

844-3361

Regrets et inquiétude de l'Espagne

par
Marcel
Nierdergang
LE MONDE

MADRID — La tristesse, les regrets, le doute, les déceptions et l'inquiétude: moins de cinq ans après la mort de Franco, l'Espagne est bien morose. Elle ne s'ennuie pas vraiment comme la France d'avant mai 1978, mais elle jette un regard mélancolique vers son passé et appréhende l'avenir.

Une société moderne et courageuse, qui affrontait avec réalisme la transition difficile dela dictature à la démocratie, subit la vie de plus en plus chère, le chômage, l'insécurité, le terrorisme et le contre-terrorisme. Elle ne croit plus à grand-chose, et surtout par aux jeux des politiciens. «Attention!, dit un ministre du gouvernement Suarez, l'opinion regarde les Cortes avec mépris...»

«Avec Franco c'était mieux...» Ce cri du coeur de l'homme de la rue n'est pas isolé. Dans les bureaux, dans les couloirs des administrations, dans les salles de rédaction, c'est le même désenchantement et le même scepticisme. «Nous autres Espagnols nous ne sommes pas capables d'assumer la démocratie», dit un employé. Et M. Juan Luis Cebrian, directeur du quotidien indépendant El Pais, affirme sombrement: «Il y a deux façons d'en finir avec une expérience historique, la tuer d'un seul coup, ou la laisser s'éteindre peu à peu, dans l'indifférence, le sarcasme l'inertie et le manque d'intérêt des citoyens...»

Madrid n'est plus à la hauteur de son slogan, «la cité gaie et confiante». À onze heures du soir, la capitale est presque déserte. Les couche-tard de la Gran Via se calfeutrent à la nuit tombée. On a supprimé l'institution des serenos, gardiens de l'ordre et de la vertu des quartiers de Madrid. Le chômage — 12% de la population active — nourrit le petit et le grand banditisme.

Un haut fonctionnaire de la mairie affirme qu'il y a «au moins dix agressions par jour dans la capitale, en plein jour, et souvent dans le centre» en ajoutant que «ce taux n'est pas encore préoccupant». Mais la psychose de l'attentat gagne du terrain.

La grogne n'est pas limitée à la capitale. Elle submerge tout le pays. La question basque — «ce cancer auquel nous nous habituons», dit un secrétaire d'État — provoque un ressentiment croissant dans les autres régions. Depuis la seconde phase de la «guerre des vacances» de l'ETA, on a signalé des agressions contre des Basques voyageant dans le Sud (pneus de voitures crevés, restaurants basques boycottés) et aussi un réflexe de colère: «S'ils veulent l'indépendance, qu'ils la prennent...». En Navarre — et, dans une moindre mesure, dans les trois autres provinces basques, — le terrorisme de l'ETA, auquel répond le contre-terrorisme des commandos paramilitaires d'extrême droite, divise de plus en plus les Espagnols du Nord.

Le régime démocratique a été construit à partir des institutions franquistes. C'est une performance juridique et politique. Il n'y a pas eu d'épuration. Ni vainqueurs ni vaincus. Le souci de réconciliation nécessaire, à gauche comme à droite, l'a heureusement emporté. La peur, à droite comme à gauche, de recréer les conditions de l'effroyable drame de 1936 a fait le reste et facilité le consensus. Les partis de gauche ont joué le jeu et sont dans l'opposition. La grande majorité des fonctionnaires de l'appareil d'État franquiste sont restés en



place. Un membre du gouvernement Suarez estime lui-même que «la magistrature est restée foncièrement franquiste à 40%». Des complaisances récentes, à l'égard, par exemple, de militaires conspirateurs, confirment ce jugement. Il en est de même dans la police, dans l'armée — où tous les généraux «bleus» n'ont pas été déplacés, — dans l'administration, dans le monde des affaires.

Ce n'est pas «l'homme-Franco» qui est regretté. A quoi bon, d'ailleurs? Mais ce que son régime a représenté: une stabilité politique et surtout économique. L'extrême droite franquiste et néo-faciste est, bien entendu, minoritaire, et plutôt moins bruyante depuis quelques mois. Mais l'homme qui monte au firmament politique, c'est M. Fraga Iribarne, l'ancien ministre de Franco, et le leader dynamique d'une nouvelle droite qui dénonce avec virulence l'«incapacité du gouvernement» et la «montée du chaos». Théâtral et brillant, M. Fraga a été la grande vedette du dernier débat public aux Cortès à l'occasion de la motion de censure déposée par le parti socialiste. Un débat intégralement télévisé comme l'est celui qui vient d'avoir lieu sur la question de confiance déposée par M. Suarez. M. Felipe Gonzalez a été «bon», sans doute, face aux hésitations du chef de gouvernement, mais M. Fraga a été, de l'avis unanime, «excellent». Et ce succès a été répercuté aux quatre coins de la Péninsule... Aussi l'ancien ministre de l'information de Franco peut-il se permettre de «s'esclaffer» publiquement en commentant le dernier remaniement du gouvernement.

Après moins de cinq ans d'expérience démocratique, quelque chose est grippé en Espagne. Au gouvernement, comme dans l'opposition, on a tendance à avancer comme le premier argument la gravité de la crise économique, qui est réelle. Le porte-parole de l'association des petites et moyennes entreprises, durement touchées, parle même de «débâcle». Et de citer des chiffres «officiels»: plus de trente banques au bord de la faillite l'année dernière, baisse de 30% du niveau de vie moyen depuis dix ans, 900 milliards de pesetas perdus par les épargnants depuis 1975, pas une seule peseta «réfugiée» en Suisse après la mort de Franco qui ait été rapatriée, une spéculation immobilière effrénée qui a fait monter le prix des logements de 300% en deux ans, soixante-deux nouveaux chômeurs à l'heure en 1980.

Il ajoute: «Le gouvernement Suarez avait promis mille postes de travail par jour. Comment voulez-vous que nous ayons confiance alors que le nouveau responsable de l'économie inspiré sans doute par l'équipe de Fuentes Quintana, nous propose un plan Barre espagnol?»

Depuis 1978, on dénombre davantage d'entreprises ayant cessé d'être cotées en Bourse que pendant toute la période de 1936 à 1978. «Il est vrai que la situation économique est très grave, déclare un secrétaire d'État. L'Espagne subit, avec retard, l'impact brutal de la crise mondiale.» Et M. Punset Casals, nouveau ministre chargé des relations avec les Communautés européennes, affirme: «L'Espagne traverse les plus mauvais moments de ses négociations. Dans certains secteurs économiques espagnols, il y a déjà moins d'enthousiasme pour l'entrée de notre pays dans la C.E.E.»

L'austérité «est à nos portes», écrit un chroniqueur du journal conservateur ABC. «Et l'on entend déjà les hurlements des loups autour de ce vieux château presque en ruine...

Un million et demi de chômeurs recensés, un taux d'inflation de 15% environ, des distorsions régionales aggravées: la situation économique est effectivement sérieuse mais pas davantage, après tout, que dans d'autres pays européens. Le blocage politique, deuxième argument, n'est pas moins réel, mais sans grande originalité non plus. M. Suarez, ancien serviteur du franquisme, propulsé au rang de Maître Jacques de la démocratie, est au pouvoir depuis quatre ans déjà. Comment ne subirait-il pas, lui aussi, l'usure du pouvoir? A plus forte raison dans un pays où la critique, *a priori*, est plus fréquente que l'approbation. Le chef du gouvernement répugne, en outre, aux contacts avec la foule et fuit les meetings. Pendant plusieurs années, les Espagnols ont cru que le leader du centre, Adolfo Suarez, et le leader socialiste, Felipe Gonzalez — tous deux symboles des nouvelles générations — se concertaient en coulisse pour faciliter la transition. Et M. Santiago Carrillo, chef d'un parti communiste très raisonnable, était reçu avec amitié par le roi Juan Carlos aux réceptions officielles. Mais le consensus a pris fin en même temps que la volonté de nier les clivages du passé.

Dénoncé par l'opposition de gauche, harcelé par une nouvelle droite sarcastique, M. Suarez était critiqué par certains des leaders de son propre parti, l'Union du centre démocratique (UCD). Son ami, éminence grise du précédent gouvernement, M. Abril Martorell, responsable de l'économie, a préféré partir en disant: «Les problèmes économiques et sociaux sont trop graves pour qu'un ministre fatigué comme moi reste en place.» Habile politicien, M. Suarez a calmé la grogne de l'UCD en appelant au gouvernement les «barons» mécontents. Il a renforcé sa majorité menacée en passant un accord avec la minorité catalane de M. Jordi Pujol, président de la Généralité de Catalogne. Il pourrait demain négocier avec les parlementaires basques du PNV, et des contacts ont lieu, discrètement, avec les amis de M. Fraga. Mais ce «replâtrage» raisonnable ne séduit personne. Son côté «opération de politique intérieure» est trop évident et les grands problèmes demeurent.

Mais il n'y a pas, pour le moment, de solution de rechange. Les socialistes ne paraissent pas réellement prêts à gouverner, et il n'est pas certain que le désenchantement les favorise. M. Felipe Gonzalez dénonce volontiers le souci de M. Suarez «de rester le seul interlocuteur du roi». Et il est vrai que le limogeage inattendu de M. Marcelino Oreja, jeune ministre des affaires étrangères bien en cour à la Zarzuela, peut en partie s'expliquer par cette «tendance» du chef du gouvernement.

Le problème des régions est plus grave: M. Suarez, qui souhaitait, hier encore, ralentir le processus des autonomies régionales (à l'exception de la Catalogne et dans une moindre mesure du Pays basque) se voit contraint de céder aux Catalans aujourd'hui, demain peut-être aux Basques, aggravant ainsi une mise en cause de «l'unité de la nation» chère aux militaires.

Mais le roi Juan Carlos, qui conserve sa popularité, reste encore un arbitre possible, un recours, et la poutre maîtresse de la jeune démocratie dans la mesure où il peut compter sur la fidélité des forces armées.

En fait, le malaise espagnol n'est pas seulement économique et politique. Il est beaucoup plus profond. Tout se passe comme si la société désorientée s'interrogeait sur sa capacité à assumer son nouveau destin. Ce qui surprend le plus, c'est le désarroi. À l'exception de quelques succès — par exemple celui du quotidien *El Paris* — la presse est malade et en crise. L'Université, qui fut si souvent le fer de lance de la contestation antifranquiste, est à peu près silencieuse. L'Église, dont le rôle a été déterminant dans la libéralisation de l'ancien régime, semble mal à l'aise et se tait. Des évêques, hier encore si présents, sont déconcertés. Les commissions ouvrières, qui ont conquis de haute lutte les droits syndicaux élémentaires, sont complètement liés à un parti communiste apparemment en crise. Les CO restent majoritaires, mais le départ de M. Tranquilino, leader du secteur de la construction, pour l'UGT (Union générale du travail) est un indice du malaise de la centrale de M. Camacho.

«Comment expliquer, demande un ancien dirigeant étudiant, que personne encore n'ait osé écrire ce qu'il faudrait dire sur Franco et le franquisme?» Et il ajoute avec désespoir: «Je ne vois que le désert. Faudra-t-il donc encore attendre deux générations pour que le ciel s'éclaire?»

(Le Monde)

Cinq ans après la mort de Franco

Ankara

À travers les «zones libérées»

par Jean-Claude Clerc
LE MONDE

ANKARA — Un viel homme vêtu de noir, muni d'un long pinceau, badigeonne la façade d'une pauvre maison dans un bidonville de la capitale; un jeune soldat en battle-dress armé d'une mitraillette monte la garde à 100 mètres en contrebas sur le trottoir d'une artère populeuse: deux personnages familiers ces derniers jours dans les quartiers périphériques d'Ankara.

La présence militaire toujours très lourde dans toute la capitale de la Turquie s'explique aisément après le coup d'État des forces armées le 12 septembre. Quant au vieil homme — un habitant du quartier populaire de Yoni Dogan, sis sur l'une des multiples collines pelées qui composent le paysage urbain d'Ankara, — il efface les slogans gauchistes qui bariolaient les murs de torchis de sa maison.

Dès avant l'intervention militaire, les autorités avaient recommandé aux propriétaires de faire disparaître des façades toutes traces de barbouillage groupusculaire. Cette prescription était généralement appliquée dans les zones résidentielles. Mais ce n'est qu'après le 12 septembre que — prudence ou bonne volonté des habitants — elle a commencé à l'être dans les «zones libérées» de la capitale.

Car, dans les quartiers ainsi dénommés, les autorités n'entraient pratiquement plus depuis des mois, fût-ce en cas de crime. Les slogans sur les murs étaient bien, dès lors, le cadet de leurs soucis!

Encore embryonnaire il y a un an et demi, le phénomène des «zones libérées» s'est propagé ces derniers mois à travers la Turquie comme s'y exacerbait la violence. À la fois symptôme moteur et antidote d'une situation troublée, le mouvement n'a pas épargné Ankara.

En 1923, paisible bourgade anatolienne choisie par Ataturk comme capitale de la nouvelle République, par défiance envers Istanbul-la-Sultane, peuplée de deux cent cinquante mille habitants il y a trente ans, elle en compte dix fois plus aujourd'hui — paysans venus de tout le centre et l'est du pays en quête d'une vie meilleure. Ankara n'est pas une «ville de fonctionnaires» comme on l'assure, mais le plus grand village de l'Anatolie — avec des deux millions et demi d'habitants! Tout l'atteste dans les quartiers populaires: les tenues des femmes — robes à fleurs sur les pantalons bouffants, fichus encadrant les visages cuivrés par le grand air; les chants des coqs s'élevant entre les masures; ces troupeaux de moutons que l'on conduit à l'abattoir au long des rues; cette manière désordonnée des hommes de gagner le trottoir d'en face en traversant comme les poules devant les voitures; ces charrettes tirées par des chevaux qui créent d'invraisemblables embouteillages.

Ces paysans déracinés se sont entassés dans les *gecekondu* (1), quartiers de squatters nés de l'invasion programmée d'un terrain public ou du domaine d'un particulier. «S'ils se résignent généralement à leurs conditions de logement misérables, à leurs emplois précaires, nous explique un confrère, il n'en va pas de même de leurs enfants» Scolarisés, mais sans grand espoir d'accéder eux-mêmes au mode de vie des citadins privilégiés dont ils ont le spectacle quotidien dans les quartiers centraux, culturellement et spirituellement coupés de leurs parents, les émigrés de la deuxième génération sont disponibles pour toutes les révoltes. Ils sont particulièrement attentifs aux mises en accusation du capitalisme, tenu pour responsable de tous les maux, et, partant, perméables à toutes les idéologies qui mettent ce système en accusation: marxisme, nationalisme, fondamentalisme islamique.

Il y a deux ou trois ans encore, l'affrontement sanglant des groupuscules extrémistes était circonscrit aux limites des campus universitaires et des établissements secondaires. L'état de siège partiel décrété en décembre 1978 a-t-il, instaurant la surveillance des enceintes scolaires par les forces de l'ordre, conduit la violence à essaimer? Toujours est-il que les règlements de comptes entre factions rivales ont gagné la rue puis la ville entière.

Autour de chaque faculté s'est créée une véritable «zone d'influence politique» dont la couleur idéologique était identique à celle de l'établissement considéré: droite pour l'agriculture, gauche pour les sciences politiques, etc. Déjà «interdits de faculté», les sympathisants de l'idéologie minoritaire n'eurent plus droit de cité dans toute la zone d'influence de leurs adversaires. Plus de «fascistes» dans les rues «révolutionnaires», plus de «communistes» dans les secteurs «nationalistes»! Concrètement, cela s'est traduit par l'interdiction faite aux «ennemis» de fréquenter certains cafés — ce qui permet, au demeurant, de mitrailler une terrasse sans risque excessif de tuer des «innocents» — ou par leur éviction des hôtels d'étudiants situés dans le périmètre «libéré». Peu à peu, on en est venu à percevoir un «impôt» sur les commerçants de la zone — les sympathisants de l'extrême droite le prélevant parfois (reçu à l'appui!) au nom de l'extrême gauche pour dresser les victimes contre le «communisme»!

Une nouvelle étape a été franchie lorsque les groupes extrémistes ont entrepris de «libérer» des quartiers entiers. Il semble que ce mouvement a commencé lorsque des étudiants sont venus prêter main-forte dans certains bidonvilles à des squatters menacés d'expulsion par les propriétaires des terrains. Puis ils ont rendu des services à la population, suppléant ainsi aux carences flagrantes d'organismes municipaux débordés par l'ampleur des problèmes. De distribution de bonbonnes de gaz en collecte des ordures ménagères, des groupes structurés ont fini par s'implanter dans la plupart des quartiers populaires.

Des affrontements violents ont parfois opposé des extrémistes de signe opposé. Haskoy — immense faubourg sur la route de l'aérodrome, forteresse «nationaliste» entourée par des zones «révolutionnaires» — a ainsi été l'enjeu d'une véritable bataille où ont péri de nombreux activistes. La lutte pour le contrôle du quartier plus central d'Incesu a également été sanglante. Dans quelque quarante quartiers que compte Ankara, l'extrême gauche, en ses multiples avatars — Albanais, maoïstes, marxistes-léninistes «non alignés» — avait fini par dominer plus de la moitié. L'extrême droite, pour sa part, s'est assuré une demi-douzaine de places fortes, dont Bahcelievler où est installé le siège du parti du mouvement nationaliste du colonel Turkes. Les slogans sur les murs que la population s'emploie aujourd'hui à effacer délimitaient sans ambiguïté les fiefs des uns et des autres.

Dans les «zones libérées», les habitants jouissaient, à condition d'accepter la situation, d'une protection contre les agressions extérieures. En revanche, nous explique ce reparateur de télévision que son métier amène à circuler, tout étranger était aussitôt arrêté et interrogé par des groupes d'adolescents cherchant à connaître l'objet de sa visite ainsi que sa pensée politique et son lieu de résidence — l'une et l'autre faisant souvent l'objet de rapprochements hâtifs et périlleux.

Entre les défenseurs des quartiers, c'était la guerre! «Le Texas!», dit en souriant, aujourd'hui, cette habitante de Kocheren, dont les deux collines, Aktepe et Ufuktene, étaient tenues l'une par la droite, l'autre par la gauche. «Tous les soirs, c'étaient des crépitements de mitraillettes et des explosions de bombes.» Lorsque, pour se rendre sur un lieu de travail, il fallait traverser un quartier «ennemi», on se rassemblait, puis on se déplaçait sous la protection de forces de l'ordre. Il y avait ainsi pour se rendre à l'école normale Ghazi-Egitim, deux colonnes d'étudiants, une de droite, une de gauche, chacune encadrée par des policiers!

Ankara, naguère noctambule, où, l'été, les familles descendaient volontiers dans les rues chercher la fraîcheur après les touffeurs du jour anatolien, était devenue une ville morte après 21 heures. Modeste exception: les quartiers résidentiels centraux liés par le boulevard Ataturk, où l'armée veillait devant les ministères, les ambassades, les grands hôtels. De la colline de Cankaya, à Ulus, s'étendait ainsi, selon le joli mot d'un confrère, la «zone libérée de l'État».

La situation d'Ankara se retrouvait peu ou prou dans les principales villes du pays — Istanbul, Izmir, Adana, — elle gagnait les provinces où certaines localités devenaient des forteresses de l'extrême gauche et d'autres de l'extrême droite. Cette progressive balkanisation politique du pays a évidemment fourni à l'armée turque plus qu'un prétexte pour s'avancer sur le devant de la scène nationale.

Note

(1) Littéralement «maisons de la nuit», car construites entre crépuscule et aube; selon une tradition de droit coutumier du bassin méditerranéen, on ne peut les abattre après le soleil levant. C'est ainsi que Rome s'est développée anarchiquement depuis 1945, ainsi que Naples.

RESTAURANT
"LES FILLES DU ROY"



MUSICIEN

«BRUNCH QUÉBÉCOIS»

dans le Vieux Montréal où vivent encore les traditions du XVIII siècle. Cuisine abondante et raffinée pour les gens du XXe siècle.

LE DIMANCHE
de 11 h 30 à 15 h
$10.75
TOUS LES JOURS
Table d'hôte du midi
de 11 h 30 à 16 h

Chef: Robert Nimax
Bar dans serre
victorienne
415, rue Bonsecours
Vieux Montréal,
849-3535
Stationnement gratuit

Hercule Gamache
couturier
• Vêtements exclusifs faits à la main
• Tissus importés
1594 EST, FLEURY, MONTRÉAL
Sur rendez-vous!
388-5530

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS

Un vaste tour d'horizon de la réalité québécoise de 1940 à 1980

"Le Québec en textes" a été conçu pour offrir une vue générale des rapports sociaux dans toutes les sphères d'activité au Québec depuis la Seconde Guerre mondiale. Une introduction multidimensionnelle à notre histoire récente.

Sous la direction de Gérard Boismenu, Laurent Mailhot et Jacques Rouillard.

576p.
$18.50





Le RIGAUD
(angle Berri et Sherbrooke)
à quelques pas du métro

APPARTEMENTS CLIMATISÉS
POUR RETRAITÉS
ET PRÉ-RETRAITÉS
(50 ans et plus)

Location immédiate • Occupation juin 1980

STUDIO à compter de $225 par mois
LOGEMENT DE 1 chambre à coucher à compter de $290 par mois

Tous les services habituels inclus, plus...
Électricité • climatisation • tapis • tentures • piscine intérieure
•sauna • terrasse • salle de rencontres • salons de repos •

Aussi disponible...
Stationnement intérieur ($35. par mois) • cablevision • buanderie

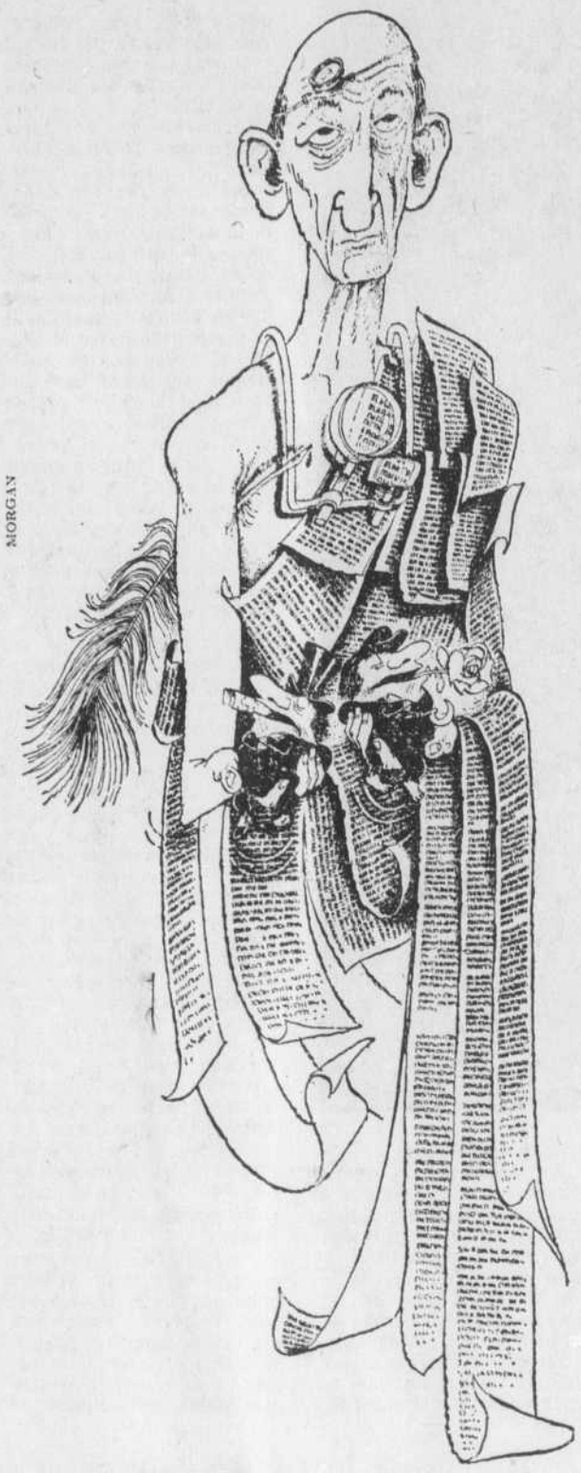
Service non inclus: taxe d'eau
• Commerces au rez-de-chaussée
PAS D'ANIMAUX S.V.P.

BUREAU DE LOCATION ET RENSEIGNEMENTS
SOCIÉTÉ MUNICIPALE D'HABITATION DE MONTRÉAL
1425 est, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.
849-1291
Visites: lun. au ven. 13 hres à 20 hres sam. et dim. 10 hres à 15 hres

L'optimisme glacé de Raymond Aron

Spectateur engagé de 50 ans d'histoire

par
Dominique Wolton et Bruno Frappat
LE MONDE


MORGAN

RAYMOND Aron a aujourd'hui soixante-quinze ans. Depuis cinquante ans, ses analyses des sociétés contemporaines à travers les thèmes de la guerre, de la révolution, de la société industrielle, du communisme, du libéralisme, etc., en ont fait un des principaux observateurs de la scène mondiale. Son oeuvre, en mêlant les approches philosophiques, historiques, sociologiques et journalistiques, s'est faite dans un va-et-vient constant entre l'observation des faits, l'action des hommes et la création intellectuelle. C'est cette démarche de «spectateur engagé», comme il aime lui-même à le dire, et sa lucidité qui ont contribué à lui faire prendre des positions originales, souvent à rebrousse-poil et à lui avoir donné raison plus d'une fois avant les autres.

— Qu'est-ce qui vous indigne aujourd'hui, Raymond Aron, dans la société française?

— Vous savez, quand on a eu la chance, ou la malchance, de vivre la période que j'ai vécue, consciemment, depuis 1921-1922, les occasions d'indignation ont été innombrables. Je ne peux pas dire que, aujourd'hui, il y ait des crimes dus au système en tant que tel que suscitent en moi une indignation particulière. Par rapport aux idéaux des sociétés dans lesquelles nous vivons, notre société est injuste et toutes les sociétés connues sont injustes.

J'ai écrit dans la leçon inaugurale au Collège de France qu'il n'y a aucune sociodicée convaincante. Les idées dominantes d'aujourd'hui, c'est-à-dire essentiellement les idées égalitaires et libérales combinées, font que les sociétés les moins mauvaises d'aujourd'hui apparaissent plus condamnables que les sociétés du passé. Jusqu'au dix-huitième siècle, c'est-à-dire la philosophie des Lumières, la révolution américaine et la Révolution française, l'inégalité de statut des personnes était la règle de toutes les sociétés complexes. À partir du moment où l'égalité de statut a été le principe moral et social des régimes modernes, inévitablement la protestation contre l'ordre s'est nourrie des idéaux fondateurs de ces sociétés elles-mêmes ou de ces régimes eux-mêmes.

Une des originalités des sociétés modernes, c'est que les idées sur lesquelles ces régimes reposent servent de justification à la protestation ou à la rébellion. En ce qui concerne la société française ou les sociétés occidentales, ce qui est le plus proche de susciter l'indignation, c'est la relation entre les Français et les travailleurs immigrés, à cause du principe fondamental que j'ai formulé: l'égalité de statut. Les immigrés, qui travaillent en majorité dans les emplois inférieurs, n'ont même pas l'égalité politique: ils ne participent pas aux élections. Cependant il faut ajouter que, pour la majorité d'entre eux, le travail en France est un progrès au moins matériel par rapport à la condition qu'ils auraient dans leur pays d'origine.

Les travailleurs immigrés en France sont l'expression d'une inégalité entre les pays contre quoi on peut protester, mais contre quoi on ne peut pas s'indigner comme on s'indigne contre une erreur judiciaire, car c'est une donnée du monde pour quelques siècles. Les différents pays ont accédé à l'industrialisation, à la technique moderne à des périodes différentes. Cette inégalité ne peut être supprimée simplement en donnant un peu plus d'argent. C'est pourquoi on peut protester contre le sort du tiers-monde, plusieurs fois par jour, je n'ai rien contre. Mais il est surtout essentiel de faire comprendre les origines, les données structurelles de ces inégalités.

— Il vaut mieux expliquer que faire de la morale.

— Oui et il n'y a aucune raison d'espérer que les collectivités soient meilleures que les individus: normalement les collectivités, les États, sont toujours pires, en moyenne, que les individus.

— Sur quoi devrait se faire le clivage gauche-droite aujourd'hui?

— Je vais reprendre les années 30 que j'ai connues. À l'époque, il y avait une droite horrible — *Gringoire, Je suis partout,* — qui était raciste, antisémite, qui refusait les principes mêmes de la démocratie, les idées égalitaires, et qui condamnait les aspects essentiels de la civilisation moderne, le développement économique, etc. Avec cette sorte de droite, je n'avais rien de commun et j'étais résolu, obstiné à me définir comme à gauche.

Depuis 1945, les conservateurs ont compris que les régimes les plus dangereux pour eux étaient les régimes fascisants, ou du type national-socialiste parce que c'étaient des mouvements populaires, révolutionnaires en un certain sens. Évidemment, ils leur donnaient des satisfactions secondaires, par exemple réduire les syndicats, mettre les sociaux-démocrates en prison. Mais les expériences de Mussolini et de Hitler ont enseigné aux conservateurs intelligents que le régime le meilleur pour eux c'était un régime démocratique modéré.

De plus, je crois qu'une bonne partie de la bourgeoisie au sens général du terme, y compris des entrepreneurs, des chefs d'entreprise, a changé du fait de la guerre, du fait de l'expérience du malheur, en faveur d'une meilleure compréhension des relations humaines.

En ce qui concerne les types humains, il y a chez les hommes qui sont réellement de droite des hommes qui ont le goût de la hiérarchie et de l'autorité, et que je n'aime pas. Malheureusement, il y a à gauche beaucoup d'hommes qui ont aussi le goût de la hiérarchie et de l'autorité. Ce sont des types humains qui existent dans tous les partis. C'est impossible, en France, d'opposer droite et gauche uniquement par des idéologies.

Il y a une unité de la gauche qui est fictive entre les communistes et les socialistes. Par conséquent, on ne peut pas dire: «En France, il y a d'un côté la gauche et de l'autre côté la droite.» Il y a les communistes d'un côté, quelquefois de manière camouflée, comme jusqu'en 1977-1978, mais ceux-là sont en dehors. Je les laisse de côté: ils ne sont pas intéressants. Et il y a tous les autres, en laissant de côté ce qui reste de la vieille droite. Et il y a, d'autre part, un mouvement, qu'on appelle la nouvelle droite, qui est en train de rendre la vie à des idéologies opposées au conformisme idéologique de la gauche dont je participe.

Je n'ai pas de fureur contre cette nouvelle droite, parce que je trouve qu'il est normal qu'il y ait une idéologie opposée au conformisme de gauche. Le conformisme de gauche est à la fois égalitaire, plus ou moins libéral, universaliste. Or il y a une partie des idées de la nouvelle droite, c'est-à-dire le goût des différences, les spécificités ethniques, tout ça n'est pas du tout odieux, il n'y a aucune raison de ne pas l'accepter. Après tout, les Bretons bretonnants se réclament de cela. Il n'y a pas une rupture fondamentale à l'intérieur de la France politique.

— La droite est de gauche et la gauche est de droite.

— Si vous prenez le RPR, il y a des survivances d'un tempérament bonapartiste. Cela dit, il se trouve que l'homme qui est plutôt du tempérament orléaniste, c'est-à-dire M. Giscard d'Estaing, se conduit comme un roi. On pourrait dire qu'il a une philosophie orléaniste et un comportement bonapartiste. D'un autre côté, M. Chirac, dans sa manière de parler publiquement, voudrait se présenter comme plus ou moins un homme d'autorité, mais dans ses relations personnelles il est beaucoup plus décontracté.

Bien entendu, il reste des tempéraments politiques distincts, et à l'intérieur de ce que j'appelle globalement les idéologies modernes des sociétés, il y a des gens qui sont plus égalitaires que libéraux, et d'autres qui sont plus libéraux qu'égalitaires. On ne peut pas avoir simultanément des sociétés très égalitaires et très libérales. Alors, probablement, aujourd'hui, à l'intérieur du conformisme idéologique, la séparation passe entre ceux qui sont libéraux d'abord, et ceux qui sont égalitaires d'abord.

En ce sens on peut dire que le parti socialiste veut être égalitaire d'abord et que les autres devraient être libéraux d'abord. Par exemple, moi, on peut dire que je suis de tempérament conservateur ou de droite, ce que je trouve faux, mais enfin on peut le dire en fonction de l'argument que je suis avant tout un libéral qui ne voudrait pas sacrifier un certain nombre de libertés des individus à un objectif égalitaire que, la plupart du temps, je crois inaccessible et que je mettrais au deuxième rang après l'objectif des libertés. Je n'arrive pas à trouver une séparation simple entre la gauche et la droite.

— Pensez-vous que, sous la Ve République, l'évolution politique et sociale permettrait de relier une approche libérale et une approche social-démocrate?

— Ce n'est pas exclu en théorie et en pratique. Ce que malheureusement je crois impossible c'est de faire l'équivalent de la République de Bonn. Je pense, en effet, que chaque fois que l'on reconstitue un parti socialiste en France, il est chargé d'un lourd héritage de paramarxisme dont il n'arrive pas à se débarasser. Toute la gauche du parti socialiste actuel est paramarxiste. Et quand je lis un certain nombre des petits livres du P.S. pour la formation des militants, à 80% c'est le même texte que celui des communistes. Jusqu'à présent ils ont voulu gouverner avec le parti communiste. Je ne pouvais pas envisager de m'associer à une pseudo-social-démocratie qui s'obligeait elle-même à manifester à l'égard du P.C. une indulgence qu'elle n'éprouvait pas au fond d'elle-même.

Alors, dans la France telle qu'elle était, je n'avais pas d'autre possibilité que d'être dans la majorité et j'ajoute que aujourd'hui, je suis tout à fait satisfait parce que j'écris dans une publication, l'*Express,* qui se rattache à la majorité, mais j'y suis souvent critique. Défendre le modèle de société et, dans ce modèle de société, critiquer librement le gouvernement, c'est ce que j'ai toujours souhaité.

— Vous vous retrouvez dans la situation classique du marginal. Du spectateur sceptique et engagé.

— Spectateur engagé, c'est vrai. Marginal, je crois que ce n'est plus vrai. Je ne crois pas que je sois considéré aujourd'hui comme marginal.

— Pour revenir sur les cinquante dernières années de la France, quels sont selon vous les changements les plus importants, les forces et les faiblesses?

— Moi qui suis toujours accusé de pessimisme, quand je songe à ce que je pensais au lendemain de la guerre, quand je me souviens de mon désespoir des années 30, je trouve que le rajeunissement de la France depuis 1945, c'est merveilleux! Je suis, malheureusement, un peu accablé par l'idée que nous retombons dans les maux antérieurs.

— C'est-à-dire?

— D'abord la chute de la natalité et, sous une autre forme, l'espèce d'affaiblissement de la résolution collective. La transformation fondamentale de la France, c'est qu'elle est devenue un pays industriel avec la réduction drastique de la population paysanne. La France que j'ai connue dans les années 20 ou 30, c'était encore une France qui se félicitait de sa stabilité, grâce au maintien de l'équilibre entre l'agriculture et l'industrie, avec une population qui vivait essentiellement dans des villages, des petites villes.

Entre 1945 et 1970, il est évident que la France s'est transformée énormément et rapidement. Mais sur le moment qu'avons-nous vécu? Perpétuellement des crises d'inflation et jusqu'en 1962 des guerres. Que je trouvais complètement idiotes. La vérité c'est qu'en 1944-1945 les gaullistes, à Londres, me traitaient de traître, de capitulard, parce que je disais qu'il ne fallait pas retourner en Indochine. Après cette deuxième guerre, avec la France épuisée, c'était absurde de vouloir conserver l'ensemble de ce que nous avions. Mon idée, c'était de ne pas aller en Indochine, d'utiliser ce que nous avions de ressources pour faire quelque chose en Afrique, afin, en une génération, d'amener ces pays à l'indépendance dans des conditions tolérables de relations avec la France.

— Vous parliez d'affaiblissement de la résolution collective, à propos de la natalité.

— Je pense qu'au lendemain de la guerre, dans ma génération — en 1945 j'avais quarante ans — nous étions tellement humiliés par la catastrophe de 1940 que nous avions une volonté de refaire la France. Nous étions une génération humiliée, nous étions une génération révoltée contre les conneries des années 30 et la catastrophe de 39-40 qui nous a donné le sentiment que la France n'existerait plus. Nous n'avions qu'une idée qui était de refaire la France. Une partie de l'explication des guerres coloniales, c'était un peu cette volonté d'action, qui était erronée mais qui était un refus de capitulation et peut-être y avait-il une espèce de sagesse dans cette folie. J'aurais préféré éviter le coût de cette folie...

Aujourd'hui, la France est arrivée à un certain niveau de vie, et il n'y a pas, au même degré, dans les générations responsables du pays, cette même résolution, ce même sens qu'on jouait son existence. Aujourd'hui, il y a une espèce de confort, un égoïsme de l'individu qui est à la fois la conséquence et la malédiction du libéralisme.

— Vous pensez qu'on cherche plus à vivre pour soi?

— Oh! oui. Il est beaucoup plus difficile d'intéresser les jeunes générations à l'idée nationale. En 1945, on ne se demandait pas si la France était le premier pays ou le dernier pays, on disait: «Est-ce que la France veut exister, est-ce qu'elle va exister?». Et il y avait une révolte contre l'humiliation. Aujourd'hui, il y a une espèce de satisfaction confortable de ce que l'on a fait sans compter les millions de sujets de mécontentement qui sont évidemment normaux. Il y a des mouvements qui sont probablement sympathiques.

— Par exemple?

— Le mouvement écologique, le mouvement de libération des femmes... mais ce ne sont pas des mouvements qui contribuent à donner une volonté collective au pays. Ce sont, au contraire, des mouvements particuliers, qui ont tous leur justification, mais qui sont à peu près tous indifférents à l'intérêt collectif ou aux conditions de survie d'une collectivité. La libération des femmes, c'est parfaitement légitime, mais si une des conséquences, c'est la chute de la natalité, ça signifie quelque chose.

— Le mouvement des femmes est né après la baisse de la natalité

— En tant que tel, je ne crois pas qu'il en soit responsable. Il est plutôt l'expression d'un changement d'état d'esprit ou d'une conception différente de la société. Simplement ces mouvements, qui tous ont une part de légitimité n'ont pas la même efficacité pour le destin national qu'avait notre humiliation de 40 et la volonté de survie qui nous animait entre 45 et 60.

En ce sens, la plupart de ces mouvements ne sont pas de nature à soutenir la volonté d'action collective. Ainsi il y a très peu de mouvements en France en faveur de la défense nationale. Tout ce qui est nécessaire à la collectivité est fait, défendu, justifié par le pouvoir et très peu soutenu par un mouvement public.

— Vous pensez que les aspirations à la qualité de la vie, qui réunissent un peu tous ces mouvements, sont contradictoires avec la survie d'une société?

— Pas du tout. Je dirai d'abord que c'est essentiellement le luxe de nos sociétés. Or, pour pouvoir faire tout cela, il faut rester un pays riche. Et pour rester un pays riche, il faut avoir une volonté collective.

— Croyez-vous possible une maîtrise de la natalité par l'État?

— Non, mais il y a un certain nombre de mesures qui, peut-être, peuvent atténuer la baisse, comme des mesures portant surtout sur le troisième enfant. En ce qui concerne l'autre moyen, qui serait de rendre les avortements plus difficiles, je crois que c'est exclu. Dorénavant, c'est irréversible. Je ne dis pas qu'on a eu tort de le faire, les Français le voulaient, les femmes le voulaient, mais je crois que, même si on l'accepte, il est dangereux d'assurer que cela n'aura aucune influence sur la natalité. On va dans la direction où il n'y aura plus d'autres enfants que des enfants désirés. Mais sait-on vraiment les enfants que l'on désire?

— Il manque, selon vous, de projet collectif qui transcende les particularités des groupes sociaux ou socio-culturels. Ne pensez-vous pas qu'une action pour la réduction des inégalités sociales ou pour davantage de démocratie, sociale, syndicale ou politique, permettrait de transcender ces différences et de constituer un projet mobilisateur?

— Prenons la démocratie politique d'abord. Depuis Tocqueville, on dit que la France est incapable de concevoir la démocratie locale, régionale, qu'elle n'existe que par l'État centralisé, que, par conséquent, la démocratie française sera toujours un paradoxe, puisqu'on surajoute à un État centralisé un jeu démocratique des partis sans fonder la démocratie sur les démocraties locales. Comme tout le monde a dit cela, probablement cela doit être vrai. Mais je ne sais pas en quoi consisteraient ces réformes de décentralisation.

«Je ne suis pas convaincu du tout, en particulier, par le projet des assemblées régionales élues au suffrage universel. Je pense que ce serait un désastre. En revanche, d'autres formes de décentralisation sont probablement possibles dans l'entreprise, mais les limites tiennent à la psychologie des ouvriers ou des syndicats. Aussi longtemps que des syndicats seront dirigés par le parti communiste, qui condamne la collaboration de classe, je ne vois pas comment on peut aller très loin dans la participation des représentants des ouvriers à la direction des entreprises.

— Vous vous êtes, longtemps avant beaucoup d'autres, battu pour la défense du libéralisme politique, mais on vous reproche de ne pas vous être battu suffisamment pour la réduction des inégalités.

— J'ai un peu le sentiment qu'il y a une part de démagogie sur ce thème. D'abord, les études sérieuses sur l'inégalité sont extraordinairement hétérogènes, de qualité très différente, et les formules comme «le ruban bleu de l'inégalité» ne sont absolument pas démontrées. Il est très difficile de dire d'une manière brutale, simple: voici le degré d'inégalité d'un pays.

«En ce qui concerne la France, quels sont les points sur lesquels il est probable qu'il y a des inégalités plus marquées que dans d'autres pays comparables? Premièrement, la différence entre les non-manuels et les manuels est plus marquée dans l'ensemble que dans d'autres pays comparables, par exemple l'Allemagne. Et si on pouvait élever relativement les salaires des manuels par rapport à ceux des non-manuels, ce serait conforme à mon idée de l'inégalité et en même temps de l'utilité collective. Cela dit, c'est plus facile à dire qu'à faire. Car réduire des inégalités entre deux catégories, ça consiste à réduire la supériorité d'une catégorie sur une autre. Il y a une deuxième sorte d'inégalité qui, probablement, est plus marquée, c'est la hiérarchie au niveau supérieur, des revenus et même des traitements.

Ce qui me paraît le plus nécessaire dans les sociétés relativement riches, c'est d'éliminer le plus possible la misère, les cas véritablement scandaleux, ou qui appellent l'indignation. On a beau avoir une sécurité sociale qui englobe à peu près la totalité de la population, il reste toujours des marginaux qui ont échoué, qui, pour une raison ou pour une autre, ont été handicapés, ou qui ont eu un patrimoine génétique véritablement ingrat. Il y a toujours, dans les sociétés, une fraction X de gens qui ne peuvent pas s'intégrer. Je n'ai jamais rien dit contre l'action en faveur de la réduction des inégalités, mais, aussi longtemps qu'on ne me dit pas comment, je considère que c'est un thème de propagande politique. À la Sorbonne, j'ai fait des cours sur les inégalités, mais jamais, en tant que journaliste, je ne suis tombé dans ce genre de langage, sachant que tout le monde m'accuserait d'être indifférent aux inégalités. D'un autre côté, je pense aussi que l'égalité essentielle, à laquelle je tiens passionnément, c'est de donner aux autres le sentiment qu'ils sont traités dans leur dignité sans distinction de statut ou d'être, cette égalité que Tocqueville a cru découvrir dans l'Amérique de 1830.

— Quelles valeurs placez-vous au sommet de votre hiérarchie personnelle des valeurs?

— Les deux valeurs jointes que chaque personne est responsable d'elle-même et, en tant que telle, se trouve sur un pied d'égalité avec n'importe quelle autre. Je ne dirais pas du tout, comme les dernières phrases fameuses de Sartre, dans les Mots, le suggèrent, que les hommes sont interchangeables, que lui est un homme comme les autres. Dès que l'on tient compte des qualités intellectuelles en morale, l'inégalité est évidente.

Ce qui est vrai, c'est ce que je conserve de l'idée chrétienne: il y a une espèce d'égalité spirituelle, existentielle de l'être humain qui fait que j'ai le sentiment que nous sommes tous, en un certain sens, égaux. Et je sais bien que, par rapport à tel ou tel, je suis plus intelligent, par rapport à tel autre, moins courageux,

Suite à la page 11

MARTINIQUE
Long séjour
dans une villa luxueuse près de la mer à St-Luce
par semaine tout compris
à partir de $350.00 billet d'avion en sus
séjour minimum 3 semaines
pour informaiton et réservation
Voyage Fleurs de Lys Ltée **288-7107**
permis du Québec # 13577424-2681

AVIS
Bureau du Directeur général du financement des partis politiques

Conformément aux dispositions de l'article 56 de la Loi sur les élections dans certaines municipalités, le Directeur général du financement des partis politiques donne avis qu'il a autorisé Le Parti Municipal Populaire de Saint-Eustache.

Le représentant officiel du Parti Municipal Populaire de Saint-Eustache est Mlle Elyse Binette, 102 rue De Bellefeuille, St-Eustache J7R 2K6.

Le Parti Municipal Populaire de Saint-Eustache entend exercer ses activités dans la municipalité de Saint-Eustache.

Montréal, le 16 septembre 1980.

La Secrétaire
ME JOHANE CANNING-LACROIX

Assemblée nationale du Québec
Bureau du Directeur général du financement des partis politiques
1 Complexe Desjardins, Tour du Sud
Bureau 2204, Montréal H5B 1B3 873-7131
Partout ailleurs au Québec 1-800-361-6017

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal

Bourses d'études de deuxième et troisième cycles pour 1980-81

La Fondation de l'Université du Québec à Montréal offre un programme de bourses d'études de deuxième et troisième cycles pour l'année universitaire 1980-81.

Deuxième cycle:
Une somme de $8,000 est consacrée aux bourses de deuxième cycle. Chaque bourse, d'une valeur variant entre $1,000 et $2,500, sera attribuée selon les besoins et au mérite.

Troisième cycle:
Cinq (5) bourses de 3,000$ sont offertes, soit une pour chacun des programmes suivants:
- Doctorat en psychologie
- Doctorat en sciences politiques
- Doctorat en histoire
- Doctorat en administration
- Doctorat en sémiologie

Les bourses sont réservées aux étudiants et aux étudiantes inscrits à temps complet dans un programme de maîtrise ou de doctorat de l'Université du Québec à Montréal pour l'année universitaire 1980-81.

Candidature
1. **Bourses de maîtrise:** les candidats à une bourse de maîtrise doivent soumettre leur candidature par écrit en y joignant les pièces suivantes:
   - dossier universitaire complet de premier cycle et de maîtrise;
   - attestation d'inscription à temps complet pour l'année universitaire 1980-81;
   - texte d'une page décrivant le projet de recherche du candidat dans son programme de maîtrise.

   En outre, le candidat doit demander à son directeur de recherche et à un autre professeur d'envoyer directement à la Fondation des lettres de recommandation le concernant.

   Ces bourses seront attribuées au mérite.

2. **Bourses de doctorat:** les candidats à une bourse de doctorat doivent soumettre leur candidature par écrit en y joignant les pièces suivantes:
   - dossier universitaire complet de la maîtrise et du doctorat;
   - attestation d'inscription à temps complet pour l'année universitaire 1980-81;
   - un texte de deux pages décrivant le projet de thèse de doctorat du candidat.

   En outre, le candidat doit demander à son directeur de recherche et à un autre professeur d'envoyer directement à la Fondation des lettres de recommandation le concernant.

   Ces bourses seront attribuées au mérite.

Échéance
Pour qu'une demande de bourse soit recevable, **tous les documents** exigés doivent parvenir **avant le 15 octobre 1980**, au:

Directeur général
Fondation de l'Université du Québec à Montréal
1193, Place Phillips, suite 2300
Case postale 8888, succursale "A"
Montréal (Québec) H3C 3P8

La Fondation se réserve le droit de ne pas attribuer toutes les bourses disponibles.

Femmes et hommes, un synode parallèle

par
Marie Gratton Boucher

A l'initiative du groupe "Femmes et hommes dans l'Eglise" qui a son secrétariat à Bruxelles, un groupe international de travail se rencontrera à Rome du 29 septembre au 11 octobre prochain. Au même moment, comme chacun sait, se dérouleront au Vatican les séances du Synode des évêques sur «la mission de la famille chrétienne dans le monde d'aujourd'hui".

Ce groupe de travail, constitué de quelque vingt-cinq membres venus de plusieurs pays d'Europe, d'Amérique du Nord et du Sud et de certains pays d'Afrique et d'Asie, apportera les résultats d'une enquête menée l'hiver dernier auprès de milliers de catholiques à travers le monde. Aux États-Unis et au Canada il y a eu 800 participants dont 108 au Québec, c'est-à-dire 13% de l'échantillon nord-américain, soit une proportion très forte compte tenu de la population globale du continent. Ces femmes et ces hommes, de tous les âges, de tous les milieux, ont exprimé à travers leurs réponses leur vécu quotidien avec ses défis, ses difficultés, ses joies et ses attentes face à la famille, à la société et à l'Eglise.

"Femmes et hommes dans l'Eglise" en organisant ce colloque veut permettre aux chrétiens de la base, majoritairement des laïcs engagés dans la vie familiale, venus de tous les horizons culturels et géographiques, de partager leurs réflexions sur les grands défis qui se posent aux familles chrétiennes d'aujourd'hui confrontées à une remise en cause radicale de quelques-unes de leurs valeurs morales et religieuses traditionnelles et à l'émergence de certaines autres valeurs véhiculées par la société séculière. Ces dernières, souvent tenues en suspicion par l'institution ecclésiale, demeurent, dans bien des cas, péniblement assimilées et mal assumées par les individus et les familles.

La revalorisation de la sexualité et du plaisir, la relativisation du devoir de la fécondité par rapport à la poursuite de l'intimité et de l'épanouissement des époux, les progrès de la contraception et les conséquences démographiques qui s'ensuivent, l'émergence du féminisme et de tous les mouvements de promotion de la femme, tant dans la société que dans l'Eglise, la nouvelle répartition des rôles familiaux et sociaux, la multiplication des divorces, le remariage des catholiques divorcés, la prolifération des familles monoparentales et l'attitude des générations montantes face à des mutations toujours plus englobantes et accélérées, voilà de durs et nécessaires sujets de réflexion.

Il ne faut pas oublier non plus de considérer les nombreux débats que suscitent ces problèmes entre les différentes Églises chrétiennes et les défis énormes que présente la confrontation de la doctrine catholique traditionnelle avec les autres cultures sur ces questions difficiles et controversées. Tout cela mérite une étude approfondie et ouverte.

Il serait à la fois naïf et arrogant de prétendre que les pères du synode ne sont pas pleinement conscients du fait que ces questions se posent à travers le monde catholique avec une acuité extrême.

Si le groupe de travail juge néanmoins nécessaire de tenir son colloque, d'organiser des ateliers sur les différents thèmes évoqués plus haut, d'offrir à des groupes et à des individus la chance d'exprimer leurs vues sur ces sujets, de faire circuler les résultats de son enquête, d'encourager un suivi à ses travaux dans les différents pays et de saisir les médias de toutes ces initiatives, c'est qu'il juge que ces brûlantes questions méritent que les chrétiens de la base fassent entendre leur voix et valoir en haut-lieu la perception qu'ils en ont et les pistes d'avenir qu'ils envisagent pour y trouver réponse. Quelque confiance qu'il éprouve envers ses pasteurs, il n'hésite pas à tout mettre en oeuvre pour s'assurer que les questions qui touchent la famille et tissent son vécu quotidien ne seront pas abandonnées au seul jugement de clercs célibataires fussent-ils évêques d'expérience et de bon jugement, car les laïcs invités au Synode, une quarantaine, le sont à titre d'auditeurs seulement.

Celles qui posent les oeufs, ceux et celles qui leur permettent d'éclore et de vivre estiment avoir droit, même si cela leur fut parfois, hélas, contesté de mettre au point la recette de l'omelette. Leur grain de sel, croient-ils, n'est pas de trop.

Les traditions divisent plus que les doctrines

par
Denise Robillard

ON a cru jusqu'à présent que l'accord sur les questions controversées entre les Églises allait faire disparaître les causes de leurs divisions. Or, constate-t-on, les dialogues oecuméniques sont entourés aujourd'hui d'un certain malaise. On est certes parvenu à des accords sur les rapports entre «la grâce et les oeuvres», entre l'Écriture et la Tradition, et à dégager des perspectives communes sur la nature de l'Église, mais les Églises n'ont pas réussi à faire passer ces acquis dans la vie de leur communauté.

C'est là un des constats majeur que fait le théologien, pasteur et auteur spirituel, le Dr Lukas Vischer qui donnait cette semaine une conférence publique à l'Université de Montréal sur les difficultés théologiques majeures qui se dressent sur la voie vers la réconciliation et l'unité entre les confessions chrétiennes. Le Dr Vischer a ces 20 dernières années été l'âme de la recherche théologique au sein de la commission «Foi et constitution» du Conseil oecuménique des Églises dont le siège est à Genève.

Les causes de la division sont multiples, selon le Dr Vischer. Elles ont trait notamment à l'identité des Églises, à leur continuité à travers les siècles et à la conception qu'on y a développée de l'autorité et de la liberté.

Il n'est pas facile, selon le Dr Vischer, de saisir la perception qu'a chaque Église de sa propre vocation, de sa raison d'être dans le monde et pour les autres Églises, bref, de sa «conscience messianique.» Cette vocation, liée à une origine historique particulière, est souvent rejetée par les autres Églises. Elle précède la doctrine et ne saurait en être déduite: «Elle est affirmée, vécue, et l'intelligentsia oecuménique n'arrive pas à y changer grand-chose!»

Par exemple, l'Église catholique romaine considère qu'elle est la première entre les Églises et qu'elle doit assurer l'unité entre les Églises. Cette «vocation» n'a pas de fondement biblique direct, fait remarquer le Dr Vischer. Elle résulte d'une évolution vécue au cours des siècles et a été renforcée par des situations particulières: lutte avec les empereurs, papes à Avignon, Contre-Réforme, Vatican I. Il en est de même des «vocations» qui identifient le patriarcat de Constantinople, gardien de l'unité de l'orthodoxie et celui de Moscou, la troisième Rome, qui doit assurer, elle, l'unité de la «vraie» Église orthodoxe.

Le Dr Vischer cita l'Église de Pologne actuelle comme «l'une des vocations d'Église les plus signifiantes et les mieux articulées.» Une fois la Pologne politique démantelée, dit-il, l'idée s'est développée que cette nation avait une vocation particulière à accomplir. Interprétée à travers le mystère de mort-résurrection du Christ, cette vocation a fait de la Pologne «le Christ des nations» dans l'attente du troisième jour, alors que la nation polonaise ressuscitera et avec elle toutes les nations opprimées.

L'Église réformée se considère comme le «peuple élu» et l'Église anglicane s'est longtemps reconnu la vocation d'éducatrice de l'Empire britannique. De même, en Afrique, les diverses Églises indépendantes se sont toutes donné une vocation particulière. Le problème est de savoir découvrir, au sein du dialogue oecuménique, la signification de ces vocations par rapport à l'Église tout entière. Pour n'être pas suspecte, toute vocation particulière doit être mise au service de la communauté tout entière et respecter l'ensemble du peuple de Dieu. La mission particulière d'une Église ne doit pas faire perdre de vue la complémentarité des vocations. «Nous souffrons, dit le Dr Vischer, de fixation des vocations; certaines vocations qui auraient dû évoluer se sont figées en héritage.»

De la même façon, chaque Église se réclame de la continuité et tend à imposer sa propre forme de continuité aux autres. Peur de perdre sa propre continuité? Crainte de devoir sacrifier l'assurance d'être l'Église du Christ à travers les siècles? Par exemple, note le Dr Vischer, toutes les Églises invoquent l'Esprit et font l'imposition des mains pour l'ordination au ministère et l'on pourrait sans doute facilement s'entendre sur ces questions, mais là où se situe le débat, c'est sur le sens de la continuité ininterrompue de la succession apostolique. Seule une compréhension plus profonde de la continuité de l'Église dans l'histoire permettra d'entrevoir une solution.

Enfin, les divergences au sujet de l'autorité et de la liberté (le jugement personnel) constituent moins un problème doctrinal qu'une question de style de vie des Églises. Certaines ont peur qu'un manque d'autorité ne conduise à la confusion, alors que d'autres redoutent que l'autorité n'entrave «la glorieuse liberté des enfants de Dieu!» Quelle réponse apporter à ces problèmes? Faut-il susciter un nouveau dialogue? «Peut-être, répond le Dr Vischer, mais le plus important est de susciter entre les Églises des expériences de «communautés provisoires, même si nous ne sommes pas encore unis.» L'unité est une pratique, dit-il, elle doit être apprise à travers un témoignage commun et une vie partagée susceptible de donner naissance à une «spiritualité d'obéissance et de lutte pour la cause du Christ».

Aron

Suite de la page 10

moins cultivé. Nier tout cela serait complètement idiot. C'est pourquoi je n'aimais pas la comédie de 1968, lorsque, tout d'un coup, les étudiants commençaient à tutoyer les professeurs, et les professeurs à jouer aux étudiants.

— Si on en vient maintenant à votre oeuvre, quelle peut être son unité et les thèmes qui vous paraissent rétrospectivement les plus importants, ou ceux auxquels vous tenez le plus?

— Je ne veux pas du tout me vanter d'avoir introduit une idée radicalement originale: ce n'est pas mon mérite. Il faut prendre l'ensemble de ce que j'ai fait. J'ai réussi, dans une certaine mesure, à partir de la définition d'une attitude philosophique dans l'histoire, à anlyser le type de société dans lequel nous vivons, et réussi, dans une certaine mesure, je crois, à être à la fois un historien de mon époque et avoir été engagé dans l'action. C'est l'ensemble, me semble-t-il, qu'il faut juger.

Il y a parmi mes lecteurs, ceux qui préfèrent les travaux sur les relations internationales, ceux qui préfèrent les travaux sur la philosophie de l'histoire, ceux qui préfèrent la critique idéologique, «l'opium des intellectuels», «Les marxismes imaginaires...» C'est une oeuvre faussement hétérogène ou diverse. Elle est fondamentalement une, à partir de ce que j'appelle une conscience historique ou une réflexion philosophique sur la condition historique et le développement des conséquences de cette conception. Ensuite, évidemment, en France, j'ai développé un certain nombre d'idées avant les autres, mais je n'appellerai pas ça une idée originale qui justifierait de me mettre à l'égal des plus hauts.

L'idée à laquelle je tiens, et qui a eu le moins d'écho, qui a pu, de la manière la plus difficile, être acceptée: c'est qu'encore aujourd'hui, ceux qui gouvernement la France ne comprennent pas l'Union soviétique. Le président de la République, Ponfatowski et beaucoup d'autres considèrent que l'Union soviétique est un État comme un autre. Ils s'obstinent à croire que les Soviétiques ne sont pas marxistes-léninistes, et ils croient qu'on peut convaincre Brejnev par des conversations.

Dans l'ensemble, la masse des Français et surtout des dirigeants n'ont pas compris que l'Union soviétique ce n'est pas seulement l'économie dirigée, le tsarisme, la bureaucratie, c'est un despotisme idéocratique. Qui est pervers en son essence parce que c'est un régime qui n'existe que par le mensonge et qui entretient en permanence le mensonge.

Ce n'est pas simplement qu'il supprime un certain nombre des libertés individuelles et collectives, c'est que c'est un régime qui ne cesse de mentir. Et le parti communiste français, c'est la même chose. Le P.C. est capable, pendant des années, de travailler avec le parti socialiste en vue des élections de 1978, puis, à un moment donné, avec une brutalité incroyable, de prendre un virage. Aujourd'hui, le P.C. défend les thèses de l'Union soviétique avec ostentation, après avoir pendant quelques années exposé le communisme tricolore. Le phénomène de la perversité du marxisme me paraissait d'une importance considérable dans le vingtième siècle, j'ai essayé de l'expliquer avant beaucoup d'autres en France. Encore aujourd'hui il faut recommencer. D'autres le feront, moi j'en ai marre.

Le plus important, c'est la capacité de ne pas s'enfermer dans un système verbal ou conceptuel particulier — économique, sociologique, psychologique — et, tout en respectant la spécificité des concepts, esquisser tout de même quelque chose comme une représentation du monde dans lequel nous vivons.

— Dans les différentes activités intellectuelles que vous avez menées, activités de journaliste, de sociologue, d'historien, de philosophe, considérez-vous avoir réalisé l'équilibre que vous souhaitiez?

— Il y a eu un décalage; s'il n'y avait pas eu la guerre, je n'aurais jamais écrit dans les journaux et, de ce fait, j'aurais écrit des livres différents. Il m'arrive souvent, quand j'y réfléchis, de me dire que j'ai dans une certaine mesure sacrifié mon goût philosophique; mais d'un autre côté, ce n'est pas inutile, quand on écrit sur la politique ou l'économie, d'être assez proche de ceux qui la font. Par rapport à beaucoup de professeurs, je suis moins naïf qu'eux, ce qui est un avantage. Certainement j'aurais écrit deux ou trois livres substantiels, plus philosophiques, en tout cas une introduction aux sciences sociales. Mais comme je ne pense pas que c'eût été des livres philosophiques de niveau supérieur, peut-être est-ce préférable d'avoir utilisé mes qualités secondaires, que je méprisais avant la guerre, pour mon oeuvre d'après-guerre.

Mon goût de l'analyse politique à quoi je procédais avant la guerre mais dans la conversation, j'en ai fait des éditoriaux. Finalement, est-ce que mes éditoriaux ont été utiles? C'est possible, je n'en sais rien. Pendant une trentaine d'années, ils ont été une partie du dialogue politique des Français. Et encore aujourd'hui.

Il est souhaitable qu'il y ait dans un pays, de manière permanente, un certain nombre de columnists qui aient la réputation: 1) de ne pas servir des intérêts personnels; 2) de ne pas être membres d'un parti, par conséquent d'être détachés; 3) ne jouent pas la comédie de ne pas être engagés. La troisième condition a l'air d'être paradoxale, mais, je pense, la seule manière d'être honnête et objectif, c'est de ne pas dissimuler ses préférences.

Il faut aussi qu'il ait le sens historique. Il est une grande question que je me pose: est-ce que les idées, les problèmes que j'ai duscutés dans ma vie, étaient les idées, les problèmes d'une époque limitée ou d'une époque vaste? Le socialisme, le communisme, l'Union soviétique, est-ce que tout cela apparaîtra comme provincial dans l'histoire, dans quelques dizaines d'années ou bien sont-ce les problèmes permanents du type de société dans lequel nous vivons?

Je suis au moment où, inévitablement, on établit des bilans, je suis, pour l'instant encore, relativement actif. En 1977, j'ai eu une crise dont j'ai récupéré mais qui m'a amené à regarder, si je puis dire, la mort, dans les yeux, ce qui a quelque peu transformé mon attitude, ma conscience. J'avais la conscience que j'avais devant moi du temps. C'était ridicule, mais je ne me posais jamais la question. Si j'avais calculé le temps disponible, je n'aurais pas écrit le Clausewitz, j'aurais écrit autre chose. Maintenant que j'ai à peu près récupéré mes forces de travail, je vais essayer, si je vais jusqu'au bout de mes souvenirs, que la dernière partie soit une espèce de bilan et d'interrogation.

— Sur la condition historique du monde actuel?

— Oui, et sur la période que j'ai vécue. Je m'interroge sur le point de savoir si elle m'a amené à accorder trop d'importance à certains problèmes. Est-ce que j'ai laissé de côté des problèmes plus importants? Je ne connais pas encore avec certitude les réponses. Je ne voudrais pas faire une autocritique, mais une interrogation sur le sens de la période que j'ai vécue, qui est tout de même dominée par les guerres et les révolutions, c'est-à-dire le passage brutal de sociétés encore en voie de transformation progressive à une société qui, d'une certaine manière, devient planétaire. A la fois d'un bout du monde à l'autre on retrouve les mêmes aérodromes, les mêmes instruments, les mêmes mots et jamais l'humanité n'a été autant déchirée.

— Vous avez toujours refusé les utopies, les mouvements d'idées, vous n'avez pas voulu créer de mouvement «aroniste».

— Non. Mais en ce qui concerne ma position en France, je suis apaisé parce que je n'ai jamais été heureux d'être marginal ou d'être rejeté. J'ai autant de sensibilité que les autres. Ça ne m'a pas amené à des concessions quelconques. Il n'y a aucune raison de jouer la comédie. Quand on écrit, on a le désir d'être reconnu.

— Pourquoi le thème des droits de l'homme triomphe-t-il aujourd'hui?

— C'est qu'il n'y a pas d'idéologie globale de remplacement. Alors on se rabat sur quelque chose qui peut recueillir une espèce d'assentiment général. D'autre part, nos sociétés riches, par confrontation avec les autres sociétés et par souvenir, estiment à leur valeur ce que l'on appelait jadis avec un certain mépris les libertés formelles. Alors, faute d'une nouvelle idéologie, dans l'espèce de confort et l'absence de grande perspective, on se raccroche à quelque chose qui peut être fondamental.

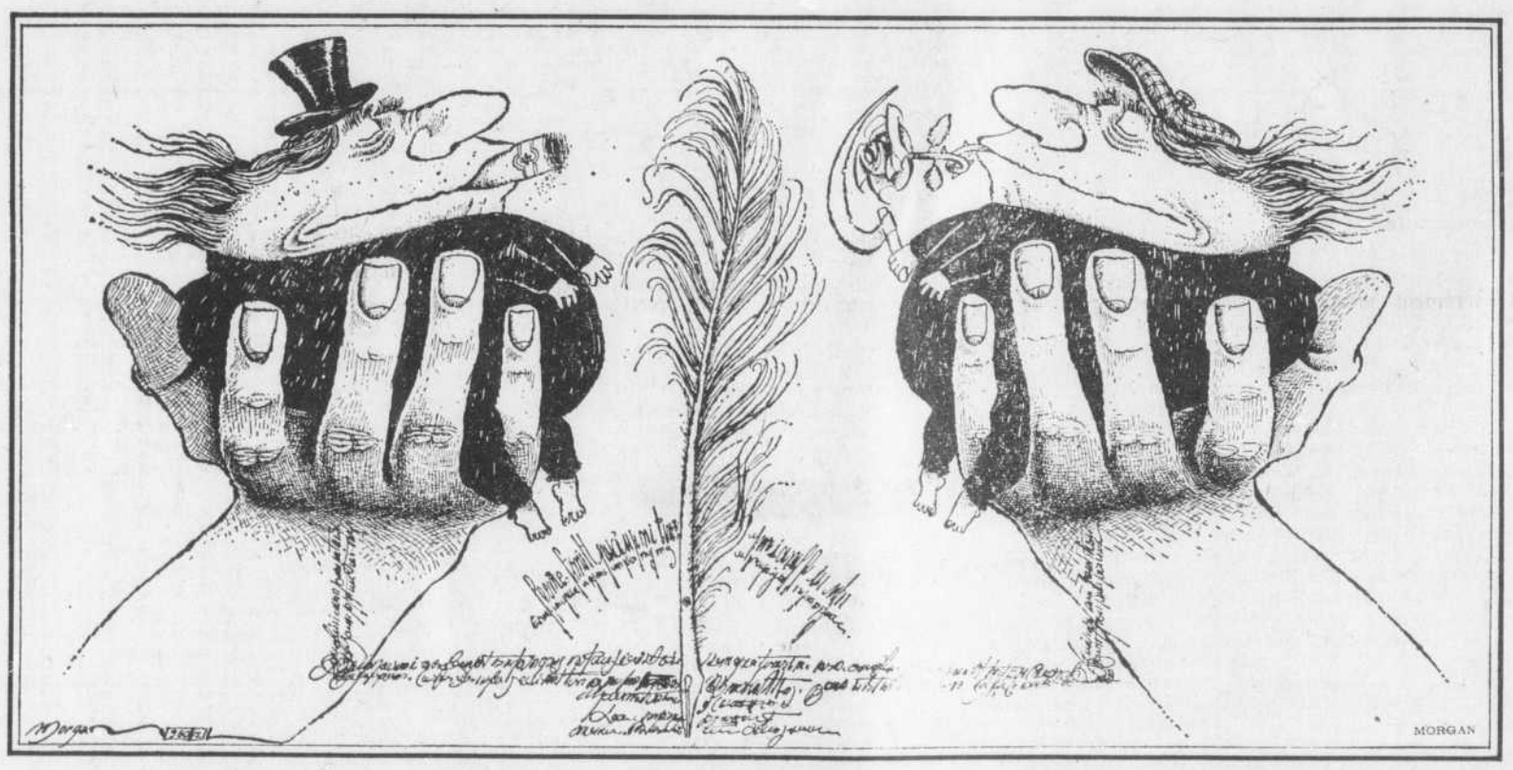
N'oubliez pas que ce mouvement, en France au moins, et partiellement, a été relancé par des ex-gauchistes de 1968. Certains d'entre eux auraient pu, comme les Italiens, aller vers le terrorisme et, heureusement — j'en éprouve une espèce de joie nationale, — je constate que les meilleurs des gauchistes de 1968, qui me maudissaient à l'époque, sont revenus à la vérité d'eux-mêmes, c'est-à-dire le respect des personnes.

— Vous avez toujours privilégié la confrontation des problèmes contemporains avec des auteurs du passé.

— Oui. J'aime me confronter avec des plus grands que moi. J'aime leur attribuer mes idées ou trouver chez eux un certain nombre de mes idées. Et je trouve que j'ai été utile, j'ai contribué à rendre à Tocqueville la place qu'il devait avoir, et qu'il n'avait pas dans la pensée française. J'ai introduit Max Weber en France, et maintenant il appartient à la culture française. Je crois que Clausewitz aussi. D'autre part, il faut ajouter que les thèmes fondamentaux de l'interprétation de nos sociétés se trouvent dans les auteurs du dix-neuvième siècle. J'ai eu la chance d'avoir une formation française d'abord, allemande ensuite, anglo-américaine enfin.

— Votre principale raison d'espérer actuellement?

— Je crois que l'humanité ne commettra pas de suicide, je crois que les hommes ont créé, pendant des millénaires, à travers les souffrances, les morts, les horreurs, et que nous ne devons pas perdre le sens historique; notre période n'est pas tellement différente des autres, ce que nous avons connu a été horrible, mais il y a eu d'autres choses horribles en d'autres périodes. C'est un peu plus difficile pour un juif que pour les autres, puisque le juif a toujours un peu le sentiment aujourd'hui qu'il est un survivant, qu'il est un privilégié, mais enfin je n'ai jamais succombé, en dépit de tout, ni à la haine des Allemands ni au pessimisme radical. J'espère résister jusqu'au bout. Shalom. Amen...»



Ateliers de sensibilisation aux autres cultures

Lieu: Centre Interculturel Monchanin, 4917 St-Urbain, Montréal
Durée: (chacun) 30 heures - 10 semaines
Coût: (chacun) $30.00
Renseignements: 288-7229

I VALEURS DE L'AFRIQUE NOIRE - AVEC YAYA DIALLO
(tous les lundis de 19:00 à 22:00 du 6 octobre au 8 décembre 1980)

Cet atelier cherche à sensibiliser aux valeurs africaines au-delà de l'anthropologisme, de l'académisme et du folklorisme.

Thèmes: 1) la famille: structure et vie quotidienne
2) la communauté et système d'éducation
3) l'aspect religieux et artistique de la vie africaine

II LA CULTURE VIETNAMIENNE - AVEC MO DINH
(tous les mercredis de 19:00 à 22:00 du 15 octobre au 17 décembre 1980)

Cet atelier cherche à comprendre la crise vietnamienne et la question des réfugiés.

Thèmes: 1) le génie culturel vietnamien
2) les trois écoles de pensée traditionnelles: taoisme, confucianisme et bouddhisme.
3) les valeurs-clés de la culture vietnamienne
4) les réfugiés - qui sont-ils?
5) intégration ou adaptation?

Une revue contestataire en Chine: «Le Devoir»

PEKIN (AFP) — Les contestataires chinois ont fondé cette semaine leur premier organe national, une revue non officielle intitulée «Le Devoir», pour faire face à la répression frappant les vestiges du «printemps de pékin» de l'an dernier dans tout le pays.

L'un des responsables de cette nouvelle revue «parallèle» dans la Ville méridionale de Canton, M. He Qiu, un ouvrier d'une trentaine d'années, a été arrêté mardi matin alors qu'il tentait d'afficher un exemplaire du premier numéro devant le bureau municipal de la culture, a-t-on appris de source contestataire.

M. He Qiu a été appréhendé pour infraction aux règlements sur l'édition qui imposent un enregistrement officiel — oncore jamais accordé aux contestataires — à toute publication.



VACANCES S.E.T.A. VOYAGES
861-3906
CUBA — MEXICO — CANCUN — ACAPULCO — PUERTO VALLARTA — BARBADES — BAHAMAS — FLORIDE — HAWAII — CLUB MED. GUADELOUPE — MARTINIQUE —
Réservez dès aujourd'hui.
CROISIÈRES AIR/MER
PARIS à partir de $485. — TARIF NOLIPRIX
Réservations: 30 jrs à l'avance
Billets avion toutes destinations
861-0200 Europcar 861-0200
VENTE — LOCATION — VENTE — LOCATION
RENAULT — SIMCA — PEUGEOT — CITROEN — FIAT — VW
GRAND SPÉCIAL: Location vente Renault, Simca, Citroën pour passagers d'Air-France et d'Air-Canada
PLAN — AIR — AUTO
Europcar
Permis du Québec
TOURING CLUB DE FRANCE
1176, DRUMMOND MTL

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Chute des cours

Le resserrement du crédit aux États-Unis, hier, est à l'origine de la pire défaite qu'ait subie la Bourse de Toronto depuis six mois. L'indice composé a dégringolé de 58.35 points ou 2.5% et marquait en clôture 2271.14.

La chute a été générale. Elle s'est transformée en déroute dans le secteur des aurifères: une perte de 330.23 points ou 5.44% à 5743.30. Pour sa part, le secteur des produits industriels a reculé de 49.33 points ou 3.33% à 1429.96.

À l'issue de la séance on dénombre 96 valeurs en hausse, 449 en baisse et 183 stables. Le volume comprenait 6.7 millions d'actions et la valeur chiffrait $103.58 millions.

Parmi les industrielles traitées, Dominion Foundries A perd 3 3-4 à $36 1-2. Falconbridge Nickel 3 1-2 à $133 1-2, Mitel Corp. 2 7-8 à $40 1-8. Texasgulf 2 5-8 à $63 et Genstar 2 1-4 à $41 1-4.

Monenco Ltd A gagne 1 à $13. Kaiser Resources 3-4 à $52 3-4, Hanker Siddeley 1-4 à $25 1-4. Royal Trustco A 1-3 à $20 5-8 et Simcoe Erie Investors cinq cents à $3.50.

Dans le secteur minier, Campbell Red Lakes cède 8 1-4 à $82, Dome Mines 5 3-4 à $137 1-4 et Lake Shore Mines 3 1-4 à $29. Advocate Mines prend 15 cents à $1.50.

Parmi les pétroles, Ranger Oil abandonne 1 3-4 à $43 1-2, Francana Oil and Gas 1 1-2 à $20 et Page Pete 1 1-2 à $26 3-4. Pan Cana Resources A monte de 1 3-4 à $9 1-4 et Ranchmen's Resources A de 1-2 à $11 1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AbyGInw	z50	$16	16	16	
AbtiPrce	41294	$23¼	22¾	22¾	— ½
Abitbi10	275	$49½	49½	49½	
Acklands	400	$13⅜	13⅜	13⅜	+ ⅛
Ackind2p	400	$12½	12½	12½	
AdanacM	2950	490	450	450	—50
Advocate	1000	150	150	150	+15
AffbnMin	700	$42	41	41	—2½
AgnicoE	23075	$22¼	20⅛	20½	—1½
AgraIndA	850	56	6	6	— ⅛
AhedC	1500	107	107	107	
Akaitcho	4700	271	260	260	—25
Albany	6150	234	230	230	+ 4
AltEnergy	36450	$20⅛	19¼	19⅜	— ⅜
AltaGasA	26451	$32⅛	31½	31½	— ⅜
AltaGDp	z1	565	65	65	
AltaGEp	z50	$19¾	19¾	19¾	
AltaGF	200	$23⅜	23⅜	23⅜	+ ⅛
AltaG9.76	17100	$24¾	24¾	24¾	— ¼
AltaG7.60	2500	$19	18½	18½	— ½
AltaG6⅜	2300	$44	43⅞	43⅞	— ⅛
AltaG6½	2700	$27¾	27¾	27¾	— ½
AltaNat	300	$22⅜	22⅛	22⅛	— ⅜
Alcon	38170	$42⅛	41⅜	41⅜	— ⅝
AlgoCent	100	$24⅞	24⅞	24⅞	— ⅛
AlgomaSt	1260	$37	36	36	— 1
Algon	5-sWA	475	$12½	12½	12½
AngAm6¼	100	$59¼	59¼	59¼	—1¾
AngCT4½	z21	$22¾	22¾	22¾	
AngCT265	100	26	26	26	— ¼
AngCT290	z25	$28⅜	28⅜	28⅜	
AngCT315	160	$31½	31½	31½	— ¼
AngDGld	4700	475	465	470	
Aquitaine	15936	$52	50	50	— 2
ArborC	3000	IAsocPorc		8363	$7
Astral	5600	495	475	475	—15
AtcpA	7300	$31¼	30¾	30¾	— ¼
AtlCCop	1500	120	120	120	— 6
AtlasYk	83900	120	115	120	— 2
AtoHardA	100	$10¾	10¾	10¾	— ⅛
BBCMp	100	22	22	22	— ¼
BCSugarA	300	$44½	44½	44½	
BCSugarP	100	$12¾	12¾	12¾	+ ⅛
BPCan	7200	$45⅞	44⅛	45⅛	— ¾
Bachelor	26325	$7¾	6¾	7⅛	— ⅜
Bakertalc	19800	134	125	130	
BanisterC	240	$21½	21½	21½	— ¾
BankBC	548	$37¼	36⅜	37¼	+ ¼
BankMtl	17392	$30½	29¾	29¾	— ¾
BankNS	7682	$32	31¼	31¼	— ¾
Bankeno	9400	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
Barex	7000	31	31	31	
BaryExpl	4925	170	165	165	— 8
Basic Res	4200	$14⅛	13⅜	13⅞	— ⅜
BatonB	300	$15½	15½	15½	+ ½
BayMills	700	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
BellCanad	62299	$18⅞	18½	18⅝	— ¼
BellApr	z12	$54½	54½	54½	
BellDpr	100	$55⅝	55⅝	55⅝	+ ⅜
Bell2.28	300	$28	28	28	
Bell1.80	100	$18	18	18	
Bell1.96	2500	$22¼	22	22	— ¼
Bell2.05	8775	$21⅞	21½	21¾	— ¼
BethCop	400	$26½	26¼	26¼	
BighartOG	1200	$8	7⅝	7⅝	— ⅛
BiltmoAp	z60	475	475	475	
BiHawk	6000	80	75	75	
BlakwodA	300	480	475	475	—20
Bombr	355	$19¼	18¾	19¼	+ ¼
BonzaO	8950	$10⅛	9⅝	9¾	— ½
BonanzaW	5150	415	390	400	—20
BowValy	54855	$23¼	22¼	22½	— ⅝
BowVly7	2400	$81	78	78	— 5
BralorRes	4600	$17⅛	16½	16½	— 1
Bramalea	1100	$13¼	12½	13¼	
BrascanA	10967	$36	34⅞	35⅛	— ⅛
BrendaM	1000	$39	37½	37½	— 1
BrightA	200	$14⅛	14	14	— ¼
Brinco	12420	$8⅞	8⅝	8¾	
Brincop	900	$5⅞	5¾	5¾	— ⅛
BCFP	9160	$15	14½	14⅞	— ⅛
BCFPpr	z80	$32½	32½	32½	
BCRIC	64230	$6⅜	6¼	6¼	— ⅛
BCPhone	1574	$15⅜	15¼	15¼	— ⅜
BCPh4¼p	100	$44	44	44	+ ¾
BCPh4.84	200	$12¾	12½	12½	— ½
BCPh5¾p	110	$56	56	56	
BCPh6.80	z50	$15¾	15¾	15¾	
BCP7.04p	650	$17¼	17¼	17¼	
BCP10.16p	200	$24½	24½	24½	
BroulReef	69300	315	285	289	—26

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Brunswk	19155	$16⅞	16⅜	16½	— ¼
BuddCan	2500	$8⅞	8¾	8¾	— ⅛
CAE	1900	$22¼	22	22	— ¼
CCLInd	500	$7⅛	7	7	— ⅛
CIL	5525	$28⅛	28⅛	28⅛	— ½
CILpr	150	$38¼	38¼	38¼	—1¾
CMERes	3066	280	260	260	—20
CMSMines	1000	110	110	110	—15
CadFrv	1450	$27½	27½	27½	
CadFrvA	1915	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
CalPowA	5480	$18¼	18	18⅛	— ½
CalPP80	4560	$100½	100	100	— ½
CalPP9.75	9100	$100	100	100	—1¾
CalP2.36	605	$24½	24½	24½	
CalP8¾	450	$91½	91	91	—5¾
Calvert	23600	268	258	258	— 5
CamelOG	4300	$8¾	8¼	8⅝	+ ⅛
Camflo	12980	$46⅝	44	44⅜	—2¼
CampRL	14420	$90½	82	82	—8¼
CampRes	100	$16¼	16¼	16¼	— 1
CanCem	2076	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
CCem6½	200	$12¾	12¼	12¾	+ ⅛
CCem2p	4275	$13⅞	13⅜	13⅜	— ⅜
CDC	3986	$13¾	13¼	13¼	— ¼
CDCprB	515	$147¾	145½	145½	—3¼
CanMalt	300	$33½	33⅜	33½	+ ⅛
CNorWest	4900	$26¾	26	26	— ¼
CanPEnt	65390	$30½	29½	29½	—1⅛
CPackrs	250	$32¼	32¼	32¼	
CanPerm	4200	$20¾	20⅜	20⅜	— ¼
CPerm6¾a	300	$23¼	23	23	— ¼
CSatwayp	z25	$85	85	85	
CS Pete	1200	$17	16½	16½	— 1
CanTrust	381	$27½	27½	27½	
CTrust7¼	700	$21	20½	20½	— 1
CTung	200	$42	42	42	—2⅜
CdnArrow	1500	255	245	245	— 5
CCablesyA	1495	$12⅛	11⅞	12	
CCablesyB	30324	$11⅞	10⅞	11⅛	+ ⅛
CCManX	100	$11¾	11¾	11¾	+ ¼
CCManY	100	$11⅜	11⅜	11⅜	— ¼
CCurtis	1800	105	103	103	— 2
CFormst	2610	$14	13½	14	
CFoundpr	z32	$10⅜	10⅜	10⅜	
CGE	z50	$29¾	29¾	29¾	
CHydropr	600	$10¼	10⅛	10⅛	— ⅜
CIBkCom	35188	$27	26¼	26¾	— ⅜
CLencour	6750	95	90	90	— 5
CManoir	300	$6	6	6	
CMarconi	300	$23½	23½	23½	— ½
CNatR	47540	$20½	19⅞	19⅞	— ⅜
CNat8.50	540	$43	42¾	42¾	—1¼
COccdental	5400	$13½	13	13	
COcdntlp	200	$24¼	24¼	24¼	— ¼
CPLtd	53005	$51⅛	49⅛	49¼	—2⅛
CPLAp	300	$8½	8½	8½	
CReserve	z50	$20¼	20¼	20¼	
CdnTire	100	$25	25	25	+ ½
CdnTireA	998	$27¼	27	27	
CUilities	200	$21¾	21¾	21¾	+ ¾
CUtil5pr	z50	$48¾	48¾	48¾	
CU 10¼	590	$24⅞	24¾	24¾	— ¾
CUtil9.24	200	$23⅛	23⅛	23⅛	
CWNG4pr	210	$7½	7½	7½	
CWN5½p	z5	$9⅞	9⅞	9⅞	
Canbra	100	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
CandelOil	450	$31½	31	31½	+1½
Canray	2450	270	267	270	— 5
CanronA	2210	$16	15¼	15¼	— ¾
Cara	1700	$8¼	8	8¼	+ ¼
CaraA	400	$7½	7¼	7¼	+ ¼
CarlOK	3075	$11½	11⅛	11⅛	— ⅜
CarlAp	z40	$21¾	21¾	21¾	
CarlBp	z100	$26	26	26	
CarmaA	1100	$29	28½	28½	— 1
CarolinM	3650	$32¼	31	31	— 2
Cassiar	1700	$14¾	14⅜	14⅜	— ⅛
Celanese	12300	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Celan175p	100	$16⅜	16⅜	16⅜	— ⅛
Celcius	1000	$13	13	13	
CelticRes	1000	$6	6	6	
Centrac	1000	$6	6	6	
CentralP	1000	$6	6	6	
Centrefor	1000	$6	6	6	
Centremin	1000	$6	6	6	
Centurion	1000	$6	6	6	
Chalmer	1000	$6	6	6	
Chamber	1000	$6	6	6	
Chamberl	1000	$6	6	6	
Chambord	1000	$6	6	6	
Chamcour	1000	$6	6	6	
Chamflex	1000	$6	6	6	
Chamfrd	1000	$6	6	6	
Chamgold	1000	$6	6	6	
Chamlain	1000	$6	6	6	
Chamont	1000	$6	6	6	
Chamour	1000	$6	6	6	
Chamoy	1000	$6	6	6	
Champagn	1000	$6	6	6	
Champflr	1000	$6	6	6	
Champion	1000	$6	6	6	
Champlain	1000	$6	6	6	
Champlat	1000	$6	6	6	
Champlin	1000	$6	6	6	
Champoil	1000	$6	6	6	
Champrad	1000	$6	6	6	
Champrod	1000	$6	6	6	
Champtrac	1000	$6	6	6	
Champtrad	1000	$6	6	6	
Champtrain	1000	$6	6	6	
Champtran	1000	$6	6	6	
Champtree	1000	$6	6	6	
Champtrek	1000	$6	6	6	
Champtrim	1000	$6	6	6	
Champtron	1000	$6	6	6	
Champtrop	1000	$6	6	6	
Champtrot	1000	$6	6	6	
Champtrout	1000	$6	6	6	
Champtrue	1000	$6	6	6	
Champtrump	1000	$6	6	6	
Champtrunk	1000	$6	6	6	
Champtrust	1000	$6	6	6	
Champtruth	1000	$6	6	6	
Champtube	1000	$6	6	6	
Champtuck	1000	$6	6	6	
Champtug	1000	$6	6	6	
Champtule	1000	$6	6	6	
Champtulip	1000	$6	6	6	
Champtumble	1000	$6	6	6	
Champtune	1000	$6	6	6	
Champtunnel	1000	$6	6	6	
Champturbine	1000	$6	6	6	
Champturkey	1000	$6	6	6	
Champturn	1000	$6	6	6	
Champturnip	1000	$6	6	6	
Champturret	1000	$6	6	6	
Champturtle	1000	$6	6	6	
Champtutor	1000	$6	6	6	
Champtuxedo	1000	$6	6	6	
Champtwig	1000	$6	6	6	
Champtwin	1000	$6	6	6	
Champtwist	1000	$6	6	6	
Champtyke	1000	$6	6	6	
Champtype	1000	$6	6	6	
Champtyrant	1000	$6	6	6	
Champtyre	1000	$6	6	6	
Champtyro	1000	$6	6	6	
Champtyrol	1000	$6	6	6	
Champtyron	1000	$6	6	6	
Champtyrone	1000	$6	6	6	
Champtyrrhene	1000	$6	6	6	
Champtyrrhenian	1000	$6	6	6	
Champtyrrhenic	1000	$6	6	6	
Champtyrrhenus	1000	$6	6	6	
Champtyrrhic	1000	$6	6	6	
Champtyrrhus	1000	$6	6	6	
Champtyrsenian	1000	$6	6	6	
Champtyrsenic	1000	$6	6	6	
Champtyrsenus	1000	$6	6	6	
Champtyrsic	1000	$6	6	6	
Champtyrsus	1000	$6	6	6	
Champtyrtaean	1000	$6	6	6	
Champtyrtaeic	1000	$6	6	6	
Champtyrtaeus	1000	$6	6	6	
Champtyrtic	1000	$6	6	6	
Champtyrtus	1000	$6	6	6	
Champtyrus	1000	$6	6	6	
Champtyrvian	1000	$6	6	6	
Champtyrvic	1000	$6	6	6	
Champtyrvus	1000	$6	6	6	
Champtyrwian	1000	$6	6	6	
Champtyrwic	1000	$6	6	6	
Champtyrwus	1000	$6	6	6	
Champtyrxian	1000	$6	6	6	
Champtyrxic	1000	$6	6	6	
Champtyrxus	1000	$6	6	6	
Champtyryian	1000	$6	6	6	
Champtyryic	1000	$6	6	6	
Champtyryus	1000	$6	6	6	
Champtyrzian	1000	$6	6	6	
Champtyrzic	1000	$6	6	6	
Champtyrz

marketing/publicité

Le succès de la Légère permet à Labatt de racheter l'échec de la Cervoise

par Christine Isabelle

LA Légère de Labatt a connu un grand succès au cours de la saison estivale. Les ventes de la dernière-née de la brasserie ont été quatre fois plus élevées que les prévisions sur le marché québécois.

Selon M. Robert Bazinet, directeur de la recherche pour la Brasserie Labatt, les stocks prévus de cette nouvelle bière de type «ale» étaient déjà «écoulés» dès la fin de juin. «La demande a été tellement forte, précise-t-il, que nous avons dû augmenter la production en conséquence.»

La nouvelle bière qui ne contient que 4% d'alcool au lieu de 5% dans la bière traditionnelle et 105 calories dans une bouteille de douze onces contre 150 pour les autres s'est révélée populaire surtout dans les milieux urbains, comme Montréal et Québec.

Toutefois, ce succès ne semble pas avoir modifié la part du marché de la bière détenue par Labatt. À la fin de l'été, Molson était toujours au premier rang avec 39% des ventes totales de bière, O'Keefe maintenait sa part à 32% et enfin Labatt conservait ses 29%.

Pour les experts en marketing de la brasserie Labatt, ceci peut s'expliquer par l'effet de «cannibalisme» entre les diverses marques de bière d'une même compagnie. Une première évaluation permet de constater que les ventes de la Légère se sont surtout faites au détriment de la Cervoise, aussi produite par Labatt.

«Mais, comme le souligne M. Raymond Boucher, vice-président marketing de la brasserie, il est préférable que le pourcentage de ventes perdues par la Cervoise soit repris par un de nos produits plutôt que par un de nos concurrents.»

Pour Labatt, la «50» demeure le meilleur vendeur. Les ventes de cette marque qui avaient eu tendance à diminuer au cours des dernières années sur le marché québécois ont repris un peu du poil de la bête au cours de l'été et il semble qu'elles se soient maintenant stabilisées. La «50» détient environ le quart du marché au Québec et comparativement à la Légère, il s'en vend dix fois plus.

Si la campagne de publicité conçue et créée par McCann-Erickson pour le compte de Labatt a su faire connaître un nouveau produit, elle ne peut certes pas être tenue entièrement responsable de cet excellent succès de commercialisation. Plutôt terne dans sa réalisation, la campagne n'aura réussi tout au plus qu'à faire jaser du produit... et peut-être plus encore du côté anglophone que du côté francophone. C'est donc dire que le produit répondait vraiment à une attente du marché.

En fait, une campagne que l'entreprise aura peut-être à «ajuster» cet automne, surtout si elle veut poursuivre sa pénétration du marché. McCann-Erickson est devenu au début de l'été la troisième agence à s'occuper d'un compte de la Brasserie Labatt au Québec. Les deux autres sont BCP pour la campagne française de la «50» et J. Walter Thomson pour la campagne anglaise en plus des marques Bleu et Cervoise.

Enfin, il n'est absolument pas question pour l'instant de retirer du marché La Cervoise dont les ventes ne cessent de baisser. Autant cette dernière se révèle un échec, autant la Légère s'achemine vers une réussite plus qu'intéressante.

D'autre part, la Brasserie Labatt a confié cette année l'organisation du Grand Prix de Montréal à la compagnie Promaction, dirigée par M. Robert Ferland. Au cours des premières années, c'est la brasserie qui avait organisé cette manifestation sportive et M. Ferland ne s'occupait que de la promotion.

Professionnel de la promotion, M. Robert Ferland croit pouvoir diminuer ainsi les coûts et s'en sortir avec un léger profit. «Il n'y a pas une fortune à faire là-dedans, mais c'est le genre de défi que j'aime accepter,» explique-t-il.

Cette année, Labatt conserve bien sûr la responsabilité de l'opération, mais si M. Ferland réussit à diminuer les coûts, c'est lui qui empochera la différence. La brasserie, pour sa part, investit annuellement environ $1 million dans le Grand Prix. Si, au contraire, les dépenses sont supérieures aux revenus, ce sont M. Ferland et Promaction qui auront à éponger le déficit, mais jusqu'à concurrence d'une limite non précisée.

Le budget du Grand Prix oscille autour des $2.7 millions. Du coté des dépenses, il faut compter $1.2 million à la Fédération internationale du sport automobile pour transporter son «grand cirque» en ville, pas loin d'un autre million en frais d'organisation et quelque $500,000 en frais de promotion et d'administration. Du coté des revenus, il y a bien sûr le million de Labatt, les revenus d'assistance qui, sur la base de l'an dernier avec environ 90,000 spectateurs durant trois jours, peuvent atteindre de $1 million à $1.5 million et enfin un autre $500,000 en revenus de publicité vendue sur la piste ou en endroits de concession et ventes de programmes.

Signalons au passage que les panneaux publicitaires sur la piste se vendent entre $1,000 et $5,000 l'unité selon l'emplacement et la grandeur. Par contre la publicité qui enjambe les ponts va chercher dans les $20,000, car ces derniers servent de point de repère et sont souvent cités par les commentateurs.

En somme un défi de taille pour M. Ferland, frère de Jean-Pierre. Mais ce n'est pas la première fois que celui-ci prend des risques... calculés bien sûr, pour un homme qui en a vu bien d'autres dans le passé.



Le «grand cirque» automobile et son bazar publicitaire sont en ville. Les Montréalais pourront peut-être voir Alan Jones (derrière Villeneuve sur la photo) remporter le championnat.

Le Grand Prix: un budget de $2.7 millions

Hachette recevra $1 million de Dussault-Garneau

par Michel Nadeau

La Société québécoise de développement des industries culturelles (SODIC) a rendu public cette semaine quelques-unes des modalités de l'opération financière visant à renflouer les librairies Dussault-Garneau acculées à la faillite.

L'organisme gouvernemental prendra le contrôle de l'entreprise et de 49% des actions en consentant notamment à prêter $800,000 remboursables sur une période de six ans à un taux non précisé dans le communiqué de presse.

Pour sa part, Hachette International, qui détenait auparavant 49% des actions, touchera la somme de $1,050,000 dans cinq ans; ce montant portera intérêt à partir de 1982. Il s'agit d'une créance que le groupe parisien détenait auprès du groupe Dussault-Garneau. Le bloc d'actions détenu par Hachette de même qu'une dette de $500,000 seront effacés dans les livres de la compagnie québécoise.

La direction de la SODIC a opté pour cette solution d'entente plutôt que de passer à l'étape de la liquidation qui aurait pu être plus ou moins avantageuse pour les créanciers?

Également, MM. André et Roger Dussault voient leur participation dans la maison de distribution baisser de 51% à 49%.

Ces derniers demeurent au conseil d'administration. Le président de la SODIC, M. Guy Morin, de même que le vice-président, M. Gaston Harvey, deviennent administrateurs tout comme MM. Rolland Sasseville et Pierre Tyssere. C'est M. Morin qui occupera le fauteuil de président du conseil alors que M. André Dussault reste président et directeur général.

La Banque fédérale de développement (BFD) a accepté de prêter $200,000 pour la relance de l'affaire. Dussault-Garneau est le plus important réseau de libraires au Québec.

La nouvelle direction a décidé de fermer les deux succursales à l'université de Sherbrooke, de vendre sa division de la distribution en consignation et de réduire le personnel au siège social. Au cours des prochains mois, on évaluera la rentabilité de certains points de vente. Le tandem compte 24 librairies qui font un chiffre d'affaires de $15 millions par année.

L'intervention de la SODIC s'explique par la volonté du gouvernement et des dirigeants de maintenir le réseau établi dans les centres commerciaux. Il est également mentionné que la SODIC contribuera à rentabiliser l'entreprise pour ensuite «ouvrir la voie à une relève éventuelle au niveau de la propriété».

Ainsi se termine l'aventure de Hachette dans le secteur de la librairie au Québec. La multinationale française avait en janvier 1972 pris le contrôle de la Librairie Garneau à travers le Centre éducatif et culturel, sa filiale à 45%. Associée avec la Société générale de financement, puis avec La Presse, la firme française exerçait le contrôle psychologique et technique de la compagnie même si les partenaires étaient égaux ou presque.

Le Saguenay-Lac-St-Jean, une région en or pour Unimédia

par Angèle Dagenais

DES journaux meurent ou agonisent dans les grandes villes du pays alors que d'autres se fortifient dans les régions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, région très dynamique regroupant une population d'un quart de million, la Maison de la presse récemment inaugurée est l'exemple vivant de l'excellente santé de la presse régionale.

Nouvel édifice situé sur le boulevard Talbot à Chicoutimi, la Maison de la Presse représente un investissement de $2.5 millions pour le groupe Unimédia que préside M. Jacques-G. Francoeur. Elle regroupe sous un même toit un quotidien, un hebdomadaire et une imprimerie commerciale où travaillent un personnel de 185 permanents et 225 employés à temps partiel — c'est l'entreprise privée la plus importante de Chicoutimi.

Lors de l'inauguration récemment des locaux du nouvel édifice (occupé toutefois depuis décembre dernier), Jacques Francoeur a tenu à souligner l'importance «psychologique» de procéder à une telle manifestation alors que de nombreux journaux canadiens ferment leurs portes et connaissent des difficultés financières importantes.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, le groupe Unimédia soutient la concurrence de tous les grands journaux de Montréal, de Québec et même de Toronto — le *Globe & Mail* est disponible tôt le matin dans les kiosques à journaux — et malgré tout, son taux de pénétration atteint presque 90% des foyers de la région. De plus, le Saguenay-Lac-Saint-Jean possède le plus fort taux de lecture de tout le Québec.

L'idée de la Maison de la presse remonte à deux ans. Auparavant, entassés dans l'immeuble de la rue Labrecque, en plein centre-ville de Chicoutimi, les trois entreprises avaient beau «agrandir par l'intérieur» au prix d'aménagements, coûteux, le manque d'espace se faisait ressentir de plus en plus vivement. Les entrepôts de papier étaient insuffisants, les livraisons dans la «côte» Labrecque, difficiles, le stationnement compliqué, etc.

De plus, depuis que le *Progrès du Saguenay* avait décidé de produire en octobre 1973 une édition quotidienne du matin en plus de son journal hebdomadaire, le personnel avait pratiquement doublé et tous se pilaient plus ou moins sur les pieds dans des locaux exigus. Le personnel devrait aménager dans la Maison de la presse en décembre 1979.

On a profité de l'occasion pour consolider l'équipement de base en faisant l'achat d'une nouvelle presse doublant ainsi la capacité des rotatives de l'imprimerie. Le complexe technique se compose désormais de neuf unités d'une capacité de 16 pages (tabloid) chacunes. La composition se fait sur écran cathodique; la photo-lithographie (procédé offset) évite l'étape du négatif en imprimant directement la page montée sur la plaque d'aluminium servant à l'impression. Enfin, l'imprimerie dispose d'une séparatrice de couleurs depuis décembre, instrument coûteux mais qui évite de faire faire ce travail à Montréal ou Québec. En plus d'imprimer *Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Progrès-Dimanche*, l'Imprimerie Saguenay remplit des contrats auprès d'une foule de clients — municipalités, commerçants, hôpitaux, etc. cette entreprise est la plus importante de la région aux côtés d'un peu moins d'une dizaine d'autres concurrents.

Le *Progrès-Dimanche* est certainement l'une des grandes réussites de la presse régionale québécoise avec son tirage de 50,000 copies. Il «sort» le dimanche contrairement à de nombreux autres grands hebdos qui sont distribués en semaine (mardi ou mercredi) et c'est, selon l'expression d'un porte-parole, le *"Dimanche-Matin"* du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Il est diffusé dans la vaste région jusqu'à la haute Côte-Nord et Sept-Iles. Il n'y a pas si longtemps encore le *Progrès-Dimanche* était vendu sur les marches des églises du Saguenay-Lac-Saint-Jean après la grand'-messe. Aujourd'hui 2000 porteurs le distribuent dans les foyers ainsi que sa contrepartie quotidienne, *Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean*.

Les salles de rédaction des deux journaux sont regroupées dans la Maison de la presse mais, d'expliquer Marcel Rivard, chef des nouvelles du *Quotidien*, elles sont séparées par un «mur invisible», un mur moral. En effet, les deux équipes sont totalement distinctes autant au niveau des rédacteurs permanents que des collaborateurs pigistes. Un article des conventions collectives des deux médias garantit cette séparation des rédactions. *Le Quotidien* qui publie une moyenne de 26,000 exemplaires, est un journal grand format contrairement au *Progrès-Dimanche* qui est de format tabloid. Le principal concurrent du Quotidien est le *Journal de Québec* — édition régionale du Saguenay-Lac-Saint-Jean, qui présente une dizaine de pages consacrées à l'activité régionale dans son édision québécoise. La diffusion de ce journal du groupe Péladeau ne dépasse pas 10,000 exemplaires.

Invité d'honneur à la cérémonie d'inauguration, le ministre de la Justice du Québec, député de Chicoutimi, Marc-André Bédard, a vanté les mérites de la presse régionale et le rôle primordial que joue une entreprise de presse dans le développement d'une région. Le présent gouvernement a d'ailleurs reconnu très tôt l'importance de la presse régionale et lui consacre 5.8% de tous ses budgets gouvernementaux de publicité, soit plus de $700,000. Cet apport nouveau de revenus a amené un certain regain de vigueur aux médias régionaux.

Chute de l'or à N.Y.

NEW YORK (AFP) — Une très forte chute des cours de l'or a été enregistrée hier sur la place de New York, après la fermeture des places européennes. L'or a en effet clôturé à New York à $669.50 l'once contre $698.50 à la fermeture du marché de Londres.

Cette forte baisse — l'or avait ouvert à New York à $700 l'once contre $707.50 la veille en clôture — a reflété notamment, croit-on savoir, des ventes d'opérateurs soucieux de prendre leurs bénéfices avant le week-end, les indications selon lesquelles il n'y aura pas de grave pénurie de pétrole d'ici la fin de l'année et la reprise de la hausse du prime rate qui a atteint 13% hier aux Etats-Unis.

Ce dernier facteur a entraîné une nouvelle amélioration du dollar à l'ouverture du marché. Celle-ci n'a été cependant que partiellement maintenue par la suite, le dollar devenant quelque peu irrégulier.

En clôture, la devise américaine s'est traitée à 1.8022 mark contre 1.8000 la veille, à 1.6450 franc suisse contre 1.6465 et à 4.1820 ff contre 4.1755.

À Londres, l'or a clôturé à $698.5 l'once, soit trois dollars de plus que la veille, après avoir fluctué autour de $700. Ces fluctuations sont essentiellement dues aux opérations de ratissage de position en fin de mois.

CASSIAR RESOURCES LIMITED

DIVIDENDE NO. 79

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES donné qu'un dividende de vingt-cinq cents (.25) par action a été déclaré payable en fonds canadiens, le 24 octobre 1980 aux actionnaires inscrits à la clôture des affaires le 10 octobre 1980.

PAR ORDRE DU CONSEIL
A.T. Kana
Vice-président et secrétaire
10 septembre 1980

BANQUE NATIONALE DU CANADA

AVIS DE DIVIDENDE

Avis est donné, par les présentes, qu'un dividende de trente cents par action sur le capital social versé de la Banque a été déclaré pour le trimestre se terminant le 31 octobre 1980. Ce dividende sera payable au siège social et à toute succursale de la Banque, à compter du 30 octobre 1980, aux actionnaires inscrits dans les registres de la Banque le 30 septembre 1980, à la fermeture des bureaux.

Par ordre du conseil d'administration
Le vice-président et secrétaire
YVON MARCOUX

Montréal, le 28 août 1980.

Protégez votre diamant

PONDIAM est le seul à pouvoir vous offrir **GEMPRINT.** Le 1er système au monde qui vous fournit l'empreinte d'identité de votre diamant au rayon Laser.

Appellez-nous ou venez-nous voir:

Le Diamant PONDIAM Investissement Inc.
363, St-François-Xavier, #410
Vieux-Montréal, H2Y 3P9
Tél.: (514) 844-1031 et 844-8812

Certificats d'épargne fixe
Terme 3 ans • dépôt minimum $500
intérêt crédité annuellement
12 3/4%

LA BANQUE D'ÉPARGNE

SODECOM

VOUS PROPOSE UN PLACEMENT QUI FAIT PROFITER D'UN ABRI FISCAL DES PLUS INTÉRESSANTS.

Ce type d'investissement a été conçu pour favoriser la petite et moyenne entreprise qui est à juste titre considérée comme étant l'un des moteurs économiques les plus importants au Québec.

Le gouvernement favorise cette catégorie d'entreprise en permettant que l'épargne des Québécois soit investie dans une SODEQ.

SODECOM...fait plus pour la P.M.E.

Mentionnons d'abord que SODECOM est la seule SODEQ à Montréal. Conforme à l'esprit de la loi sur les SODEQ, SODECOM est plus qu'une société prêteuse, c'est aussi une société dotée de mécanismes d'aide en matière de gestion auprès de la petite et moyenne entreprise.

UN ABRI FISCAL PROFITABLE!

Quels sont les avantages pour le contribuable?

Les actions ordinaires d'une SODEQ peuvent faire l'objet d'un régime d'épargne-actions (REA) aux termes de la loi sur les impôts (Québec).

•

Elles peuvent ensuite être placées dans une fiducie régie par un régime d'épargne-retraite (REÉR) aux termes de la loi de l'impôt sur le revenu.

•

L'investisseur peut aussi se prévaloir d'un dégrèvement fiscal important, soit 25% de crédit d'impôt calculé sur le montant versé et ce, dès la première année.

À toutes fins pratiques, il vous est possible, grâce à SODECOM, de vous bâtir un fonds de pension substantiel payé à 100% à même vos économies d'impôt!

Possibilité de crédit pour votre investissement.

Il existe, pour tout contribuable désireux d'acquérir des actions de SODECOM et ne disposant pas de la liquidité nécessaire, une possibilité de financer son investissement.

Cette annonce ne doit pas s'interpréter comme étant une offre publique des valeurs ci-dessous mentionnées dans les provinces du Canada

NOUVELLE ÉMISSION—SODEQ

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC.
(constituée selon les lois du Québec)

SODECOM

250 000 actions ordinaires
(sans valeur nominale)

PRIX: $11 L'ACTION

L'offre est faite uniquement par prospectus dont copie peut être obtenue chez un courtier en valeurs mobilières ou en retournant le coupon ci-dessous.

À: LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE QUÉBÉCOISE SODECOM INC.
230 est, rue Henri-Bourassa
Montréal, P.Q. H3L 1B8

Pour de plus amples informations concernant cette émission, veuillez téléphoner à (514) 382-4770 ou faire parvenir ce coupon

Nom: .....
Adresse: .....
Ville: ..... Province: .....
Code postal: ..... Téléphone: .....

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $4.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte $0.15 chacun
- Minimum: 2 parutions
- Heures de tombée: 10 heures 30 a.m.

NOUS ACCEPTONS VISA PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement. S.V.P. téléphoner à 286-1201

NOUS ACCEPTONS master charge PAR TÉLÉPHONE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
286-1202
844-3361 (pour tout autre service)
- Chaque parution coûte $8.80 le pouce
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

Voir autres annonces classées, en page 15

APPARTEMENTS À LOUER

LUXUEUX appartement, 1 chambre à coucher, climatisé, stationnement intérieur à tarif préférentiel, **portier 24 heures sur 24**, 845-4173

SUPERBE appartement, 1 chambre à coucher, près des divertissements, discothèque **Kathryn 333**, cinémas, restaurants, 845-4173

MERVEILLEUX appartement, 2 chambres à coucher, avec accès privilégié à un **club sportif**, squash, tennis, conditionnement physique, 845-4173

APPARTEMENT de rêve, 3 chambres à coucher, **électricité comprise**, chauffage, eau chaude, etc. pas de grosses factures en hiver, 845-4173

CONFORTABLE appartement, 3 chambres à coucher, accès privilégié à un club sportif ultra-moderne, **piscines intérieures et extérieures**, 845-4173

MAGNIFIQUE appartement, 4 chambres à coucher, **près du parc du Mont-Royal**, idéal pour le jogging matinal, les pique-niques ou les randonnées, 845-4173

APPARTEMENT bien situé, 4 chambres à coucher, **Promenade** de boutiques, restaurants et cinémas dans le même édifice, stationnement intérieur, 845-4173

STUDIO climatisé, splendide vue sur le Mont-Royal, idéal pour le sportif mordu du **squash** ou du tennis, électricité comprise, 845-4173

Appartements LaCité
350 ouest, rue Prince-Arthur angle avenue du Parc **845-4173**
Rester en ville... ou vivre LaCité
29-09-80

BUREAUX À LOUER



511, Place d'Armes
POURQUOI PAS VOUS!
Cet édifice de prestige attend un locataire exceptionnel! Style ancien, confort moderne, service de design... C'est le luxe au prix de $8.95. Surfaces de 3,500 et 5,000 pieds carrés.
Pour information:
Francine Adam
Service commercial
861-8395
29-09-80
LES IMMEUBLES G.C. GAGNON INC.
COURTIER

CHALETS À LOUER

CHERIBOURG
Chalets à louer du 13 décembre 1980 au 20 avril 1981.
Saison de 17 semaines Pâques inclus à partir de $2,610.
— Ski alpin au Mont Orford
— Patin sur nos trois lacs et une patinoire.
— Ski de fonds, raquette au parc Orford.
Nos chalets de 2 ou 3 chambres sont entièrement équipés et offrent un confort appréciable au plus près des pistes de ski.
CET HIVER SKIEZ ORFORD
Pour renseignements et réservations:
Tél.: sans frais: 1-800-567-6132.
29-09-80

CHALETS À VENDRE

CANTONS DE L'EST
LAC MEMPHRÉMAGOG
Superbe résidence à Magog, terrain ayant 80 pieds de façade sur le lac, 4 chambres à coucher, 4 salles de bains, 3 foyers, grand hall d'entrée communiquant avec 2 salons et plusieurs autres attraits.
Informations:
819-843-6577 ou 819-843-2225
29-09-80

OFFRES D'EMPLOIS

Consolidated-Bathurst, importante société contrôlée par des intérêts canadiens et dont les activités sont reliées aux produits forestiers et aux emballages, a un poste de

SECRÉTAIRE TRADUCTEUR(TRICE) DOCUMENTALISTE

à pourvoir au sein de son service de la traduction.

LE POSTE: Le titulaire relève du chef traducteur. En plus d'agir en qualité de secrétaire pour le compte de trois traducteurs, il traduit sur demande des textes d'ordre général et participe à la gestion d'une bibliothèque.

LES CANDIDATS: Bilingue, la personne recherchée possède au moins cinq années d'expérience pertinente. Le fait de suivre ou d'avoir suivi des cours de traduction constitue un atout.

Cette offre s'adresse aux personnes capables de travailler de façon autonome et méthodique, motivées par de hauts critères d'efficacité et attirées par la possibilité de progresser au sein d'une grande société.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous, en prenant soin de préciser la nature de leurs études et de leur expérience. Discrétion assurée.

CONSOLIDATED-BATHURST INC.
Service du recrutement
C.P. 69
Montréal (Québec)
H3C 2R5
29-9-80

AIDES DOMESTIQUES

GARDIEN(ne) pour prendre soin fille 3 ans, garçon 9 mois, non fumeur, excellent langage, dynamique, aimant la campagne, 1h de Montréal, région Bedford, auto fournie; doit loger quelque soir. 514-296-4475. 29-9-80

AMEUBLEMENTS À VENDRE

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaines. 207 est Beaubien, Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10,192 St-Michel 387-2841. JNO

Tapis Aubuchon, 12 x 20, sofa blanc, sofa vert, chandelier de cristal, chandelier fer forgé, etc... 740, Pratt, Outremont. 29-9-80

IMPECCABLE mobilier de salle à manger en chêne solide, 9 morceaux. Vaisselier en coin à vitre bombée, table ronde, $2,500. Offre raisonnable acceptée. Cause départ. 488-3956, 365-2272. 29-9-80

ANIMAUX

Petits chiens Airedale enregistrés, vaccinés. (613) 678-5925. 29-9-80

ANTIQUITÉS

ACHETONS antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier, 524-1422. JNO

ANTIQUITÉS

MEUBLES QUÉBÉCOIS en pin; armoires, coffres, buffet-faux 2 corps; lave-main, lit d'enfant, buffet vitré, commode. 659-2651. 29-9-80

ENCAN D'ANTIQUITÉS samedi le 27 septembre à 1h: Tea wagon, armoires en pin, piano, machine à coudre, table en chêne, vaisselier. Bureau miroirs. Canards sculptés, bahut Victorien en noyer, lit de brass 54 pouces; chaise press-back, plafonnier Tiffany caramel glass, plusieurs morceaux de Carnaval, secrétaire à tiret, métier à tisser. Bouteille de bière et autres. Buffet pattes de lion, et de nombreux autres items. Christian Richer encanteur, 18, boulevard Labelle, Shawbridge. 514-224-5346. 29-9-80

ANTIQUITÉS

ANTIQUITÉS à prix superbes, vente de déménagement, plusieurs tables de salle à manger, grandeurs et styles variés, en chêne, noyer et pin. Lave-mains importé d'Angleterre, 4 chaises "pressback", 6 chaises américaines à siège de bamboo, commodes variées. Samedi et dimanche de 10h à 4h, 343 avenue Kensington, Westmount. 29-9-80

COLLECTIONNEURS ATTENTION! Vendrais au plus offrant carabine Carl Gustafs Stads Cal. 7X57 Mauser mod. 1914. Tél.: 471-2005. 29-9-80

LA BELLE ÉPOQUE DE RIGAUD: nous participons à l'exposition de Chanteclerc à Ste-Adèle samedi et dimanche. 29-9-80

PARTICULIER. Armoire primitive en pin à clous de forge, $800. 1-586-2104. 29-9-80

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENTS À LOUER
2½ - 3½
TERRASSE OUTREMONT
33 CÔTE STE-CATHERINE
Vue panoramique
Solarium
Balcon privé
Interphone
Thermostat individuel
Piscine intérieure
Saunas
Gymnase
Salles de réception
Garage intérieur
Sécurité
277-4139
849-4484
29-09-80

CÔTES-DES-NEIGES, 3½, 4½ chauffés, grands, propres, équipés, balcons, 1½ salle de bain. $255 - $325. 739-2913. J.N.O.

OUTREMONT, 6½ chauffé, cuisinière/réfrigérateur fournis, immeuble de classe, $550 par mois. 272-6965. 29-9-80

RUE CHAMBLY: (Près Rachel), 3½, chauffé, réfrigérateur et cuisinière, paisible, jardin et place pour l'auto. Tél.: 521-5636 1-10-80

ÎLE DES SOEURS de Gaspé grand 3½, balcon, vue panoramique de Montréal, piscine, sauna chauffé, taxes incluses. Sous-location jusqu'à juillet. $345/mois. 766-8141 après 20.30h. 29-9-80

MAISONNETTE de 2 étages Rockhill, 15e étage, C.D.N. 1 chambre 2 salles de bain, vue splendide. 1er octobre ou 1er novembre, après 6h. 341-6394. 29-9-80

AVENUE OUTREMONT 8 pièces entièrement rénovées, libre mi-octobre, bail 3 ans si désiré. $400, non chauffé. 279-4771. Après 18h. 30-9-80

PARC EXTENSION près de Jean-Talon, 3½ pièces, non-chauffé, réfrigérateur et cuisinière, 2 mois gratuit, $110 par mois, sous-sol $90. 272-5809. 29-9-80

À SOUS-LOUER: grand 4½, éclairé, Ville St-Laurent, chauffé, air climatisé, eau chaude, taxe d'eau, disponible vers le 15 décembre. $335. Après 6h, 331-8220. 29-9-80

BOUL. ST-JOSEPH 6½ chauffé, appartement spacieux rénové idéal pour bureau professionnel et résidence. $475/mois 521-0163 - 521-1704. 6-10-80

GRAND 3½, Centre-Sud, propre, planchers de bois. $125/mois. Tél.: 522-2845. 30-9-80

PRÈS UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL à louer 1er octobre à juin, 3 pièces, tapis mur à mur, balcon, chauffé, réfrigérateur, cuisinière. $220. 384-2002. 3355 Place Decelles #205 ou voir concierge. 30-9-80

APPARTEMENTS À PARTAGER

AIMERAIS partager penthouse avec artiste bilingue. 282-1660. 29-9-80

Personne seule situé Parc St-Joseph. Écrire R. L'Heureux, C.P. 566, Station Outremont, H2V 4N3 29-9-80

AUTOS/MOTOS

MUSTANG GHIA 2 portes gris métallique, V8, transmission automatique, sièges baquets, servofrein, servodirection, radio a.m.-f.m. stéréo-quadraphonique, enjoliveurs de roues Turbine, pneus Michelin radiaux ceinturés d'acier à flancs blancs, dégivreur de lunette arrière, modèle 1979, 6,600 km seulement, $6,000. Pour renseignements de 9 am à 6 pm. 342-9362. 30-9-80

PEUGEOT 604, 1979, 45,000 km, automatique, prix à discuter. Contactez Maurice Beaudet 462-0340 jour, 659-2055 soir. 29-9-80

AUTOS/MOTOS

RENAULT 5 GTL 1978, 52,000 km, très bon état, prix raisonnable. Tél.: jour avant 5h. 933-2755, soir entre 5 et 7 h. 931-7119. 29-9-80

RABBIT 76 de luxe, 4 portes, manuelle, AM-FM, pneus Michelin, 47,000 milles, nombreux accessoires, très bien entretenue, $3450. 484-1383 particulier. 29-9-80

VOLKSWAGEN COCCINELLE 1971, carrosserie rouillée, freins en mauvais état, mécanique excellente, 62,200 milles. $300. Particulier: 489-8062. 30-9-80

BATEAUX

PLANCHE à voile à vendre, 819-322-6002. 29-9-80

BUREAUX À LOUER

ST-DENIS, bureau magnifique, 9 grandes pièces, boiseries de chêne, condition parfaite. Stationnement. Idéal pour avocat, médecin, architecte, professionnel. Superficie: 3,200 p.c. Sous-sol: possibilité de bureau, 2,500 p.c. FAUT VOIR: 255-5533, de 9h à 17h 6-10-80

ST-DENIS à louer, 2ème étage, 4 bureaux plus secrétariat commun. Rénovations en cours. Possibilité d'aménagement selon vos exigences avant le 12 octobre. Avantageux. 739-7438. 4-10-80

BOUL. ST-JOSEPH près métro, idéal pour professionnels. Après 19h 522-2912 ou 527-5789 29-9-80

CHALETS À LOUER

VAL DAVID, luxueux chalets neufs, tous équipés, proximité pentes ski, 3, 5, 6 chambres, foyer pierre, bar, lave-vaisselle, sauna, télévision, système son. 527-5903, 525-0962. J.N.O.

STE-ANNE DES LACS, chalet neuf, 5 pièces, foyer. 388-4571 campagne 1-224-4693. 29-9-80

STE-MARGUERITE, confortable, paisible, 2 chambres à coucher, grande salle de séjour, salle à manger, foyer, lave-vaisselle, libre immédiatement, $450 par mois. 674-6889, 1-228-3614. 29-9-80

STE-ADÈLE EN HAUT, face au Chanteclerc, 2 chambres à coucher, meublé, foyer, saison $2,200. 313 Morin. 482-3023, 1-229-2627. 29-9-80

CHALET HIVERNISÉ meublé, chauffage électrique et gaz propane, 3 chambres à coucher, situé sur le bord du lac St-François à 3 milles de Valleyfield, site idéal pour sport d'hiver. $400/mois ou 3000$ d'octobre à juin. 1-373-4148. 29-9-80

MONT-ORFORD maison centenaire restaurée, meublée antiquités. Foyer, 9 pièces, couche 5, toute équipée, 5 minutes de parc et autoroute. Novembre à avril, $450. par mois. 1-819-843-6288. 30-9-80

SUTTON pour l'hiver. Près du centre de ski, 3 chambres à coucher, 2 salons, foyer, grande cuisine, s.d.b. complète. Prix $3,100. Tél. jour: 282-4357, soir: 465-5064. 29-9-80

CHALETS DEMANDÉS

LAURENTIDES louerais, toute commodité pour les fêtes, 3 chambres, couple retiré, 273-8256 avant midi. 29-9-80

CHALETS À VENDRE

ST-DONAT, LAC OUARO, chalet chauffé, 3 chambres, cuisine, vivoir, foyer naturel, 40,000 pi. ca., dont 200 face au lac, site merveilleux. 738-8575. 29-9-80

LA MINERVE petit chalet 350 pieds bord du lac, terrain 68,250 pi.c., chauffage électrique, eau chaude, douche, partiellement hivernisé. $22,000. 286-9967. 29-9-80

STE-ADÈLE, lac Millette, à 45 minutes de Montréal. Coquet, confortable. Foyer, piscine chauffée. Près des centres de ski. Pas d'agent, $49,500. Téléphone: 481-9020, 1-229-3393. 29-9-80

COLLECTIONS

TIMBRES: Collectionneur privé achèterait collection de timbres de belle qualité du Canada et d'Europe, timbres sans traces de charnières si possible. Amateur s'abstenir. Écrire à C.P. 427, station "B" Montréal H3B 3J7 6-10-80

COMMERCES À VENDRE

JOLIETTE/CENTRE-VILLE: corseterie/fine lingerie, établie depuis 17 ans, bon chiffre d'affaires, loyer raisonnable. Superficie: 865 p.c. Cause: maladie (514) 753-7333. 29-9-80

CLUB HOUSE et 18 trous de golf, secteur touristique à l'année, relais de moto neige et ski de fonds. Pour rendez-vous s'adresser à 514-244-3332. 29-9-80

CONDOMINIUM

CONDOMINIUMS
2,200 pieds carrés environ.
Côte des Neiges
843-5245
J.N.O.

ÎLE-DES-SOEURS, luxueux appartement sur 2 étages, 1 chambre à coucher, vue sur le fleuve et sur la ville. À vendre ou à louer. Tél.: 288-1845, 761-6302. 29-9-80

VIEUX-MONTRÉAL. Idéal couple/personne seule. Accessoires inclus. $35,000 demandé. G. Roy. 651-7699 ou 523-6447. Imm. Grand-Air 29-9-80

COURS

AUX ORGANISMES ET PROFESSIONNELS, qui se préoccupent et font de la recherche sur le développement et le comportement humains, je peux vous être très utile en tant que personne ressource. Je planifie des ateliers — thérapies corporelles — sur l'art du massage des adultes et des enfants. Réflexologie des pieds et des mains. Objectifs: revalorisation du corps et à sa cohabitation harmonieuse avec l'esprit. Le calme: clé du bien-être. Écrire à: C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1 dossier C-360. 29-9-80

DEMANDES D'EMPLOI

DACTYLO À LA PIGE
Centre-ville, tarifs raisonnables.
Tél.: 844-8216
30-9-80

COURS

COURS DE PIANO
POUR ENFANTS 4-6 ANS
Privé ou en petits groupes. Méthode dynamique. Formation musicale complète.
COURS PRIVÉ:
Adultes et Enfants. Préparation à tous diplômes. Professeur expérimentée.
387-4490
1-10-80

FORMATION À LA TECHNIQUE DE MOBILISATION DE LA CRÉATIVITÉ, Tél.: 430-3120 poste #317, soir 1-475-8600, (Saint-Augustin, Mirabel) 849-7459. (Montréal) 2-10-80

DÉMÉNAGEMENTS

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. Téléphone: 327-6026. J.N.O.

1 APPARTEMENT à 3, prix raisonnable. Disponible 24 heures. 581-5304. 29-9-80

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

Disponible en tout temps pour petits et gros déménagements, spécialité cuisinière, réfrigérateur, laveuse, sécheuse, assurances complètes. 725-1372. J.N.O.

DIVERS/SERVICES

MÉTIER À TISSER 100 pouces, marque Leclerc état neuf jamais utilisé. Aubaine! Appeler Ralph jour: 392-6782, soir: 934-0865. 29-9-80

MANTEAU D'OCELOT état neuf, grandeur 12 ans. $4,000. 464-0983. 29-9-80

ORCHESTRE ACCORDÉON. M. Proulx demande accordéoniste, batteur, guitariste ou basse, violoncelleau. Bénévole. Lisa Musique, M. Leblanc. 761-5391. 29-9-80

TRAVAIL DE FINITION en menuiserie, suggestions intéressantes en planification d'espace et d'éclairage. Coût raisonnable. Appelez Robert 288-7134 le soir. 29-9-80

ESPACES COMMERCIAUX À VENDRE

À LAVAL spacieux 5000 pi.c. dans Parc industriel St-Vincent de Paul, 3 bureaux aménagés avec tapis. $650/mois. Libre. 661-6656, 621-5291. 29-9-80

FERMES À VENDRE

30 HECTARES avec ruisseau, maison centenaire rénovée, poutres au plafond, très bonne isolation et vitres thermos. Grange, remise et machineries agricoles récentes et en bonnes conditions. Vente directe. 60,000 $. Bécancour. (819) 297-2214, (514) 482-7879. 29-9-80

ST-RÉMI (10 minutes pont Mercier). 65 arpents avec ou sans roulant. Excellents bâtiments. G. Roy. 651-7699 ou 523-6447. Imm. Grand-Air. 29-9-80

GARDERIE

GARDIENNE demandée pour enfant de 4 ans, après 3h30, lundi, mardi, mercredi, Westmount. 931-4682 après 5h PM. 29-9-80

GARDERIE

AVEZ-VOUS besoin de faire garder votre enfant, jour, semaine? Téléphonez à 273-5925 de 11h à 18h du lundi au vendredi. Outremont. 29-9-80

CHERCHE gardienne à domicile pour 2 filles de 3 ans, possibilité de 5 jours/semaine. Quartier Côte-des-Neiges près Université. 342-1618 ou 738-7497. 29-9-80

GARDIEN(NE) pour prendre soin fille 3 ans, garçon 9 mois, non fumeur, excellent langage, dynamique, aimant la campagne, 1h de Montréal, Région Bedford, auto fournie. Doit loger quelque soir. 514-296-4475. 29-9-80

INSTRUMENTS DE MUSIQUE

CLAVECIN À VENDRE 486-3123. 29-9-80

OFFRES D'EMPLOIS

APPARITEUR

Nature du travail:
- Assister le personnel enseignant et les étudiants dans la réalisation d'expériences et activités en laboratoire, en atelier ou en stage;
- inventorier et entretenir le matériel de laboratoire;
- connaître les techniques audio-visuelles;
- opérer diverses machines à polycopier et à reproduire;
- utiliser diverses machines de bureau d'usage courant.

Qualifications:
- Secondaire V avec option appropriée en chimie, biologie ou physique;
- expérience dans le milieu scolaire préférable.

Toute personne intéressée doit se présenter au service du personnel avant le 1er octobre 1980 à 16:00 heures pour remplir un formulaire d'offre d'emploi.

Commission Scolaire Baldwin-Cartier
10 boul. des Sources
Pointe-Claire, Québec
H9S 5K8
29-9-80

LOGEMENTS À LOUER

MONTRÉAL
Rue Plantagenet près Côte Ste-Catherine, 6 pièces, sous-sol fini et garage. Chauffé. Services déneigement et déchets; près école, université, hôpitaux, église. Libre 1er octobre. $750/mois. Sur rendez-vous seulement.
Téléphonez après 5h p.m.
733-2643
29-9-80

LAVAL DES RAPIDES 98, Verdi, 5½ + sous-sol, armoires en chêne, 2 salles de bain, tapis, lave-vaisselle. $325 non chauffé. 336-9389 29-9-80

MÉTRO SHERBROOKE, rue tranquille, 6½ pièces, chauffage électrique, entrée laveuse sécheuse, 500/mois. Libre immédiatement. 524-2186. 29-9-80

6 PIÈCES près Université de Montréal, (De Vimy), 1er novembre, $300, chauffé, garage. 733-5050. 29-9-80

C.D.N. beau duplex, chauffé, bas 5½-6½, près université, ménage refait, idéal pour couple. 738-1467. 30-9-80

MAISONS MOBILES ROULOTTES

LOCATION DE TENTES-ROULOTTES Bonair, 1980, 733-6064. JNO

MAISONS À LOUER

LASALLE, bungalow, 6 pièces, 2 salles de bains, sous-sol, salle de séjour avec foyer naturel, meubles intégrés, grande salle de jeux, chambre additionnelle, date d'occupation 15 novembre ou à discuter. Jour 761-1101, soir 363-1167. 29-9-80

STE-ROSE, villa, 3½ près rivière, libre, cuisinière, réfrigérateur, $250. Laveuse, sécheuse, ameublement en option. 388-5807, 284-1945. 29-9-80

MAISON DE CAMPAGNE À LOUER

CANTONS DE L'EST, ancien couvent; à louer, logement-atelier, salles pour individus ou groupes recherchant paix de l'environnement; site enchanteur. 819-658-3750. 29-9-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

OPPORTUNITÉ d'affaire à temps partiel pouvant s'opérer à la maison surtout, sans investissement. Écrire C.P. 148, Laterrière, Chicoutimi. G0V 1K0. 29-9-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
Bilingue pour bureau de notaires.
844-2864
29-9-80

PROFESSEURS de français langue seconde, contrat à temps partiel. Expérience nécessaire, cours par téléphone. Renseignements: 270-2983. 29-9-80

OCCASIONS D'AFFAIRES

Clique mon "BIC"

Permettez à BIC de vous éclairer le chemin vers la prospérité grâce à l'équipement de distribution automatique.

Poursuivez le chemin qui mène aux $$$ et à la réussite en mettant en valeur l'un des produits des plus connus au monde. Plus de 365 millions vendus l'année passée!

PAS DE VENTE commencez à temps partiel, agrandissant le commerce à votre propre allure jusqu'à ce qu'il devienne rentable à plein temps. Idéal pour un homme et sa femme

LA COMPAGNIE FOURNIT l'équipement de distribution automatique (de notre usine de 60,000 pieds carrés à Milton, Ont.), les fournitures, de comptes, une formation complète, et un programme de financement pour l'expansion aux postulants qualifiés.

VOUS FOURNISSEZ le désir de réussir dans votre propre commerce, votre temps et vos efforts dévoués, ainsi qu'un investissement minimum de $5,990.00

Si vous êtes éligible, **nous vous inviterons** par avion à nos frais à notre siège régional à Montréal où vous apprendrez les détails concernant les profits énormes qui pourraient être à votre disposition grâce aux distributeurs automatiques

Téléphonez, dès maintenant à frais virés, à Dominion Lighter Sales Inc., Division de Marketing:

(514) 866-1721

Demandez Gilles Belanger, au poste 96

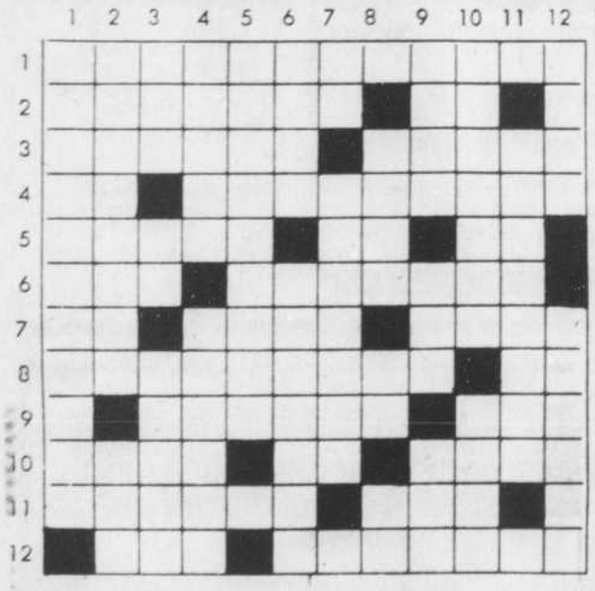
DOMINION LIGHTER SALES INC.
38 Eiffel, Level "E"
Place Bonaventure, Montréal, Qué
H5A 1E1
29-09-80

OFFRE D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
Notre agence est à la recherche d'une personne ayant à son crédit 2 ans d'expérience de bureau et qui maîtrise très bien la grammaire, la dactylo et le dictaphone dans les deux langues.
Nous avons de très bons postes accompagnés de bons salaires sans oublier les avantages sociaux des plus intéressants.
HÉLÈNE CADIEUX
282-1008
ACCELERATION
29-9-80

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Fera l'inventaire de.
2—Qui court. — Ville-Marie.
3—En Espagne, plaine irriguée. — Un nombre.
4—Télévision. — Formes cérémonieuses usitées en particuliers.
5—Chêne vert. — Note de la gamme. — Tellure.
6—Rivière de Roumanie. — Crier, en parlant du chat.
7—Saint-Luc. — Pas mûr. — Sa capitale est Bagdad.
8—Personne qui pratique la navigation aérienne. — Titane.
9—Manifestation de la volonté. — Conifère.
10—Erra. — Erbium. — Divan de repos.
11—Cheval entier, spécialement destiné à la reproduction. — Animal mou.
12—Époque. — Appareil de gymnastique.

Verticalement
1—Reptile fossile.
2—Faite depuis peu. — Enlève.
3—Un sens. — Note de la gamme. — Dispositif permettant de déterminer la position et la distance d'un obstacle.
4—Te trompes. — Relative à la voix.
5—D'une manière nette.
6—Otai la vie. — Se rendraient.
7—Métal précieux. — Composition à quatre parties vocales ou instrumentales.
8—Jupe de danseuse. — Terre-Neuve. — Commandement.
9—Enivré. — La plus vile populace. — Pièce de la charrue.
10—Briser les mottes de terre après le labourage. — Petit orifice d'une glande.
11—Fait ou répété plusieurs fois.
12—Petite baie. — Substance chimique qui rend active une diastase.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	B	E	Q	U	I	L	L	E	R	■	E	M
2	A	L	U	N	■	A	A	R	O	N	■	A
3	L	A	I	E	■	M	I	R	I	O	N	S
4	A	V	E	■	O	P	T	E	■	M	O	T
5	N	E	T	T	O	Y	E	U	R	■	V	I
6	C	■	I	I	■	R	■	R	E	B	E	C
7	O	S	S	E	L	E	T	■	D	A	M	■
8	I	■	T	R	I	■	A	C	E	R	B	E
9	R	H	E	S	U	S	■	A	V	E	R	S
10	E	U	■	■	R	A	S	■	E	M	E	T
11	■	I	N	T	E	S	T	I	N	E	■	O
12	E	T	U	I	■	■	E	C	U	■	O	C

À SURVEILLER

Dimanche 28 septembre

L'Association du personnel, 445, rue Saint-François-Xavier, invite toutes les travailleuses domestiques à une assemblée générale qui aura lieu à 15 h 30.

■

De 9 h à 18 h, le «dimanche des alcooliques» sera animé par le père François Carrière, capucin et Mme Raymonde Pelletier, au centre Salvator, Chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière, à Pointe-aux-Trembles.

■

De 10 h à 22 h, se tiendra à Sainte-Julie de Verchères le premier «marché aux puces» organisé par le Centre socio-culturel de Sainte-Julie. Il y aura trois encans au cours de la journée et de la soirée. Rendez-vous au parc «Le Plateau», rue des Brises à Sainte-Julie.

■

À 19 h 30, au 4819, rue de Lanaudière, le Catéchuménat du diocèse de Montréal reprend sa rencontre mensuelle pour les adultes nouvellement baptisés, leurs parrains, parents et amis.

■

La chorale mixte de l'église Notre-Dame de Montréal sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera lors de la messe de 11 h, *De Beata Virgine* de Palestrina et *O Esca Viatorum* de H. Isaak.

■

Les garnisons de la base des Forces canadiennes-Montréal organisent une journée d'accueil. A la garnison de Longue-Pointe, le public pourra voir des véhicules blindés et du matériel de communications; à la garnison de Saint-Hubert, on célébrera le 40e anniversaire de la Bataille d'Angleterre par un rassemblement spécial, à 13 h 30; aux parcs Jeanne-Mance et Westmount, les réservistes présenteront leurs matériels, armes et véhicules blindés dans des kiosques ouverts au public de 9 h à 17 h.

■

Le Mouvement pour l'indépendance du Québec organise une commémoration pour le 20e anniversaire de fondation du RIN. La manifestation aura lieu à compter de 10 h dans la grande salle de l'hôtel Méridien du Complexe Desjardins. Mme Andrée Ferretti, MM. Pierre Bourgault et Marcel Chaput y prononceront de courtes allocutions.

Lundi 29 septembre

De 19 h 30 à 22 h, à la paroisse Saint-Alphonse d'Youville, 560, boul. Crémazie est, les abbés Louis Dicaire et Jacques Fournier donneront une session de base sur le «baptême des enfants».

■

La saison automne 80 des ateliers culturels offerts par la direction du Loisir de la Ville de Longueuil débute cette semaine.

■

Le congrès annuel de l'Association des routes et transports du Canada se tient à l'hôtel Royal York de Toronto.

■

M. Gerhard Herzberg, premier Canadien à mériter le prix Nobel de physique, prononcera le discours d'inauguration du nouveau Collège des sciences de l'Université Concordia, à 16 h, au campus Sir George Williams, 1455 ouest, boul. de Maisonnéuve.

■

Les inscriptions au Centre culturel et sportif de l'Est, maintenant installé dans l'ancien édifice du Marché Maisonneuve, 4375 est, de la rue Ontario, se font à compter de ce jour et jusqu'au 3 octobre.

■

Le Vidéographe, 1604, rue Saint-Denis, en collaboration avec un comité de Chiliens, vous invite à la projection du film *«Je ne sais pas»*, une réalisation collective Québec-Chili, à 19 h 30.

■

L'Assemblée nationale du Québec aura durant les cinq prochains jours son kiosque sur la Place du Complexe Desjardins afin de renseigner le public sur les structures et le fonctionnement de la plus haute instance législative de la province.

Mardi 30 septembre

De 19 h 30 à 21 h 30, au Grand séminaire de Montréal, 2065 ouest, rue Sherbrooke, commence une série de 12 cours sur les psaumes et les cantiques bibliques.

■

La première assemblée annuelle de Vieilles-Nouvelles aura lieu au Centre des arts et loisirs, 215, rue de l'Épée à Outremont, à 19 h 30.

■

Le Centre culturel Vanier de Châteauguay, 15, boul. Maple, exposera à compter de ce jour jusqu'au 16 octobre des oeuvres de Robert Dubuc, peintre.

■

L'ASP, (approche sécurisante des polytoxicomanes anonymes) tient une assemblée à 20 h au pavillon Edouard-Asselin de l'hôpital Saint-Luc, 264 est, boul. Dorchester.

■

Le Centre d'information et de référence pour femmes tient une rencontre dont le thème sera «les femmes violées» à 20 h, à son local, 3585, rue Saint-Urbain.

■

Le Mouvement québécois pour combattre le racisme reçoit Mme Elizabeth Mathiot, spécialiste et auteur de nombreux dossiers et articles sur l'apartheid et le sionisme, à 20 h, au pavillon Hubert-Aquin de l'UQAM, 400 est, rue Sainte-Catherine.

Un espoir pour couples stériles

BOSTON (AP) — Une découverte réalisée par la faculté de médecine de l'Université de Pennsylvanie va donner de l'espoir à des centaines de milliers de couples stériles.

En examinant des hommes et des femmes qui ne pouvaient avoir d'enfant, les chercheurs de cette faculté, sous la conduite du Dr Gilbert Haas, ont découvert que certains sont stériles parce qu'ils produisent des anticorps qui détruisent le sperme.

Les corticostéroïdes peuvent supprimer ces anticorps assez longtemps pour permettre la fécondation.

Un test permet de déceler la présence des anticorps. Sur 637 personnes stériles examinées par l'équipe du Dr Haas, dont 257 couples, dix pour cent — 13 pour cent des femmes et sept pour cent des hommes — produisaient des anticorps tuant le sperme.

Des corticostéroïdes ont été administrés à trois hommes et une femme pendant 13 jours et les anticorps ont disparu.

Le Service des activités culturelles de Saint-Laurent a le plaisir de présenter le premier film de la nouvelle saison des Grands Explorateurs. Il s'agit du film *Mystères du Proche-Orient* avec le journaliste belge Paul-Jacques Callebaut, qui sera présenté à la salle Emile-Legault, 613, boul. Sainte-Croix, à 20 h.

■

Une séance d'information sur le projet éducatif chrétien aura lieu à 19 h 45, au 3655, rue Saint-Hubert alors que M. Jean-Marie Mathieu, professeur à l'Université de Montréal, parlera de sa mise en marche.

Mercredi 1er octobre

M. Jean Éthier-Blais professeur à l'Université McGill, donnera une conférence sur la Tunisie devant la Société de géographie de Québec, à 20 h 30, au Collège des Jésuites, boul. Saint-Cyrille à Québec.

■

À 13 h 30, le Centre troisième âge culture reçoit M. Guy Boulizon qui donnera une conférence dans le cadre d'un cours sur l'Histoire de l'Art sur la pyramide égyptienne. Rendez-vous au 5625, rue Decelles, pavillon Lalemant du Collège Brébeuf.

■

Le Club d'électricité de Montréal reçoit à midi lors de son déjeuner-causerie à la Maison du Commerce, 1080, Côte du Beaver Hall, M. Jean Gaulin, président de Nouveler.

■

«Les successions et les testaments» sera thème de la rencontre organisée par le Centre d'information et de référence pour femme, à 20 h, au 3585, rue Saint-Urbain.

■

La Société pour le progrès de la Rive-Sud reçoit M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comtés lors de son déjeuner-causerie qui aura lieu à la Rôtisserie Saint-Hubert de Longueuil, à midi 30.

■

«Comment investir» sera le thème d'un séminaire organisé par le YWCA de Montréal. Monica Townson, ancien éditeur financier du *Financial Times* et chroniqueur au *Ottawa Citizen*, animera la rencontre.

■

Le CLSC Saint-Louis du Parc organise une série de 10 rencontres sur les questions touchant la retraite pour les gens du quartier. La première rencontre a lieu ce jour, à 19 h 30, au 4652, Jeanne-Mance.

■

À 20 h, conférence de M. Bruno Boutot intitulée «l'orgasme au masculin» au Cinéma Charlot, 182 ouest, rue Saint-Charles à Longueuil.

Jeudi 2 octobre

M. Rowland C. Frazee, président de la Banque royale du Canada, abordera le thème des défis qui se posent à la direction des entreprises d'ici à la fin du siècle lors du déjeuner-causerie du Western Business School Club à midi à l'hôtel Château Champlain.

■

«Faire l'autogestion: réalités et défis» sera le thème du colloque organisé par la revue *Possibles* et la faculté d'Éducation permanente.

■

Des cours de yoga prénatal sont offerts par le Centre d'épanouissement Le Lotus. Une séance d'information aura lieu à 14 h au Centre, 10055 rue Papineau, angle Sauriol.

■

Le Conseil du patronat et l'Office des personnes handicapées du Québec organisent un colloque sur «les obligations de la loi 9 pour les employeurs» à l'hôtel Loews La Cité. M. Pierre-Marc Johnson, ministre du Travail et de la Main-d'oeuvre, sera conférencier au déjeuner.

■

Le Ladies' Morning Musical Club reçoit le Fitzwilliam String Quartet pour un concert qui aura lieu à 14 h 30, à la Place des Arts.

Vendredi 3 octobre

Une session d'informations, d'échange et de pratique sur la télévision par câble aura lieu à l'Université Concordia, 7141 ouest, rue Sherbrooke, à compter de 9 h. Cette session se poursuivra le samedi jusqu'à midi.

■

Il y aura retraite jusqu'à dimanche, à l'église Sainte-Jeanne-d'Arc, 2295, rue Chambly, cette retraite est organisée par l'équipe du Jourdain.

■

C'est à l'Université de Montréal que se réuniront les 759 délégués qui participeront au Conseil national élargi du Parti québécois.

■

La réunion annuelle du comité exécutif national des Comités de citoyens du Service correctionnel du Canada se tient à l'hôtel Loews La Cité.

■

Un cours sur la transformation des attitudes et des émotions sera présenté à 19 h par l'Association pour la recherche et la connaissance, au Ramada Inn, situé au 6445, boul. Décarie.

■

Loisir-Ville organise une rencontre sur l'avenir des organismes sans but lucratif impliqués dans le loisir dans la région métropolitaine, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM.

■

Des témoins de langue anglaise témoignent de leur expérience de parrainage de réfugiés du sud-est asiatique au Centre interculturel Monchanin, 4917, rue Saint-Urbain, à 20 h.

■

Le groupe de la Pensée sauvage vous invite à une conférence qui aura lieu au café-théâtre Le Noeud, 3075, boul. Saint-Laurent à 20 h. Le thème: «l'action directe contre la négociation collective: quelques expériences de travailleurs québécois».

■

À 20 h 30, le service d'animation socio-culturelle du Collège Marie-Victorin présentera le premier ciné-spectacle de la série Les Grands Explorateurs: «Rites et mystères du Proche-Orient».

Samedi 4 octobre

Les anciens étudiants en éducation physique de l'Université de Montréal sont invités à un conventum général qui aura lieu à compter de 9 h au Cepsum, 2100, boul. Édouard-Montpetit.

■

Le congrès de fondation du Carrefour des chrétiens du Québec pour la santé a lieu à l'hôtel Holiday-Inn, 999, De Serigny.

Nécrologie



Monsieur Rod J. Boileau

Monsieur Rod J. Boileau est décédé mardi 23 septembre 1980 à l'hôpital général de Montréal à la suite d'une crise cardiaque. Monsieur Boileau était président et directeur général de Hewitt Équipement Limitée.
Né le 18 août 1916 à New Richmond, Québec, il était fils du docteur J.R. Boileau, originaire de l'Ile Bizard, Québec, et d'Inez M. Walsh, de Grand Cascapedia.
Monsieur Boileau a fait ses études à l'Université Loyola. Il a débuté sa carrière en 1945 comme pilote pour la société aérienne TAC du Costa Rica et y demeura jusqu'en 1948. De 1948 à 1949, il fut pilote et directeur de Equimac S.A. à Buenos Aires. De retour à Montréal il remplit la fonction de représentant des ventes pour Just Equipment, et c'est en 1952 qu'il devint directeur général du service de l'entretien pour Hewitt Équipement Limitée. Il fut nommé vice-président du service de l'entretien en 1965; vice-président du service des pièces et de l'entretien en 1968, vice-président de la compagnie en 1969 et président en 1974.
Monsieur Boileau était membre de la Chambre de commerce du Canada, du Cercle Canadien de Montréal, du Bureau de Commerce de Montréal et du Royal St. Lawrence Yacht Club.
Monsieur Boileau a épousé Marjorie C. Featherstone, décédée en 1972. Il laisse dans le deuil sa mère; ses filles, Mrs. Gary Vandenberg (Midgie) de San Diego et Mrs. Robert Elm (Patricia) de Fort Saskatchewan, Alberta, sa soeur Pat ainsi que ses deux frères, Joe et René, tous originaires de New Richmond, et trois petits enfants.
Au lieu de fleurs, on a demandé des dons pour le département de cardiologie de l'hôpital général de Montréal, 1650 Cedar Avenue, Montréal, Québec, H3G 1A4.
Les obsèques ont eu lieu vendredi 26 septembre à Pointe-Claire en l'église St. John Fisher.

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

TALBOT, Antonio Honorable. — A Québec, le 25 septembre 1980 à l'âge de 80 ans, est décédé, l'Honorable Antonio Talbot, époux de Dame Geneviève Gagnon. Il demeurait au 225 avenue Laurier, Québec. Un libéra sera chanté le dimanche 28 septembre à 14 heures. Départ du Funérarium Lépine-Cloutier Ltée, 975 avenue Marguerite Bourgeois à 13:45 heures pour l'église St-coeur de Marie où il sera transporté au Funérarium Aubin & Fils, rue du Séminaire, Chicoutimi, où un service sera chanté le lundi 29 septembre à 14 heures en la Cathédrale de Chicoutimi et de là au cimetière St-François-Xavier de Chicoutimi. Il fut élu député du comté de Chicoutimi pour l'Union Nationale à la législature de Québec en 1938 lors d'une élection partielle. Il fut réélu aux élections générales de 1939, 1944, 1948, 1952, 1956, 1960, 1962. Proche collaborateur de M. Duplessis, il fut assermenté Ministre de la Voirie en 1944, poste qu'il occupa jusqu'en 1960. A ce titre, il fut élu à trois reprises Président de l'Association Canadienne des Bonnes Routes. En novembre 1960, M. Talbot fut choisi par ses collègues à la législature pour diriger les forces de l'opposition et le parti de l'Union Nationale. M. Talbot laisse dans le deuil son épouse Dame Geneviève Gagnon, sa fille Claude, M. Mme Jean Grimard (Marie), son frère, ses beaux-frères et ses belles-soeurs, Major et Mme Georges Henri Talbot, M. Mme Gilles Gagnon, M. Mme Claude Gagnon, M. Yvon Gagnon, Mme Guy Gagnon, M. Mme Jacques Bergeron, ses petits-fils, Antoine et Renaud ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée. Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 286-1201

Voir autres annonces classées, en page 14

PROPRIÉTÉS À VENDRE PROPRIÉTÉS À VENDRE

A. E. LePAGE (QUÉBEC) INC. COURTIER

Le nom qu'un ami recommande



CENTRE-VILLE

LE CONDOMINIUM LE NOBLE, 1250 AVENUE DES PINS (en haut de la rue de la Montagne).
Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices et salle pour réceptions. Prix à partir de $109,000. pour 2 chambres et $69,000 pour garçonnière. Nous avons également quelques beaux appartements à louer: des appartements de 2 et 3 chambres à coucher ainsi qu'une garçonnière avec garage.
VISITE SAMEDI ET DIMANCHE 2:00-5:00 de préférence sur rendez-vous, 935-8541 ou appelez T.K. Schaner, rés.: 849-5458.

WESTMOUNT

Duplex luxueux, réduit, centre près de Sherbrooke, 6 et 6 chambres spacieuses, salle de bain et cuisine modernes, le bas loué à $850 par mois, le haut pour acheteur ou comme arrangé. Beaucoup d'extras inclus, stationnement pour 7 voitures. Paul Hill 935-8541, rés.: 631-3077.
29-9-80

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE bilingue, possédant expérience légale, l'emploi pour une firme d'avocats ayant ses bureaux à la Place Victoria à Montréal, S.V.P. communiquez avec R. Smith 878-4311 2-10-80

SECRÉTAIRE bilingue, avec expérience pour bureau de notaire. Près métro Jean-Talon. 273-3611. J.N.O.

POUR UN AMUSANT PROJET à publication quasi universelle, illustrateur cherche modèle, jeune femme drôle et spirituelle, libre, belle ou racée; un peu comédienne ou mannequin, rires et participation aux bénéfices assurés. Pour entrevue faire parvenir photo et coordonnées à: C359, C.P. 117 Brossard, Québec. J4Z 3J1 3-10-80

SECRÉTAIRE JURIDIQUE
Au moins deux ans d'expérience. Sténo-dactylo bilingue. Bureau situé Place du Canada.
878-9381 J.N.O.

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

A-1 absolument confidentiel $1,200 à $600,000., 1ère, 2ième. Mlle Léona Laberge, courtier. 486-1106 jour ou soir. J.N.O.

ABAISSEMENT, 1ère, 2ième hypothèque, balance de vente, rapidement, jour ou soir, 729-4332. J.N.O.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT luxueux condominium maison de ville, 3 étages, sous-sol fini, 2 salles de bain, grand salon avec foyer, salle à manger, 4 chambres, buanderie, tapis mur à mur partout. Garage chauffé, piscine extérieure, libre rapidement. Tél.: 671-5088 après 18h. 29-9-80

DRUMMONDVILLE, grand cottage pierre et brique, 4 chambres à coucher, 3 salles de bains, 3 foyers, sous-sol fini en pin, bar garage et abri d'auto, $75,000. Téléphonez après 6h, 1-819-477-7523. 29-9-80

LONGUEUIL, rue prestigieuse, prix réduit pour vente rapide $92,900, bungalow impeccable, 6 chambres à coucher, 2 salles de bains. Salle de jeux avec wet bar. Terrain de 8,388 pi. c. avec piscine hors-terrain. Façade de marbre; très bien paysagé. Propriétaire: 845-6470. 29-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE

BOUL. ST-JOSEPH 5 logements 1 x 7 et 4 x 4, 2 garages, boiserie chêne, vitraux, près métro, après 7 h. 522-2912 ou 527-5789. 29-9-80

À BOUCHERVILLE Canadienne construction exclusive 1977, plafond semi-cathédrale, foyer/brique. Extérieur brique et pierre, appartement 3½ avec entrée privée au sous-sol, taxe $980, prix $88,000 négociable. 655-7244 29-9-80

STE-DOROTHÉE magnifique résidence de 10 pièces, garage double, entrée privée pour bureau avec salle de toilette. Terrain 85 x 120, excellente occasion pour homme d'affaire ou professionnel. $85,000. Pas d'agent, 689-2000, 689-1511. 29-9-80

N.D.G.: Duplex, 4½ - 6½ + sous-sol commercial. Près écoles. $67,500. IMMEUBLES PAL, courtier, 489-1260. 29-9-80

BELOEIL, maison ancienne, pierre magnifique emplacement, 6 arpents, parfaite condition, près des commodités. $138,000. Rock Benoit, 467-0381, 467-1120. Montréal Trust, courtier 29-9-80

NOUVELLE INSCRIPTION, CENTRE-VILLE: Duplex néo-victorien près Sherbrooke, boiseries, fenêtres aluminium, plomberie cuivre, chauffage électrique, 220 volts 100 ampères. Louise Marcelin, 735-2761. LE PERMANENT, COURTIER. 29-9-80

FABREVILLE, bungalow impeccable, décoration professionnelle, 3 chambres, foyer au salon, bon terrain paysager, garage, tout à l'électricité, faut vendre. Exclusivité, Lyse Séguin, 687-6780 - 622-2237. DesRosiers Courtier.

FABREVILLE. Split level, 4 niveaux, 8 grandes pièces, carré 40x28, salle à manger, garage, bonne construction, venez visiter. MLS. Lyse Séguin, 687-6780 - 622-2237. DesRosiers Courtier. 29-9-80.

CHOMEDEY, Laval, $350,000. Bord de l'eau, site enchanteur, vue superbe sur la rivière, navigable, construction de qualité supérieure, 5 chambres à coucher, 3½ salles de bain, 2 foyers, 2 garages. MLS Pauline Charron-Jackson 695-5721, 694-4880. Montréal Trust courtier. 29-9-80.

20 minutes du centre ville, cottage Virginia Colonial, 11 pièces, salon avec foyer marbre, salle à manger avec porte donnant sur patio. Pour renseignements, Lorraine ou Jean-Louis, 659-4119, 671-5570. MLS. IMMEUBLES BEAUDRY INC. 29-9-80

PROPRIÉTÉS À VENDRE



Grande résidence, 10 grandes pièces, plus de 4,000 p.c. de plancher, devant résidence du lieutenant-gouverneur, sur chemin St-Louis, 20,000 p.c. de terrain, stationnement pour 10 voitures, zonage résidentiel, activités professionnelles permises au résident, $1,100.00 par mois, net, 692-1532. 29-09-80

Trust Royal Services immobiliers

STE-JULIE
Maison ouverte aux visiteurs au 504 d'Auvergne
Dimanche le 28 septembre 1980 de 2h00 à 4h00
Bungalow 7 pièces, 4 c.c., foyer, très grande salle familiale, piscine creusée sur terrain clôturé, taxes basses, très propre. EDITH ROY 463-3731 — 649-0552 — SERVICE PERSONNEL. 29-9-80
COURTIER

OUTREMONT
Sur l'avenue Querbes, près Bernard, architectes, propriétaires terminent la reconstruction et rénovation d'un édifice de onze appartements: Studio 2½/3½ et penthouse; idéal en copropriété (Vente par étage possible) ou comme placement. Libre occupation. Prix $280,000. comptant à discuter. André Thomas 731-6307/866-9641 et J. Michel Martin 277-8687/866-9641.
Trust Général,
Courtiers 30-9-80

ST-SAUVEUR-DES-MONTS
Une maison d'architecte surplombe le lac et s'offre un paysage grandiose. L'espace intérieur est bien planifié, inspiré et traité au naturel. Le décor extérieur, une fête de la verdure et de la pierre (de magnifiques jardins en terrasses). Le tout sobre, en retrait et... chaleureux; à prix raisonnable; 42 miles de Montréal. André Thomas 731-6307/866-9641.
Trust Général,
Courtier
29-9-80

REPENTIGNY: on a réduit mon prix, pourtant je suis un cottage split level exceptionnel, luxueux et construction supérieure. MICHELLE MOLIMARD, 585-6622. LE PERMANENT - Courtier. 3-10-80

OUTREMONT, avenue Willowdale, bel immeuble 1937, 12 + 1 logement, placement sûr pour personne disposant d'un certain capital. Exclusivité. Jean Drouault 733-9753, 739-3265. Trust Général courtiers. 29-9-80

POUR CONNAISSEURS, à vendre, 2 maisons québécoises anciennes, en pièce sur pièce, démontées, numérotées. Une 24 x 22 pieds, une 26 x 26. 632-7916 ou 481-9688. 29-9-80

PRINCE ARTHUR - CLARK, duplex restauré. Petite rue tranquille, Situation géographique très pratique. Propriétés environnantes en développement. Revenus: $682. Taxes: $600. Assurances: $200. Prix: $52,000. 849-7428. 29-9-80

VIEILLE MAISON de pierre 1820, sur terrain 10 arpents loin de la route à Hemmingford, 50 minutes de Montréal. Rénovée chauffage électrique, 4 chambres, 2 salles de bain, cuisine moderne, foyer original, grand sous-sol, partiellement meublé. Bâtiments extérieurs, piscine creusée, grand jardin, tracteur et équipement. $115,000. Pas d'agent 277-3553. 29-9-80

C.D.N. près hôpitaux, propriété exceptionnelle, dégagée, second logement séparé à l'étage supérieur, 3 pièces avec foyer au sous-sol, 3 salles de bain + 2 douches. $260,000. Exclusivité. Jean Drouault, 733-9753, 739-3265. 29-9-80

REPENTIGNY, bungalow, 5 pièces, plus sous-sol fini, système air climatisé central, occupation à discuter. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176. Trust Général, courtier. 29-9-80.

STE-ROSE, villa, 3½, près rivière, libre. Jardin anglais, arbres adultes, tranquillité, discrétion. 388-5807, 284-1945. 29-9-80.

PROPRIÉTÉS À VENDRE

MONT MÉGANTIC, magnifique domaine de pêche à la truite avec 3 lacs ensemencés, 6 chalets équipés, électricité, eau à graviter, 185 acres $77,000, 1-819-657-4448. 29-9-80

MAISON CANADIENNE construite vers 1880, complètement rénovée, terrain 78 arpents. Accessoires électriques, compris, aspirateur central, 3 chambres à coucher, foyer dans salon, piscine creusée, garage, grange, tout en excellente condition. $135,000. M.L.S. Pauline Charron Jackson, 695-5721, 694-4880. MONTREAL TRUST, courtier. 29-9-80

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

MAGNIFIQUE MAISON CANADIENNE (33X31) entièrement restaurée (150 ans). Terrain 80,000 pi. c. avec bâtisse commerciale (80X30), endroit tranquille à St-Denis sur le Richelieu. Inf.: G.Boivin 1-819-322-5290. 1-10-80

DOMAINE entre Val David et Ste-Agathe, 30 arpents, maison: 3 chambres, 2 foyers, 2 salles de bain. 2 bâtiments, atelier et remise. Petit lac, potager, framboiseraie, $89,000. Pas d'agent 733-0542 ou 1-819-326-6378 29-9-80

IDÉAL POUR PROFESSIONNEL, 10 minutes pont Champlain. Cottage colonial 10 pièces décorées professionnellement. Accessoires de 1ère qualité. Terrain paysager 27,500! G. Roy, 651-7699 ou 523-6447. Imm. Grand-Air. 29-9-80

ST-SAUVEUR DES MONTS, rivière à Simon, maison style forêt noire, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, foyer, 120,000 pi.c. garage double, piscine chauffée, terrain paysager; accès pentes de ski Mont Gabriel. $135,000. soir 229-2696. 29-9-80

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

VIEUX ST-LAMBERT cottage détaché, 6 à 8 pièces, date d'occupation d'ici juin 81. 651-4735. 29-9-80

TERRES/TERRAINS

BON INVESTISSEMENT plantation 35,000 épinettes, âge variant entre 10 et 20 ans, site enchanteur en toute saison, non zoné, 819-353-2562. 29-9-80

NON ZONÉ AGRICOLE Mont-Orford, vue panoramique; coucher de soleil, ruisseaux, piscines, lacs, près ski. $0.12 à $0.20 le p.c. Spéciaux 5 acres $12,000, 10 acres $20,000. Conditions faciles. Frais virés: 1-514-297-3163 J.N.O.

AU GRAND LAC NOMININGUE occasion unique, superbe domaine sur bord de lac 151,235 pi.c. (plus de 4 arpents) très beau boisé, 202 pieds de très belle grève de sable $18 500. Comptant 20% termes faciles 12% annue . 621-7585, 621-8543. 29-9-80

FACE AU Mont-Mégantic 290 acres non zoné, 250 boisés, érablière, bois mou, 40 acres culture; maison, grange, vue magnifique. Après 19 h. 787-2014. 29-9-80

ST-ALPHONSE DE RODRIGUEZ, non zoné, terre boisée, 175 arpents, vieille maison pièces sur pièces. 722-9293, 1-883-5800. 29-9-80

ST-SAUVEUR. Grand terrain commercial, 138,085 pi.ca., environ, à proximité du village, vendeur prendrait balance de prix de vente. Exclusivité, Lyse Séguin, 687-6780 - 622-2237. DesRosiers Courtier. 29-9-80.

SOCIÉTÉ-LOISIRS

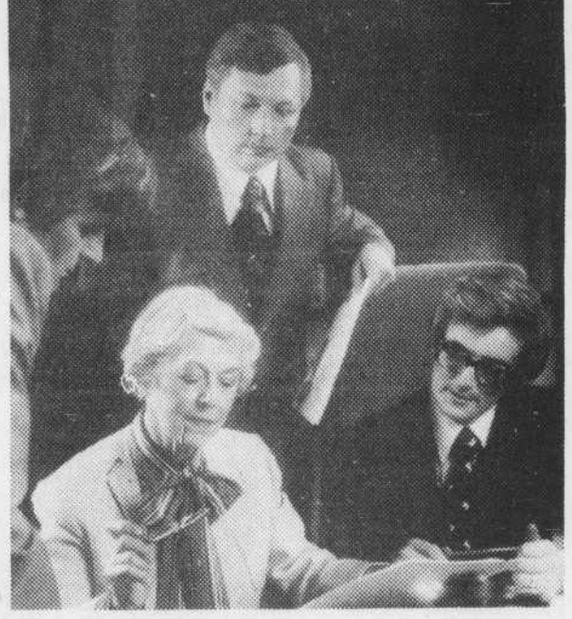
ÊTRE DEUX...
Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux
Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit.
282-0058
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi
RENDEZ-VOUS
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal (Métro Peel) J.N.O.

AMASO: Service de rencontres, sérieux. Dépliants sur demande et entrevues sur rendez-vous. Marthe Gaudette, 822 est, Sherbrooke, suite 5, Montréal H2L 1K4. 2h à 7h. 524-3852. J.N.O.

VOYAGES

DAME DISTINGUÉE de 48 ans aimerait rencontrer professionnel de 45 à 55 ans, pour faire un voyage cet hiver dans les Iles. 667-1467, Thérèse Leduc. 29-9-80

QUAND VIENT LE TEMPS DU RÈGLEMENT ET DE L'ADMINISTRATION D'UNE SUCCESSION...



...consultez d'abord le Trust Général.
Vous y serez bien renseigné(e), sans aucun engagement de votre part.
Le Trust Général vous offre:

- des consultations gratuites
- le recul et l'objectivité d'une institution établie depuis longtemps
- au besoin, les avances de fonds nécessaires dans l'immédiat
- le moyen le plus simple d'y voir clair dans une situation complexe
- un regroupement d'experts de plusieurs domaines, y compris la fiscalité.

Téléphonez-nous et demandez notre directeur-gérant.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

Sept-Iles 968-1830 • Chicoutimi 549-6490 • Rimouski 724-4106 • Québec 688-0630 • Lévis 833-4450 • Trois-Rivières 379-7230 • Montréal 866-9041 • Outremont 739-3265 • Hull 771-3227 • Filiale à Sherbrooke: Sherbrooke Trust 563-4011

Avis publics

Voir autres Avis légaux, en page 16

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que DISTRIBUTEUR LE BARON INC., dont la principale place d'affaires est située à Laval, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 9 avril 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Laval sous le numéro 461364.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-02-035633-804

S.K. MISRA & Q.I. RAHMAN
Partie Demanderesse,
C.
DAME MARGO BARDIN
Partie Défenderesse.

PAR ORDRE DE LA COUR
La partie défenderesse, DAME MARGO BARDIN est par les présentes, requise de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la dernière publication. Une copie du bref de saisie avant jugement a été laissée à son intention au Greffe de la Cour, ainsi que la déclaration, affidavit et la requête pour nommer un gardien autre que le défendeur, et le procès-verbal de saisie.
Montréal, le 24 septembre 1980
RONALD CHASSÉ
PROTONOTAIRE, C.S.M.
Mes. Worsoff, Mass & Teitelbaum,
avocats
Montréal, PQ.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571D du Code civil, que THERCOM MEDIA INTERNATIONAL INC., dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA par acte daté du 2 avril 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3064341.
BANQUE NATIONALE DU CANADA.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO.: 500-12-095226-803

GÉRARD VÉZINA, résidant et domicilié en la cité de Longueuil, district de Montréal.
REQUÉRANT
-vs-
FRANÇOISE LAJOIE, présentement d'adresse inconnue.
INTIMÉE

PAR ORDRE DE LA COUR:
L'intimée FRANÇOISE LAJOIE est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 60 jours de cette publication.
Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.
Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 24 septembre 1980
RONALD CHASSÉ,
Registraire-adjoint
Mes MONTGRAIN, PIUZE & ASS.,
174 Boul. Ste-Foy,
Longueuil, P.Q. J4J 1W8
PROCUREURS DU REQUÉRANT

Avis légaux – Avis publics – Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 15

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019306-807. SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse — vs — ANDRÉ DEGAGNÉ, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 8638 rue Brown en la cité Lasalle, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Toshiba et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016962-784 SIMPSONS SEARS LTÉE, demanderesse — vs — FERENCE TOTH, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 12 heure midi au domicile du défendeur au No 495 rue Duverney en la cité Ste-Geneviève, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Philco et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016473-808. SIMPSONS SEARS LTÉE., demanderesse — vs — DENIS PICHÉ, défendeur. Le 7 octobre 1980, à 12 heures midi au domicile du défendeur au No 3183 rue Adelaide en la cité St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Magnavox et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-016460-805. SIMPSONS SEARS LTÉE., demanderesse — vs — YVON GÉLINAS, défendeur. Le 7 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 248 rue Napoléon-Provost en la cité Répentigny, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, lesbiens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 2 T.V. couleur R.C.A. et Electrohome et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-001031-801 CYCLO PLEIN AIR INC., demanderesse — vs — M. BERNARD PLOURDE, défendeur. Le 14 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 8553 rue Foucher en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bicyclette 5 vitesses, 1 amplificateur, 1 table tournante "Lenco", 1 poêle, 100 disques et autres articles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE HAMELIN, huissier, 845-7286. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-005562-801. SUPÉRIEUR PROPANE LTD., demanderesse — vs — MARCEL BOUCHER, défendeur. Le 7 octobre 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au No 147, 4ième Avenue, au Lac André en la cité de La Plaine, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Buick, 1 moto-neige moto ski, 1 moto Kawasaki, 1 orgue, 1 téléviseur et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-057977-790. Cie d'imprimerie et de publication de la rive sud ltée, demanderesse — vs — Les alarmes B.N. ltée, défenderesse. Le 7 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaire de la défenderesse au No 2820 rue De Mimac en la cité de St-Laurent, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. Maurice Bernard, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-033224-788. OUTILS SNAP-ON DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — RAYMOND LACOMBE, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 1829 Terrasse Elgin en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. en couleur RCA console & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN-MARC LACHANCE, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-9057-797. AUBERGE DES GOUVERNEURS ET AL, demanderesse — vs — YVAN PAQUET, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 200 rue Senneville, en la cité de Senneville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau antique, 2 fauteuils, 1 télévision couleur Zénith, 1 horloge et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 sept. 1980.

Province de Québec, District de Bedford. COUR PROVINCIALE. No: 455-02-0177-80. FRANK SANTERRE 1975 INC., demanderesse — vs — LES INSTALLATIONS FONTAINE INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 12 heures midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6416 rue Dagenais, en la cité de Montréal Nord, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 table en métal grise, 1 filière, 1 chaise sur roulette. Conditions: ARGENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier 284-1007. Montréal le 24 sept. 1980

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-062119-792. PIERRE BARSALOU, demandeur — vs — PIERRE GODSEY, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 994 rue Rachel est, barrière en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 table de travail, 1 lot d'encre et rouleau, 1 rack à stencil, 1 table de travail et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER WITHFORD, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-057262-797. O.C.Q., demanderesse — vs — ARAX LTÉE, défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 176A rue Bernard ouest, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 boites électriques C.E.B., 1 chaise de métal, 1 table de métal, 1 radio portatif, 1 filière et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. GERMAIN DELISLE, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-055138-781. COIFFURE POUR HOMMES JANIC INC., demanderesse — vs — CONSTRUCTION DEROME LTÉE, défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 165 rue Jacques Cartier est, en la cité Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 dactylo, 1 table de métal, 1 classeur, 1 bureau et 2 chaises à dossier. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL GRENIER, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe. COUR PROVINCIALE. No: 750-02-912-79. LA COMMISSION DU SALAIRE MINIMUM, demanderesse — vs — NORMALU INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 12 heures midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1979 rue Bernard Pilon, en la cité de St-Mathieu de Beloeil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en bois, 1 filière en métal, 1 chaise en fibre noire, 1 table avec dessus en arborite, 1 machine à couper le métal et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL HAINAULT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20225-785. LA REINE, demanderesse — vs — D.L.J. EXCAVATION INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 12 heures midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 123B rue Ste-Rose, en la cité de Auteuil, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau de secrétaire en L, 1 chaise pivotante, 1 filière grise, 1 lampe de bureau et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Iberville. COUR PROVINCIALE. No: 755-02-000436-80. SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT PRESTIGE LTÉE., demanderesse — vs — DONALD BUSBY, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 7035 rue Molson, app. 11 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: T.V. couleur Sears et meuble de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. MAURICE BERNARD, huissier, 255-0308. Montréal, 25 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20222-792. LA REINE, demanderesse — vs — TRANS URBAIN INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 Chemin St-François, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile, 1 calculatrice et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-006730-803. ZELLERS LTD., demanderesse — vs — MARCEL BOUCHER, défendeur. Le 7 octobre 1980, à 15 heures au domicile du défendeur au No 147, 4ième avenue, au Lac André, en la cité de La Plaine, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause consistant en: 1 automobile Buick, 1 moto Kawasaki, 1 moto-neige Moto ski, 1 orgue, 1 téléviseur et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLÉ, huissier, 288-8988. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-017429-809. IMPRIMERIE CASCADE LTÉE, demanderesse — vs— ELPETROL CORPORATION LTÉE, défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au NO 11450 rue Dorchester est, en la cité de Montréal-Est, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 set de salon, 1 table à café, 1 bar de salon, 1 lampe de table et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-004500-802. REGAL TRADING CO. LTD., demanderesse — vs — TRIPLE E SALES LTD., défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 2 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1625 rue Chabanel, suite 400 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Photocopieuse eM, 1 Calculatrice Canon P1010C, 1 Print machine Soabar 320, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-018081-784. LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — LES ENTREPRISES ALTIA INC. ET AL, défenderesses. Le 9 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse LES ENTREPRISES ALTIA INC. au No 2405 rue Arcand en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse LES ENTREPRISES ALTIA INC. saisis en cette cause, consistant en: 3 Camions GM immatriculés W13189, W13190, W13189.1 Camion Mack immatriculé VR10455, 1 Loader Caterpiller CAT 977, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012899-808. TESSIER, GILLES G. MICHELINE CORBEIL-LARAMÉE, JEAN-PIERRE BOURBEAU, MICHEL GILBERT, demandeurs — vs — ROGER LAURIER, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 884 rue Boileau, à ville de Laval, (Ste-Dorothée) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: ROGER LAURIER saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Concerto, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre 1980.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR SUPÉRIEURE. No: 755-05-242-80. ANDRÉ VERRONNEAU ET ALS, demanderesse — vs — INTERNATIONAL CARBONIC CANADA LTD., défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1955 rue Notre-Dame, en la cité de Duvernay, Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de fourniture de bureaux, 1 paymaster, 2 calculatrices, 1 bahut à 2 sections, 1 pathère en bois et autres biens meubles et équipements de bureaux. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-020238-809. LES PLACEMENTS ZANIMOB DU CANADA LTÉE, demanderesse — vs — BARON WHITE, défendeur. Le 9 octobre 1980 à 11.00 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5999 rue Monkland en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 système de son, 1 voilier en maquette. Conditions: ARGENT COMPTANT. Guy Bernier, huissier, 288-4511. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 02-032651-79. VITRERIE GUY LEBEAU LTÉE, demanderesse — vs — ROGER KUERRY, défendeur. Le 7 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 768 rue Lavallée en la cité de Duvernay (Laval) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: TV couleur Zenith, Lessiveuse-sécheuse, meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier, 866-4495. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 27-2944-80. LA REINE, demanderesse — vs — RADIO PORTUGAL MONTRÉAL LTD., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 13.30 heures de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 3617 Boul. St-Laurent, (2e étage) en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PAUL DUCHARME, huissier, 288-0211. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20222-792. LA REINE, demanderesse — vs — TRANS URBAIN INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 Chemin St-François, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile, 1 calculatrice Sharp, 1 bureau aile, 1 cauculatrice et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-003669-798. ADRIEN R. PAQUETTE, demanderesse — vs — ROLAND DULUDE, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 82 rue Grégoire, en la cité de St-Jean, district d'Iberville seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 3 tables de salon, 1 téléviseur, 1 stéréo, 2 fauteuils et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 021772586. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — SUNSHINE BUILDING MAINTENANCE, défenderesse. Le 10 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1117 rue Ste-Catherine Ouest, suite 411 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008600-806. FACTUM LAURENTIDES, demanderesse — vs — LOUIS RHÉAL TREMBLAY, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 565 rue Notre-Dame en la cité de Repentigny et district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Piano Wan-Bros avec banc, 2 Tracteurs, 1 T.V. couleur Quasar, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-012370-792. LE GROUPE COMMERCE CIE D'ASS., demanderesse — vs — MICHEL BEAUDOIN, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 5320 rue Grandes Prairies, #2 en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Plymouth Valiant 69, 1 véhicule automobile Econoline Ford 74 de couleur bleu. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20220-796. LA REINE, demanderesse — vs — TRANS URBAIN INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 rue Chemin St-françois, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile, 1 calculatrice Sharp, 1 bureau aile, 1 cauculatrice et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-008058-806. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — SUNSHINE BUILDING MAINTENANCE, défenderesse. Le 10 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1117 rue Ste-Catherine Ouest, suite 411 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-289-802. AMEUBLEMENT LEBEAU INC., demanderesse — vs — LÉO LAGUE ET YVON LAGUE, défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 12 heures midi au domicile des défendeurs au No 7276 rue Dumesnil, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 chaise berçante, 1 stéréo, 1 cendrier sur pied, 1 table et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Québec. COUR PROVINCIALE. No: 200-02-567-794. LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA P.Q., demanderesse — vs — RICHARD GAUTHIER, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1047 rue Marie-Anne en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 frigidaire, 1 cuisinière électrique et acc., 1 amplificateur, 1 récepteur, 1 table tournante et 2 boites de sons. Conditions: ARGENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 sept. 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-041076-782. ACE FINANCE CORPORATION LTD., demanderesse — vs — CONAN DAIGNAULT, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 3 heures de l'après-midi à la place d'affaires du défendeur au No 1347 rue Bélanger est en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Ford Thunderbird immatriculé 438L579, H.T., etc., 1 Caisse enregistreuse NCR, 1 Congélateur 3 portes Hussman, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier, 842-9192, Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 500-02-010462-807. CENTRE DE LOCATION SIMPLEX LTÉE, demanderesse — vs — YVON DOMPIERRE, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 13 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 5390 rue Montée St-Hubert en la cité à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur, 1 sofa, 1 armoire, 1 laveuse et sécheuse automatique et 1 humidificateur. Conditions: ARGENT COMPTANT. REYNALD BRIAND, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-002414-770. LISETTE LAPIERRE CONSTRUCTION LTÉE, demanderesse — vs — ÉDOUARD LAUZON, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 106 19e Avenue, à Ste-Marthe sur le Lac, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: Édouard Lauzon saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur console couleur Sanyo, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-025141-792. CAISSE D'ÉCONOMIE SIDBEC, demanderesse — vs — NICOLA MATURO, défendeur. Le 9 octobre, 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile du défendeur au No 62 rue Maisonneuve Dr., à Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: NICOLA MATURO saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Zenith, meubles de ménage et articles d'usage. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District d'Iberville. COUR MUNICIPALE. No: 101-0578-0210-78. LA VILLE DE ST-JEAN SUR LE RICHELIEU, demanderesse — vs — DAME MAURICE GÉLINAS, défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 8650 - 25e avenue, en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 mobilier de salon, 1 table à café, 1 téléviseur portatif, 1 bibliothèque, 1 stéréo. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ MATHIEU, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20223-790. LA REINE, demanderesse — vs — ROCH GRATTON INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 Chemin St-François, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile, 1 calculatrice, 3 chaises et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-20219-798. LA REINE, demanderesse — vs — TRANS URBAIN INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 101 rue Chemin St-François, en la cité de Pointe-Claire, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau avec aile, 1 calculatrice Sharp, 1 bureau aile, 1 calculatrice et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. ALAIN BOISVERT, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-057940-798. Banque de Montréal, demanderesse — vs — Jules Brochu, 4466 rue Iberville, Montréal, P.Q. défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 10 heures de l'avant-midi au domicile de la défenderesse au No 4466 rue Iberville en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse Jules Brochu saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur meuble R.C.A. et divers effets de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. Alain Pierre, huissier. 866-4495. Montréal, 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR MUNICIPALE. No: 079108470. VILLE DE MONTRÉAL, demanderesse — vs — SUNSHINE BUILDING MAINTENANCE, défenderesse. Le 10 octobre 1980, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 1117 rue Ste-Catherine Ouest, suite 411 en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: articles & meubles de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier, 288-0211. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003945-803. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — GÉRARD BISMUTH, défendeur. Le 8 octobre, 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 13180 rue Sunbury, à Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: GÉRARD BISMUTH saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Civic — 2 portes — brune portant licence 330M055 — Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-019535-801. LEALKO INC. IN TRUST, demanderesse — vs — MAURICE PETEL, défendeur. Le 9 octobre, 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1205 rue Seigneur Lussier, #7, à ville de Laval, (St-Vincent-de-Paul), district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: MAURICE PETEL saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mercury Montery 1970 — immatriculé: 664 L 805/Qué. 80. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-000334-803. DOMINION SECURITIES LTD., demanderesse — vs — TOM SZENES, défendeur. Le 14 octobre, 1980, à 2 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No: 5549 Queen Mary, #24, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: TOM SZENES saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Pontiac-Le Mans Sport Coupé, 2 portes, licence Qué. 80-360H902 de couleur rouge. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR SUPÉRIEURE. No: 500-05-003943-808. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse — vs — GÉRARD BISMUTH, défendeur. Le 8 octobre, 1980, à 14 heures de l'après-midi au domicile, du défendeur au No 13180 rue Sunbury, à Pierrefonds, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur: GÉRARD BISMUTH saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Honda Civic — 2 portes — brune portant licence Qué. 80-330M055. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE BOISVERT, huissier, 866-1811. Montréal, ce 25 septembre, 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR GREFFE DE LA PAIX. No: 500-27-4035-798. LA REINE, demanderesse — vs — INDUSTRIES ET RESSOURCES HORIZON LTÉE, défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 10:30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 58 rue 18e Rue en la cité de Laval des Rapides, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Pontiac Laurentien 70, 1 sofa de salon, 1 chaise de salon, 2 lampes de table et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. CHARLES PAQUETTE, huissier, 284-1007. Montréal, le 24 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-05-005146-806. CANADIAN GENERAL TOWER LTD, demanderesse — vs — BURLITE INDUSTRIES CANADA LTD, défenderesse. Le 9 octobre 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 4 rue Principale en la cité de Boisbriand, district de Terrebonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salle à dîner Style Antique, armoire antique 2 portes, laveuse à vaisselle, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Montréal, 27 septembre 1980. Pierre Rivard, huissier, 288-4511.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-026030-804. XEROX OF CANADA LTD., demanderesse — vs — SEJETA INC., défenderesse. Le 7 octobre 1980, à 10.30 heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 8405 rue Lafrenaie en la cité de St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: ameublement de bureau et photocopieuse, 1 camion Chevy C 65 cce 675B 161245, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Michel Fiset, huissier, 288-4511. Montréal, 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Montréal. COUR PROVINCIALE. No: 500-02-022715-804. BANQUE DE NOUVELLE ÉCOSSE, demanderesse — vs — JEAN-PIERRE LANGLOIS, défendeur. Le 9 octobre 1980, à 1 heure de l'après-midi au domicile du défendeur au No 471 rue Darontal en la cité de Boucherville et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. port. couleur Électrohome avec base et meubles de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. PIERRE PELLETIER, huissier, 842-9192. Montréal, le 27 septembre 1980.

Province de Québec, District de Terrebonne. COUR PROVINCIALE. No: 700-02-001251-801. SPECTRO ELECTRIC INDUSTRY INC., demanderesse — vs — LES ÉCLAIRAGES LUMICIL INC., défenderesse. Le 8 octobre 1980, à 1.00 heure de l'après-midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 78 rue Grignon en la cité de St-Eustache, district de Terrbonne seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 125 lampes de table différentes, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. Pierre Rivard, huissier, 288-4511. Montréal, 27 septembre 1980.

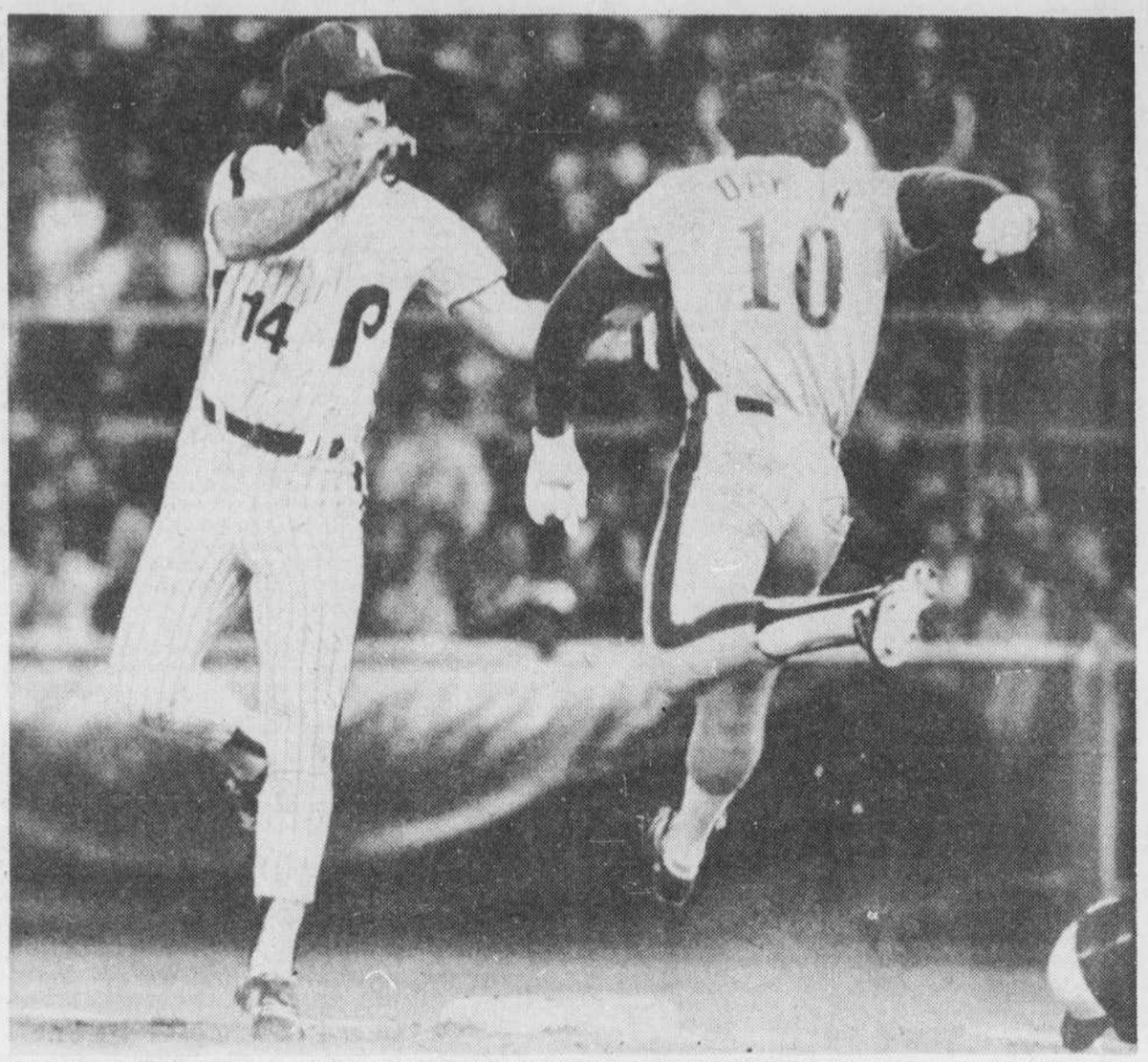
Province de Québec, District de Beauharnois. COUR PROVINCIALE. No: 760-02-000495-80. FLEURISTE MICHEL LOUVAIN INC., demanderesse — vs — MICHEL GIROUARD, défendeur. Le 8 octobre 1980, à 14.00 heures de l'après-midi au domicile du défendeur au No 1400 rue

Dave Palmer est victime de deux circuits

Bake McBride, la nouvelle bête noire des Expos

PHILADELPHIE — Les Expos n'ont plus le choix: ils doivent nécessairement battre l'excellent Steve Carlton (23-8) cet après-midi s'ils n'entendent pas concéder aux Phillies une avance qu'il sera presque impossible d'effacer au cours des huit derniers matchs du calendrier.

Toujours efficace face aux Expos, Bake McBride a cogné le premier tir de Dave Palmer en neuvième par-dessus la clôture de droite, après un superbe jeu défensif de Greg Luzinski contre Rowland Office, en début de neuvième, et les Phillies ont gagné le premier de l'importante série de trois matchs à Philadelphie en l'emportant 2-1 devant une foule de 50,887 personnes au Veteran Stadium.



Pete Rose n'est pas reconnu pour ses qualités défensives au premier-but, mais il a néanmoins retiré André Dawson à la suite d'un mauvais relais, hier, en deuxième manche du match que les Phillies ont remporté 2-1. (Photolaser AP)

«Ils devaient gagner le premier match, et ils n'ont pas réussi à le faire, a lancé Pete Rose. Ils devront maintenant battre Carlton, le meilleur lanceur des ligues majeures demain (aujourd'hui) s'ils ne veulent pas nous concéder une avance de trois parties dans la colonne des défaites.»

À la suite de cette victoire, les Expos ont glissé à une partie des Phillies, avec encore cinq parties à jouer contre eux, deux à Philadelphie et trois autres à Montréal au cours du dernier week-end. Il s'agit de la seule consolation des Expos.

Dave Palmer (7-6) a offert une brillante performance dans la défaite, n'allouant que cinq coups sûrs mais deux circuits, à McBride et Garry Maddox, qui a procuré une avance de 1-0 aux Phillies en deuxième. Les Expos ont égalé le compte 1-1 en sixième, grâce à un double de Jerry White et un simple de Rodney Scott, deux coups sûrs après deux retraits en sixième.

Tug McGraw (4-4) a remporté la victoire, lançant les deux dernières manches de façon parfaite, aidé d'un jeu étonnant du gros Greg Luzinski, qui a capté le long coup cogné par Rowland Office près de la ligne de démarcation à la clôture du champ gauche, aux applaudissements de la foule qui l'a accueilli comme un héros, lui et McGraw, à leur retour dans l'abri pour la fin de neuvième manche.

Et les applaudissements n'avaient pas cessé, une minute plus tard, lorsque BcBride a claqué le premier tir de Palmer pour ainsi réussir son 14e circuit de la saison, et son 11e en carrière contre les Expos.



Richard Milo

«J'ai voulu faire contact, je ne visais pas le circuit j'ai frappé une balle glissante, a-t-il dit dans le vestiaire des Phillies. J'ai toujours bien frappé contre les Expos, vous savez.

McBride a maintenant frappé 17 coups sûrs en 48 présences au bâton contre les Expos, en 1980. Il présentait avant le match d'hier une moyenne en carrière de .325 contre Montréal, qu'il avait l'habitude de battre au début de sa carrière alors qu'il portait les couleurs des Cards de St.Louis.

Il s'agit de la 10e victoire par un point des Phillies au cours du mois de septembre, et de leur huitième gain en 12 parties. McGraw l'a emporté à trois reprises et a protégé autant de victoires au cours du mois qui n'est pas encore terminée.

«Une autre victoire par un point, c'est ce qui nous donnera le championnat, a dit le vétéran Sparky Lyle, pendant que McGraw retournait sur le terrain à la demande de la foule qui a scandé son nom et celui de McBride à la fin du match.

«Au tour des Expos de subir la tension, a dit le gérant Dallas Green des Phillies. Ils doivent maintenant nous rejoindre, la vie est beaucoup plus agréable en première place.»

Dick Ruthven a commencé le match, livrant un beau duel à David Palmer au cours des sept premières manches. Palmer, inquiétant à son dernier départ, a fort bien lancé, ne commettant à vrai dire que deux erreurs, deux balles à circuit aux Phillies. Face aux Cards, le 21 septembre, il avait accordé trois points à la suite de cinq coups sûrs et deux buts sur balles en deux manches.

«Palmer a excellé, ce n'est pas sa faute, a confirmé Gary Carter. J'ai confiance que Sanderson (Scott) et Rogers (Steve) soient au meilleur de leur forme pour les deux derniers matchs.»

«Avant la série j'espérais gagner deux matchs sur trois, et je n'ai toujours pas perdu confiance, a-t-il ajouté. Cette série n'est pas encore terminée, et il nous reste encore cinq parties à jouer contre les Phillies.»

ÉCHOS... Ellis Valentine ne jouera pas au cours du week-end. Il est resté à Montréal, et il n'endossera pas l'uniforme avant lundi contre les Cards de St. Louis, au Stade olympique. Rejoint au téléphone par le président John McHale, hier matin, Valentine est encore incapable de lancer avec force en raison d'une foulure au poignet gauche. Au bulletin de nouvelles sportives de 18 h, à la télévision de Philadelphie, pas un mot sur les Phillies mais trois minutes sur les Eagles, qui affronteront St. Louis dimanche. Une autre preuve que le football est beaucoup plus populaire que le baseball à Philadelphie, même si les Phillies bataillent pour l'obtention du championnat. Les Phillies n'ont pas participé à la Série mondiale depuis 1950... Cet après-midi, Scott Sanderson (15-10) fera face à Steve Carlton (23-8). Demain, Steve Rogers (15-11) affrontera Bob Walk (10-6). Le match de cet après-midi sera télévisé à Radio-Canada.

EXPOS (1)

	ab	p	cs	pp
RScott, 2b	4	1	1	
Office, cd	4	0	1	0
Dawson, cc	4	0	1	0
Carter, r	3	0	0	0
Cromrt, 1b	2	0	0	0
Parrish, 3b	3	0	0	0
Speier, ac	3	0	0	0
Palmer, l	3	0	0	0
Total	29	1	4	1

PHILLIES (2)

	ab	p	cs	pp
McBrid, cd	4	1	2	1
Schmdt, 3b	3	0	0	0
Luzinski, cg	2	0	0	0
Trillo, 2b	3	0	0	0
GMddx, cc	3	1	1	1
Bowa, cc	3	0	1	0
Boone, r	3	0	0	0
Ruthven, l	2	0	1	0
McGraw, l	1	0	0	0
Total	28	2	5	2

Montréal	000	001	000—1
Philadelphie	010	000	001—2

Aucun retrait dans la 9e.
DJ—Montréal 1, Philadelphie 1. LSB—Montréal 3, Philadelphie 3. 2B—White, Dawson. C—GMaddox (11), McBride (9). BV—Ruthven.

Montréal	ml	cs	p	pm	bb	rb
Palmer P, 7-6	8	5	2	2	1	3
Philadelphie						
Ruthven	7	4	1	1	2	2
McGraw G, 4-4	2	0	0	0	0	1

Palmer a affronté un frappeur dans la 9e.
FI—Palmer. T—2:01. A—50,887.

BASEBALL

Ligue Nationale

Hier
Chicago 5, Montréal 4
Philadelphie 2, New York 1
St-Louis 10, Pittsburgh 2
Houston 4, Atlanta 2
San Francisco 3, Los Angeles 2
Cincinnati 5, San Diego 3
Hier
Philadelphie 2, Montréal 1
Chicago 9, Pittsburgh 8
St-Louis 5, New York 1
Houston 2, Cincinnati 0
Atlanta 5, San Francisco 3
Los Angeles à San Diego
Aujourd'hui
Montréal, Sanderson (15-10) à Philadelphie, Carlton (23-8), 14 h 15
St-Louis, Olmsted (0-0) à New York, Bomback (9-7), 14 h 05
Pittsburgh, Bibby (18-5) à Chicago, Martz (0-2), 14 h 30
Cincinnati, Soto (10-6) à Houston, Niekro (17-12), 15 h 05
San Francisco, Ripley (8-9) à Atlanta, Hanna (2-0), 19 h 35
Los Angeles, Sutton (12-5) à San Diego, Shirley (11-11), 22 h

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Templeton, St. L	479	155	.324
Buckner, Chi	537	173	.322
Hernandez, St. L	559	179	.320
Cedeno, Hou	465	146	.314
Cruz, Hou	573	176	.307
Hendrick, St.L	564	173	.307
Simmons, St. L	483	143	.306
McBride, Phi	519	159	.306
Garvey, LA	616	187	.304
Richards, SD	611	184	.301

Ligue Américaine

Jeudi
Chicago 6, Oakland 4
Cleveland 5, New York 0
Seattle 7, Texas 6
Hier
Baltimore à Cleveland
Boston à Toronto
New York à Detroit
Kansas City à Minnesota
Chicago à Californie
Milwaukee à Oakland
Texas à Seattle
Aujourd'hui
Kansas City, Gura (18-9) à Minnesota, Koosman (14-13), 11 h 35.
Boston, Tudor (7-5) à Toronto, Clancy (13-14), 13 h 30.
Baltimore, McGregor (19-8) à Cleveland, Barker (18-10), 14 h 05.
New York, John (22-8) à Detroit, Petry (10-9), 14 h 15.
Chicago, Burns (13-13) à Californie, Botting (0-1), 16 h.
Milwaukee, Haas (16-13) à Oakland, Langford (18-11), 16 h 30.
Texas, Jenkins (12-10) à Seattle, Bannister (9-11), 22 h 35.

Les meneurs
(parties d'hier non comprises)

	pb	cs	moy.
Brett, KC	422	164	.389
Cooper, Mil.	589	209	.355
Dilone, Cle.	510	173	.339
Carew, Cal.	513	171	.333
Rivers, Tex.	618	205	.332
Bell, Tex	457	151	.330
Wilson, KC	668	217	.325
Watson, NY	443	141	.318
Bumbry, Bal.	600	189	.315
Oliver, Tex.	630	197	.313

Les frappeurs

	pb	cs	cc	pp	moy.
Bernazard	179	39	5	16	.218
Briggs	0	0	0	0	.000
Carter	520	138	26	94	.265
Cromartie	569	169	14	69	.297
Dawson	546	164	15	80	.300
Hutton	54	12	0	5	.222
LeFlore	521	134	4	38	.257
Macha	105	31	1	8	.295
Manuel	0	0	0	0	.000
Mills	61	16	0	8	.262
Montanez	11	3	0	1	.176
Office	271	74	6	27	.273
Parrish	424	108	14	67	.255
Pate	30	8	0	5	.267
Raines	16	1	0	0	.063
Rames	29	3	0	2	.103
Scott	542	122	0	43	.225
Speier	365	92	1	28	.252
Tamargo	49	12	0	10	.245
Valentine	307	98	13	67	.319
Wallach	5	1	1	1	.200
White	184	48	5	17	.261

Les lanceurs

	g-p	ve	ml	rab	mpm
Bahnsen	7-5	3	87.1	47	3.00
D'Acquisto	0-2	3	18.2	14	2.37
Dues	0-1	0	10.1	2	7.92
Fryman	6-4	16	75.1	55	2.25
Gullickson	9-5	0	134.0	111	3.15
Lea	6-5	0	102.0	55	3.70
Lee	4-6	0	110.0	34	5.15
Norman	4-4	4	98.0	55	4.13
Palmer	7-6	0	120.2	63	3.21
Ratzer	0-0	0	0.0	0	0.00
Rogers	15-11	0	265.1	140	2.95
Sanderson	15-10	0	198.1	116	3.14
Sosa	9-6	9	90.0	56	3.10

LIGUE NATIONALE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
PHILADELPHIE	85	68	.556	—
MONTRÉAL	84	70	.545	1½
PITTSBURGH	80	74	.519	5½
ST-LOUIS	71	83	.461	14½
NEW YORK	63	91	.409	22½
CHICAGO	61	92	.399	24
Section Ouest				
HOUSTON	88	66	.571	—
LOS ANGELES	86	67	.562	1½
CINCINNATI	85	70	.548	3½
ATLANTA	80	74	.519	8
SAN FRANCISCO	72	82	.468	16
SAN DIEGO	68	86	.442	20

LIGUE AMÉRICAINE

Section Est

	g	p	moy.	diff.
NEW YORK	98	55	.641	—
BALTIMORE	93	59	.612	4½
MILWAUKEE	82	72	.532	16½
BOSTON	79	70	.530	17
DETROIT	78	74	.513	19½
CLEVELAND	75	77	.493	22½
TORONTO	64	88	.421	33½
Section Ouest				
x-KANSAS CITY	92	61	.601	—
OAKLAND	78	76	.506	14½
TEXAS	71	82	.464	21
MINNESOTA	71	82	.464	21
CALIFORNIE	64	87	.424	27
CHICAGO	63	88	.417	28
SEATTLE	58	95	.379	34

x-Champion de section

HOCKEY

Ligue Nationale
(Parties d'avant saison)

Jeudi
St. Louis 2, Détroit 2
Boston 6, Buffalo 3
Calgary, 4, Los Angeles 4
Edmonton 5, Vancouver 3
Minnesota 4, AIK de Stockholm 3
Hier
Rangers 4, Philadelphie 1
Chicago 4, Islanders NY 2
Boston 5, Hartford 3
Québec c. Colorado
Calgary c. St-Louis
Ce soir
Montréal à Philadelphie
Demain
Montréal à Chicago
Vancouver c. Winnipeg
Pittsburgh c. Washington
Los Angeles à Edmonton
Islanders NY à Buffalo

Ligue Majeure du Québec

Jeudi
Cornwall 5, Sherbrooke 1
Hier
Sorel 8, Montréal 6
Trois-Rivières 4, Québec 1
Hull 3, Shawinigan 3
Sherbrooke 13, Chicoutimi 2
Demain
Montréal à Sherbrooke
Laval à Trois-Rivières
Québec à Chicoutimi
Shawinigan à Cornwall
Hull à Sorel

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC

Section Lebel

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	4	3	1	0	22	23	6
HULL	4	2	1	1	16	20	5
MONTRÉAL	4	2	2	0	24	21	4
LAVAL	3	1	2	0	11	14	2
CORNWALL	3	1	2	0	13	18	2
Section Dilio							
SHAWINIGAN	4	3	0	1	25	13	7
TROIS-RIVIÈRES	4	2	2	0	17	16	4
SHERBROOKE	4	2	2	0	25	13	4
QUÉBEC	4	1	3	0	14	16	2
CHICOUTIMI	4	1	3	0	14	28	2

FOOTBALL

Ligue Canadienne

Ce soir
Toronto à Montréal
Demain
Ottawa à Hamilton
C.-Britannique à Winnipeg
Calgary à Saskatchewan

Ligue Nationale

Demain
Chicago à Pittsburgh
Cleveland à Tampa Bay
Dallas à Green Bay
Houston à Cincinnati
Los Angeles à Giants de NY
Minnesota à Detroit
N.-Orléans à Miami
Oakland à Buffalo
Philadelphie à St-Louis
Atlanta à San Francisco
Jets de NY à Baltimore
San Diego à Kansas City
Seattle à Washington
Lundi
Denver à N.-Angleterre

LIGUE CANADIENNE

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	pts
MONTRÉAL	11	6	5	0	240	216	12
OTTAWA	11	5	6	0	229	263	10
TORONTO	11	5	6	0	219	234	10
HAMILTON	11	4	6	1	199	258	9
Section Ouest							
EDMONTON	11	10	1	0	360	168	20
WINNIPEG	10	6	4	0	228	236	12
C.-BRITANNIQUE	10	5	4	1	216	220	11
CALGARY	10	5	5	0	236	230	10
SASKATCHEWAN	11	1	10	0	204	306	2

LIGUE NATIONALE
Conférence Américaine

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
BUFFALO	3	3	0	0	72	43	1.000
N.-ANGLETERRE	3	2	1	0	92	85	.667
MIAMI	3	2	1	0	44	50	.667
BALTIMORE	3	1	2	0	50	55	.333
JETS NY	3	0	3	0	51	67	.000
Section Centrale							
PITTSBURGH	3	2	1	0	79	64	.667
HOUSTON	3	2	1	0	54	54	.667
CINCINNATI	3	1	2	0	58	62	.333
CLEVELAND	3	1	2	0	44	63	.333
Section Ouest							
SAN DIEGO	3	3	0	0	94	50	1.000
OAKLAND	3	2	1	0	75	65	.667
SEATTLE	3	1	2	0	61	87	.333
DENVER	3	1	2	0	60	77	.333
KANSAS CITY	3	0	3	0	43	64	.000

Conférence Nationale

Section Est

	pj	g	p	n	pp	pc	moy.
PHILADELPHIE	3	3	0	0	104	16	1.000
DALLAS	3	2	1	0	65	61	.667
GIANTS NY	3	1	2	0	65	93	.333
WASHINGTON	3	1	2	0	47	62	.333
ST. LOUIS	3	0	3	0	63	85	.000
Section Centrale							
DETROIT	3	3	0	0	90	34	1.000
MINNESOTA	3	2	1	0	65	79	.667
TAMPA BAY	3	2	1	0	44	49	.667
CHICAGO	3	1	2	0	42	49	.333
GREEN BAY	3	1	2	0	40	86	.333
Section Ouest							
SAN FRANCISCO	3	3	0	0	87	71	1.000
LOS ANGELES	3	1	2	0	80	72	.333
ATLANTA	3	1	2	0	77	65	.333
N.-ORLÉANS	3	0	3	0	52	83	.000

L'édition 80-81 du Canadien se précise

Lupien et Dupont échangés

L'édition 1980-81 du Canadien de Montréal se précise de plus en plus à deux semaines du début de la saison. Le directeur général Irving Grundman a en effet cédé hier le défenseur Gilles Lupien aux Penguins de Pittsburgh puis, dans un geste surprise, il a échangé l'ailier gauche Normand Dupont aux Jets de Winnipeg.

Le départ de Lupien était attendu depuis plusieurs semaines. Mais non celui de Dupont. Bon patineur doté d'un très fort lancer, Dupont n'a pas eu l'occasion de s'affirmer avec le Tricolore l'an dernier, mais il demeurait néanmoins un joueur d'avenir en qui l'organisation fondait les plus beaux espoirs. Contre les North Stars du Minnesota, en quarts-de-finale, Dupont a même compté un but. Ce but lui a donné confiance et il entrevoyait la saison avec optimisme.

Il a cependant déçu à l'entraînement et c'est ce qui a décidé l'équipe à l'envoyer à Winnipeg, contre de futures considérations.

L'échange de Lupien a mis fin par ailleurs à un long suspense qui durait depuis des semaines. Durant l'été, Lupien a même été échangé aux Kings de Los Angeles, puis pressenti par les Rockies du Colorado et les Nordiques de Québec. Les Penguins l'ont obtenu finalement pour une bouchée de pain puisque les deux clubs ont convenu de s'échanger leur troisième choix au repêchage de 1983.

Grundman avait une dette de reconnaissance envers son homologue Baz Bastien. On se souviendra que Grundman a obtenu Pierre Larouche contre Pete Mahovlich et Peter Lee puis, l'an dernier, il a de nouveau profité de la myopie de Bastien en lui refilant Pat Hughes et Robert Holland contre le gardien Denis Herron. La transaction a fait scandale à Pittsburgh et Bastien se devait de réaliser un bon échange pour retomber dans les bonnes grâces du public et de ses employeurs. Grundman lui aura donné cette occasion. Il faut préciser aussi que le Canadien risquait de perdre Lupien au repêchage et que, dans les circonstances, Grundman ne tenait pas le gros bout du bâton.

En plus des échanges Lupien et Dupont, le Canadien a cédé aux Voyageurs de la Nouvelle-Écosse le gardien Rick Wamsley, les défenseurs Bill Root et Moe Robinson, et les ailiers droits Daniel Métivier et Yvan Joly. Le défenseur Bill Kitchen a été pour sa part rappelé des Voyageurs. Kitchen a impressionné Claude Ruel par ses mises en échec sévères et il terminera vraisemblablement la période d'entraînement à Montréal.

Keith Acton, le petit joueur de centre, a évité le couperet de Ruel, qui aura du mal à le retourner à Halifax. Acton a impressionné à chacun de ses matchs et il est de loin la révélation du camp. Sa présence au centre risque toutefois de déloger un vétéran, en l'occurrence Doug Risebrough. Celui-ci est d'emblée le joueur le plus vulnérable chez le Canadien, si l'on fait exception de Daniel Geoffrion. Il est assuré que Rick Chartraw et Chris Nilan resteront à Montréal à la suite du départ de Lupien, le policier de l'équipe. Il reste donc Risebrough pour qui les jours avec le Canadien sont peut-être comptés.

F.L.

Les difficultés de Ferrari se poursuivent aux essais

par François Lemenu

Les déboires de l'écurie Ferrari se sont poursuivis hier à l'occasion des premiers essais officiels du Grand Prix du Canada, qui sera disputé demain sur le circuit de l'île Notre-Dame. Gilles Villeneuve a été en effet crédité du 17e temps cependant que son coéquipier Jody Scheckter, l'actuel champion du monde, occupe le 22e rang. Même si ses essais ont été écourtés par la pluie, ils représentent un sérieux avertissement pour Ferrari, dont la 312 T5 n'a jamais été en mesure de faire jeu égal avec les meilleures voitures cette saison.

Gilles Villeneuve était rouge de colère au puits de ravitaillement. Il a même refusé d'expliquer à un mécano ce qui n'allait pas, de crainte de dire des choses qui dépasseraient sa pensée.

«Tu te rends compte, une 17e place, oui une 17e place, a-t-il chuchoté à un membre de l'écurie. Aujourd'hui je ne dis rien, mais demain, ce sera une autre histoire.»

Scheckter était évidemment déçu de cette autre contre-performance, mais il n'y avait pas dans ses propos la rage de Villeneuve. Il est vrai que le Sud-Africain abandonnera la compétition après le Grand Prix de Watkins Glen et qu'un mauvais classement à Montréal ne le troublera pas outre mesure. Il en va autrement de Villeneuve. Celui-ci a connu une saison frustrante au volant d'une voiture non compétitive, et il recherche un bon résultat à Montréal afin de racheter en partie une saison qu'il voudra oublier au plus tôt.

La supériorité des Williams n'aura jamais été aussi évidente qu'hier. L'Australien Alan Jones, qui d'autre, a réalisé le meilleur une minute 30. 710 secondes, devançant son coéquipier Carlos Reutemann, d'Argentine, qui a tourné en 1:31.184.

Jones, qui accuse un retard d'un seul point derrière Nelson Piquet au classement du championnat des conducteurs, a dit avoir réussi son meilleur temps à son dernier tour de piste, alors que le réservoir d'essence était presque vide. Jones est d'autant plus satisfait de son résultat que lui et Reutemann ont eu le temps d'apporter quelques ajustements avant que la pluie ne s'abatte sur la piste. D'autres équipes n'ont pas eu cette chance.

Jacques Laffite, sur Ligier, a ramené un chrono de 1:31.815, suivi de John Watson (McLaren) en 1:31.880, de Didier Pironi (Ligier) en 1:31.896 et de Nelson Piquet (Brabham) en 1:31.909.

Laffite s'est dit un peu surpris de son résultat. Au Grand Prix d'Italie, à Imola, sa voiture avait tendance à déraper alors qu'à Montréal elle tient très bien, même si aucun changement n'a été apporté.

Les résultats d'hier ne sont pas coulés dans le marbre cependant et il est permis de croire que les temps seront améliorés aujourd'hui, si la piste est sèche évidemment.

Ruhle blanchit Cincinnati, 2-0

HOUSTON (AP) — Vern Ruhle a muselé les redoutables frappeurs des Reds de Cincinnati en ne leur allouant que quatre coups sûrs et en les blanchissant 2-0, hier il a permis aux Astros de Houston de conserver seuls le premier rang de la section Ouest de la Ligue nationale.

Ruhle, 11-4, a ainsi mis fin à une série de six victoires d'affilée du vétéran droitier Tom Seaver, 10-8. Ruhle a accordé un simple à Dave Collins dès le début de la rencontre, puis il a retiré les 11 frappeurs suivants. Le 12e, Dave Concepcion, a frappé un double.

Seaver, lui, a donné un point aux Astros en permettant à Jose Cruz de cogner un simple qui a fait croiser le marbre à Joe Morgan, dès la manche initiale. Le ballon sacrifice de Craig Reynolds a produit l'autre point des vainqueurs à la manche suivante.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien
industriel - commercial
résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

UNE ANNONCE RÉPÉTÉE DANS LE DEVOIR RETIENT BIEN L'ATTENTION

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
•ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.
Comptables agréés
210 St-Jacques
Suite 300 845-4194

samson, bélair & associés
Comptables agréés
QUÉBEC · MONTRÉAL · OTTAWA · TORONTO · CALGARY · VANCOUVER
RIMOUSKI · TROIS-RIVIÈRES · SHERBROOKE · SAINT-HYACINTHE · KITCHENER
SEPT-ÎLES · MATANE · COATICOOK · FORT LAUDERDALE (U.S.A.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Rédacteur en chef: Michel Roy | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Lise Bissonnette, Jean-Pierre Proulx | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Trésorier: Bernard Larocque

La rentrée de Brian Mulroney

M. Brian Mulroney, l'un des meilleurs espoirs du Parti conservateur, a fait jeudi devant l'Institut des comptables agréés beaucoup plus qu'un brillant discours sur l'avenir de cette formation au Québec, la conjoncture économique et le débat constitutionnel. Il a fait une véritable rentrée politique, d'autant plus remarquée que le président de l'Iron Ore s'était montré relativement discret ces dernières années; d'autant plus significative aussi qu'elle se produit alors qu'un courant favorable à une révision du leadership commence à se manifester à l'intérieur du PC dans l'ensemble du pays. Or, sur toutes les listes d'aspirants éventuels apparaît naturellement le nom de Brian Mulroney en qui beaucoup de militants ont appris à reconnaître l'une des rares personnalités politiques vraiment biculturelles de ce pays, donc un homme qui pourrait tout à la fois conquérir le Québec et regagner le Canada anglais.

■

Mais, s'il est vrai que M. Mulroney peut prétendre en toute légitimité à la direction d'un parti dans lequel il milite depuis plus de 20 ans, on doit en revanche rappeler que le PC souffre d'un mal chronique, une sorte de complexe suicidaire qui le pousse, quand la défaite l'éprouve, à contester, puis à décapiter ses chefs. Ainsi, lors du congrès annuel, prévu pour la fin de février à Ottawa, une fraction imposante de délégués pourrait poser la question de confiance qui, si la majorité est réunie, entraînera une convention pour le choix d'un chef. Il est douteux qu'une telle opération soit profitable au principal groupe de l'opposition moins d'un an après la défaite électorale. C'est pourquoi les conservateurs qui espèrent remplacer un jour M. Joe Clark doivent éviter de déclencher trop tôt le processus de la révision du leadership.

Il serait injuste d'imputer de tels motifs à Brian Mulroney qui, en réponse à des questions directes, a clairement indiqué qu'il ne postulait pas la fonction de son chef. Il se peut qu'il ait simplement voulu, à la veille de la réunion de l'aile québécoise de son parti, attirer l'attention de ses collègues sur les faiblesses de l'organisation et sur l'urgence d'une implantation plus solide au Québec. Si tel était son but unique, on s'étonne qu'il ait choisi la tribune de l'Institut canadien des comptables pour le faire savoir. Si, d'autre part, son intention était plutôt d'exprimer publiquement ses convictions économiques et sociales, ce qui serait parfaitement normal pour le président d'une grande société, on pourrait alors se demander pourquoi il a tellement insisté sur les faiblesses historiques de son parti au Canada français. Retenons simplement ce qui est évident: M. Mulroney, qui fut défait par M. Clark en février 1976 au congrès du Parti conservateur pour le choix d'un chef, décide aujourd'hui, après une longue période d'effacement, de signifier à l'opinion publique que l'action politique l'intéresse toujours et que l'avenir de son parti le préoccupe. Ce n'est pas faire acte de candidature, certes, mais c'est faire connaître sa disponibilité. Cette liberté ne lui est certainement pas interdite. Mais il doit en connaître les conséquences pour lui-même et pour le parti qu'il aspire un jour à diriger. En d'autres mots, il ne devra pas s'étonner qu'on le perçoive désormais comme un candidat éventuel et que ses actions soient interprétées dans cette perspective.

■

Deux chapitres retiennent surtout l'attention dans le discours qu'il a prononcé jeudi. L'un est consacré à une analyse de la situation constitutionnelle. L'autre porte sur les conditions auxquelles le PC deviendrait acceptable à l'électorat francophone. Que dit M. Mulroney des conservateurs au Québec et dans les circonscriptions françaises de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick? Il formule des recommandations qui, sans être inédites, restent essentielles: le PC doit s'implanter dans les circonscriptions, non pas au début d'une campagne électorale, mais plusieurs années auparavant; il doit donc disposer des moyens matériels et financiers nécessaires qui lui seront apportés au besoin par les autres sections provinciales; il doit intensifier le recrutement; il doit encore promouvoir le rôle des militants de langue française auxquels des postes vitaux seront réservés dans les structures du Parti plutôt que des fonctions secondaires ou honorifiques.

M. Mulroney recommande en outre la création d'un parti conservateur au Québec après les prochaines élections provinciales. On ne voit pas quels avantages offrirait cette solution dans une société qui, fortement polarisée, compte déjà un troisième groupe, très affaibli il est vrai, mais susceptible de renaître sous d'autres formes et une direction différente. Le PC devrait au Québec s'en tenir à «aile provinciale», quitte à conclure plus tard des accords avec la troisième force issue de l'Union nationale. Au surplus, la vocation proprement québécoise d'un parti conservateur, à supposer que celui-ci devienne vigoureux, serait nécessairement différente de l'orientation canadienne du parti, ce qui ferait naître des risques de contradictions. La coexistence parfois gênante du Parti libéral du Québec et du Parti libéral du Canada montre assez les difficultés de la formule.

Si l'on excepte la question de la création d'un parti conservateur au Québec, au sujet de laquelle M. Clark n'a pas arrêté une conclusion ferme, rien dans les propos de M. Mulroney ne contredit l'esprit, ni même la lettre de l'action entreprise par le leader actuel au Québec. Depuis son accession au poste de leader en 1976, souvent en vain nul n'a autant accompli que M. Clark pour favoriser la pénétration du parti conservateur au Québec. D'abord l'homme a appris le français, qu'il maîtrise bien aujourd'hui. Ensuite, il s'est efforcé de stimuler l'organisation et le recrutement au Québec. Une fois au pouvoir, il a modifié sensiblement les relations du gouvernement central avec les provinces, particulièrement avec le Québec. On ne cache pas que les conservateurs aient fait davantage pour le Québec que sous le règne de M. Clark. Si ses démarches n'ont pas été toutes fructueuses, du moins ont-elles été nombreuses, sérieuses et soutenues. Certes, on pourra lui reprocher des accrochages lors de la dernière campagne avec la direction québécoise du parti. Mais, au total, que pouvait-il faire de plus contre l'écrasante supériorité de la puissance libérale au Québec? Si Pierre Trudeau n'avait pas été là, il est plausible de penser que le PC aurait réussi à faire élire un certain nombre de députés au Québec. Donc, les recommandations de M. Mulroney ne viennent pas contredire le sens général de l'action entreprise par M. Clark ici.

■

Au chapitre de la constitution, M. Mulroney vient bien près d'appuyer ouvertement la pensée et la politique de M. Trudeau dont il approuve, en termes généraux, la décision de rapatrier unilatéralement la Constitution. Sur ce point, le discours de jeudi témoigne d'une divergence beaucoup plus profonde avec M. Clark dont la conception n'est pas celle de M. Mulroney. Celui-ci compare ouvertement les provinces à d'insatiables revendicateurs, assoiffés de pouvoirs. Nous sommes loin de la «communauté des communautés». Dans la matinée du 13 septembre à Ottawa, M. Mulroney se serait rangé du côté de Pierre Trudeau. Il aurait répudié les thèses de MM. Peckford et Lyon; il se serait écarté à plusieurs égards des idées de MM. Blakeney et Lougheed; il aurait dénoncé MM. Bennett et Lévesque.

C'est peut-être l'aspect le plus novateur de la rentrée politique de Brian Mulroney: en pleine conjoncture de crise constitutionnelle, il pense comme Pierre Trudeau.

Michel ROY

ACTUALITÉ

Le bilinguisme des partis

par Michel Vastel

OTTAWA — Si l'argent du contribuable n'a pas d'odeur, il a une langue. Les partis politiques à Ottawa, qui veulent tous le bien du contribuable, s'efforcent donc de parler de dollars ou de piastres dans la langue de l'indigène. Las, il appert de plus en plus que la valeur de la piastre diminue par rapport au dollar anglais.

Hier encore, M. Michael Wilson, au nom du Parti conservateur, annonce une campagne de publicité de $ 30,000 pour sauver les pauvres contribuables canadiens des affres de la désindexation. Le parti prépare deux luxueuses pochettes de presse, l'une anglaise et l'autre française, qu'il est fort intéressant de comparer.

Une fois de plus, les francophones ont droit à une demi-mesure par rapport à leurs collègues anglophones, comme si la piastre du contribuable francophone ne valait que 50 cents... Dieu fasse que cela fût vrai!

Par exemple, le contribuable francophone n'a pas droit à une copie de l'échange de correspondance entre le porte-parole du parti conservateur et le ministre des Finances. De même qu'il n'a droit qu'à l'appendice d'une analyse, par ailleurs fort intéressante, sur les conséquences de la désindexation. Mieux, encore, on fait grâce au contribuable francophone d'une série d'éditoriaux chantant les vertus de l'indexation de l'impôt. Ce sont tous des éditoriaux de journaux anglais. Comme si la presse francophone n'avait jamais réfléchi là-dessus et comme si elle n'avait jamais écrit sur la question.

Les francophones ont quand même droit à un vigoureux échange verbal entre MM. Joe Clark et John Crosbie d'une part, et M. Pierre Trudeau de l'autre. Non que l'échange soit intervenu en français... Mais les services de traduction de la Chambre des communes ont dispensé le parti conservateur d'une ennuyeuse (et coûteuse?) corvée.

Au Parlement d'Ottawa, cette pratique de prendre tous les journalistes francophones pour «bilingues», est de plus en plus courante. Au NPD par exemple, seul le bureau de M. Broadbent daigne encore discourir dans les deux langues officielles du pays. Tout le reste du caucus a carrément opté pour l'unilinguisme. Avec le nombre de députés francophones que possède le NPD, on imagine facilement le résultat.

Les partis allèguent bien entendu le manque de fonds. Le parti ministériel, bien sûr, a accès aux traducteurs du gouvernement. Pas l'Opposition officielle de sa majesté. Sans doute souhaitent-ils qu'on en vienne à la solution paresseuse de la traduction simultanée et entièrement payée par l'État. Cela dispense de faire l'effort d'apprendre «l'autre» langue.

Dans le fond, la situation idéale à Ottawa, c'est quand les libéraux sont dans l'opposition. Eux communiquent à plus de 50% dans leur langue, le français, et, par intérêt politique, traduisent quand même leurs documents. Quant aux conservateurs, ministériels, ils ont accès aux services de traduction du gouvernement...

LIBRE OPINION

L'affaire Mandel ou l'arrogance de McGill

par Jean-Guy Vaillancourt

L'auteur est professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal.

En lisant ce qui s'est écrit depuis quelque temps dans plusieurs journaux sur la façon dont le département de science politique de l'Université McGill a blackboulé le professeur David Mandel, j'ai le vif sentiment du déjà vu. J'ai l'impression d'assister à une version légèrement modifiée d'un film bien connu, avec un acteur différent cependant, dans le rôle de la victime.

En effet, il y a quelques années, le même groupe de conservateurs qui contrôle ce département tentait de congédier mon épouse, Pauline Vaillancourt, pour des raisons politiques semblables. Dans son cas, un comité nommé conjointement par McGill et l'Association canadienne des professeurs d'université et présidé par le doyen d'alors de la Faculté de droit de l'Université de Toronto, David Johnston (qui a été nommé Principal de McGill l'an dernier) a finalement jugé, à l'unanimité, que le département avait agi avec inconsistance et injustice.

La décision biaisée du département fut donc renversée. Pauline a quand même quitté McGill pour aller enseigner à l'UQAM, mais de son plein gré, dégoûtée par les attitudes sexistes, anti-québécoises et conservatrices de la plupart des politicologues de McGill. Il n'est pas trop surprenant que les très rares professeurs du département qui ont eu le courage de l'appuyer un peu ou de rester neutres à son égard, aient été ostracisés à leur tour par la suite, par ceux qui ont le pouvoir dans le département.

Personne ne doit donc être surpris que dans le cas de David Mandel, des jeunes professeurs qui l'appuyaient lors du vote de 9 à 13 contre lui à l'assemblée du département, viennent de nier publiquement ce qu'ils ont dit en privé à beaucoup de personnes au sujet des biais politiques qui ont orienté le vote de leurs collègues. Dans un tel climat de peur, il est donc impossible de parler de décision prise vraiment démocratiquement.

De toute façon, si un jury raciste décidait de lyncher un innocent, pourrait-on réellement parler de démocratie, même si les procédures correctes ont été suivies? Peut-on se laver les mains parce que tout a été fait dans les formes? La justice ne transcende-t-elle pas la légalité formelle?

David Mandel a été renvoyé de ce département (après avoir été choisi par le comité de sélection comme le plus qualifié de 22 candidats) sans discussion de ses qualifications et sans qu'on lui donne la moindre raison ou explication, tout simplement parce que des mandarins réactionnaires ne veulent plus tolérer parmi eux une personne extrêmement compétente qui ne partage pas leurs options politiques dépassées et leur vision étriquée des choses.

Malgré l'histoire bien connue du département (voir le livre choc *Things That Are Done In Secret* de Marlene Dixon, Black Rose Books Ltd., 3981 boul. St-Laurent, Montréal, qui est presque en entier consacré à dévoiler dans le détail le comportement biaisé et ahurissant de ce département dans le cas de Pauline Vaillancourt), et malgré l'injustice et les préjugés évidents dans ce nouveau cas, les autorités de McGill refusent d'intervenir sous le prétexte douteux et hypocrite de respecter la liberté académique du département. On sait bien cependant que lorsque cela fait leur affaire ou lorsqu'il y a suffisamment de pression, ces mêmes autorités ne se gênent pas pour intervenir, comme plusieurs cas récents en font foi.

Pauline Vaillancourt était une des deux personnes d'origine américaine ayant des noms français qu'on avait recrutées, l'année après la bataille du «McGill français», pour faire croire qu'on engageait des francophones en science politique à McGill, mais il s'avéra finalement qu'elle était beaucoup trop proquébécoise, trop à gauche et trop féministe pour être jugée acceptable.

Pour David Mandel, un jeune juif canadien, ses sympathies prosyndicales et socialistes l'ont aussi marqué comme un indésirable dans ce département, mais c'est surtout, d'après ce qu'on dit ouvertement maintenant à McGill, son refus d'avaliser le conservatisme et le sionisme de droite de la clique dominante au département qui lui a coûté son emploi et son remplacement par une Américaine qui semble moins bien qualifiée et qui ne parle même pas le français. Selon les mots d'un des gouverneurs de McGill, si Mandel s'était conduit «comme un bon garçon juif», il aurait été aimé davantage.

Les autorités de McGill et spécialement le Principal qui a eu l'occasion d'enquêter sur ce département, savent très bien que la position du département dans le cas de Mandel est biaisée, injuste et moralement insoutenable, mais ils se réfugient derrière une fausse légalité pour ne pas s'opposer à cette décision inacceptable. Beaucoup de professeurs, même à McGill, considèrent que par ce nouvel exploit qui vient s'ajouter à tant d'autres, le département de science politique de McGill est devenu non seulement un objet de risée mais une honte et un scandale pour McGill et pour la communauté universitaire dans son ensemble.

Puisque ce département continue sans vergogne à se vautrer dans l'injustice et l'iniquité, après avoir été condamné, il y a quelques années par un comité présidé par celui-là même qui dirige maintenant McGill, ne serait-il pas grand temps qu'il soit mis en tutelle? Et si McGill refuse

Suite à la page 20

BIBE

Gala parlementaire

Au chef politique, comme à l'artiste, il faut le don façonné par le métier, écrivait le vieux routier De Gaulle. Au gouvernement, comme au théâtre, il faut en effet avoir les moyens et le talent pour durer plus d'une saison. Hélas, ces pauvres acteurs du drame politique ne peuvent pas compter sur les trophées de leur vivant, et ne connaissent la recette du guichet qu'une fois tous les quatre ans!

Imaginons, pour une fois, que ces «Félix» que se donne l'industrie du spectacle iront couronner les efforts des artistes du milieu parlementaire. Quel gala ce serait!

On verrait bien sûr Trudeau aller chercher sous les acclamations le Félix du meilleur retour à la scène, et Robert Bourassa recevoir celui de la tournée à l'étranger la plus réussie; Lise Payette brandirait son Félix prestigieux de la plus grosse assistance au Forum, et Pierre Bourgault décrocherait celui de la meilleure performance solo. Louis O'Neill aurait un succès d'estime en acceptant celui de la sortie la plus réussie, et Michel LeMoignan, au nom de l'Union nationale, se verrait accorder le Félix du meilleur groupe rétro de l'année. A la fin, on verrait surgir un Camil Samson s'emparant du trophée de la découverte de l'année, que le jury avait cru bon de ne pas décerner.

Robert LÉVESQUE

LETTRES AU DEVOIR

Nous prions nos correspondants de bien vouloir nous adresser des lettres brèves compte tenu de l'espace limité dont nous disposons. Le Devoir se réserve le droit d'abréger les textes. Une signature complète de même qu'un numéro de téléphone et une adresse sont indispensables à la publication bien que seule la signature paraisse dans le journal.

■ La disparition de l'Image

Et voilà! Quelque temps après l'annonce de la fermeture du *Winnipeg Tribune* et du *Ottawa Journal*, qui rend pour le moins obscur l'avenir de la presse écrite au Canada, on nous apprend la fin d'un journal hebdomadaire, le journal *L'Image* de la Rive-Sud.

Après deux ans et demi de publication, *L'Image*, propriété de Serge Savard, aurait perdu plusieurs milliers de dollars et ne serait pas non plus rentable dans un avenir prévisible.

Seul compétiteur sérieux du *Courrier du Sud*, qui avait joui auparavant d'une trentaine d'années du monopole de l'information au sud de Montréal, *L'Image* n'a pu résister à l'obligarchie et aux tentacules de l'empire de M. Jean-Paul Auclair, dorénavant propriétaire de la majorité des hebdomadaires locaux d'information sur tout le territoire de la Rive-Sud.

Certes, ce n'est pas la non appartenance de *L'Image* à une chaîne de journaux qui a irrémédiablement causé sa perte, mais ce n'est pas non plus son statut de journal indépendant qui lui donnait un gage d'existence éternelle.

Il est impensable qu'une communauté de quelque 400,000 habitants ne soit desservie que par un seul hebdomadaire. Le public a droit d'exiger une autre version des faits, un compte rendu différent des événements se déroulant sur la scène locale et municipale.

Courrier du Sud aurait d'ailleurs tout intérêt à soigner sa qualité.

Journaliste des sports à *L'Image*, profession à temps partiel qui me permettait en partie de subvenir à mes études universitaires, j'étais à même de constater combien fréquemment le *Courrier*, malgré sa présentation et un contenu respectacle, ne couvrait pas certaines activités me semblant digne d'intérêt.

Yvan CLICHE
Saint-Hubert, 15 septembre

■ Un cri de ralliement

(Lettre à mes soeurs et frères québécois.)

Le rapatriement de la constitution unilatéralement est «empoisonné». La constitution à Londres, personne au Canada ne peut nous enlever nos droits acquis. Rapatriée au Canada, elle devient la propriété du gouvernement fédéral et M. Trudeau peut, à loisir, l'amender selon sa conception: pour lui, pas de francophones, pas d'anglophones ou autres, nous sommes tous pareils: «Comme les poulets du Colonel Sanders.»

Réveillons-nous avant qu'il ne soit trop tard! Nous ne pouvons pas, par lâcheté ou indifférence, laisser aller nos droits de francophones, droits si chèrement acquis. L'Histoire nous jugera très sévèrement. Regroupons-nous autour du seul chef capable de nous guider à travers les difficultés présentes: M. René Lévesque. Le sort de notre petit peuple est en danger, lui saura déjouer toutes les ruses. Vous l'aurez remarqué lors de la conférence fédérale-provinciale.

Demain il sera trop tard pour comprendre dans quel piège nous nous serons jetés.

Ce cri de ralliement je le lance, car je mets tout mon espoir en vous, frères et soeurs québécois.

Une francophone très inquiète de l'avenir.

Clarisse BERCIER
Verdun, 18 septembre

■ Des affinités

La récente conférence d'Ottawa, a mis en évidence les particularités des Canadiens français, évidence qui, selon M. F.A. Angers, LE DEVOIR, 17 septembre, risque fort d'être faussée si nous parlons de Québécois, (dont 20% ne sont pas des francophones). D'autre part, la même conférence a clairement démontré que le point de vue défendu par M. René Lévesque a trouvé un véritable écho, de l'Atlantique au Pacifique. Y aurait-il une affinité, réelle et profonde, entre les deux groupes?

En 1971 M. Ronald Sutherland, professeur d'études comparatives des littératures québécoises et canadienne-anglaise à l'Université de Sherbrooke, publiait *Second Image*, son premier rapport quant à ses recherches, (et celles de ses étudiants). Malheureusement son livre n'existe encore qu'en anglais. Par contre son second livre, *The New Hero*, a été récemment traduit et publié à Montréal, par M. Pierre Tisseyre, dans sa «Collection des deux solitudes», sous le titre de *Un héros nouveau*. Que nous dit son auteur? «Un bon nombre des différences acceptées entre la culture du Canada français et celle du Canada anglais n'existent pas en fait.» Bien plus, les écrivains des deux cultures révèlent des convergences étonnantes, malgré «l'évolution évidente tant au Québec qu'en dehors de ses frontières durant les cinquante dernières années». Toutes deux vivent tiraillées entre l'attrait et la hantise de la vie américaine aussi.

Son analyse démontre que «trois grands thèmes s'enchaînent l'un dans l'autre:

1) la terre et l'ordre divin;
2) la désintégration de l'ordre ancien;
3) la quête d'une vérité existentielle.»

Dans *Un héros nouveau* M. Sutherland ajoute: «Chacune de ces catégories se réfère en fin de compte à la vision du monde calviniste-janséniste», auquel tout un chapitre est consacré dans *Second Image*.

Une telle affirmation peut choquer bien des gens — au Québec comme ailleurs — mais, de tout temps la littérature d'un peuple a été un indice très précieux, et exact, pour apprendre à connaître ce peuple. Ceci explique que tant d'universités ont des départements de littérature comparée. De 1952/59, comme secrétaire du comité international des publications chrétiennes en Afrique, (au sud du Sahara), j'eus à parcourir, souvent et longuement, ce grand continent, qui contient autant de diversités que l'Europe. J'ai fait l'expérience que le meilleur moyen de comprendre chaque région, ou pays, était de lire les écrits, (livres ou articles, prose et poèmes) de ses ressortissants africains. Il doit en être de même au Canada.

Que l'on vive au Québec, en Ontario ou dans l'Ouest, le temps est le même; un même climat impose ses contraintes similaires sur les cultivateurs, les coureurs de bois ou les prospecteurs. Il n'est donc pas étonnant que la vie décrite dans *Maria Chapdelaine* ressemble fort à celle évoquée dans *The Man from Glengarry* par Ralph Connor. De même *Trente Arpents* de Ringuet correspond à *Our Daily Bread* par Ph. Grove. Parlant de cette première phase, Ronald Sutherland écrit: «la conclusion à laquelle nous devons arriver après avoir considéré les observations de ces auteurs est que le Canada français rural et le Canada anglais rural ont partagé lesmêmes valeurs». Si le puritanisme a marqué le Haut Canada, le jansénisme en a fait autant dans le Bas Canada, et tous deux ont des affinités réelles.

Étudiant la seconde période, M. Sutherland observe que «l'harmonie de l'ordre divin est remplacée par la recherche de la sécurité... conçue en termes de richesse et de confort matériel». Dans cette catégorie nous trouvons *Bonheur d'occasion*, *Au pied de la pente douce*, *Who Has Seen the Wind*, par W.O. Mitchell, *The Watch that Ends the Night*, de Hugh MacLennan. *La Bagarre*, de G. Bessette a des rapports évidents avec *Under the ribs of death*, par John Marlyn, où le jeune Brian dit à sa grand-mère: «Dieu n'est pas très aimable, n'est-ce pas, Gran?» Chaque génération a ses valeurs qui lui sont propres.

Le troisième thème est caractérisé par des écrivains tels que Jacques Godbout, Leonard Cohen, Douglas Le Pan, et même l'Abbé Lionel Groulx, dit Sutherland, car «ils nous révèlent infiniment plus et mieux qu'une Commission royale ne pourrait le faire; parce qu'un auteur créatif est libre d'utiliser son intuition artistique et son imagination, autant que son pouvoir d'analyse». Et parmi les écrivains du Canada Anglais nous trouvons le même sentiment de frustration que les premiers ministres s'attendent de voir dévoilé par M. René Lévesque.

Il se pourrait bien qu'à la longue, la critique littéraire soit plus profonde, utile et constructive que les manoeuvres des politiciens, et des gens à parti-pris.

Claude de MESTRAL
Montréal, 20 septembre

■ Saint-François ne veut pas de Stablex

(Lettre adressée à M. Marcel Léger, ministre de l'Environnement).

Les citoyens de Saint-François sont vraiment sidérés d'apprendre qu'une usine de traitement des produits toxiques s'implantera pour ainsi dire dans leurs cours, et ce sans aucune consultation des citoyens concernés. Ce qui nous consterne le plus c'est qu'il apparaît que ce projet émane directement du cabinet du ministre de l'Environnement.

Répondant à votre appel concernant les «6 millions d'inspecteurs», nous nous sommes constitués en comité de citoyens afin de veiller sur la qualité de notre environnement. Bien que l'existence de notre comité soit connue de votre cabinet depuis deux ans, vous affichez un parfait mépris de notre opinion en approuvant des modifications aussi radicales de la vocation de notre secteur sans nous consulter, et en accordant aussi facilement des permis pour l'implantation de l'un des projets les plus controversés, sinon le plus controversé dans le monde. Sachez que les citoyens de Saint-François sont profondément déçus de l'attitude si peu démocratique des Services de protection de l'environnement du Québec, et que cette déception est d'autant plus grande que, jusqu'à présent, la collaboration apportée par vos services nous laissait croire que votre principal objectif était la protection de l'environnement de tous les citoyens du Québec.

Renseigné par les médias d'information, nous croyons comprendre que le gouvernement ontarien n'a pu implanter une pareille usine dans sa province, se heurtant chaque fois à l'opposition des citoyens concernés. Serait-ce que le gouvernement du Québec est moins respectueux de l'opinion de ses citoyens que le gouvernement de l'Ontario?

Il est évident que personne ne veut avoir derrière chez lui une usine qui va traiter les produits les plus toxiques et les plus dangereux de toute la province de Québec et peut-être de l'Ontario et d'une bonne partie des États-Unis. Après des accidents comme ceux de Mississauga, nous sommes naturellement très inquiets quant aux risques du transport de tous ces produits. Que les précautions les plus sécuritaires soient prises, ce qui est loin d'être certain, cette concentration de produits hautement toxiques, et possiblement cancérigènes et tératogènes, est un risque permanent pour les résidents du secteur. Sans compter les problèmes engendrés par l'usine elle-même avec son bruit, ses odeurs et ses accidents impossibles... jusqu'à ce qu'il s'en produise un.

Bien que des tragédies comme celle du Love Canal soient des plus tristes et des plus inquiétantes, nous ne croyons pas qu'il faut prendre à la hâte des décisions pour solutionner ce problème d'élimination des déchets toxiques, sans être assuré que cette solution ne sera pas pire que le mal qu'elle veut corriger.

Si cette solution de concentration des produits dangereux est la seule valable, pourquoi implanter cette usine dans la deuxième ville la plus populeuse du Québec? N'existe-t-il pas un seul endroit au Québec assez isolé pour installer une telle usine loin de toute population? Nous croyons que ce problème devrait être réglé d'une façon civilisée avec un minimum d'éthique.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre de revenir sur votre décision de situer dans Saint-François cette usine de traitement des produits toxiques.

Diane MARION LEFEBVRE
pour le Comité de protection de l'environnement de Saint-François
Laval, 22 septembre

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $70.00 par année; six mois, $38.00; trois mois: $27.00. À l'étranger: $75.00/par année; six mois: $41.00; trois mois: $29.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.50 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

The making of a saint: Terry Fox

Jacques Dufresne

JE m'en voudrais de mettre en doute la valeur de Terry Fox et de jeter du fiel sur l'admiration qu'il inspire. Je place moi-même le courage au-dessus de ce qu'on appelle l'intelligence. Mais il me faut bien constater que le plus jeune des héros canadiens est utilisé à des fins qui sont indignes de lui, du moins si, comme nous tous disposés à le croire, sa grandeur est réelle.

Je passe vite sur les marathons organisés par les restaurants McDonald's en divers endroits du Québec; il est assez évident que ces événements ne sont pas inspirés exclusivement par la compassion la plus pure. Laissons aux historiens de l'an 3,000 le plaisir de découvrir qu'au vingtième siècle les saints étaient repérés et utilisés par les commerçants avant même d'entrer au paradis et d'être canonisés par l'Église.

J'évoque à peine l'accès de Terry Fox à l'Ordre du Canada. Ce fut là une décision juste et normale. Certains commentaires sont toutefois superflus et disgracieux. Je songe notamment à celui que l'on pouvait entendre à la radio nationale le vendredi 12 octobre. Juste avant le coup de six heures, une voix onctueuse insistait lourdement sur le fait que Terry Fox était passé inaperçu au Québec, tandis que dans le reste du Canada on l'avait accueilli comme il le méritait: le jeune héros venait de recevoir l'Ordre du Canada et la voix onctueuse commentait cet événement sur un ton trop moralisateur pour être vraiment compatissant.

La grande cause ce n'est ni la chaîne McDonald's, ni le Canada, c'est la lutte contre le cancer. Or cette cause est elle-même cancéreuse. Depuis la dernière grande guerre, combien de milliards a-t-on consacré à la lutte contre le cancer? 100, 200, peut-être davantage? Et quels furent les résultats? De nombreux médecins ont déjà répondu à cette question, et pas seulement à propos de la recherche sur le cancer: depuis trente ans aucune découverte importante n'a été faite.

Qu'est-ce toutefois qu'un milliard par rapport à l'espoir de remédier au plus grave de tous les maux? Il ne saurait évidemment être question de renoncer à cette possibilité, mais justement la compassion réelle pour Terry Fox et ceux qui partagent son sort oblige à poser des questions aux administrateurs de leur espoir, les responsables de la recherche sur le cancer.

La quasi totalité des fonds disponibles est actuellement dirigée vers la recherche bio-médicale, celle-là même qui stagne depuis trente ans. Le public a cependant droit de savoir que de nombreux chercheurs tentent d'ouvrir d'autres voies. Les solliciteurs de fonds ont le devoir de le renseigner à ce sujet.

Qu'on ne dise pas, comme on a l'habitude de le faire, qu'il n'y a que des farfelus hors de la secte du docteur Wilby. Seuls les ignorants et les idolâtres se laissent encore impressionner par ce langage. A New-York, à la fin d'octobre, il y aura un grand colloque sur la recherche sur le cancer dite «alternative». Les conférenciers sont tous docteurs en quelque chose, y compris en médecine. Le premier est Linus Pauling, le second est un autre prix Nobel, Albert Szent Guorgyi.

Terry Fox et tous ceux dont il a fécondé la générosité devraient exiger un compte-rendu détaillé de ce colloque. S'ils étaient bien informés, ils auraient sans doute assez de bons sens pour répartir les fonds de recherche plus intelligemment que ne le font les détenteurs du pouvoir médical.

Hélas! la plupart des remèdes «alternatifs» mettent en cause le mode d'être et de vie actuel, dominé par les «image makers», tandis que la recherche Wilby table sur le statu quo spirituel et social.

Ceux qui ont lu *Mars*, de Fritz Zorn, publié chez Gallimard en 1979, comprendront mieux mon propos. Ce roman est l'histoire vraie d'un cancéreux qui se regarde mourir avec une terrifiante lucidité. En filigrane, on peut lire la thèse, de plus en plus accréditée, selon laquelle le cancer est lié à un état dépressif, lui-même aggravé par une philosophie de la vie dont la vie est absente. Zorn est aussi implacable que Terry Fox est émouvant. Il serait bon de compléter le second par le premier.

Parmi les recherches «alternatives», certaines portent sur l'alimentation. Incidemment, la chaîne McDonald's rendrait un grand service à la collectivité en finançant des recherches sur les rapports entre le cancer et l'art de manger accéléré qui, comme chacun sait, est une caractéristique de notre époque.

Dans LE DEVOIR de lundi dernier, 22 septembre, un lecteur croyant fermement dans la recherche Wilby, réclamait la participation de la compagnie McDonnell-Douglas à la souscription sur le cancer. Peut-être pourrions-nous suggérer que les fonds recueillis à cette source servent à financer une recherche sur les rapports entre le cancer et la pollution par le bruit ou les gaz toxiques?

Si l'homme de science véritable est persévérant, il est le contraire d'un entêté. Il n'aime pas séjourner dans les impasses. Il préfère se réorienter au risque d'errer longtemps dans l'inconnu et l'insolite. C'est ainsi que la science et la vie évoluent.

Au moment où Semmelweis a découvert le remède contre les fièvres puerpérales, l'aseptie, l'eau et le savon était la dernière préoccupation de la médecine officielle. Pour enrayer un fléau, il suffisait que les accoucheurs se lavent les mains, et cependant leurs doctes confrères dissertaient sur les causes lointaines du mal des pauvresses.

La science officielle d'aujourd'hui a certes de meilleurs états de service. Cela est vrai sans doute, mais qui pourrait dire jusqu'à quel point précisément? Toutes les sciences officielles ont leur auréole mystificatrice. C'est d'ailleurs pourquoi le scepticisme à leur égard a toujours été le premier moteur de la science réelle. Notre médecine officielle ferait-elle exception à la règle parce qu'elle dispose de microscopes électroniques et d'ordinateurs? Cette technologie est peut-être devenu l'élément clé de la mystification.

Il n'y a qu'une chose dont on ne doit jamais douter: le besoin d'illusion des êtres humains et la variété des moyens dont ils disposent pour le satisfaire.

La santé de l'édition au Québec

par Claude Larivière

L'auteur est membre de l'Union des écrivains québécois et secrétaire-trésorier des Éditions coopératives Albert Saint-Martin.

NOTRE collègue, Denis Monière, soucieux de la menace que pourrait constituer pour le travail d'écrivain et la circulation des idées la suprématie irréversible de la télématique sur le support conventionnel que constitue l'imprimé, nous a collectivement interpellés dans un texte paru dans LE DEVOIR du 27 août 1980.

Son article souligne les progrès incontestables de la technologie conjuguant l'image et le micro-processeur. Il est d'ailleurs indéniable que la technologie a déjà révolutionné le travail de production des éditeurs: photocomposition, stockage des manuscrits sur disques pour une éventuelle réédition, utilisation d'un mini-ordinateur pour la gestion des abonnements aux périodiques, etc... Notre expérience comme éditeur nous a amenés à accepter sans hésitation de tels outils de travail lorsqu'ils s'avèrent susceptibles d'améliorer la qualité de notre production, de notre gestion ou qu'elle permet des économies d'échelle. Toutefois, il faut savoir éviter de tomber dans le fétichisme: la télématique n'est pas neutre; elle répond d'abord et avant tout aux besoins de contrôle des informations ressentis par les firmes transnationales et les États. Une entreprise comme Hachette (l'une des 500 plus grandes sociétés du monde), disposant de ressources importantes, est déjà à l'oeuvre pour occuper ce champ nouveau du monde de l'édition.

Au Québec, la SODIC semble se préoccuper d'assurer notre présence éventuelle sur ce nouveau marché. Il est toutefois certain que là encore les premiers "produits" de cette nouvelle génération de la circulation des informations proviendront du marché américain et que les sociétés francophones seront à la remorque de cette inovation. Deux exemples suffiront à confirmer cette assertion. Le parc de dactylo de la France, essentiellement constitué par les machines en usage dans les administrations privées et publiques, demeure, encore aujourd'hui, légèrement dominé par les dactylo manuelles. Et si les machines électriques devraient l'emporter bientôt, les machines électroniques (à mémoire) se limitent à quelques centaines d'unités. Autre exemple, celui de la résistance à l'emploi de la microfiche. Lorsque nous avions proposé, l'an dernier, à nos collègues des Presse universitaires de Grenoble, d'explorer conjointement la possibilité d'offrir des ouvrages spécialisés, à tirage limité, en nous appuyant sur un tel médium, leur réponse fut qu'il faudrait au moins vingt ans avant que l'universitaire ou l'intellectuel français daigne pencher les yeux sur ce vulgaire petit rectangle...

Ceci dit, Monière affirme aussi que «le livre sera bientôt un objet de consommation de luxe» et il cite des prix variant «entre $15.00 et $30.00 et parfois $40.00 pour se procurer un livre». À défaut de vivre dès maintenant dans l'univers de la télématique, c'est peut-être là qu'il faut concentrer nos réflexions. A notre avis, le livre est déjà un produit de consommation de luxe dans la mesure où il s'agit d'un produit culturel s'adressant à un public restreint. Si le prix moyen d'un ouvrage québécois se situe autour de $10.00 dans le domaine de la création littéraire et de $12.00 dans celui des sciences humaines, il faut aussi se rappeler que leur tirage moyen (si l'on fait exception des publications gouvernementales qui gonflent les chiffres) stagne autour de 3,000 exemplaires pour les premiers et autour de 2,000 pour les seconds. La production culturelle véhiculée par le livre s'inscrit donc dans la logique de la circulation d'un bien de luxe, réservé à une certaine couche sociale qui possède et reproduit le capital culturel. En ce sens, la constitution d'une bibliothèque personnelle constitue un investissement rentabilisé par l'exercice d'un pouvoir, celui de la reproduction par la circulation des idées. Regis Debray l'a bien compris lorsqu'il affirme qu'il «est de l'essence même de la domination culturelle d'apparaître comme naturelle, «c'est-à-dire de ne pas se connaître comme domination «alors même» que «toute production ou diffusion de savoir s'articule à une production ou diffusion de pouvoir» (1).

Ce qu'il faut certainement remettre en cause, si on a le souci d'une certaine démocratisation du savoir, et donc du pouvoir, c'est la faiblesse du développement des bibliothèques publiques qui facilite l'appropriation privée du capital intellectuel sous la forme de bibliothèques personnelles au détriment de ceux qui ne peuvent s'offrir ce luxe. Mis à part les ouvrages de références et ceux directement liés à un enseignement ou à une recherche que l'on mène, quel besoin avons-nous de conserver à notre usage quasi personnel 500, 1,000 ou 2,000 livres déjà lus? Pourquoi ne pas les donner à une bibliothèque publique ou institutionnelle et reconnaître par là que la collectivité a investi des sommes importantes, au-delà des maigres frais de scolarité que nous avons payés, pour nous donner accès à la connaissance et au statut qui y est rattaché.

Le ministre Vaugeois a annoncé pour l'automne un important plan de développement des bibliothèques publiques qui permettra à certaines d'entre elles de sortir de l'indigence chronique. Voilà un effort qui mérite d'être encouragé.

Mais il y a plus encore à faire. Du côté des éditeurs, tout ne tourne pas rond non plus. Il leur appartient de faire des efforts pour réduire la croissance de leurs coûts de production. Ainsi, nous avons demandé à 10 imprimeurs de nous indiquer leur prix sur une soumission standardisée: quelle ne fut pas notre surprise de constater un écart de 104% entre la plus basse et la plus haute offre qui nous fut faite. Il est évident que l'éditeur qui recourt aux imprimeurs les plus chers transmet directement ce coût supplémentaire au lecteur qui achète l'ouvrage. Nous sommes bien sûr loin de l'époque où Jacques Hébert nous offrait des livres à $1.00. Ceux qu'on nous offre aujourd'hui sont certes plus alléchants, mais est-il vraiment nécessaire de consacrer autant à l'emballage du message ou au papier qui le porte?

D'autres considérations méritent notre attention. L'essentiel de la production de langue française vendue dans nos librairies provient de France. Or, la politique de libération des prix décrétée par M. Monory, ministre en France, a des conséquences désastreuses tant sur les éditeurs que sur les librairies. Dans ce pays, le même livre peut se vendre $15.00 dans un grand magasin et $30.00 chez un petit libraire, ce qui a pour conséquence évidente que l'acheteur éventuel boude la librairie de détail et encourage la grande surface. Déjà, de nombreuses librairies ont fermé leurs portes, l'office des éditeurs spécialisés (Maspéro, PUF, Minuit, PUG, etc...) a chuté de 50%, etc... C'est l'équilibre de l'offre et de la demande ou le libéralisme économique. Sauf que les grandes surfaces ne vendent, c'est bien connu, que des produits faciles à vendre et que la libéralisation des prix provoque «une crise plus particulière non pas *de* l'édition, mais *dans* l'édition: car le chiffre d'affaires général de l'édition est, selon les statistiques, en hausse. Mais la publication des livres de recherche — dans tous les domaines, littéraire, politique, scientifique — est en danger de mort... L'effet est désastreux pour la culture, la recherche, l'intelligence»(2). Ce cri d'alarme lancé par François Maspéro est réel: sa maison d'édition, comme toutes les autres que nous avons visitées au début de l'été, traversait une crise grave (3). Et cette crise est évidemment amplifiée par la crise plus large de l'économie capitaliste qui affecte le budget de lecture de milliers de consommateurs. Commence alors, pour l'éditeur, le cercle vicieux de ses réductions de tirage pour alléger son inventaire et le financement qui en découle. Toute réduction du tirage augmente d'autant le coût de production à l'exemplaire, donc le prix de vente au détail. Et l'augmentation du prix de détail se traduit nécessairement par une réduction du nombre de ceux qui peuvent se permettre d'acheter l'ouvrage qui les intéresse. Le cercle est bouclé.

Qui plus est, dans le cas du Québec s'ajoutent les effets de la conversion du franc en dollar. Tout le monde sait que le franc ne vaut plus 20 cents, mais bien 28 cents. Or, les éditeurs français pratiquent un taux de conversion qui voisine 40 cents, prétextant les frais de transport et de diffusion au Québec. Cela fait qu'un livre qui se vend $20.00 à Paris se vendra $28.60 à Montréal. Si cela peut se justifier dans le cas d'un petit distributeur qui supporte des frais élevés sur un fonds difficile à vendre (prenons l'exemple de l'Agence du livre français qui distribue Maspéro, Anthropos, Contradictions, etc...), cela devient carrément de l'exploitation du consommateur québécois lorsqu'un grand éditeur français contrôle sa propre maison de distribution au Québec. On réalise ainsi un sur-profit (en même temps qu'on pratique un dumping sur ses vieux stocks) qui est évidemment réexporté en France. Cela est encore aggravé par le fait que les livres français entrent exempts de taxes au Canada et, qu'à l'inverse, les livres québécois sont grevés de frais de douane en Europe... Il y a évidemment des solutions. Elles passent entre autres par un protectionnisme culturel accru — à l'opposé de la position de Claude Ryan qui par son libéralisme à la Monory conduit tout droit à la liquidation des éditeurs québécois — et l'organisation des consommateurs de livres. La mise en application de la législation québécoise sur le livre, sans cesse retardée, est un premier pas en ce sens. Mais il faudra inévitablement que cette législation soit renforcée.

On ne peut que souhaiter, également, que le Conseil des Arts du Canada et le ministère des Affaires culturelles soient plus vigilants lorsqu'ils accordent des subventions à des éditeurs en vue de permettre la réduction du prix des livres. Les engagements en ce sens des éditeurs paraissent parfois élastiques et les contrôles assez illusoires. Nous pourrions donner des exemples. Le ministère de l'Éducation du Québec vient de lancer un intéressant programme de soutien aux éditeurs de livres en français pouvant combler des carences évidentes pour des fins d'enseignement universitaire. Or, un calcul systématique des subventions accordées pour la publication de 18 livres, devant être tirés à 2,000 exemplaires, par six éditeurs différents, révèle que les deux éditeurs qui obtiennent les plus fortes subventions par page publiée sont justement ceux qui en font le moins bénéficier leurs acheteurs. Cela mérite qu'on leur demande de sérieuses explications. Surtout, qu'à l'inverse, les éditeurs qui reçoivent le moins sont effectivement ceux qui vendent le moins cher leurs livres...

Bien sûr, éditer comporte des coûts et des risques, comme dans toute autre entreprise. Mais comme le marché québécois est tellement petit que la loi du marché ne saurait y être le seul déterminateur commun de ce que l'on édite, la règle des subvention joue donc un rôle d'appoint et d'équilibre important. Cette règle devrait toutefois comporter des obligations à l'égard de la collectivité, notamment au chapitre des prix pratiqués. Il est inacceptable qu'un livre québécois ordinaire se vende, actuellement, à plus de six cents la page. Au-delà de ce prix, à moins qu'il s'agisse d'un ouvrage d'art ou abondamment illustré, on doit en boycotter la vente.

Il y aurait beaucoup de choses à écrire sur l'organisation des consommateurs en coopérative ou en groupes d'achat. Déjà les librairies coopératives étudiantes donnent l'exemple en ce sens, tout comme la librairie Socialiste de l'Est, de Rimouski, et la librairie Coopérative populaire d'Alma. L'expérience reste à étendre à travers le Québec et il est certain que les caisses d'épargne et la Fédération des magasins coop seront un jour ou l'autre sollicités en ce sens. Nous y veillerons.

Notes

1) *Le Scribe*, Grasset, Paris, 1980; voir également, du même auteur: *Le Pouvoir des intellectuels en France*, Ramsay, Paris, 1979.

2) «Le cri d'alarme de François Maspéro: Jamais le droit à l'écriture et à l'expression n'a été aussi précaire» *Les Nouvelles littéraires*, Paris, juin 1980, pp. 22-23.

3) «Les Éditions Maspéro continuent», *Libération*, 10 juillet 1980, pp. 14-15.

S'initier à l'Islam

par Gilles Rossignol

Maxime Rodinson, **Les Arabes,** Paris PUF, 1979, 174 pages et Marcel A. Boisard, **L'Humanisme de l'Islam,** Paris, A. Michel, 1980, 440 pages.

LE manque d'information fondamentale sur le monde arabe et musulman est incontestable: tel gouvernement en a fait l'expérience, qui n'envisageait apparemment pas les conséquences politiques du projet de transfert de son ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem. Mais, surtout, l'actualité rend le plus souvent de mauvais services à la cause de l'Islam et à la compréhension objective des réalités politiques des États arabes. En effet, les médias tendent à privilégier «l'événement», voire le sensationnel: de la sorte, détachée de son contexte socio-culturel, présentée seulement en termes de conflits spontanés externes ou internes, écrasée par certains phénomènes extrémistes, l'information quotidienne sur les pays musulmans contribue souvent à propager nombre d'idée reçues, d'autant plus difficiles à combattre qu'elles se transmettent depuis des décennies et sont parfois sciemment entretenues.

Demandant un jour sa nationalité à un homme dont il supposait qu'il était originaire du Yemen, le grand orientaliste Louis Massignon s'entendit répondre: «*And Muslim*» (: «je suis musulman»), ce qui en dit long sur les liens unissant de par le monde quelque 600 millions de musulmans, depuis l'Europe balkanique à l'Indonésie, d'Ouest en Est, de l'Union soviétique et la Chine jusqu'à l'Afrique noire, du Nord au Sud, sans compter les minorités dispersées en Europe ou aux Amériques. Au sein de cette population musulmane très diverse (car l'expansion de la religion islamique n'a pas eu partout pour corollaire une arabisation) le groupe arabe, réparti en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, représente une masse d'environ 120 à 130 millions d'individus. Si la notion même de *peuple* arabe peut être contestée, il n'en reste pas moins qu'en raison d'une langue écrite, d'une culture et d'une histoire communes, à défaut de communauté ethnique clairement établie, on peut cerner la notion *d'arabité*, c'est-à-dire les racines dont se réclament les habitants des États concernés. Quant au sens qu'il convient de donner *arabisme*, il doit, à partir du terme *arabité*, être plus apprécié en fonction des aspirations politiques du nationalisme arabe, des tendances à l'unité, et rattaché aux idéologies nassérienne et ba'athiste. Ces distinctions, ou mises au point, sont l'objet essentiel de l'ouvrage de Maxime Rodinson: *les Arabes*. On connaît les études pénétrantes de ce sociologue marxiste sur *Mahomet* (1968), *Islam et capitalisme* (1966), *Marxisme et monde musulman* (1972); dans *Les Arabes*, son propos est beaucoup plus simple: présenter des notions fondamentales à un large public . S'il paraît difficile à Maxime Rodinson de dresser un «portrait global» des Arabes, du moins sa démarche en précise-t-elle les contours et nous incite-t-elle à «noter soigneusement les concordances et les divergences (...) pour éviter de se laisser duper par des apparences éventuellement imbibées d'idéologies apologétiques ou dénigrantes».

C'est d'un même souci d'information fondamentale et objective que procède l'ouvrage de Marcel A. Boisard, consacré à *l'Humanisme de l'Islam*. La démarche de cet auteur suisse, commissaire européen de l'association «Islam et Occident», est toutefois beaucoup plus ambitieuse que celle de Maxime Rodinson, puisque c'est le concept global d'*Islam* qu'il entend présenter. On sait qu'*Islam* signifie «soumission», et que de la révélation faite à Mahomet, au VIIe siècle de notre ère, découle non seulement un système religieux, mais aussi un cadre politique, communautaire, juridique organisant la société musulmane: «l'empreinte du spirituel sur le temporel, donc, en définitive, l'influence de la loi religieuse sur toutes les activités quotidiennes, est d'autant plus marquée que l'Islam en appelle à la solidarité communautaire pour faire respecter les prescriptions divines» (p. 141). Fortement ébranlé par la conquête et l'occupation turque, le monde arabe connaît incontestablement un déclin à partir du XVIe siècle; la décadence de l'empire ottoman, au XIXe siècle, favorise à son tour les impérialismes européens; la fin du XIXe siècle, puis la première moitié du XXe, verront s'organiser divers mouvements de réforme, d'identification et d'émancipation aboutissant à l'affirmation de la personnalité arabe: «en affirmant ses valeurs propres, l'Islam politique cesse de douter de sa réalité, de sa vitalité et de sa praticabilité face à un monde qui a perdu le sens spirituel et le respect des valeurs morales» (p. 303). Situant sa démarche dans l'optique de l'édification d'un nouvel ordre mondial, M. Boisard montre le rôle essentiel que doit y jouer le monde musulman: «l'originalité première du système islamique est sa conception de l'homme social qui s'oppose à la fois au communisme annihilant la personne dans le groupe et au libéralisme posant l'individu et la société en antagoniste (...). Au matérialisme positiviste qui déshumanise l'homme, l'Islam oppose sa spiritualité, empêchant que chaque État ne devienne jamais le *Deus ex machina* que l'Occident connut et que les États prétendument «socialistes» s'efforcent d'imposer» (pp. 391-92).

Conçus comme des introductions, les ouvrages de Maxime Rodinson et Marcel Boisard offrent deux approches bien distinctes mais complémentaires au monde arabe et musulman. Dans le premier cas, il s'agit d'une démarche sociologique, globale, d'où il apparaît que si la notion de «peuple arabe» vaut essentiellement par une mémoire collective engendrant des aspirations communes à l'unité, il n'en reste pas moins que les faits témoignent à l'évidence des difficultés de mettre en pratique un nationalisme global au-delà des intérêts propres de chaque État. Dans le second cas, nous serions tenté de nuancer certains développements de M. Boisard, donnant l'impression que l'auteur présente l'Islam comme une entité semblable d'ouest en est et du nord au sud. Ne serait-ce qu'au niveau de la pratique religieuse et des conceptions juridiques, les pays islamiques offrent quand même une grande diversité; et cela d'autant plus que les idéologies qui sous-tendent la politique de certains États sont radicalement différentes.

Quoiqu'il en soit, au-delà des apparences, du sensationnel, des problèmes pétroliers, (ces derniers faussant incontestablement une perception objective des réalités socio-culturelles arabes et islamiques), *Les Arabes et l'Humanisme de l'Islam* constituent de précieuses bases de référence et des introductions essentielles à la connaissance de la religion, du droit, de l'histoire et du monde arabe en devenir.

L'URSS: voix d'un témoin

par Marc Parent

Piotr Grigorenko, **Mémoires,** Paris, éd. Presses de la Renaissance, 1980, 782 pages.

ON disait de Piotr Grigorenko qu'il n'avait absolument rien pour faire un dissident. Fils de l'Ukraine, fils de paysan, né dix ans avant la Révolution d'Octobre, il avait acquis ses galons de général de l'Armée Rouge au cours de la Seconde Guerre Mondiale, où il s'était illustré. Professeur de l'Académie Militaire de Moscou, il avait accédé à cette classe, combien réduite, de privilégiés où évoluent les grands et les puissants du régime soviétique.

Et pourtant. Au sommet de sa gloire, cet homme, ce héros national, s'est soudain vu envahi par le doute. Contrairement à ses confrères et à ses amis, il n'a pas cherché à cacher ses pensées. Dès lors, il s'était engagé sur le chemin de la dissidence. Par glissements successifs, il devait connaître la déchéance. Déchu de tous ses postes et des honneurs qu'il avait acquis, rejeté de tous ses amis, incarcéré puis transféré dans des hôpitaux psychiatriques pour folie (c'est en effet un signe évident de folie que de remettre en question les structures établies du régime communiste), Piotr Grigorenko joint alors les rangs de la dissidence militante. Il s'engage à fond dans la lutte en faveur des Tatars de Crimée, minorité opprimée. Son nom est alors associé à ceux de Boukovsky, de Guinzbourg, de Kostérine, de Shakarov, de Soljenitsyne et de nombre d'autres.

Voilà maintenant près de trois ans que Piotr Grigorenko vit en exil aux États-Unis. C'est de cet exil forcé qu'il nous retrace sa vie par le biais de ses «Mémoires». L'événement est d'une très grande importance car pour la première fois, c'est par la voix d'un témoin, d'un acteur, d'un haut dignitaire soviétique que nous est conté, sans que la censure gouvernementale n'en ait irrémédiablement vidé de son sens profond, l'histoire contemporaine de l'Union soviétique.

Complainte des lundis matin

par Dorval Brunelle

Marcel Fournier, **Entre l'école et l'usine. La formation professionnelle des jeunes travailleurs,** éd. coopératives Albert St-Martin/Centrale de l'enseignement du Québec, 1980.

CET ouvrage consacré à l'enseignement professionnel regroupe en fait des textes d'origine et de provenance passablement différentes. Dans une première partie (pp. 17 à 52), à caractère plutôt analytique et historique, l'auteur reprend ici sous sa seule responsabilité intellectuelle et morale des travaux qu'il avait co-signé et dont l'un en particulier avait été édité récemment. Ainsi, les deux chapitres de cette première partie reprennent-ils mot à mot, avec le même découpage des paragraphes, en y intégrant toutefois (aux pages 22, 23, 28, 29 et 38) quelques éléments de précision nouveaux et en y ajoutant une courte analyse basée sur des données récentes ainsi que deux tableaux (aux pages 40 à 47), l'excellent article que Marcel Fournier et Charles Halary avaient fait paraître sous le titre:

«L'enseignement professionnel au Québec: débats et enjeux» dans le *Bulletin du regroupement des chercheurs en histoire des travailleurs québécois*, 1978, 5ème année, no 1, pp. 2 à 29.

La seconde partie de l'ouvrage, y inclus la conclusion (pp. 53 à 98), est toute entière consacrée au traitement des données colligées par une équipe de chercheurs travaillant sous la responsabilité de l'auteur dans le cadre d'une recherche effectuée auprès des étudiants et des professeurs de l'enseignement secondaire professionnel en 1974-1975.

Le compte rendu prend toutefois davantage la forme d'un rapport de recherche, avec tous les détails généralement fournis au commanditaire d'une entreprise de ce genre, plutôt que celle d'une véritable analyse des rapports entre «les jeunes travailleurs et leur école» tel qu'annoncée en titre. On a ainsi droit à des phrases du genre: «Sauf en ce qui concerne les relations sexuelles avant le mariage, il n'y a habituellement qu'une faible proportion qui est «très d'accord» avec les propositions présentées et qui accepte la légalisation de la drogue (21,5%), le travail de la femme (27,4%), l'indépendance du Québec (28,1%) et l'autogestion (9,9%)», proposition qui vole bas par rapport au niveau d'argumentation et d'analyse proposé en première partie.

En fait, il n'y a ici nulle tentative d'intégration de l'étude historique effectuée dans la première tranche de l'ouvrage avec les résultats du questionnaire administré auprès de la population-cible et qui sont exposés en deuxième partie. Il y a d'ailleurs de l'une à l'autre un sérieux décalage entre les niveaux d'analyse proposés: les premiers chapitres tentent de situer dans une perspective plutôt marxisante l'émergence de l'enseignement professionnel au Québec dans le cadre plus large de l'évolution du capitalisme nord-américain au tournant du siècle en général, et dans le cadre de l'extension d'un marché du travail plus spécialisé et parcellisé en particulier; la construction du questionnaire (fourni dans l'annexe de l'ouvrage) a été entièrement orientée sur le cheminement familial et personnel de l'interviewé sans nullement chercher à cerner ou à définir le contexte socio-politique dans lequel il baigne. Il est bien évident, dans ces conditions, que les résultats de l'enquête sont passablement décevants et ne nous apprennent pas grand chose sur le fonctionnement de l'enseignement sinon beaucoup trop de détails sur les tourments individuels des étudiants et des professeurs oeuvrant et travaillant dans le secteur professionnel. Il aurait fallu, à la vérité, joindre à cette enquête d'autres travaux portant sur, par exemple, une étude des politiques du ministère de l'Éducation, des budgets consacrés à l'enseignement professionnel,

Suite à la page 20

Fox: l'enseignement des langues officielles reste une priorité

par Claude Turcotte

OTTAWA — Le Secrétaire d'État, M. Francis Fox, n'est pas du tout d'accord avec les ministres provinciaux de l'Éducation qui, lors de leur dernière réunion à Vancouver, accusaient Ottawa d'avoir renié pour ainsi dire sa politique de bilinguisme en ne fournissant plus l'aide pécuniaire suffisante aux provinces.

Hier en fin de journée, M. Fox a émis un long communiqué pour répondre à ces ministres et pour inciter les provinces à s'engager davantage dans l'enseignement des langues officielles. En somme, il leur a retourné la politesse.

Dans cette déclaration, M. Fox soutient tout de même «qu'après dix ans d'appui fédéral pour les langues officielles dans l'enseignement, il était temps de réviser les programmes et de trouver des moyens plus efficaces de faire avancer les langues officielles dans l'enseignement au Canada».

Puis M. Fox signale que des députés, des groupes minoritaires et des organisations ont fait part de leur doute au gouvernement quant à l'efficacité du financement fédéral actuel.

Il ajoute du reste un peu plus loin: «Il nous faut dorénavant obtenir l'assurance que les fonds du gouvernement fédéral se rapportent bien aux frais additionnels réels que doivent débourser les provinces dans le cadre de leur programme d'enseignement dans la langue de la minorité de langue officielle et de leur programme d'enseignement de la langue seconde officielle. Ces fonds n'ont pas simplement pour but de subventionner les frais généraux d'éducation des provinces».

Les ententes fédérales-provinciales au sujet de ces programmes ont expiré le 31 mars 1979. Comme elles n'ont pas été renouvelées, le gouvernement fédéral distribue ses subventions en vertu d'ententes provisoires.

Pendant ce temps, un groupe fédéral-provincial de fonctionnaires à la tâche d'étudier les arrangements possibles en vue de nouvelles ententes. M. Fox compte avoir une réunion avec ses homologues provinciaux dès que les travaux préliminaires auront été complétés.

L'enseignement des deux langues officielles constitue, comme l'explique le ministre, un élément primordial de sa politique. Il réitère la conviction du gouvernement quant au droit des parents à assurer l'instruction de leurs enfants dans leur propre langue officielle.

«Nous croyons aussi, ajoute le ministre, que les élèves canadiens doivent pouvoir apprendre à parler avec une certaine aisance leur langue seconde officielle. C'est une question qui touche au coeur même de notre identité nationale».

M. Fox ne manque pas de rappeler que depuis 10 ans Ottawa a versé $1.3 milliard aux provinces pour ces programmes. En 1978/1979, sa contribution était de $200 millions; ce montant a cependant baissé $170 millions l'année suivante dans le cadre d'une entente provisoire.

Les ministres provinciaux de l'Éducation reprochaient justement au gouvernement fédéral de les avoir incités à s'engager dans de nouveaux programmes et de ne plus leur donner l'appui financier suffisant par la suite.

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

◆ Grève

seuls employés de bureau dont 7,000 n'ont d'ailleurs pas droit de grève. En effet, les postiers ont annoncé qu'ils n'interrompront pas la distribution du courrier, au moins pendant la première semaine de grève des commis. Le président de l'Alliance était personnellement intervenu auprès du «camarade Parrot» pour lui demander de ne pas aggraver le conflit. Une grève quasi générale du secteur public dresserait le public contre les fonctionnaires et justifierait le gouvernement d'adopter une loi spéciale et d'imposer un arbitre.

Les négociations avaient repris hier, à 15 h 30. Deux heures plus tôt, le président de l'Alliance de la fonction publique avait annoncé officiellement le déclenchement de la grève à compter de dimanche à minuit.

«Les négociations ont été rompues le 25 septembre après que le Conseil du trésor, a affirmé M. Stewart, se fut abstenu de répondre à la dernière proposition de l'Alliance, soit une augmentation de 10% et de 9%, plus une clause d'indemnité de vie chère au regard des deux années d'une convention collective de deux ans ainsi que d'une semaine de travail de 35 heures».

Selon le président de l'Alliance de la fonction publique, la dernière offre du Conseil du trésor, accordant des augmentation de 10 et 9% mais sans indemnité de vie chère ni sans réduction de la semaine de travail, cette offre était en fait inférieure à ce que recommandait le rapport majoritaire de conciliation. Ce rapport, qui n'appuie pas la demande d'une clause d'indexation au coût de la vie, recommande toutefois de réduire la semaine de travail à 36 heures un quart».

Depuis hier midi donc, la machine de grève de l'Alliance de la fonction publique se mettait en marche mais on ne savait toujours pas quels syndicats de la fonction publique appuieraient les 50,000 commis de bureau en ne franchissant pas les piquets de grève lundi matin.

Vers 15 h 30 toutefois, les deux parties se rencontraient et, pour la première fois, le président du Conseil du trésor, M. Donald Johnston, se joignait à ses propres négociateurs, M. Johnston y allait même d'une courtoisie envers le président de l'Alliance de la fonction publique, se levant pour aller lui serrer la main et se présentant à quelques-uns des négociateurs syndicaux, «ces gens qui ont travaillé si fort depuis quelques semaines», a alors souligné le ministre.

Le contrat de ces 50,000 commis de bureau est échu depuis le 11 novembre 1979. Malgré plusieurs tentatives de conciliation, le Conseil du trésor n'avait jamais réussi à trouver un terrain d'entente, notamment sur la délicate question de l'indexation des salaires.

L'effectif global des commis de bureau est de 46,843 personnes dont 6,700 sont désignés au nom de la sûreté et de la sécurité du public et n'ont donc pas le droit de grève. C'est notamment le cas des 3,000 employés qui, chaque mois, s'occupent de l'expédition des 3.3 millions de chèques envoyés aux retraités, aux mères de famille et aux chômeurs.

Dans ce dernier cas, et même si les postiers et les facteurs décidaient de ne pas franchir les piquets de grève — paralysant ainsi toute distribution du courrier —, le Conseil du trésor avait prévu des points de distribution des chèques où les bénéficiaires auraient pu venir les chercher.

Selon l'Alliance de la fonction publique, 86% de tous les commis aux écritures se retrouvent au niveaux 1 à 4, c'est-à-dire que leur salaire varie de $8,246 à $14,141. L'Alliance insiste sur le fait que le salaire moyen de toute la catégorie est de $12,815; alors que le seuil de pauvreté, pour une famille de trois personnes est de $12,600. Il y a cependant sans doute peu de commis dans ce cas puisque 76% d'entre eux sont des femmes et que 57% ont moins de 35 ans. 68% de tous les commis de bureau du gouvernement ont moins de dix ans d'ancienneté.

Les partis d'opposition avaient commencé cette semaine à intervenir publiquement sur le conflit. Depuis une semaine, le chef des néo-démocrates, M. Ed Broadbent, réclamait que le gouvernement se montre plus généreux envers sa catégorie d'employés les moins bien payés.

Quant au député conservateur, M. John Bosley, il soulignait que le gouvernement lui-même s'est enfermé dans une situation intenable en accordant, au début de l'année, une augmentation de 25% et une clause d'indexation au coût de la vie aux postiers. Il serait aujourd'hui difficile, prétend le critique conservateur, de ne pas se montrer aussi généreux avec un autre groupe d'employés du gouvernement.

Jeudi cependant, le président du Conseil du trésor avait déjà rejeté cette objection en rappelant que les postiers sont trop payés par rapport aux conditions du secteur privé et il ne veut pas que cet exemple se représente dans la fonction publique. Le contrat des postiers n'avait pas été négocié par le Conseil du trésor mais par le ministre des Postes, M. André Ouellet, avec l'accord du cabinet.

◆ Iran

L'Irak a revendiqué, hier, de nouvelle victoires mais selon les diplomates en poste à Bagdad, le président Saddam Hussein cherche vraisemblablement à parvenir à une issue rapide.

Les forces irakiennes ont remporté des avantages substantiels mais semblent désormais rencontrer une résistance plus vive qu'elles ne l'escomptaient, estime-t-on de même source.

Le président Banisadr, chef de l'État iranien, a défié Bagdad en annonçant hier, sur Radio-Téhéran, que «les Irakiens avaient perdu la guerre».

Les chiffres avancés par l'Irak sont exagérés et «dans une guerre de blindés, si on ne gagne pas dans la première semaine, tout le reste est inutile», a déclaré le président iranien.

L'artillerie irakienne a, de son côté, bombardé la raffinerie d'Abadan, déjà en flammes le haut commandement irakien a annoncé avoir bombardé la raffinerie de Téhéran en représailles pour les raids iraniens sur des objectifs civils et industriels.

Tandis que l'Iran et l'Irak détruisent mutuellement leurs installations pétrolières, le conflit conserve des proportions limitées à l'étranger.

Les autres producteurs du Golfe peuvent continuer à faire passer des pétroliers dans le détroit d'Ormuz. En outre, les oléoducs qui relient l'Irak à la Méditerrannée via la Syrie continuent à acheminer une proportion substantielle du pétrole irakien.

À Washington, la Maison-Blanche confirme que ses consultations sont en cours avec les alliés des États-Unis, mais dément que le président Carter ait proposé la réunion d'une conférence internationale ou la constitution d'une force navale pour faire face à la menace d'une fermeture du détroit d'Ormuz.

Plusieurs alliés des États-Unis ont néanmoins laissé entendre que quelque chose se préparait. M. Malcolm Fraser, premier ministre australien, a déclaré que les États-Unis avaient officieusement demandé à l'Australie si elle serait prête à participer à une opération commune pour le maintien de la paix.

Le chancelier ouest-allemand Helmut Schmidt a déclaré, lors d'une conférence de presse, que la RFA ne participerait à aucune initiative internationale pour faire la police dans le Golfe.

Dans un éditorial de La Pravda, le Kremlin a manifesté hier son opposition à tout projet de ce genre. Toute ingérence dans le conflit irano-irakien «ne saurait être tolérée», écrit La Pravda, qui soupçonne les États-Unis de vouloir établir leur hégémonie militaire sur l'ensemble du Golfe.

Entre-temps, au cinquième jour de la guerre avec l'Irak, les téhéranais sont venus hier plus nombreux qu'à l'accoutumée participer, dans une ambiance de mobilisation populaire, à la prière hebdomadaire.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes, assises sur leurs tapis de prière sur le campus ou dans les rues voisines, ont écouté l'ayatollah Khamenei vitupérer contre le président irakien Saddam Hussein et contre la propagande sioniste, et leur demander d'économiser le pain.

Nulle inquiétude ne semblait percer parmi les participants, qu'avait rassurés l'exercice d'alerte anti-aérienne organisé jeudi soir «dans des conditions réelles». Debout derrière sa batterie de D.C.A. sur la plate-forme d'un jeep, un pasdar veillait sur la prière, face au portail principal.

Autour de l'enceinte, quatre véhicules de la Croisade de la reconstruction collectaient en vrac des paquets de médicaments. Le long d'un immense camion blanc, une cinquantaine d'hommes attendaient de donner leur sang «pour ceux du front».

Dans la foule, plusieurs très jeunes garçons brandissaient à bout de bras des écriteaux dénonçant les agissements sataniques de ceux qui créent des files d'attente artificielles devant les magasins.

◆ Forget

Selon le porte-parole officiel de l'opposition en matière de justice, M. Bédard devrait immédiatement publier le rapport Duchaîne «dans sa version intégrale et non censurée ou réécrite». Les seules omissions du rapport devraient avoir trait aux personnes pouvant se rapporter à la cause de Niegel Hamer, qui est toujours devant les tribunaux, a-t-il indiqué.

D'autre part, le député de Saint-Laurent a affirmé que le gouvernement de M. René Lévesque doit mettre fin aux travaux de la commission Keable qui devrait publier son rapport «qui doit être prêt puisque l'enquête proprement dite s'est arrêtée l'hiver dernier». Tout en affirmant qu'il ne pouvait se fier aux conclusions de la commission Keable, puisque c'est un organisme «partisan», M. Forget s'est demandé quelles sont les «véritables raisons» de son inaction à la suite du refus de M. Robert Comeau de témoigner.

La commission d'enquête sur les activités de la police en territoire québécois a mis fin à ses audiences au mois de février alors que le procureur, Me Mario Bilodeau, indiquait qu'il ne pouvait plus poursuivre ses interrogatoires en raison de la cause portée devant les tribunaux par le service de police de la Communauté urbaine de Montréal et le sergent-détective Emile Bisaillon. M. Bisaillon refusait de dévoiler ses sources de renseignements et les témoins que Me Bilodeau s'apprêterait à interroger (Robert Comeau, Niegel Hamer et Robert Séguin) étaient directement liés par le subjudice.

Hier au cours de sa conférence de presse, M. Forget a affirmé que tous avaient adopté une «interprétation très restrictive du subjudice», qui a permis au ministre de la Justice de mettre fin au débat public.

«Pourquoi cette absence totale d'intérêt envers M. Noël Vallerand dont le rôle n'a pas été clairement expliqué dans le recrutement de felquistes et qui a repris discrètement le poste de sous-ministre adjoint auquel le gouvernement actuel l'a nommé après un diplomatique congé de maladie l'automne dernier?» a aussi demandé Me Forget. (M. Vallerand a été victime d'un infarctus et a subi une intervention chirurgicale suivie d'une longue convalescence.)

«Quelle fut la nature et le sens des contacts survenus entre les terroristes exilés en France et des émissaires officiels et officieux du gouvernement du Québec», a aussi cherché à savoir le député de Saint-Laurent, en suggérant qu'il y a un lien entre «la discrétion extrême des procès» et la «légèreté des sentences», imposées par le juge Yves Mayrand au couple Cossette-Trudel.

Enfin, M. Forget se demande si M. Jean-Paul Brodeur, qui est à l'origine de la fuite d'une partie du rapport Duchaîne sera poursuivi pour bris de son serment d'office qui le lie en tant que conseiller du gouvernement. D'ailleurs, le député libéral a dit ne pas croire les explications de M. Brodeur au sujet des circonstances qui ont entaîné la publication de l'article dans la revue *Criminologie*. «Cette revue est publiée à Montréal, pas à Shanghai, les responsables ne sont pas des ignorants ou des imbéciles», s'est-il exclamé.

Le porte-parole en matière de justice du Parti libéral a en outre émis une hypothèse qui expliquerait, selon lui, les nouvelles révélations au sujet de Paul Rose, en précisant que cela pourrait s'inscrire dans le cadre de la campagne «larmoyante» visant à obtenir sa libération conditionnelle.

Mercredi, le ministre de la Justice, M. Marc-André Bédard, s'est engagé à rendre public le rapport Duchaîne avant la fin de l'année, à l'exception des éléments reliés à la cause de Niegel Hamer. Il a toutefois refusé de commenter le rapport et de confirmer ou d'infirmer les renseignements publiés par M. Brodeur au début de la semaine.

◆ Pologne

Et si les Russes venaient demain...

Les Polonais ne veulent pas avouer leur inquiétude, par fierté nationale, mais on la sent au coin du regard, au détour de la phrase. Les Russes, ils sont bien assez occupés en Afghanistan, qu'on nous dit. Et la conférence de Madrid, qui doit réexaminer les accords d'Helsinki: ce n'est pas le moment. Pourtant, le camarade Gierek, convoqué d'urgence sur la mer Noire le 31 juillet, a eu de durs entretiens avec Brejnev et surtout Souslov, le chien de garde du soviétisme depuis Staline. Il en est sorti déchu et... cardiaque pour vrai. Il avait succédé à Gomulka en 1970, après les émeutes de Gdansk, en jurant qu'il ne ferait jamais tirer sur les ouvriers. Si Kania, le nouvel homme fort polonais, ne réussit pas à circonscrire les revendications ouvrières, à imposer la dictature du prolétariat au prolétariat, le grand frère soviétique pourrait bien laisser retomber le rideau de fer.

Le car s'arrête à l'entrée de la vieille cité. Elle a été reconstruite pierre par pierre, avec ses remparts, après la guerre. Les Varsoviens d'alors, réduits à l'état de troglodytes dans les décombres d'une ville détruite à 87 pour cent, ne voulurent pas être relogés avant d'avoir relevé la cathédrale et la vieille cité avec sa Place du marché. Ils fouillèrent les archives et reconstruisirent avec un tel souci d'authenticité qu'ils rétablirent parfois des détails qui avaient disparu depuis le Moyen Age. Puis vint le tour du palais royal, des grandes avenues, des monuments: les traces de l'annihilation hitlérienne disparurent progressivement. Plus tard, lors d'une visite touristique à Rome, on raconte que la vue des ruines antiques avait arraché un cri du coeur à ces valeureux reconstructeurs polonais: «Mais qu'est-ce qu'ils font, ces Italiens, ils ne travaillent pas!»

Une pluie légère s'est mise à tomber, en accord avec la lugubre évocation des massacres de la guerre et le visage morose des passants. Parfois, sous le parapluie, un groupe de jeunes filles sourient. Coquetterie d'un autre temps. On se prend à évoquer l'éternelle Polonaise, les Madames Walewska et Hanska qui séduisirent Napoléon, Balzac et d'autres. Est-ce la tristesse de l'Histoire, l'inéluctabilité d'un destin national, l'ennui du régime? Au pays de Chopin, le romantisme déteint des regards, suinte des pierres.

Les églises sont bondées, avec des gens debout jusque sur le parvis. C'est dimanche. Dans la chapelle des franciscaines, un jeune homme blond, le pur type arien (et dire que Hitler voulait anéantir les Polonais, cette race inférieure) prie avec ferveur sous une photo géante du pape Wojtyla. Dehors, dans les rues pavées, les changeurs à la sauvette vous accostent: 100 zlotys (prononcer «zouati») pour un dollar américain, alors que le cours officiel est de 30 zlotys au dollar. A l'hôtel, même les garçons de table vous proposent en sous-main du «caviar» à 100 zlotys le kilo. N'ayez pas la naïveté de demander s'il est frais ou congelé. Les autorités ferment bénignement les yeux sur ce marché noir des devises, qui se pratique au grand jour. C'est une soupape nécessaire dans une économie fermée, où plusieurs produits ne s'achètent qu'en dollars dans les Pemex (ces magasins destinés avant tout aux touristes).

Aujourd'hui, avec un million et demi d'habitants, Varsovie a retrouvé sa population d'avant guerre. Mais le fantôme de la capitale d'autrefois hante toujours les Varsoviens. Une vieille dame qui nous a entendu parler français s'est jointe à notre groupe. Avec une pointe de nostalgie, elle évoque ces temps où les grands magasins de Varsovie, qui appartenaient pour la plupart à des juifs, offraient tout ce qu'on pouvait trouver à Paris et Vienne. C'était l'époque du parlement bourgeois (et aussi des colonels fascisants qui flirtaient avec Hitler), des grandes propriétés, des riches familles; les Potocki, les Radziwill, qui menaient grand train à travers l'Europe, perpétuant la vie fastueuse et extravagante dont la «szlachta» (l'aristocratie polonaise) donnait depuis longtemps l'exemple. La Pologne souffre d'un «complex provincial, fait d'amertume, d'orgueuil et d'un aristocratisme un peu pervers», selon l'écrivain Kazimierz Brandys (auteur notamment de *La Pologne, c'est-à-dire nulle part*, traduit récemment au Seuil). Cet aristocratisme a laissé comme vestiges, au coeur d'une société vouée à l'égalitarisme prolétarien, la coutume du baisemain et d'une courtoisie qui ont empêché le terme «camarade» de s'imposer vraiment.

Notre vieille Varsovie, qui a appris un français châtié sous la férule d'une gouvernante française avant la guerre, ne craint pas de parler franchement, ce qui n'est pas rare en Pologne chez les gens de son âge. Elle déplore que Roosevelt n'ait pas compris, comme Wilson en 1919, la nécessité de l'indépendance de la Pologne. Mais «notre gouvernement tâche de faire de son mieux dans les circonstances», ajoute-t-elle. Les circonstances, les réalités géopolitiques, qui font que Varsovie gravite aussi fatalement dans l'orbite de Moscou que nous dans celle de Washington. Combien il faut de courage pour résister aux lois de la masse! L'histoire de la Pologne, ce plat pays ouvert à toutes les invasions, est l'illustration toujours recommencée d'une admirable volonté d'être malgré tout.

Et le mouvement actuel, les syndicats indépendants? Notre «vieille dame indigne» est un peu sceptique. Elle applaudit au relâchement de la censure qui se fait sentir dans les organes d'information, mais elle ne croit pas que l'émancipation puisse aller très loin. Elle en a vu d'autres. Emprisonnée par les nazis à Varsovie, son mari en camp de concentration, elle a réussi à leur échapper au moment de la folle insurrection de 1944 pour rejoindre l'armée rouge sur la rive droite de la Vistule. Pendant que les Allemands, par représailles, dynamitaient méthodiquement ce qui restait encore debout dans la capitale, les Soviétiques attendaient. Officiellement ils attendaient le gros des troupes, mais selon ce que lui auraient alors confié les officiers de Staline, ils ne voulaient pas entrer dans Varsovie avant que tous les bourgeois n'en fussent exterminés. Quand ils franchirent enfin la Vistule, le 17 janvier 1945, 15 survivants hagards sortirent des ruines pour les accueillir.

La journée s'achève dans l'ombre vénérée d'un dissident du 19e siècle: Frédéric Chopin, qui refusa d'être le pianiste du tsar, alors maître d'une Pologne rayée de la carte. Par le parc Lazienki où il y a concert tous les dimanches d'été sous la statue de Chopin, par l'église de Sainte-Croix dont un pilier renferme le coeur de Chopin (relique respectée même par les nazis, qui la firent mettre à l'abri), par le parc de Zelazowa Wola (le lieu de naissance) où des hauts-parleurs égrènent les nocturnes de Chopin pour des familles entières de religieux auditeurs, on découvre pas à pas les liens profonds d'un peuple avec un génie musical, qui a su les traduire et dont la vie s'est inscrite patriotiquement entre une polonaise, composée à huit ans, et une mazurka, presque sur son lit de mort.

Regagnant Varsovie, à la nuit tombante, nous croisons un autre pôle de l'âme polonaise: une procession aux flambeaux menée par un prêtre en surplis. Cette image de pérennité, comme une veilleuse au milieu des ténèbres, indique déjà le chemin de la Pologne profonde que nous allons suivre demain en direction de Cracovie, l'ancienne capitale du plus catholique des peuples.

LUNDI: Le marteau, la faucille et le goupillon.

◆ Pape

Tomko. Les 43 auditeurs et experts invités à assister aux débats des pères synodaux, prêtres et laïcs — dont 16 couples — avaient pris place dans la chapelle avant l'arrivée de la procession des prélats.

Après avoir rappelé que le thème de ce synode est la famille, le pape a invité les participants «à montrer à toutes les familles quelle part elles ont dans la mission de l'Église».

A la fin de la messe, le pape a entonné le «*Veni Creator*» cantique traditionnel adressé au saint esprit pour lui demander ses lumières au début d'une assemblée. Les travaux auront lieu pendant un mois dans une salle moderne au-dessus de la nouvelle salle d'audience contruite par Paul VI.

C'est Mgr Josef Tomko, secrétaire général du synode, qui a présenté tout d'abord le rapport d'activités du secrétariat et de son conseil au cours des trois dernières années.

Ensuite, le rapporteur, le cardinal Josef Ratzinger, a présenté son exposé dans lequel il affirme que la famille moderne est partout dans le monde touchée «par une crise de la culture traditionnelle qui, en conflit avec la mentalité technique et purement rationnelle, semble avoir perdu sa valeur».

Le rapport du cardinal Ratzinger est une synthèse du document de travail établi à partir des rapports particuliers préparés depuis au moins un an par les différentes conférences épiscopales. Cette situation de crise ne paraît pas avoir touché certains pays du tiers-monde, qui «contiennent incontestablement de grandes valeurs humaines», mais aussi des aspects négatifs comme la coutume de la dot et la polygamie.

La valorisation juste du rôle de la femme, sacralisation du mariage et de la vie conjugale sont, d'après le rapport, les valeurs à retrouver pour sauver la famille.

Au sujet du problème de la régulation des naissances, le cardinal Ratzinger a signalé que beaucoup de conférences épiscopales souhaitent que l'encyclique *Humanae Vitae* de Paul VI soit «expliquée plus profondément, renforcée par de nouveau arguments et confirmée». Malgré les difficultés rencontrées au début, poursuit-il, «aujourd'hui deux principes de l'encyclique sont de plus en plus acceptés: celui en vertu duquel l'État n'a pas le droit de contraindre les citoyens à limiter le nombre des enfants. Ici, le droit de la famille précède celui de l'État. Puis, celui qui signale qu'en utilisant des moyens chimiques pour manipuler le rythme naturel de la fécondité, l'homme dépasse dangereusement les limites de son action sur la nature», a déclaré le cardinal Ratzinger.

Toujours à ce propos, le rapport insiste sur la préparation des jeunes au mariage et à la vie familiale, en particulier à la paternité responsable et à la valeur ascétique des méthodes naturelles de planification familiale. Il réaffirme enfin que le mariage est de droit divin et non de droit ecclésiastique et que l'Église ne peut, par conséquent, ni l'abolir ni le modifier, mais doit seulement le défendre et lui offrir aide afin qu'il vive des dons du créateur et du rédempteur.

Avant la présentation du rapport du cardinal Ratzinger, les pères synodaux avaient entendu un premier rapport du secrétaire général du synode, Mgr Tomko, sur les travaux du secrétariat et de son conseil depuis l'assemblée générale de 1977 sur la catéchèse. Mgr Tomko a ainsi indiqué que les trois derniers papes avaient participé à la préparation de ce synode sur la famille: Paul VI en choisissant le thème, Jean-Paul 1er, en confirmant ce choix et en l'annonçant, Jean-Paul II, en tant qu'archevêque de Cracovie président du conseil du synode, en donnant un premier élan au travail de préparation.

Les pères synodaux ne se retrouveront en séance que lundi matin. Les Européens se préparent à fêter dimanche la saint Benoît, patron de l'Europe. Les autres resteront dans ces grandes familles que sont pour eux les séminaires de leur pays à Rome.

À la sortie de la messe d'ouverture, les pères synodaux ont été assaillis par des pélerins qui les attendaient sous la colonnade de la place Saint-Pierre. Les plus populaires semblaient être, une fois de plus le Brésilien Dom Helder Camara, et le cardinal africain Thiandoum.

Pour sa part, le cardinal Terence Cook, de New York, a déclaré qux journalistes que «le synode serait une merveilleuse manifestation de soutien à la vie familiale à travers le monde». Il a ajouté qu'à son sens, on assistera à «un renforcement et une réaffirmation» des valeurs de l'Église, sans grand bouleversement.

Mgr Theotonius Gomes, évêque de Binajpur (Bangladesh), a estimé qu'un renouvellement important doit être fait en ce qui concerne la question de la régulation des naissances, qui semble être le sujet des plus grandes controverses. «Ce problème doit être débattu. La population est un des grands problèmes de notre pays», a-t-il ajouté.

D'autres évêques estiment cependant qu'il ne faut pas s'attendre à de grands changements en ce qui concerne l'interdiction de toute méthode artificielle de contraception.

Les autorités du Vatican reconnaissent que cette interdiction n'est pas respectée par de nombreux catholiques, et notamment aux États-Unis où, selon l'Église elle-même, 80% des couples catholiques refusent de se plier aux enseignements de l'Église dans ce domaine.

Le Vatican a approuvé une méthode de régulation basée sur le cycle menstruel qui a été mise au point par les médecins australiens John et Evelyn Billings.

◆ Mandel

Suite de la page 18

de le faire, ne serait-il pas souhaitable alors que le peuple du Québec songe sérieusement à se réapproprier ce bastion d'arrogance et d'oppression coloniale pour le faire servir à ses besoins plutôt que de le laisser continuer à fonctionner dans le mépris des droits et de la justice les plus élémentaires?

Ne faudrait-il pas aussi que l'Association canadienne des professeurs d'université, la FAPUQ, la Société québécoise de science politique, les ministères fédéral et québécois de l'Immigration, le ministère de l'Éducation et le gouvernement du Québec fassent enquête et, si besoin est, qu'ils censurent le comportement indigne de ce département et l'incurie incroyable des autorités de McGill dans cette affaire qui est en train de devenir une cause célèbre au Québec et au Canada, étant donné ses implications importantes à tant d'égards.

◆ Complainte

Suite de la page 19

des fonctions actuelles de l'apprentissage des métiers, du rôle des syndicats, etc., pour saisir l'ensemble du portrait de ce secteur. Il aurait fallu surtout intégrer ces éléments dans un ensemble mieux structuré et mieux fini, appuyé sur une étude de l'évolution des métiers et des techniques. Tel quel, le livre semble avoir été construit trop vite autour d'un matériel insuffisamment intégré dans un ensemble cohérent. Il faut beaucoup de travail pour enlever les traces du travail, aurait écrit Michelangelo Buonarroti; il en aurait fallu dans ce cas davantage pour transformer cet ouvrage en un instrument de réflexion et d'analyse critique significatif. Entre-temps la complainte des lundis matins attend toujours ses chantres.

LA MÉTÉO

Outaouais: ciel variable, maximum 10. Dimanche: ciel variable.

■

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ciel variable, maximum 10. Dimanche: ciel variable.

■

Abitibi, Témiscamingue: ciel variable, nébulosité croissante l'après-midi, un peu de neige, maximum 6. Dimanche: nuageux.

■

Pontiac, vallées de la Gatineau et du Lièvre: ciel variable, nébulosité croissante l'après-midi suivi de quelques averses dispersées en soirée, maximum 8. Dimanche: nuageux.

■

Estrie et Beauce: nuageux avec éclaircies, vent modéré, maximum 8. Dimanche: ciel variable.

■

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Parc des Laurentides: nuageux, quelques flocons, vent modéré, maximum 4. Dimanche: nuageux.

Laurentides: nuageux, quelques flocons, vent modéré, maximum 5. Dimanche: nuageux.

■

Québec, Rivière-du-Loup, La Malbaie: nuageux, neige fondue, vent modéré, maximum 5. Dimanche: nuageux.

■

Rimouski, Matapedia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: nuageux, un peu de neige et vent modéré, maximum 5. Dimanche: nuageux.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: nuageux, quelques flocons surtout en matinée, vent modoré, maximum 4. Dimanche: nuageux.

■

Basse-Côte-Nord, Anticosti: nuageux, pluie et neige en matinée, vent modéré, temp. stationnaire à 4. Dimanche: nuageux.

■

Gaspé: nuageux, pluie et neige, vent modéré, temp. stationnaire à 6. Dimanche: nuageux.

AUJOURD'HUI

À 9 h, ainsi que demain, session de l'Action musicale liturgique, en la salle du Gesù, 1202, rue Bleury.

■

De 9 h à midi, table ronde publique sur «pouvoir et dépendance au féminin dans les années 80», à l'Université Laval de Québec.

■

À 9 h 30, conseil régional élargi du Parti québécois de la région sud, au restaurant LaBarre 500, à Longueuil.

■

À 14 h, «marche pour la vie» contre l'avortement, en face de l'hôpital Montreal General.

■

À 14 h, dévoilement d'une statue représentant des cueilleurs de pommes, coin Laurier-Fortier à Mont Saint-Hilaire.

■

De 10 h à 16 h, la campagne d'information et d'animation de Centraide se poursuit, sur la grande place du complexe Desjardins.

■

À 14 h 30, collation des diplômes des finissants de l'Institut de technologie agricole et alimentaire de Saint-Hyacinthe, 3230, rue Sicotte.

■

À 16 h, discours de clôture, par M. Joe Clark, de la réunion d'information et d'orientation du parti progressiste-conservateur, au Cégep Maisonneuve, 3800, Sherbrooke est.

■

À 19 h, banquet de clôture du congrès annuel de l'Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions, en l'hôtel Hyatt Régence. Invité: M. Bernard Landry, ministre d'État au développement économique.

■

À 20 h, soirée culturelle internationaliste, dans le cadre de la Semaine de solidarité internationale de l'Université de Sherbrooke.

■

Le 53e congrès annuel de l'Association des médecins de langue française se termine en l'hôtel Méridien.

■

Le congrès annuel de l'Institut canadien des comptables agréés prend fin en l'hôtel Reine Elisabeth.

■

L'exposition publique du centre Georges-Pompidou, de Paris, se poursuit au pavillon principal de l'Université de Montréal, 2900, boul. Édouard-Montpetit.

■

L'assemblée générale annuelle de la Ligue des droits et libertés se poursuit au centre Saint-Pierre, 1212, rue Panet.

■

Le colloque de la Faculté de l'aménagement de l'UdeM prend fin, au pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

■

Le colloque des scouts et guides de Montréal sur la branche éclaireur se poursuit, au Village des jeunes de Saint-Côme.

■

Le 12e congrès des relations internationales du Québec prend fin, au théâtre de la cité universitaire de Laval, à Québec.

■

Le 4e colloque sur le quaternaire du Québec, organisé par le Centre des études nordiques, prend fin à l'Université Laval.

■

La 31e assemblée générale de l'Association canadienne-française de l'Ontario se poursuit, en l'Auberge des Provinces à Ottawa.

Mini-Loto

903877

Loto 6/36

2-8-11-16-28-32

Numéro complémentaire: 7

27 septembre

par la PC et l'AP

1973: l'Union soviétique reprend ses vols spatiaux après deux ans d'interruption en lançant sur orbite terrestre un nouveau vaisseau avec deux cosmonautes à bord;

1970: rencontre au Caire, en compagnie de dix autres chefs d'État arabes, du roi Hussein de Jordanie et de M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, qui signent un accord en 14 points mettant fin aux affrontements de Jordanie;

1969: le gouvernement tchèque démissionne, première étape des purges parmi les éléments libéraux du régime;

1964: la commission Warren publie son rapport sur l'assassinat du président Kennedy; il conclut que Lee Oswald a agi seul;

1959: un typhon fait près de 5,000 morts dans l'île de Honshu, au Japon;

1940: création de l'Axe Berlin-Rome-Tokyo avec la signature d'un pacte de dix ans entre l'Allemagne, l'Italie et le Japon;

1939: capitulation de Varsovie après 19 jours de résistance contre les Allemands;

1854: le paquebot Arctic sombre avec 300 personnes à bord dans l'Atlantique, première grande catastrophe maritime sur cette ligne;

1818: ouverture de la conférence d'Aix-la-Chapelle entre la France, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie;

1540: le pape Paul III reconnait la Compagnie de Jésus.

Ils sont nés un 27 septembre: Louis XIII, roi de France (1601-1643); Samuel Adams, homme d'État américain (1722-1803).

LE DEVOIR

CAHIER 2

CULTURE ET SOCIÉTÉ
Montréal, samedi 27 septembre 1980

Une nouvelle complicité théâtrale

Jocelyne Beaulieu et Michelle Rossignol



Photo Jacques Grenier

par Jacques Larue-Langlois

A-TU le temps de me faire un travail très pressé sur le Gauvreau, la grosse brique-là? C'est que je veux faire un montage à partir de *Beauté baroque*, le roman de 200 pages qui est là-dedans. Et je veux aussi y insérer certains monologues des pièces de Gauvreau, les plus poétiques en exploréen ou dans des moments de crise, comme celui du début des *Oranges sont vertes* ou celui devant le miroir dans *La Charge de l'orignal épormyable...*»

Michelle Rossignol, directeur de la section française de l'École Nationale de Théâtre, s'adresse à Jocelyne Beaulieu, graduée en écriture dramatique des classes de Jean-Claude Germain, il y a plus d'un an. Manifestement, nous assistons, en même temps qu'au début d'une nouvelle complicité, à la genèse d'une future oeuvre scénique.

Michelle Rossignol nous explique: «C'est un exercice que je prépare avec les étudiants de deuxième année, un projet qui me tient à coeur et sur lequel bien des gens ont travaillé depuis longtemps déjà en vue d'une espèce de synthèse claire de Gauvreau. Même si les pièces majeures de Gauvreau ont été montées — et pourront encore l'être — je pense que le cheminement de *Beauté baroque* (un récit à la première personne) peut servir de fil conducteur à un monologue dans un langage épuré et clair, presque anti-exploréen. J'ai déjà travaillé à une expérience dans ce sens avec des camarades comédiens. Je crois que cela pourrait permettre de remettre en place les deux aspects de Gauvreau, dont le récit, en fait toujours un peu le même, est tellement plus linéaire dans *Beauté baroque:* le lyrique débridé d'une part et celui de la rigueur et de la précision de langage d'autre part. Sur le plan pédagogique c'est une expérience extraordinaire.»

Intéressant mais en vérité complémentaire. Nous n'étions pas là pour ça et cela ne sert qu'à illustrer le niveau de communication entre le metteur en scène et l'auteur ou, en l'occurrence, le dramaturge. L'objet de notre rencontre est de faire un bilan de la production et des représentations, toujours en cours au Théâtre d'Aujourd'hui, de *J'ai beaucoup changé depuis,* une pièce où justement elles ont tenu ces rôles respectifs.

«Les contradictions des critiques — officielles et autres — lance d'abord Rossignol, se situent à un niveau qui rend difficile notre autocritique. Nous sommes en face de deux visions diamétralement opposées: une première déclare que nous sommes quasi littéraires et de glace, une autre que nous sommes trop hystériques et insupportables. Par ailleurs, nous notons, de la part du public dans la salle, une qualité générale d'écoute qui ne ment pas.»

Aux dénonciations d'hystérie, Jocelyne Beaulieu répond simplement: «Nous savons ce que vaut notre spectacle, toute l'émotivité qu'il charrie et les moyens que nous avons trouvés de rendre ces sentiments. Notre travail de recherche et de mise au point de ce spectacle s'échelonne sur deux ans. Nous croyons avoir maintenu un certain degré d'analyse et contrôlé l'émotivité tout en étant bien conscientes de la nécessité absolue de rendre certaines scènes exactement comme nous l'avons fait. Je trouve que cette pièce me fait prendre ma place et reconnais que ce que j'ai voulu dire a passé: les gens ne peuvent pas rester froids devant la pièce; ils sont forcés de prendre parti.»

«Pour moi, lance Michelle Rossignol, l'expérience la plus passionnante de cette aventure a été de travailler aussi étroitement en particulier avec Jocelyne et Linda (Sorgini, l'excellente comédienne qui tient le rôle principal de la pièce); deux filles de 25 ans, donc d'une génération différente de la mienne. Je savais, déjà un peu, via l'enseignement, que ce que cette génération a à dire n'est pas du tout ce que nous en transmettent les médias. Les jeunes ne sont pas des dropouts désintéressés; ils vivent leurs angoisses et beaucoup de problèmes, ne serait-ce, par exemple, que celui du chômage qui est trois ou quatre fois plus aigu que quand, au même âge, nous cherchions nous-mêmes du travail. Ça pose donc un problème de choix et il faut des personnalités puissantes pour choisir ce qu'elles veulent faire dans la vie et se faire dire ensuite qu'il n'y a plus de place.

«Autre aspect de cette génération: les nouveau rapports, le «new deal» entre les gars et les filles.»

Jocelyne Beaulieu: «Dans la pièce, à la dernière scène, on sent que la femme ne repose plus sur l'homme pour vivre.»

Mihcelle Rossignol: «Et puis, c'est le sujet de la pièce. À partir du moment où la fille veut avoir un enfant (l'acquis, la créativité traditionnelle pour la femme) et que son chum refuse en lui proposant l'avortement, sa vie n'a plus de sens et elle craque. Or, à la toute fin de la pièce, elle lui dit: «Ça, c'est réglé. T'as eu raison». Puis elle se dit: comme je ne peux pas vivre par procuration via un enfant, je vais me mettre au monde moi-même. C'est ça le nouveau rapport. Et il traduit les deux dimensions du problème: créativité traditionnelle impossible et mise au monde d'une nouvelle créativité.»

Expliquant le déroulement logique de la finale de la pièce, que certains ont trouvé un peu abrupte, Michelle Rossignol enchaîne: «F en est progressivement venue à identifier son accouchement (découlant d'une grossesse psychologique) avec celui de sa psychiatre et amie, Marguerite. À partir du moment où celle-ci la quitte pour aller accoucher, elle est forcée de mourir ou de naître. Elle choisit la vie. Et c'est devenu facile parce que tout le processus de «débâtissage» est derrière elle. Plus on est proche dans le temps, plus il est facile de surmonter les barrières. Dans les cas de dépression par exemple, il est souvent plus difficile de régler les problèmes qu'on a eus avec sa mère, dans sa toute petite enfance, que ceux qui ont immédiatement provoqué la crise. Or, elle avait déjà franchi cette étape.

«J'admets que pour nous la fin restait une question. Il était difficile d'amener le dialogue avec le chum sans tomber dans la face des gars. Et surtout, nous sommes dans un monde imaginaire jusqu'à ce que le gars arrive et alors on tombe en plein réel. J'ai recommencé la mise en scène de cette rencontre presque indéfiniment jusqu'à la générale, parce que j'avais déjà moi-même à faire face à ce problème du réalisme qui pointait le nez et qui dérange peut-être un peu le public.»

«Quand j'ai écrit la pièce, place à son tour Jocelyne Beaulieu, j'étais en troisième année à l'École et je voulais que Michelle fasse la mise en scène. Depuis ce moment-là, nous avons travaillé à deux à partir de nouvelles données provenant de nouvelles recherches sur la dépression et sur la condition féminine. Ce qui était aussi nouveau pour moi, c'était, à ma sortie de l'école, d'atterir dans un monde professionnel et d'être montée. Heureusement, nous n'avons pas, Michelle et moi, de problème de génération. J'apprends encore beaucoup d'elle mais je suis sortie de l'École et nos rapports sont aussi à réinventer.»

Mais comment lui est venue l'idée d'écrire cette pièce, qui traite du déréglement mental d'une jeune femme devenue dépressive par suite d'un avortement? «C'était il y a deux ans, rappelle-t-elle, et on parlait alors beaucoup de folie dans mon entourage. On se demandait de quoi il s'agit exactement et surtout comment il se fait que deux patients sur trois des instituts psychiatriques sont des femmes, alors que dans les prisons, les proportions sont inversées: on trouve deux tiers d'hommes pour un tiers de femmes. À ça je rattachai le problème de la créativité, impossible dans l'un ou l'autre genre d'établissement.

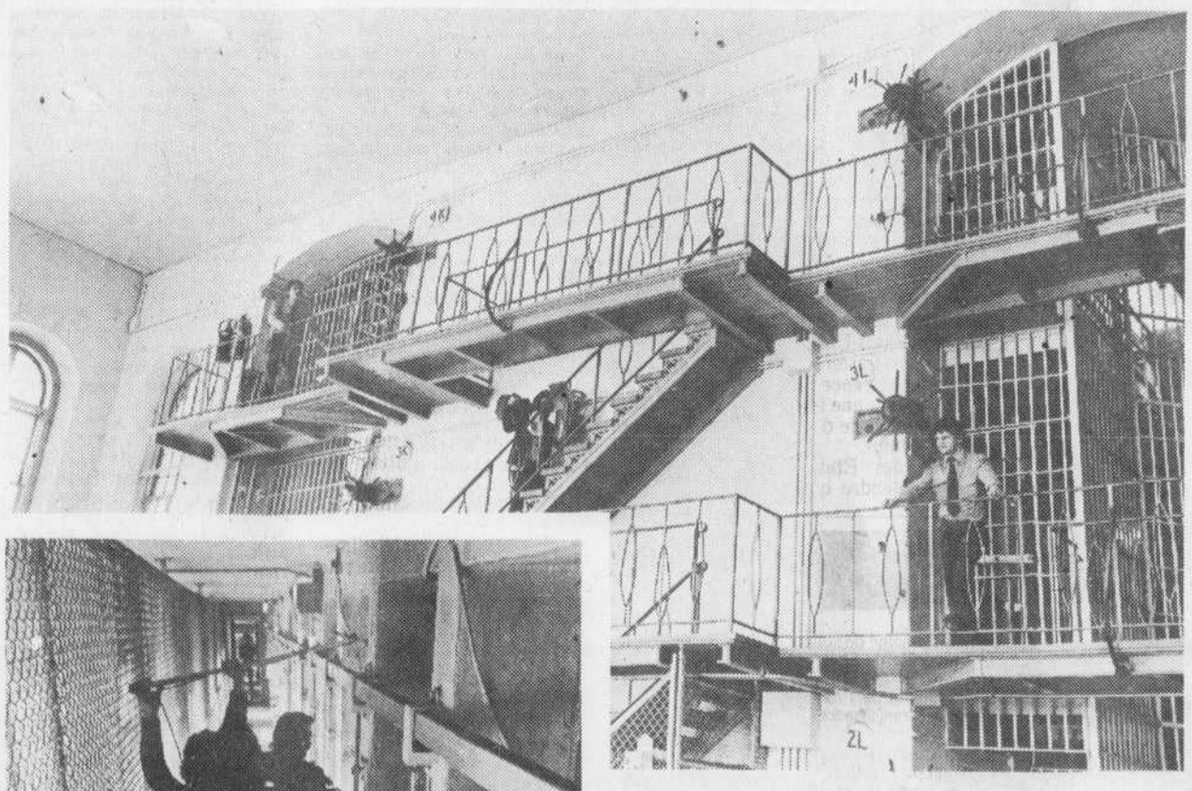
«Dans la pièce, Marguerite, l'anti-psychiatre créatrice de nouvelles méthodes plus humaines, laisse tomber cette partie de la créativité quand elle doit s'occuper de créer en enfantant. Finalement, il ne s'agit pas d'analyser la psychiatrie et l'anti-psychiatrie en parallèle mais de voir l'effet des méthodes, par le biais du personnage, F, qui est à un moment coincé entre les deux, impuissante et coupable, comme le délinquant.»

De sa distribution, Michelle Rossignol est particulièrement enchantée. D'abord, au sujet de Linda Sorgini, pour qui la critique a été unanimement élogieuse, elle remarque: «J'avais comme problème de metteur en scène celui de ne pas être béate devant elle, de voir ses occasionnels défauts et de les lui souligner. Ce fut un ravissement.» De Marie Tifo, Rossignol déclare: «Elle a beaucoup travaillé sur ce show. Et puis j'avait absolument confiance, même si les deux filles ne se connaissaient pas, que le talent reconnaît le talent.

«Il faut dire, poursuit-elle, que nous ne tenions pas des répétitions ordinaires. Raymond Legault par exemple est un individu en qui j'ai confiance: son opinion m'importait à certains moments pendant la construction du spectacle, sans compter le fait qu'il est parvenu à jouer le seul rôle véritablement «straight» de la pièce. Quant à Suzanne Champagne, il s'agit de son premier rôle au théâtre depuis sa sortie de l'École, un rôle très difficile à cause du juste dosage à atteindre d'ordre et de rigueur. Elle fait très bien ça.»

Les détenus ne jouent pas la comédie

Un document bouleversant sur la vie dans une prison







par André Tardif

UN film que les détenus eux-mêmes n'ont pas tellement apprécié sauf ceux qui s'y retrouvaient sur pellicule; un film que les dirigeants de pénitencier ont aimé et collaboré à produire, mais qui aura provoqué l'incrédulité au bureau du Solliciteur général du Canada; trois émissions d'une heure, chacune bourrée de témoignages plus émouvants les uns que les autres, et qui auront nécessité près d'un an d'efforts de la part de l'équipe de production.

Voilà *Une vie en prison,* un document réalisé par Radio-Québec et que les téléspectateurs pourront voir intégralement, de 21 h à minuit le 1er octobre prochain, ou en épisodes (les deux derniers) en mercredis successifs à 21 h, un précédent au Canada puisqu'il aura nécessité trois mois de tournage au beau milieu de la population carcérale.

«C'était ma première expérience avec des prisonniers», raconte, l'émotion dans la voix, le réalisateur Roger Tétreault, à l'occasion d'un visionnement pour la presse, rue Fullum. Précisons qu'un autre réalisateur de Radio-Québec, à qui on avait offert le projet, avait décliné devant les difficultés à surmonter.

«Nous avons réussi, à force de patience, à vraiment communiquer avec les détenus. Plusieurs nous ont fait des confidences désarmantes mais refusaient de se laisser filmer, de crainte d'être reconnus et embêtés. Il fallait donc renoncer à les filmer et se tourner vers d'autres.»

Mais que ce soit au centre de détention Parthenais, au centre régional de réception de Sainte-Anne-des-Plaines ou d'autres lieux ayant fait l'objet du premier document («On a les suspects, tout est beau...»), ou au pénitencier à sécurité maximale Laval, le «vieux pen» de Saint-Vincent-de-Paul où le deuxième document («Faut pas nous prendre pour des oignons») a été filmé, ou même dans le pavillon dit de «protection» de la même institution («Mourir tout de suite ou plus tard...»), les témoignages recueillis ne peuvent laisser personne indifférent.

Manon Forget, qui secondait Roger Tétreault, raconte comment certains détenus, parfois incarcérés pour la vie, refusaient carrément de collaborer, dérangés qu'ils étaient par cette invasion de leur solitude et de leur désespoir.

«Au pénitencier Archambault de Sainte-Anne-des-Plaines, la rivalité entre deux groupes de prisonniers se battant pour le contrôle intérieur, et l'absence d'un comité des détenus, nous ont carrément empêchés d'y faire quoi que ce soit. Mais ailleurs, la collaboration a été excellente.»

Il y eut toutefois quelques petits inconvénients qui ont retardé la production, tel le respect obligatoire de l'horaire carcéral qui forçait le démantèlement de tout l'équipement à certaines heures, de crainte que certains détenus ne s'emparent de pièces ou ne démolissent carrément tout dans leur frustration. Et il y eut aussi le scepticisme des fonctionnaires du bureau du Solliciteur général, qui refusaient carrément de croire ce qu'on leur montrait et qui auraient aimé y opérer un peu de censure. Car dirigeants carcéraux comme détenus des lieux visités ont tous eu l'occasion de visionner *Une vie en prison.*

Réalisé au coût de plus de $150,000 et représentant une production majeure pour la société d'État, le document pourrait peut-être faire ses frais. Roger Tétreault raconte en effet qu'il a été soumis à la direction de la télévision francophone en Europe, ainsi qu'à deux réseaux italiens et à la télévision de l'ouest canadien. Les traductions et adaptations sont d'ailleurs en cours.

Comme l'indique bien le générique, les auteurs du document ont volontairement privilégié le point de vue des détenus. Ce sont eux qui font le film, qui se racontent, parlent de leurs espoirs, de leur désespoir, de leurs amours, de leurs parents, de leurs amis à l'extérieur comme à l'intérieur.

Mais comme la plupart purgent de longues sentences, généralement pour des délits graves, le thème «vengeance» revient comme un leitmotiv: on veut se venger des gardiens omniprésents, on veut se venger du juge qui a infligé la peine, on veut se venger de la société, et on se venge parfois contre d'autres détenus de façon on ne peut plus violente. Des scènes de «passage à tabac», d'auto-mutilation ou de suicide, reconstituées à partir de faits véridiques, parfois avec les auteurs du délit, sont d'un réalisme à faire frémir les plus endurcis.

Et toujours, les images sont d'une beauté saisissante et poignante, vues par les caméramen François Beauchemin et Michel Bissonnette. Elles

Suite à la page 40

Simon du Fleuve

Entre Délivrance et Jeremiah Johnson

par Yves Lacroix

Claude Auclair, les Aventures de Simon du Fleuve; aux éditions du Lombard, Bruxelles, **Le Clan des Centaures** (1976), **Les Esclaves** (1977) et **Maïlis** (1978); aux éditions Dargaud, Paris, **Les Pélerins** (1978) et **Cité N.W. No 3** (1979); toutes histoires de 46 planches.

AUCLAIR est un poète écologiste, et j'inscrirais Simon du Fleuve quelque part entre *Délivrance* et *Jeremiah Johnson*, épris d'énergie naturelle, aux prises avec la violence inévitable. Et moraliste comme il se doit: «Ce sont des sociétés d'hommes, avec leur orgueil incommensurable, courant après les pouvoirs, méprisant leur prochain, leurs différences, méprisant particulièrement les femmes, qui nous ont amenés dans ce cul-de-sac.»

Le ton agace au passage, les délibérations. Sa marginalité est «actuelle». Mais Auclair est un poète, un dessinateur classique peut-être, mais d'un métier de plus en plus sûr. Et honnête.



Avec *Cité N.W. No 3* semblent s'achever les aventures de Simon du Fleuve. La quête est achevée. Le héros a retrouvé le vieux Charles disparu dans *Le Clan des Centaures*, on a détruit le désintégrateur qui menaçait les survivants du chaos nucléaire.

Dans ces histoires, il ne reste plus de notre monde que des pylônes isolés, des chaussées défoncées, des carcasses de voitures, des villes désertées, des campagnes livrées au pillage, parfois traversées par une colonne militaire. Dans *Le Clan des Centaures*, Charles racontait cette faillite qui ressemble à la nôtre. Il situait en 67-68 les premiers symptômes de l'éclatement. Il décrivait la lutte économique des grandes puissances par peuples interposés, l'enjeu du pétrole, les crises provoquées, le réveil des minorités naturelles, jusqu'au désordre définitif, la destruction universelle. «Il fallut réapprendre à vivre.» Le monde recommencé dans les débris. Des communautés d'agriculteurs, des bandes de pillards et des mégalopolis totalitaires. Les épisodes antérieurs sont souvent évoqués, redessinés. On veut garder en mémoire l'apocalypse bien sûr, on veut aussi rappeler les grandeurs anciennes de cette civilisation crépusculaire. Les gestes. Nous ne sommes pas plus avancés, à la fin de *Cité N.W. No 3* qu'à la fin du premier album: «Il fallait essayer, encore différemment, imaginer la vie.»

Ce dernier récit semble aussi mettre un terme à l'ensemble des «chroniques des temps à venir», inaugurées en 72 avec *Jason Muller*, un prototype de Simon, aux prises avec la même anarchie.(1) Il refait surface sous les traits de Jason-Tête-Fêlée, exacerbé par la haine, il s'immolera dans la violence.

Le cheminement du héros n'est pas linéaire. Chaque épisode est autonome et particulier. L'inspiration est variée. Dans *Maïlis* (le mieux réussi de toute la série peut-être), la quête principale est à peine évoquée. Et, si le personnage n'est pas à la fin de la série tout à fait comme au début, c'est moins le résultat de ses expériences que de corrections successives du narrateur.

Une première aventure de Simon du Fleuve, publiée par tranches dans *Tintin* en 73, n'a jamais été reprise en album. *La Ballade de Cheveu Rouge*. Simon y vivait de pêche, solitaire des marais, et dévastait les coeurs des alentours. Il acceptait d'accompagner un vieil homme dans une première Cité, chercher Cheveu Rouge traqué par les Seigneurs. Respecté par les Maîtres, Simon assistait le peuple dans sa révolte. Il reste peu de choses de cet épisode dans *Le Clan des Centaures*. Cette fois il est en route pour les Cités, il veut détruire une arme particulièrement dangereuse. Jason-Tête-Fêlée se chargera de cette tâche dans *Cité N.W. No 3*.

Simon n'a jamais été un aventurier au sens plein. Il n'a jamais été l'artisan principal des libérations successives.

la bande dessinée

Dans la plupart des épisodes, il s'allie à des collectivités brimées, en lutte contre l'oppression. Une première fois, il se joint à des nomades, le Clan des Centaures, il adopte leur vie tribale, forme traditionnelle de civilisation, manifestement d'Europe de l'Est. Il chemine ensuite avec les Pélerins, de la Pierre levée jusqu'à Chartres. En Beauce il trouve femme. Avec Emeline il choisit la sédentarisation, autour d'une agriculture elle-aussi traditionnelle. Le tribalisme est remplacé par le communautaire. Le modèle, cette fois, est breton, on le reconnaît à la morphologie des personnages, aux fêtes, que Auclair a décrites dans *Bran-Ruz*. C'est le folklore qu'il faut retrouver, celui-là même qui est toujours menacé par les planifications aveugles de Paris, comme le rappelle la Centrale nucléaire des Monts d'Arrée.2

Simon du Fleuve est un pacifiste, confronté à la violence autoritaire. Dès les premières aventures, c'est à son corps défendant qu'il a porté la mort. Dans les derniers albums, il évite toute forme de résistance. Il attend que la violence, tournée contre elle-même, s'anéantisse. Dans *Les Pélerins*, les paysans reconstruisent sans haine leurs fermes incendiées par les bandes errantes. Dans la dernière vignette de *Cité N.W. No 3*, Emeline et Simon s'éloignent par les crêtes enneigées. Le couple va rebâtir un monde pour l'enfant-à-venir. La Cité flambe derrière l'homme et sa «compagne égalitaire». Fidèle à sa conviction, Simon n'a pas participé à cette libération. Il est bien dit que c'est Jason-Tête-Fêlée qui libère les populations, ces autres esclaves. Auclair n'a pas pu échapper à cette dernière destruction. Le choix de Simon demeure ambigu. L'épisode se termine sur un futur, un dubitatif.

La grande victoire de Simon, c'est de n'être plus un héros. Il a admis en lui «cette ambivalence homme-femme qui nous fait tous des êtres uniques et accomplis». Cette «fragilité», dit Emeline. Avec lui disparaît la BD d'aventure. Depuis *Les Pélerins*, les récits étaient de plus en plus descriptifs. Les personnages délibèrent. Les images deviennent des tableaux de genre et le récitatif décrit les gestes rituels de la culture du blé.

Le bonheur est sans histoire, disait l'autre. Reste à voir.

Notes

1) Après parution de certains épisodes dans *Pilote*, sur des scénarios de Giraud, Christin et Auclair. *Jason Muller*, les Humanoïdes associés, Paris, 1975.

2) *Bran-Ruz*, sur un scénario de Deschamps, dans *À Suivre*, no 1, février 1978, p. 40, vignette 1.

Balbec en Bosnie

par Edgar Reichmann

Ivo Andric, **La Soif et les Autres**, traduit du serbo-croate par Jean Descat. Ed. L'Âge d'homme, coll. «Classiques slaves», 156 pages.

QUAND l'Académie suédoise récompensa le Yougoslave Ivo Andric, en 1961, deux de ses romans (1) et quelques nouvelles (2) avaient déjà été traduits en français. Depuis, jusqu'à sa mort survenue à Belgrade en 1975, rien. En 1977 cependant, les *Publications orientalistes de France*, avec l'UNESCO, publient un recueil de récits, l'*Éléphant du vizir*. Ces textes nous font découvrir un auteur à la fois corrosif et intimiste, assez différent de celui qui composa les fresques grandioses figurant le passé orageux des Balkans.

Après avoir milité avant 1914 pour l'indépendance et pour l'unité de la Yougoslavie, Andric devient diplomate. C'est sans doute dans la «carrière» (nous le retrouvons entre les deux guerres en poste à Genève, à Madrid, à Bucarest, à Rome, à Berlin) qu'il acquiert cette profonde connaissance des humains reflétée surtout dans ses textes les plus courts, les plus denses. Lorsque la seconde conflagration mondiale éclate, le prosateur se retire du monde et vit isolé à Belgrade. Il ne quitte sa tour d'ivoire qu'à la libération, écrit et publie. Il devient le plus important écrivain de Yougoslavie, et, de par son audience internationale, finit par attirer l'attention du public européen sur une culture longtemps ignorée.

Voici du barde serbo-croate un autre recueil. L'art de la nouvelle est un art délicat. Ivo Andric y excelle: en quelques lignes, la description d'un sentier banal démêle l'écheveau d'un passé lointain et réveille à la vie le village où est né l'écrivain. C'est, aux portes du monde musulman, Balbec sur la Drina, en Bosnie *(Sentiers)*. Lorsque la folie assassine s'empare du dernier rejeton d'une famille chrétienne convertie à l'islam, nous tremblons, avec lui, pour sa vie *(Mustapha, le Magyar)*. Un officier autrichien soumet sa victime, bandit de grand chemin et farouche résistant, à la torture de la soif. Toute la nuit, ses gémissements empêcheront l'épouse du bourreau de dormir. Pourtant, le matin, dans les bras vigoureux de son mari tortionnaire, le chagrin et la pitié de cette femme se transforment en plaisir (la Soif).

Dans *les Mots*, Andric nous raconte la fin d'un couple taciturne, âgé et très digne, en exil, à Paris: c'est une satire féroce du bavardage inutile, du «babil». Et si la description d'un montagnard qui achète une faux dans une foire de village *(la Faux)* est d'un réalisme saisissant, l'étrangeté des récits *la Femme d'ivoire* et *Vacances dans le Midi* nous plongent en pleine littérature fantastique.

Les éditions l'Âge d'homme avaient déjà publié à Lausanne une longue nouvelle d'Ivo Andric, *Au temps d'Anika*, s'inspirant du passé tourmenté de son pays-charnière entre l'Europe et l'Orient. Tout aussi classiques, mais plus individualisés, les textes d'aujourd'hui nous révèlent un Andric psychologue raffiné, un conteur dont la violence intérieure est à peine cachée par un sourire indulgent. Imaginons Panait Istrati qui aurait ignoré Romain Rolland mais qui, en revanche, aurait connu et aimé Thomas Mann.

Certes, le paysage serbocroate nourrit toujours, et encore, l'écriture attentive, appliquée d'Ivo Andric. Ce sont les mêmes personnages, frustes ou subtils, têtus, déchaînés ou hésitants qui se promènent dans ces pages d'un traditionalisme rigoureux. Mais il y a dans ces brèves histoires comme une vibration supplémentaire qui surprend, qui émeut.

(Le Monde)

Notes

(1) *Il est un pont sur la Drina* et *la Chronique de Travnik* (Plon).

(2) *Anthologie de la prose yougoslave* (Seghers - Unesco).

Tous les illustrateurs
désirant participer au
12e prix de maquettes Jean Béraud-Molson,
doté d'un premier prix de 1 000 $
sont priés de s'inscrire au
Cercle du Livre de France,
8955, boulevard Saint-Laurent, H2N 1M6
avant le 29 octobre 1980 à 12 h.

Tél.: madame Carole Delisle
(514) 384-2690

Abonnez-vous...

LES CAHIERS DU SOCIALISME 5

S.B. Ryerson, H. Milner, J. Mascotto, P.Y. Soucy sur le référendum et des textes de Ch. Bettelheim, A. Legaré, A. Cambrosio, J.P. Brodeur, J.G. Lacroix et B. Lévesque

ABONNEMENT

Tarifs: $7.00 les deux numéros; $12.00 pour les institutions et l'abonnement de soutien. Le numéro 1 est épuisé

L'abonnement de soutien donne droit à 1 numéro gratuit entre les n° 2-3 ou 4

Veuillez m'inscrire pour un abonnement de deux numéros aux *Cahiers du Socialisme* à compter du numéro.....

Nom:.....

Adresse:.....

Retourner à: Les Cahiers du Socialisme
C.P. 660, Succ. Desjardins
Montréal, H5B 1B7

Le #5 paraîtra début décembre

LIVRES REÇUS

FICTION

Mon enfance avec Gurdjieff, Fritz Peters, Stanké
La Couvade, Robert Baillie, Quinze/prose entière
La Relative, Anne Roche, Des femmes
Call-girl, Cécile, Domino
L'Indiscrétion faite à Charlotte, Alain Jouffroy, Robert Laffont
Au Grand Socco, Joseph Kessel, Gallimard
Le Grand Roman américain, Philip Roth, Gallimard nrf
Le Jardin d'acclimatation, Yves Navarre, Flammarion
Andronicet le serpent, Mircea Eliade, L'Herne
Nu comme dans les nuages, Michel Conte, Éditions de Mortagne
Toutes les chances plus une, Christine Arnothy, Grasset
Les Fillettes chantantes, Robert Sabatier, Albin Michel
The Third Temptation, Charles Templeton, McClelland and Stewart

HISTOIRE

Derrière les barbelés des nazis, Florent Labonté, Les éditions du blé
America! America!, Jeanine Brun, Collections Archives
Nos soldats, Georges F.G. Stanley, Les éditions de l'homme
Les Forges, Louise Trottier, Boréal express
Folklore de la mer et religion, Benoît Lacroix, Leméac
Le Costume paysan dans la région de Québec au XVIIe siècle, Bernard Audet, Leméac.

POLITIQUE

Visages dans un miroir, Princesse Ashraf Pahlavi, Robert Laffont
Nos valeurs en ébullition, Jean-Guy Dubuc, Leméac
Deux pays pour vivre: un plaidoyer, Marcel Rioux Susan Crean, Editions coopératives Albert Saint-Martin
L'École rose... et les Cols roses, Francine Descarries-Bélanger, Collection Femme

POÉSIE ET THÉÂTRE

Poésies 1953-1964, Pier Paolo Pasolini, Gallimard nrf
La Nouvelle Barre du jour, Un essai de France Théorêt, Bibliothèque nationale du Québec
Sleeping with lambs, Marilyn Bowering, Press Porcépic
Nécessairement putain, France Théorêt, Les herbes rouges
Amantes, Nicole Brossard, Quinze
Plaine Lune et Corps fou de Jean Charlebois, Éditions du Noroît
Le Roitelet, Claude Dorge, les éditions du blé

DIVERS

The Art of Canadian Nature Photography, J.A. Kraulis, Hurtig
Puppetry in Canada, Kenneth B. McKay, Ontario Puppetry Association
Complaintes acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard, Georges Arsenault, Leméac
Journées de lectures, Roger Nimier, Gallimard nrf
Balzac, Sémiotique du personnage romanesque, Roland Le Huenen, Paul Perron, Les Presses de l'U. de M.
From Mathematics to the Technologies of Life and Death, Steve J. Heims, The MIT Press
Romans du pays, 1968-1979, Gabrielle Poulin, Bellarmin
La Dissertation, Pierre Boissonnault, Roger Fafard, Vital Gadbois, Les Éditions La Lignée
La Littérature et le Reste, André Brochu et Gilles Marcotte, Quinze/prose exacte
Le Philosophe chat ou les ruses du désir, Roger Savoie, Quinze/prose exacte
Entre l'école et l'usine, Marcel Fournier, Éditions coopératives Albert Saint Martin et CEQ
Les Maladies de la prostate, Professeur W Von Niederhausern, Coll. Santé, La Presse
Les Rhumatismes, Docteur Ivan Radi, Coll. Santé, La Presse
La Dépression, Prof. Pierre Schneider, Coll. Santé, La Presse

Vient de paraître

Au lecteur d'ici, susceptible de s'intéresser à la condition québécoise

Le Mythe de Maria Chapdelaine

Nicole Deschamps
Raymonde Héroux
Normand Villeneuve

Synthèse d'une lecture collective du texte et de l'après-texte de Louis-Hémon, cet ouvrage situe l'événement à la fois comme un phénomène unique d'anthropologie culturelle et comme un symptôme de la condition de colonisé.

1980. 264 p.
(2-7606-0496-9) $19.75



Bon de commande

Veuillez m'expédier:
LE MYTHE DE MARIA CHAPDELAINE
Paiement ci-joint, chèque ou mandat / port en sus 5%

Chargez-Visa n° .....

Nom .....

Adresse .....

Code postal

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
C.P. 6128, succ. «A»
Montréal, Qué. H3C 3J7
2910, bd Édouard-Montpetit
Montréal, Qué. H3T 1J7



LA DAME DU NIL
Pauline Gedge
Le best-seller de la romancière canadienne Pauline Gedge, qui fait revivre dans le charme envoûtant de l'ancienne Égypte. Hatchepsout, la seule femme Pharaon.
Belland



L'ÉROTISME DE GRAND-PAPA
Pour adultes
Où l'on découvrira que l'imagination sexuelle de nos grands-pères ressemblait étrangement à la nôtre, la naïveté et le plaisir de la nouveauté en plus.
Jean Basile



LES CONSERVES ET LES CONFITURES
300 recettes naturelles, simples et délicieuses pour conserver grâce au sucre, au sel, à l'alcool, au vinaigre ou au gras, fruits, légumes, condiments, viandes et même certaines fleurs.
France-Amérique



SUPPRIMEZ VOS DOULEURS PAR SIMPLE PRESSION D'UN DOIGT
Dr Roger Dalet
Plus de 1,000,000 exemplaires du livre du Dr Dalet vendus à ce jour. Vous aussi apprenez à soulager vite.
France-Amérique



AGENDA D'ART 1981
Le nouvel agenda d'art pour l'année 1981 réunit toujours des noms prestigieux de la peinture du Québec et présente une oeuvre d'art pour chaque semaine.
Musée du Québec
Élysée



L'ALTERNATIVE DU DIABLE
Frederick Forsyth
Un roman plus que jamais d'actualité avec les événements récents dans le détroit d'Ormuz. Et surtout un livre passionnant qu'il faut lire absolument.
France-Amérique

BON DE COMMANDE

☐ LA DAME DU NIL $14.95
☐ ÉROTISME DE GRAND-PAPA ..... $ 8.95
☐ LES CONSERVES ET LES CONFITURES ..... $ 7.95
☐ SUPPRIMEZ VOUS-MÊMES VOS DOULEURS ..... $ 9.95
☐ AGENDA D'ART $12.95
☐ L'ALTERNATIVE DU DIABLE $12.95

FRANCE-AMERIQUE
NOM .....
ADRESSE .....
.....
CI-JOINT $ .... ☐ chèque ☐ mandat
170, Benjamin Hudon,
Montréal H4N 1H8
Tél.: 331-8507

en vente dans toutes les librairies

FRANCE-AMÉRIQUE

La rencontre littéraire Brochu/Marcotte

La critique descend de sa montagne

par Noël Audet

André Brochu/Gilles Marcotte: **La Littérature et le Reste (livre de lettres),** Editions Quinze, Coll. «prose exacte», 1980, 185 p.

IDÉE superbe que celle d'avoir songé à discuter littérature sous forme épistolaire. On ouvre les lettres dans tous les sens de l'expression, et la critique descend de *sa* montagne.

André Brochu et Gilles Marcotte, professeurs de littérature reconnus, se sont en effet lancé ce défi d'écrire un livre en échangeant une correspondance souvent savante mais qui respecte en même temps les lois du genre. Et ce n'est pas là le moindre charme de ce livre qui n'hésite pas à parler du lieu et du moment de l'écriture, comme on envoie une carte postale pour dire: Voilà d'où je t'écris. Ces détails quotidiens illustrent d'ailleurs très bien le métier concret de l'écrivain. Le titre *La Littérature et le Reste* indique dès le départ la perspective centrale de l'ouvrage, où la littérature devient l'activité principale alors que tout le reste (le monde, la vie sociale, le vécu) n'est conçu qu'en fonction de son expression ou de sa reproduction dans le livre.

La forme épistolaire en outre crée une attente d'autant plus vive que les deux acteurs y ont multiplié les questions et que nous sommes pris au jeu de chercher, de lettre en lettre, des réponses de plus en plus précises, sur des sujets aussi fondamentaux que de savoir, par exemple, ce qu'est la littérature, à qui elle s'adresse, à quoi elle sert. On y voit défiler beaucoup d'oeuvres québécoises, quelques oeuvres étrangères autour de *la Nausée* et quelques notions critiques au coeur des débats littéraires actuels. Presque tout y passe, de la fragilité de notre institution littéraire à l'avenir de la littérature. Car Brochu et Marcotte ne reculent devant aucune question, et ils ont l'art de bien les poser, même s'ils admettent d'emblée qu'il n'y a pas de réponses simples.



André Brochu



Gilles Marcotte

A travers une longue analyse de *la Nausée,* introduite par Brochu, c'est toute la problématique de la forme par rapport au contenu qui se trouve posée, et celle des effets de sens (à l'infini) qu'aucune linguistique n'arrivera jamais à décrire sans reste. Et nous voilà plongés au coeur de la question inévitable: Qu'est-ce que la littérature?

Le dialogue de nos deux auteurs adopte lui-même une des formes principales du phénomène littéraire, soit le jeu, c'est-à-dire l'échange ou le déplacement d'un objet et la réaction de l'adversaire. (On y lit de nombreuses allusions à nos sports nationaux). L'écriture aussi est un jeu, elle comporte une stratégie suivie d'effets de sens plus ou moins reçus. Et c'est à partir de ce jeu, que «le reste», c'est-à-dire le monde, est convoqué sur la scène.

Mais écrire soulève aussi le problème de la vérité, c'est-à-dire du rapport au monde réel, et l'on enchaîne bientôt sur une question beaucoup plus grave: celle du rôle social de la littérature ou de son lieu d'intervention dans les processus sociaux.

Or il se trouve que depuis quelques décennies, deux «sciences» tentent de nous réduire la littérature à une sorte de maladie: la psychanalyse en parle en termes de régression, le matérialisme dialectique nous la stigmatise en tant que forme de l'aliénation sociale (entendez qu'elle reproduit l'idéologie bourgeoise comme une brave bête fait tourner son cabestan). Et Marcotte s'en indigne un peu: «J'imagine que, dans une perspective anthropologique, on devrait pouvoir considérer une fonction humaine aussi étrangement permanente comme autre chose qu'une maladie ou une forme d'aliénation sociale.» (p. 131).

Or pour m'y être frotté, je commence à trouver aussi que ces «sciences» sont peut-être mal armées, sinon pour questionner la littérature, du moins pour la réduire à leur question un peu courte. On veut bien que tout auteur soit d'une certaine façon fou ou non solidaire, mais encore faut-il considérer que le produit de cette folie, le texte, n'est pas de même nature. Et toute question qui ignore systématiquement la forme, l'effet esthétique et les effets de sens, a toute chance de se tromper d'objet. Je ne connais pas de critique plus réactionnaire que celle qui ne lit que des contenus, sans se rendre compte que ceux-ci ne sont que le reflet de l'idéologie lisante. Or le texte, et c'est démontré partout dans *La Littérature et le Reste,* échappe par définition à cette univocité du sens, ce qui constitue à la fois la spécificité et l'intérêt de la littérature, le plaisir de lire aussi.

La conscience du rôle que joue chacun des éléments qui composent l'étrange réalité du texte littéraire, amène les auteurs à faire de leur propre texte critique une aventure du même ordre, qui présente des contenus, toutes les questions sur la littérature, mais le fait d'une façon littéraire, en charriant aussi tout autre chose que le lecteur découvre avec plaisir. Par exemple le jeu des deux personnalités: Quand Brochu se plaint de s'embourber, c'est qu'il vient de s'envoler sur une idée mince comme une chimère, mais belle comme une métaphore; et quand Marcotte feint de s'amuser, c'est qu'il joue avec la profondeur, allant jusqu'à citer une page de Charlie Brown pour montrer que la profondeur sert parfois à retarder l'échéance ou le constat d'échec. Et Brochu réplique en s'appuyant de plus en plus sur des concepts théoriques, pour montrer qu'il n'invente rien. Et Marcotte lui sert à nouveau de ses métaphores concrètes, pour maintenir la discussion à portée de voix, pour bien s'assurer que l'on se comprend.

Bref un livre plein de science, écrit sur un ton presque amusé, où le lecteur sourit souvent aux marques de l'esprit et se sent des envies de participer à son tour. Un livre pédagogique donc, qui sort le débat de l'Université où il risquait de s'empêtrer dans des querelles d'initiés, pour le poser devant le monde. Un livre attachant même si les notions qu'il véhicule sont difficiles à saisir pour le commun des mortels. Mais les auteurs connaissent le piège, et Brochu déclare «Je m'en voudrais, cependant, de devenir trop sérieux, ce qui est souvent la meilleure façon d'être ridicule.» (p. 59).

Il se trouvera bien un critique «révolutionnaire» pour considérer les questions de Brochu et de Marcotte parfaitement bourgeoises. Mais je demanderais à voir ses propres questions avant de me prononcer. *La Littérature et le Reste* a le mérite de s'interroger sur la totalité du phénomène littéraire, sans conclure péremptoirement au dysfonctionnement de la virgule. C'est sans doute un livre que devrait lire tout étudiant ou enseignant qui cherche des réponses mais n'a pas encore posé les questions qui vont avec.

Un livre de lecture...

Gabrielle Poulin, **Romans du pays 1968-1979,** Montréal, les éditions Bellarmin, 1980, 454 pages.

En quelques années seulement, Gabrielle Poulin est devenue une voix familière et nécessaire pour commenter notre littérature. Voici qu'elle vient de publier en un «livre de lecture», plusieurs de ses chroniques de la revue *Relations* et certaines qu'elle a écrites pour *Lettres Québécoises.* Ce qui est une heureuse idée car on sait l'utilité de tels livres pour le grand-public autant que pour l'étudiant.

Le grand public, lui, lit et entend Gabrielle Poulin à la radio et dans les périodiques. On connaît ce style enthousiaste et ce ton intimiste qui font des chroniques de Gabrielle Poulin des morceaux agréables à lire, qui nous conduisent tout droit au livre lu. Chez Gabrielle Poulin, aucune prétention académique ne vient alourdir le jugement littéraire. Elle réussit à nous séduire par le ton de ses chroniques. Qu'on soit d'accord ou non avec sa «lecture», on s'attache aux propos de Gabrielle Poulin.

Son livre, *Romans du pays 1968-1979,* réunit environ une soixantaine de chroniques analysant les oeuvres d'une trentaine d'écrivains. L'auteur a joint à ses critiques quelques textes de René Dionne qui, le premier, l'a invitée dans les pages de Relations.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ce «livre de lecture» de Gabrielle Poulin est une heureuse introduction à notre littérature de la dernière décennie.

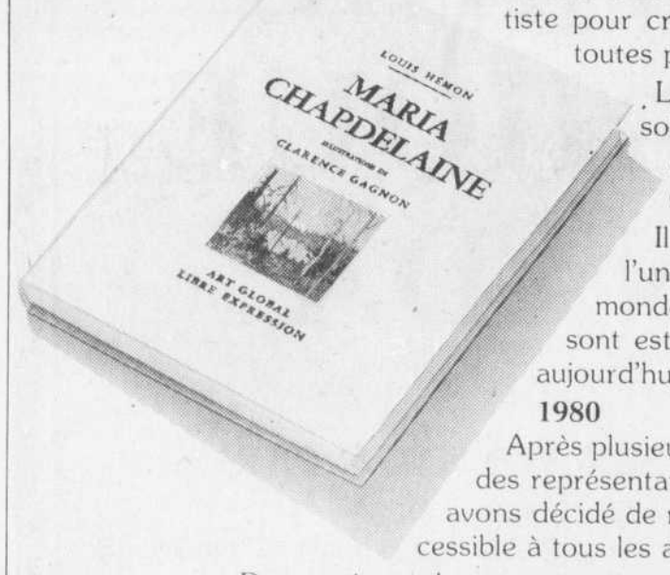
— **Jean ROYER**

L'édition de luxe de Maria Chapdelaine illustré par le peintre Clarence Gagnon est aujourd'hui presque introuvable...

1933

Une édition de luxe du roman de Louis Hémon, *Maria Chapdelaine,* illustré par le peintre québécois Clarence Gagnon, paraît à Paris.

Trois années d'un travail ininterrompu ont été nécessaires à l'artiste pour créer cinquante-cinq illustrations en couleurs, toutes plus belles les unes que les autres.



L'ouvrage est d'une facture particulièrement soignée. Imprimé sur papier pur chiffon, filigrané, sa mise en page est d'une rare élégance.

C'est un livre fait avec amour.

Il est considéré par les bibliophiles comme l'une des plus belles réalisations artistiques du monde littéraire. Les rares exemplaires disponibles sont estimés à plusieurs milliers de dollars. Ils sont aujourd'hui presque introuvables.

1980

Après plusieurs années de recherches, avec l'approbation des représentants de la succession Clarence Gagnon, nous avons décidé de rééditer ce chef-d'œuvre afin de le rendre accessible à tous les amateurs de beaux livres.

Des essais nombreux nous ont permis de reproduire fidèlement les illustrations. Nous avons respecté la disposition du texte et le format de l'édition originale. Nous avons confié son impression à un maître imprimeur et la reliure a été exécutée, pleine toile, par un artisan de renom.

Ce livre, nous l'avons fait avec amour.

Maria Chapdelaine paraîtra le 23 octobre 1980.
Son prix de vente est fixé à $70.00
Vous pouvez le réserver avant publication en remplissant le bon de commande ci-dessous.

COÉDITION ART GLOBAL / LIBRE EXPRESSION

BON DE COMMANDE

à retourner aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, Bureau 301, Montréal, Québec H3G 2M4 — Tél.: (514) 849-5259

Je désire réserver _____ exemplaire(s) de la réédition de *Maria Chapdelaine,* illustré par Clarence Gagnon, au prix de $70.00 l'exemplaire. Je réglerai le montant de cette commande à sa réception (COD).

Nom _____

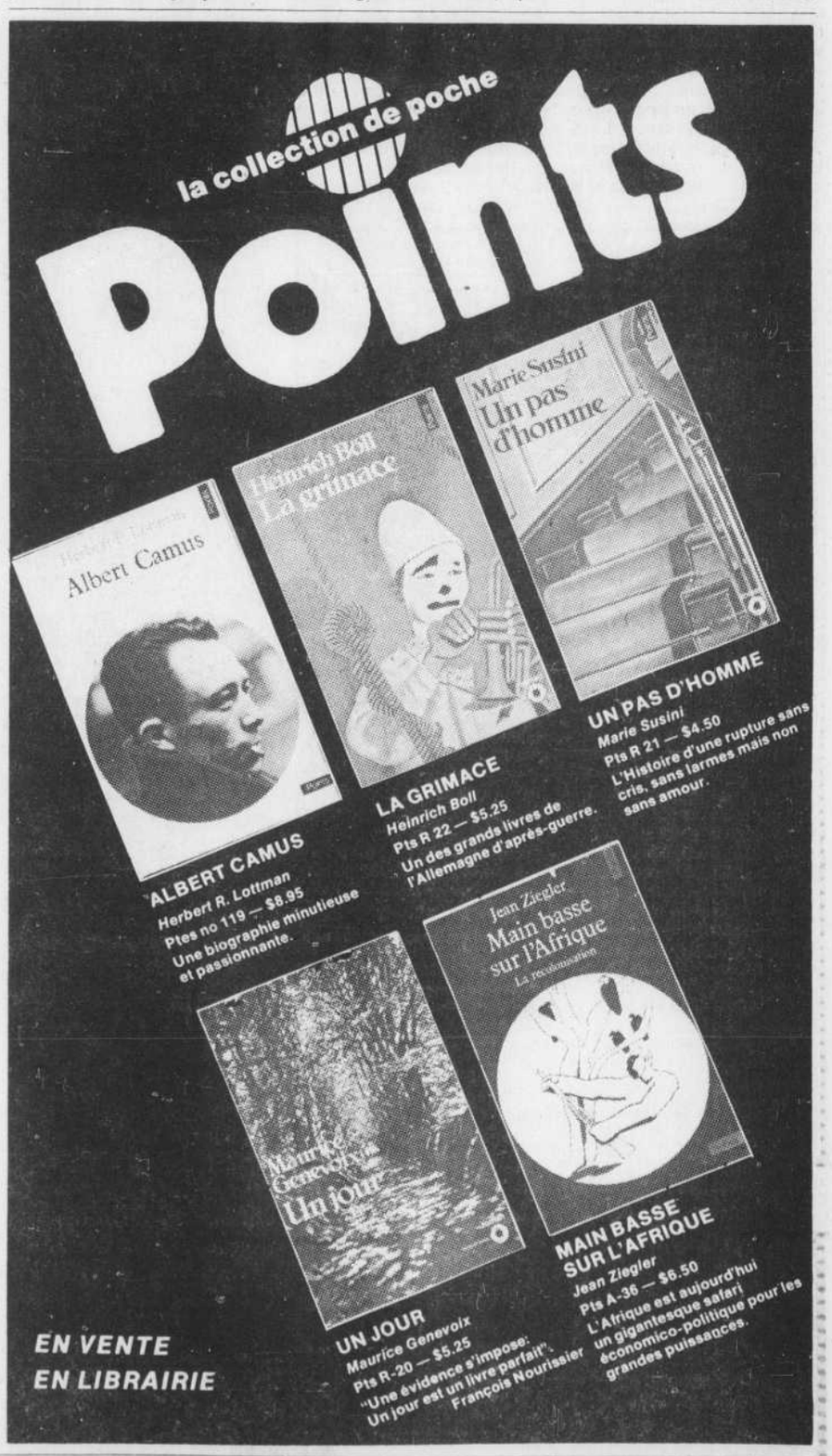
Adresse _____

App. _____ Ville _____

Code postal _____ Tél.: _____

Signature _____

Les expéditions, à la charge de l'éditeur, seront faites à compter du 1er novembre 1980, selon l'ordre d'arrivée des commandes.





JUDITH KRANTZ

Princesse Daisy

dans toutes les librairies

LE ROMAN DE L'ÉTÉ, aux ÉDITIONS SÉLECT

aussi captivant que LES OISEAUX SE CACHENT POUR MOURIR

les carnets de Jean Éthier-Blais

AUTREFOIS, cela avait nom l'acidia. Dans leurs couvents, au milieu des livres, au creux des prières, à l'ombre du confessionnal, les moines de tous les temps ont connu cet état d'âme. On ne souffre pas. La vie, dans ses composantes essentielles, est toujours belle. Le soleil brille; la lune, dans les bois, luit; l'air frémit. Tout est pareil à ce qu'il doit être. Une seule nuance. L'homme atteint d'acidia (ou la femme, car la tristesse d'être est universelle) n'a pas le courage de regarder vivre l'univers. Il rentre en lui-même et s'apitoie sur son destin. Il se dit: «Je suis homme et ma condition me pèse. Pourquoi suis-je ici? Que suis-je venu faire sur ce globe de traviole? Suis-je moi-même et non un autre? Ce Dieu, vers lequel je me tourne, existe-t-il?» En un mot, il remet sa vie en question. Et encore, je suis trop précis. Ces questions ne forment que l'arrière-plan d'une séquence de sensibilité. Hier soir, je me sentais d'excellente humeur; je rentre chez-moi, fais, au grand dam de mes voisins, mon heure de piano; je lis, mange, travaille. Ce matin, je sais, dès le réveil, que l'acidia est entrée dans ma maison. Des questions sur mon destin, je ne me pose aucune. Tout simplement, le coeur n'est plus à rien. Le soleil qui brille, ne brillera pas aujourd'hui pour moi. Je peux le regarder en face, la bile l'emportera. Dans les monastères du passé, l'acidia que la victime ne combattait pas, ne terrassait pas, devenait un péché. Grave? Peut-être pas, mais faute tout de même. Contre cet ennemi d'autant plus insidieux qu'il fait partie intégrante de notre chair et de notre sang, il faut lutter. Luttons donc.

■

Au cours du dernier psychodrame comico-tragique dont nos hommes politiques nous régalent sous le nom de conférence fédérale-provinciale, un court dialogue entre René Lévesque et Pierre Trudeau m'a paru révélateur. De quoi, je ne sais, mais révélateur tout de même. Je n'ai pas moi-même entendu cet échange de propos, me tenant loin (par souci de mon style, dont je ne souhaite pas accentuer les lacunes) des peuples avocassiers. Le dernier représentant de la classe politique que j'ai écouté avec profit s'appelait De Gaulle. Toujours est-il que ces deux personnages de haut vol discutaient autour de feuillets épars. «Ce n'est qu'un brouillon» — dit l'Un. «Tout ceci demande à être récrit» — répond l'Autre. «Il nous manque un styliste» — reprend le Premier. Le Second branle du chef, opinant du bonnet. Je me dis qu'il aurait mieux valu parler du styliste avant de rédiger le document. Mais les hommes politiques, quels qu'ils soient, dans leur pouffisme, sont persuadés que leurs paroles, loin de se perdre dans l'air, se gravent d'office dans le marbre. Un texte est un texte. Il dure. Pendant un siècle, les avocats, les magistrats, les députés, tous aussi ignares les uns que les autres, ont tripatouillé dans nos lois. Il aura fallu tout récrire. On avait simplement oublié les stylistes au vestiaire. Comme se fait-il qu'on ne les oublie jamais dans la version anglaise? Plus près de nous, en 1954, Pierre Mendès-France vient au Canada. Il était à l'apogée de sa carrière; le Canada s'apprêtait à jouer un rôle en Indochine. Les Français croyaient que nous allions y défendre les intérêts de l'Occident et de la civilisation. De part et d'autre, donc, grands salamalecs. L'euphorie était de mise. Des fonctionnaires français et canadiens rédigèrent le communiqué final, qui faisait état de cette noblesse de sentiments, avec, pour lui donner quelque épaisseur, des détails pratiques. Lorsqu'on présenta ce texte à Pierre Mendès-France, il eut un geste instinctif. Il sortit son stylo et corrigea; tout y passa, le contenu et la forme. Il y mit sa griffe. Cet homme, qui savait parler, savait aussi écrire. Il était son propre styliste. Il ne croyait pas à l'improvisation. Il n'appartenait pas à la civilisation du brouillon.

■

J'ai repris mes promenades dans notre bonne ville. L'autre soir, je suis allé dîner rue Saint-Denis où, soudain, comme par enchantement, les bons et petits restaurants pullulent. Chère mise à part, j'ai été frappé par la transformation du paysage. Ce sont les arbres qui donnent son charme à cette rue ancienne et chargée de souvenirs littéraires. Elle deviendra sinon belle, du moins comme vaporeuse dans le bruissement des feuilles et le babil des passants. J'ai, autrefois, beaucoup fréquenté la Bibliothèque Saint-Sulpice. J'allais y faire des lectures innombrables, peaufiner des dissertations, m'y promener les mains dans les poches, bavarder avec les bibliothécaires, qui étaient charmantes. Havre de paix où l'on pouvait consulter le *Mercure de France*. Mais le trajet! Je pense que tout, dans cette rue, était laid, y compris l'Église Saint-Jacques, dont on a beaucoup surfait les mérites. Les maisons étaient délabrées, les façades, avilies par les intempéries, suintaient, la chaussée était volontiers défoncée, le bruit des tramways symbolisait l'âpreté métallique de la vie moderne. Tout ceci a été admirablement rendu par Gabrielle Roy. La grande ville était ignoble. Par contre, dans le soir naissant, les arbres, il y a quelques jours, s'agitaient dans l'air. Les réverbères les éclairaient de l'intérieur; nous marchions dans leur lumière, sous un arc de verdure et de luminosité diffuse. Cette rue en somme banale (sauf pour ses projections littéraires) avait acquis la dignité de la légèreté et du bonheur. J'en ai été ému comme devant un passé médiocre qui s'abolit pour faire place à la réalité du présent, belle, dynamique, joyeuse.

Hélas! la Place Norman Bethune, elle, est toujours de faction, qu'encombre son horrible monument. Est-il de plâtre ou fabriqué avec les ossements blanchis des victimes de Mao? Avons-nous à Montréal une Place de Gaspé? Pourtant l'auteur des *Anciens Canadiens* est notre Père à tous. Combien de noms illustres me viennent à l'esprit, qui n'ont droit qu'à notre oubli. Et nos missionnaires qui ont éduqué l'Afrique noire? Rien. Et sans doute suis-je l'un des seuls à protester. Il est proprement scandaleux qu'un personnage aussi contestable que Bethune se dresse dans sa notoriété posthume en plein dans le coeur de Montréal alors que nos grands hommes ont à peine droit à un article de dictionnaire ou à quelque lointaine rue. Ceci me ramène à ma première anecdote. Nous Canadiens-Français ou Québécois (peu importe, c'est du pareil au même) nous n'écrivons pas l'Histoire, ni même notre histoire. Nous n'en rédigeons tout au plus qu'un infime brouillon.

Butor/Sarraute

L'art, la parole, la mort

par Claude Beausoleil

Michel Butor, **Vanité**, éditions Balland, collection «Le commerce des idées», Paris 1980, 91p.

Nathalie Sarraute, **L'Usage de la parole**, éditions Gallimard, Paris 1980, 157 p.

ÉCRIRE sur un livre qui parle de la peinture et par là se décider à pointer des intérêts, des surfaces qui nous indiquent un lieu de travail particulier. Écrit comme de mémoire, *Vanité* de Michel Butor est un ouvrage qui inscrit bien une réflexion sur l'art et l'écriture qui traverse tout imaginaire qui s'assume, il pose un angle de l'essentiel: la mort. Butor parle de l'art comme d'un théâtre d'ombre qui s'agite et dont le spectre-moteur serait la mort. Pulsion qui ferait que l'on écrit, que l'on peint, que l'on explore les formes d'une énergie de travail créateur. «Toutes les heures blessent, une dernière tue.» écrit Butor. Évoquant la mort on en arrive au temps, celui qui traverse et ramifie, annule et souligne. «Arrêtons-nous un instant devant cette énigme, car nous touchons ici à une relation toute différente, entre la mort et l'oeuvre d'art, que celle de la représentation. Ce n'est pas seulement la nature morte qui trouve son origine dans la Vanité avec la représentation du crâne, on peut se demander si toute oeuvre d'art ne trouve pas généralement naissance dans la sépulture. «p. 42 La mort selon Butor demeure un sujet tabou dont pourtant l'omniprésence serait le déclic de bien des oeuvres et de bien des vanités. Dans cet essai trois personnages discutent et disposent un texte qui glisse doucement d'une réplique à l'autre: Pictor, Viator et Scriptor. Ils cernent une notion qui demeure semble-t-il secrète: la mort dans l'art et la vie. On repasse vers les natures mortes ("still life") et on repasse par les oeuvres et les impressions. Goya, Manet, Delacroix, Courbet, Picasso et d'autres sont là tout au long de la conversation. Ils assistent le propos, ils servent de référent pour creuser autrement la question. Et comme un enregistrement, comme une conversation ciselée, le livre se tresse, s'enlace lui-même et laisse paraître une angoisse qui dit la cible: on crée, on pense, on meurt. Et on traverse l'histoire nommant/évocant des scènes de l'histoire de l'art qui ont marqué cette problématique (*Les Deux Ambassadeurs* de Holbein ou encore *L'Enterrement à Ornans*, ou encore *la Toilette de la Morte* de Courbet «qu'on appelait autrefois la Toilette de la Mariée»). Cet essai de Michel Butor est étonnant par sa précision et son économie. Chaque mot porte vers l'idée elle-même dépouillée, mise à nue, comme si on ne pouvait parler de la mort qu'avec sobriété. Petit essai des profondeurs. *Vanité* est un livre d'incision, un livre fragmenté mais pourtant avec partout l'idée centrale du crâne, de la mort et de l'art comme action plausible d'un sursis. C'est un beau livre de méditation, un passage vers le sens.

Notons ici la réédition de *Les Mots dans la peinture* de Butor (collection «champs» chez Flammarion), cette réédition en format de poche du texte paru chez Skira rend accessible toute une série de textes qui étaient difficiles à trouver. Des textes comme *L'Empire de signes* de Roland Barthes qui vient également d'y être repris avec illustrations rappellent que souvent des créateurs de différents domaines trouvent dans l'art un objet de réflexion qui complète, varie leur recherche. Cette collection est donc à suivre pour sa qualité et ses sentiers multiples.

écritures

Nathalie Sarraute décrit tout au long de son livre et sur un ton «naturel» qui coule presque de source tous les petits combats que doit livrer la langue pour s'acheminer, indécise, seule, offerte. L'esthétique, le politique, l'amour, l'incompréhension dernier replis, dernier refus, sont examinés sans complaisance et avec rigueur par l'auteur de *Martereau*. *L'Usage de la parole* est un petit essai à l'usage des vivants qui tente de souligner des fonctionnements du puzzle de la langue.

NOTE DE LECTURE

Use of Plants for the past 500 years, Charlotte Erichsen-Brown, Breezy Creeka Press, Aurore, Ontario (500 pages).

Une patiente compilation des connaissances recueillies depuis 500 ans sur les propriétés médicinales et les vertus curatives et autres des diverses plantes, arbres et arbustes du nord-est du Canada et des Etats-Unis. Les premiers botanistes y ont leur place, comme les récits des découvreurs Champlain, Cartier et les autres. Les botanistes contemporains y sont également cités. Les connaissances des «Indiens» d'Amérique en la matière étaient grandes, parfois naïves, souvent véritables et bon nombre de tisanes et de décoctions servent encore aujourd'hui à soulager les maux qui affligeaient Iroquois, Hurons et Algonquins. L'auteur met ses lecteurs en garde contre la grande toxicité de certaines plantes et déconseille les expériences d'amateurs qui risqueraient plutôt de tuer que de guérir. L'ouvrage fait aussi état de l'usage de certaines plantes dans les rituels religieux des premiers habitants de notre continent.

— **François BARBEAU**

L'enfant bien-aimé

"Opinion féminine sur l'orientation des jeunes filles" "Comment prédire le succès scolaire", "Des emplois pour tous: est-ce possible?"

" Les examens d'admission" sont des sujets que l'on retrouve dans la revue *Orientation professionnelle*. Une revue pour mieux éduquer et orienter son enfant. Elle permet de comprendre l'avenir des enfants dans un monde incertain, en changement continuel. Pour les parents d'enfants exceptionnels, de jeunes désavantagés, et d'enfants normaux.

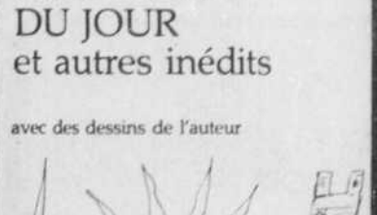
Une revue reliée que vous conserverez en bibliothèque, approuvée par la Corporation professionnelle des conseillers d'orientation du Québec et distribuée à travers le monde.

Nom . . . . . .
Adresse . . . . . .
Téléphone . . . . . .
Je désire un abonnement personnel . . . 1 an $21.
Chargex . . . . . **Exp** . . . .
Master Charge . . . . . **Exp** . . . .
Orientation professionnelle
60 St-Jacques, suite 102, Montréal H2Y 1L5.

Alain Grandbois

DÉLIVRANCE DU JOUR et autres inédits

avec des dessins de l'auteur



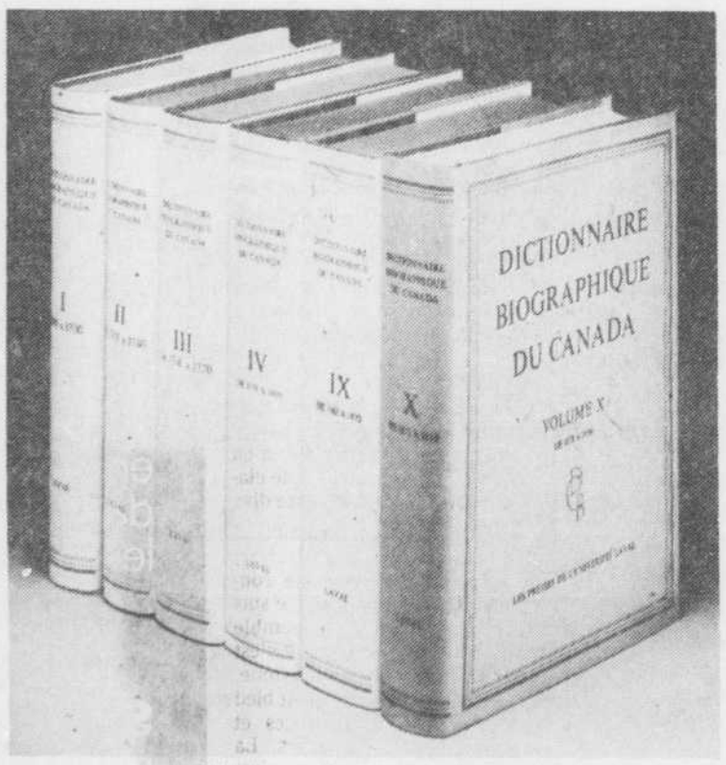
ÉDITIONS DU SENTIER

Édition unique limitée à 220 exemplaires numérotés, imprimés en deux couleurs sur papier Artlaid de Strathmore.
Également disponible: STUPEURS, proses de Gilles Archambault ornées de 8 monotypes de Jacques Brault; tirage limité à 300 exemplaires signés et numérotés.
Ces ouvrages ne se vendent que par correspondance:
Délivrance du jour: $29
Stupeurs: $23 (port compris)
Envoyer ses nom et adresse avec un chèque ou un mandat à:
ÉDITIONS DU SENTIER
BOÎTE POSTALE 156, SUCCURSALE CARTIERVILLE, MONTRÉAL, QUÉBEC. H4K 2J5

AUX PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

La source d'information la plus abondante et la plus sûre sur les personnages marquants de notre histoire

DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE DU CANADA



Volumes cartonnés avec jaquette, 18 x 26 cm.

SIX VOLUMES PARUS:

VOL. I (1000-1700)
594 biographies, 800 pages

VOL. II (1701-1740)
578 biographies, 834 pages

VOL. III (1741-1770)
550 biographies, 888 pages

VOL. IV (1771-1800)
504 biographies, 1034 pages

VOL. IX (1861-1870)
524 biographies, 1072 pages

VOL. X (1871-1880)
547 biographies, 926 pages

$35 LE VOLUME

Une édition de luxe à tirage limité, numérotée à la main, est également disponible. L'exemplaire, $75.

«Un ouvrage qui représente, presque à l'état de perfection, l'état d'avancement de l'histoire canadienne à la date de la publication.» Annales, Paris.

«Une oeuvre magistrale, marquée par une qualité qu'on ne peut dénier, et que tout homme cultivé doit posséder dans sa bibliothèque.» Revue d'histoire de l'Amérique française, Montréal.

«Car ce n'est pas le moindre mérite d'une oeuvre comme le DBC que de contribuer à faire connaître les hommes et les femmes dont la carrière a été plus obscure ou dont la grande histoire a plus ou moins oublié les exploits.» Recherches sociographiques, Québec.

«Les hommes cessent de n'être que dates et titres pour vivre de nouveau. (...) il s'agit d'un instrument à ce point essentiel qu'il transcendera les générations.» Le Soleil de Colombie, Vancouver.

DISPONIBLE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET CHEZ LES DÉPOSITAIRES SUIVANTS:

Caron Libraire, 251 est, Ste-Catherine, Montréal. Librairie de l'Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal. Librairie de la Capitale, 75, Elgin, Ottawa.
Le Service scolaire, 150 est, Perreault, Rouyn. Librairie Poirier Enrg., 1545, Royale, Trois-Rivières. Librairie Régionale, 461 est, Racine, Chicoutimi.
Comptoirs Horizon Inc., 41, de l'Évêché, Rimouski. Éditions Champlain Ltée, 107, Church Street, Toronto.

LES PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL, C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Nouveautés aux Éditions Libre Expression

Les funambules ou le monde selon Anne

par Claude Letellier

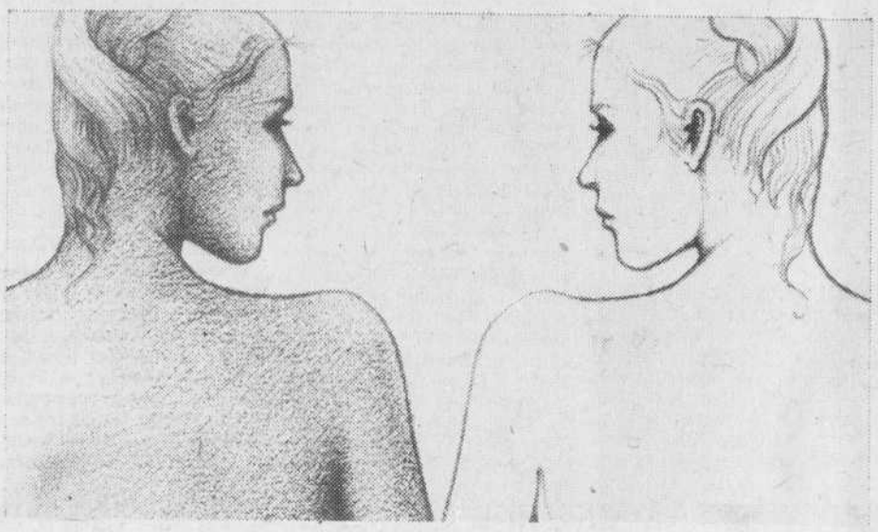
Les funambules. Marcher sur une corde. Donc, ouvrage au titre symbolique. Les personnages créés marchent sur la corde usée, presque rompue de leurs déceptions, car dans ce monde observé par Anne, journaliste à l'oeil aigu, il est bien question des sentiments les plus banals, les plus ordinaires, tout ce fatras de contradictions douces-amères qui composent une vie.

Les funambules. La corde est tendue entre les mains fragiles de deux jeunes femmes victimes, l'une du passé, l'autre de l'avenir. Elles ne se connaissent pas et leur rêve singulier est de se poursuivre au centre de plusieurs existences dont elles ne comprennent pas l'aboutissement. Alors qu'elles tirent avec plus d'acharnement sur la corde, ce sont elles qui, dans un élan de pitié pour leurs bourreaux, vont tomber dans un gouffre infernal, douloureux afin que cessent les gémissements, les cris de ceux et de celles qu'elles côtoient. Anne ressuscitera de ce monde qu'elle a cru être le sien, mais, là, cessera la quête vers sa compagne pour qui elle a failli mourir. Les autres seront condamnés à leurs regrets, à la médiocrité d'une existence vécue et non rêvée. Anne est aussi le corps-symbole amputé d'un bras, le visage en partie défiguré pour avoir voulu emprisonner, sur cette corde tressée de mensonges, un amour aussi défiguré que son visage.

Les funambules. Roman de la dualité. Captive, Anne écoutait des indiscrétions proches de la haine, de l'inceste, de la prostitution, de l'homosexualité, de la corruption. Anne s'étiolait à force de se taire. Engagée dans une torpeur annihilant toute lucidité, elle fermait les yeux sur l'innocence, la tendresse que l'auteur promène par la main en la personne menue d'une petite fille innommée. Hors d'un monde que la vision de l'enfance protège, la petite fille est la seule à ne pas flâner sur la corde distendue par le poids insipide de tant de vies qui ne valent peut-être pas la peine qu'elle s'y attarde.

Délivrée, Anne s'étonne qu'un tel monde factice ait pu la détourner de sa trajectoire de peintre en devenir. Monde existant autour d'Anne, de l'auteur, du lecteur, il était impossible de ne pas en parler puisque ce monde agressif nous frôle chaque fois que nous croisons un regard hasardeux dans le jour, dans la nuit de Montréal ou d'ailleurs. L'auteur — une femme — est présente tout au long de cet itinéraire dans lequel elle vagabonde avec l'humour du témoin qu'elle veut demeurer afin d'éviter que sa vie n'entre dans la dérision, dans la déraison d'une nostalgie au goût insupportable de moisissure. Elle est femme-amante d'une femme qui l'attend au centre d'un jardin. Elle en fabule un univers inaccessible. Elle est, à son tour, le symbole de toutes les femmes qui ont dû attendre que le monde de l'homme vu par Anne soit étranglé. Refusant d'écouter, elle prend la parole avec la désinvolture que lui permettent les mots, l'amour en plein jour d'un sentiment enfin reconnu.

Les funambules. Livre de l'incompréhension où domine le monde dans lequel Anne n'évolue plus, mais s'étrécit. C'est la politique qu'elle veut démentir de «ne rien voir, ne rien entendre, ne rien dire». Solidaires des opprimés, des marginaux et, parce que femmes-héroïnes, Anne et sa compagne ne seront pas choisies mais élues. De la survie, règne obscur des déclassés, la lumière resplendit, prend à nouveau forme féminine même si ce corps n'adhère plus au monde d'Anne entrevu au centre d'un jardin qu'elle accepte comme lieu de réflexion, comme appartenance atavique de la femme. Les autres ne s'oublient pas: ils s'absentent d'un monde acquis par Anne où nulle place ne leur est préservée. Ne pas trébucher c'est avancer d'un pas vers son destin. C'est cette distance essentielle que l'auteur, Dominique Blondeau, a essayé de prendre entre le lecteur et Anne libérée d'un monde déchu. ***Les funambules.*** Livre qui se heurte parfois à l'hallucination de l'écriture en même temps qu'à la certitude d'avancer plus loin, dans un monde spécifique: celui de la Femme.





En bref...

● L'équipe des Éditions Libre Expression souhaite une cordiale bienvenue parmi eux à leur nouvelle directrice de la création et de la production, Mme Monique Provencher, qui occupait auparavant le poste de rédacteur en chef à la revue Nous.



● Luc Noppen, professeur à l'université Laval et coauteur de l'ouvrage ***Québec, trois siècles d'architecture,*** dirigera prochainement la nouvelle collection «Patrimoine du Québec» aux Éditions Libre Expression. Les ouvrages de cette collection retraceront par le biais de l'histoire de l'architecture l'évolution du Québec.

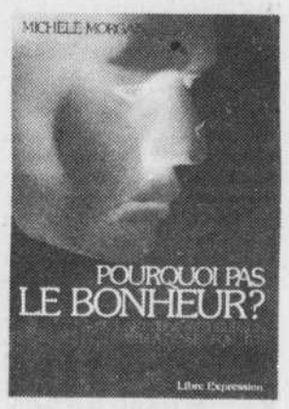


● Le boxeur Donato Paduano, dont la biographie intitulée ***Paduano*** vient tout juste de paraître, sera l'un des invités des «Jeudi Vedettes» qui se tiennent au Carrefour Laval, le 9 octobre prochain.

● Paul Ohl, auteur de l'ouvrage ***Le dieu sauvage,*** participera à «La quinzaine du livres» organisée par les magasins Sears de la région de Québec. Le public pourra le rencontrer les 2, 3, et 4 octobre prochains aux centres d'achats suivants: Fleur de lys, Place Laurier, et aux Galeries Chagnon de Lévy.



● Michèle Morgan, auteur de ***Pourquoi pas le bonheur?,*** remercie les habitants d'East Broughton pour le chaleureux accueil qui lui a été réservé lors de son passage dans cette ville, le 3 septembre dernier, à l'occasion d'une conférence. L'auteur invite les participants de cette rencontre à lui faire part de leurs commentaires en lui écrivant à l'adresse suivante: C.P. 132, Succursale Youville, Montréal, Québec, H2P 2V4.



● Le mensuel «Le Troisième Âge», conjointement avec les Éditions Libre Expression, lancent un concours littéraire s'adressant aux personnes du troisième âge qui peuvent soumettre un manuscrit dans les catégories suivantes: roman, récit, biographie. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à Mme Berthe Parizeault, aux Éditions Libre Expression, 1432, rue de la Montagne, bureau 301, Montréal, Québec, H3G 2M4, (514) 849-5259.

Ne vous organisez pas en procession pour un pèlerinage à Cap-aux-Oies

par Jean O'Neil

À l'été de 1969, je venais de quitter Cap-aux-Oies pour travailler en ville mais il devait m'en rester des morceaux dans les yeux car Marcel Deschamps ne me connaissait pas depuis trois jours quand, devant tous mes collègues, il lança, en me désignant:

— Demandons ça à Juan Ramon Jimenez!

De la douzaine de personnes qui pérorions autour d'un pot, seuls lui et moi, sans doute, savions de qui il parlait. Il y avait des années déjà que je traînais «Platero y yo» dans ma boîte à images. Il y avait des années que je voulais vivre avec un âne dans une sorte de vision franciscaine — et joyeuse — de la vie.

Comme les imbéciles qui font des souhaits dans les contes de fées, j'avais déjà été exaucé deux fois plutôt qu'une mais ça n'était rien encore à côté de ce que je me préparais pour la décennie 70. Disons simplement que j'ai vécu et travaillé pour et avec des dizaines voire des centaines d'ânes qui n'ont jamais rien eu de franciscain ni de joyeux.

— Pourquoi tu m'appelles Jimenez?

— Parce que tu es Jimenez!

Je ne crois pas que nous en ayons jamais reparlé mais quel choc! Quand je retourne à Québec, il m'arrive de revoir Marcel sur le trottoir, dans un bar, comme un fantôme d'une autre époque, et je suis toujours confus de ce qu'un parfait inconnu ait pu me déculotter ainsi sans préavis.

Ça n'est pas me vanter que de me comparer à Jimenez. D'abord, la comparaison ne vient pas de moi. Ensuite, Jimenez est le prototype du pauvre mec asocial qui traîne à la marge de toutes les idéologies et qu'on décide de fêter un beau matin parce que personne n'y risque rien.

En dix ans, j'ai vécu de mille façons, dans une fuite éperdue des gens biens, des idées reçues — fussent-elles nouvelles —, des convenances politiques ou littéraires et de la Québécoisie en voie de gestation et d'accouchement.

De ces mille vies, la plus courte fut au service d'Edgar Bronfman, à titre de garçon de ferme sur l'île aux Ruaux pendant quinze jours. Je dois ce témoignage au magnat du whisky qu'il n'eut qu'à me regarder cinq minutes pour deviner qu'il devait me congédier: je parlais sa langue et j'intéressais sa copine!

La plus longue se poursuit toujours, à titre d'agent d'information dans un ministère du gouvernement québécois.

Je fais le beau pour gagner mon pain car c'est une chose que je sais faire, pourvu que ça ne dure pas trop longtemps. Bien sûr, les gens s'étonnent de voir un aussi bel esprit oeuvrer à des tâches aussi banales. Je leur réponds que, moi, je suis utile à ceux qui payent mon salaire et qu'en plus ça me permet d'entrer chez moi à temps pour préparer le souper, que ça me permet aussi de ne penser à rien ou de penser à tout.

Ça me donne également le temps de beugler de l'opéra dans ma cave comme le petit taureau d'Armand dans «Amours»; ça me donne le temps de marcher, de faire de la bicyclette, de lire un peu, de jaser avec mon bon voisin Jerry, de chanter des lieder de Schubert aux marmottes sur la chaussée de la Voie maritime et, parfois, d'écrire.

C'est en faisant le beau et en gagnant mon pain que je me retrouve en ce 2 avril 1980 à une conférenoe de presse du ministre. Je m'y retrouve face à face avec le directeur général de la planification et sa légitime qui, depuis douze ans, habitent Cap-aux-Oies à temps partiel.

On cause, on cause et voici qu'ils me reprochent gentiment de ne jamais donner signe de vie à mes vieux amis de là-bas.

J'avoue que j'en reste un peu abasourdi. Quoi? Ces gens-là ne savent pas que j'ai emporté Cap-aux-Oies dans ma tête et qu'il ne m'en manque pas un détail? Tiens, si je leur prouvais!

J'y ai pensé pendant une semaine. Le 9 avril, je me mettais à la machine et le 12 mai je «punchais» le point final.

Tout le temps, je faisais attention pour que ça ne ressemble ni à Machin, ni à Truc, ni à son cousin, ni à sa maîtresse, ni au chien de son oncle. Et puis, je me ramasse à Québec et je vois passer Marcel sur le trottoir d'en face. Là, je me donne une claque dans le front et je me dis:

— Merde! Ça ressemble à Jimenez!

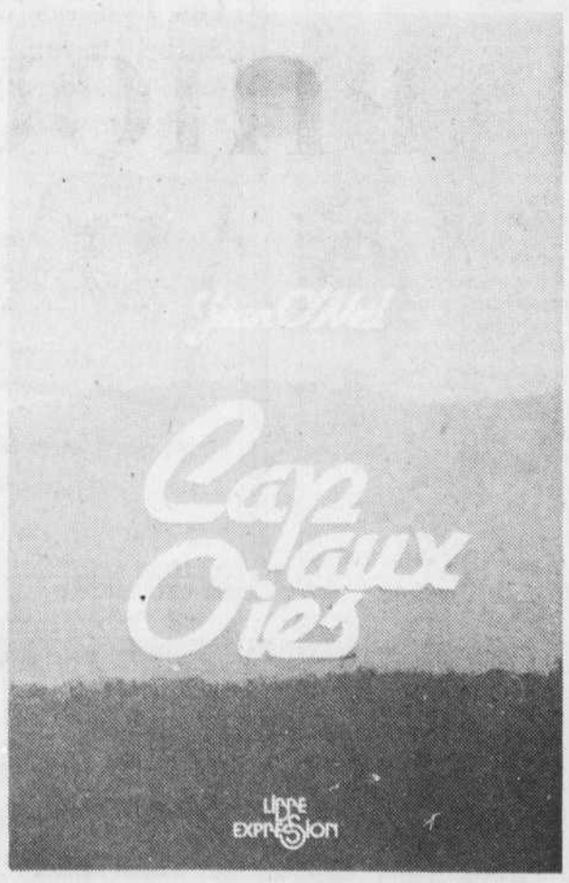
Je l'ai relu pour me convaincre que non et je me suis convaincu. Ça ne ressemble pas à Platero mais... c'est construit un peu tout comme. C'est l'histoire d'un petit bled vécue à petites journées et décrit à petites touches. La forme est parente mais c'est tout.

Et je vais faire plaisir à tous mes compatriotes-z-écrivains en leur concédant que c'est moins bon que Platero. Je regrette de leur apprendre que j'ai tout de même été approché pour le Nobel, mais je crois que je vais refuser car ça leur ferait trop de peine.

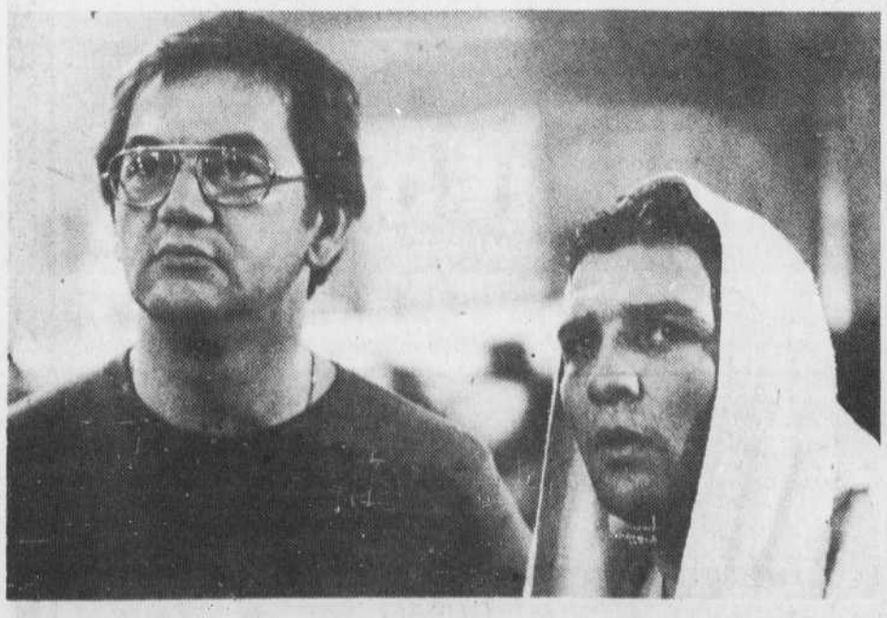
Surtout que j'ai envie de garder l'anonymat quelques années encore, le temps d'écrire un opéra avec François Dompierre. L'ennui c'est qu'il ne le sait pas. Si seulement il pouvait me téléphoner. Il me reste aussi à perfectionner l'équation selon laquelle le temps épouse l'univers comme un oeuf au miroir épouse les dimensions de la poêle à frire.

Après, on verra si les gloires terrestres conviennent aux esprits vagabonds. François d'Assise prétendait que non.

P.S.: Enthousiasmés par la lecture de mon livre, ne vous organisez pas en procession pour un pèlerinage à Cap-aux-Oies. Vous risqueriez de déranger des gens paisibles qui se passent harmonieusement de vous. Et puis, l'ancienne propriété d'Armand de même que l'ancienne mienne ont été négligées au point de ressembler à une «dompe». Ça vous chagrinerait l'oeil, je pense, après avoir lu un aussi beau texte.







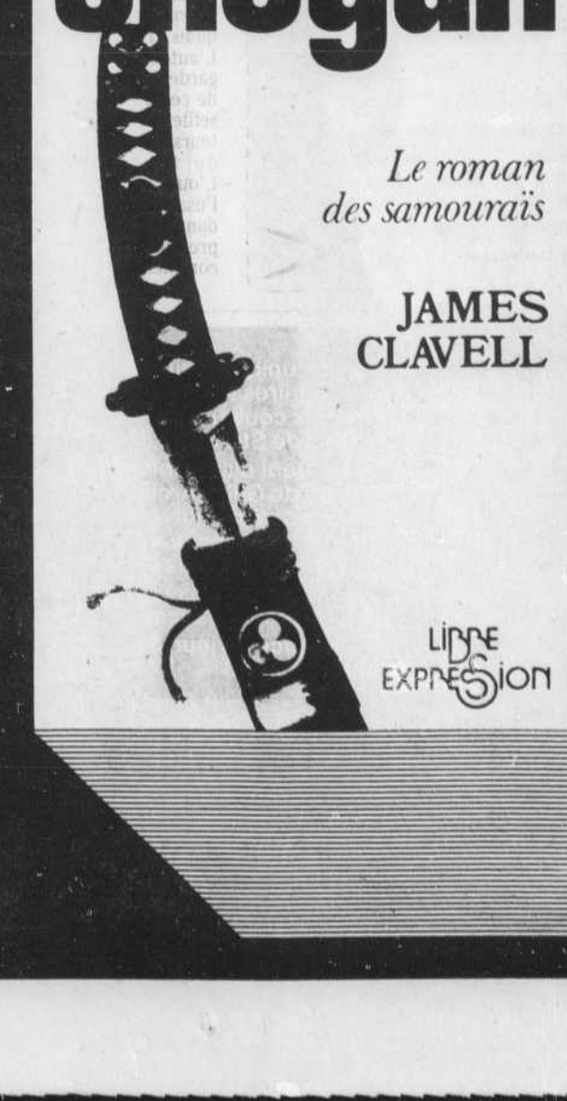
De nouveaux combats

Donato Paduano se consacre actuellement à la promotion de sa biographie qui remporte un énorme succès, malgré le partage de la critique. Paduano se prépare aussi à remonter sur le ring très bientôt.

Prochainement en français

en vente dans toutes les librairies

Shōgun une grande série **un grand roman**



LIBRE EXPRESSION
Éditions Libre Expression Ltée
1432, rue de la Montagne
Bureau 301
Montréal, Québec H3G 2M4
(514) 849-5259

Le Don Juan de notre époque

par Heinz Weinmann

Shoshana Felman, **Le Scandale du corps parlant, Don Juan avec Austin ou la séduction en deux langues**, Seuil, 1980, 219 pages.

DON Juan fut longtemps un objet littéraire. Les comparatistes l'ont trituré. De Tirso de Molina à Max Frisch, ils l'ont décliné dans toutes les langues. Aucune source ne leur a échappé. Certes, notre connaissance du mythe en est sortie grandie. Hélas, Don Juan, le personnage, est mort étouffé sous des liasses de papier, momifié.

Mais voilà que depuis quelque temps Don Juan, frais, dingant, a quitté ses limbes. Il vit de nouveau. Il nous sollicite. Il fait parler l'imaginaire. Plus, il nous séduit. Losey, Béjart ont déjà succombé à sa séduction. Les grands. Les épigones suivront...

Don Juan n'a pas *un* visage. Il a les visages des époques qu'il a traversées. Maître du déguisement, il savait s'habiller à la mode du temps. Aidé par des maîtres-tailleurs hors pair. Molière a taillé le modèle classique, Byron a conçu la défroque romantique,souple et bien ample. Mais où est le

sciences humaines

Don Juan de notre époque, du XXe finissant? Je l'ai cherché longtemps. Je l'ai trouvé. Grâce à C. Felman qui nous l'a fait découvrir.

S. Felman est un météore américain qui commence à briller sur le ciel de France. Ses articles sur la folie dans la littérature du XIXe siècle de Nerval à Rimbaud l'ont fait connaître. Son livre, *La Folie et la Chose littéraire* (Seuil, 1978), a confirmé qu'elle était en train d'explorer une nouvelle voie critique qu'on frayera, on l'espère, un prochain jour aussi ici au Québec. Américaine, enseignante à Yale, S. Felman ne cesse de jauger la pensée européenne à l'aulne de la critique américaine. Finis les temps où les États-Unis se sont mis servilement à l'écoute des maîtres d'Europe. Certes, S. Felman écoute, même très attentivement, les Lacan, les Foucault, les Derrida. Elle dialogue librement avec leur oeuvre, sans se laisser intimider par les statues que le culte de la personnalité leur a érigées en France. Esprit libre, intelligente, elle a inauguré un dialogue *critique* entre l'Amérique et l'Europe. C'est autre chose que le traditionnel troc des marchandises intellectuelles qui s'écoulent, sans se toucher, dans les deux sens de l'Atlantique. Dans un vrai dialogue, des points de vue se modifient de part et d'autre, des positions se déplacent. C'est ce qui se passe avec l'oeuvre felmanienne. Elle fait voir aux Européens leur scène littéraire et spirituelle — *autrement*.

Ce n'est pas un hasard si S. Felman s'attaque au mythe de Don Juan. Elle s'empare de ce mythe européen par excellence, dont tous les pays d'Europe à tour de rôle se sont fait les porte-parole et le traduit dans le langage de notre époque: celui de la linguistique et de la psychanalyse. Elle énonce pour nous son scandale, scandale du corps parlant. Scandale qui se produit dans un espace jusqu'ici peu exploré: *entre* la parole et l'acte, entre la parole et le corps.

La linguistique anglo-saxonne, grâce aux «actes de langage», a fait deviner la première l'existence de cet espace. «Quand dire c'est faire» est le titre suggestif d'un des ouvrages d'Austin. Je promets, j'ordonne, je jure... Dans ces énoncés, la parole agit par sa puissance, sa force. Non contente d'évoquer une situation déjà existante, elle la provoque. La lingusitique traditionnelle n'a prêté que trop son oreille au discours se référant à des objets, des situations déjà constituées. Elle constate, elle est «constatative». La linguistique des «actes de langage» s'intéresse à cette force qui transforme les situations. Elle est «performative».

Mais que Don Juan a-t-il à voir avec la linguistique? N'est-il pas un séducteur des corps, «l'épouseur du genre humain»? Comme le montre bien S. Felman, la séduction donjuanesque, *toute* séduction est d'abord une séduction par le langage, du langage. Don Juan, c'est le mythe de la promesse. Promesse non tenue, certes, mais qui séduit, engage l'autre, tout en se séduisant. «Le désir donjuanesque est ainsi en même temps désir du désir et désir du langage. La parole est le champ même de l'érotisme, et non seulement un moyen pour accéder à ce champ. Séduire, c'est un langage qui jouit du «plus à dire». Et l'incroyance de Don Juan est la conséquence dernière de cette séduction verbale. Don Juan ne croit pas parce qu'il *fait croire*.

Qui disait que séduire c'était tisser des liens, des «liaisons dangereuses»? Don Juan, épée à la main, tranchant, prouve que séduire, au contraire, c'est couper, séparer. Il vit le temps comme un spasme. L'espace comme une poursuite ou comme une fuite. Scandale vivant. Don Juan perturbe l'économie de l'échange. Il reçoit sans donner, il donne sans recevoir. Sa mort même pourra-t-elle effacer sa dette, son scandale? Il y aura toujours un valet quelconque à crier au ciel: «mes gages, mes gages!». Don Juan sera toujours en reste, car c'est l'excès en personne.

Après avoir analysé, à l'aide de la linguistique austinienne, le mythe de Don Juan. S. Felman inverse la vapeur: elle explique cette linguistique (qu'elle rapproche de la psychanalyse) avec le mythe de Don Juan. C'est ici qu'elle bat son plein, qu'elle donne la mesure de l'envergure de sa culture et de son esprit de finesse. Pourquoi l'oeuvre d'Austin est-elle inaccessible à la critique française? Pourquoi même ses collègues anglo-saxons ne songent-ils qu'à lui enlever son tranchant? S. Felman jette une lumière crue sur les raisons de ce dialogue de sourds à travers l'Atlantique et la Manche. Les lettres sont volées et les cartes postales, même celles de Derrida, s'égarent...

Nous découvrons alors Austin, le Don Juan de la linguistique qui nous apprend le «bonheur» (felicity) dans les actes de langage. Mais d'autre part, au grand dam des critiques, il ne méprise pas non plus les actes malencontreux, les actes manqués. Diable d'homme, que croit-il au juste? «Malheur à toi, dit Nietzsche, si tu veux placer ta chaise entre un pour et un contre». C'est ce que fait précisément Austin. Comme Don Juan, il ne connaîtra donc jamais le bonheur.

Où est la «différence» homosexuelle?

par Christian Allègre

A.E. Dreuilhe, **La Société invertie, ou Les Gais de San Francisco**, Montréal, Flammarion, 1980, 325 pages.

SOUS ce titre forcément limité se dissimule un ouvrage de grande qualité, et d'une portée générale. Plus anthropologique que sociologique, il s'agit du compte rendu d'un observateur français intelligent, documenté et averti, du vécu collectif des homosexuels (et aussi un peu des homosexuelles) de San Francisco, qui est devenue, comme on sait, le lieu de la plus grande tolérance vis-à-vis des gais, de leur plus grande organisation en tant que groupe, et récemment le lieu d'un véritable pouvoir politique au niveau municipal.

Ce compte rendu tient ses qualités non seulement de sa richesse bio et bibliographique sur le sujet – toutes les dates, tous les détails et nuances y sont conjoints — mais aussi de sa perspective et de son sens du contexte: l'histoire propre du mouvement gai de San Francisco est constamment rapportée aux autres événements susceptibles d'être éclairants ayant eu lieu à New York, Montréal, Paris ou ailleurs, d'une part, et, d'autre part aux évolutions des autres minorités sociales, raciales par exemple. Il faut ajouter une honnêteté naturelle, un soin de ne pas confondre tous ces groupes, et particulièrement la reconnaissance de la spécificité de la situation des femmes que l'auteur ne réduit jamais à aucune évidence reçue.

C'est d'ailleurs une autre des qualités de ce livre d'examiner chacune des évidences reçues concernant la genèse de l'homosexualité, et de ne souscrire à aucune idéologie. Ce qui fait qu'en plus d'être un livre d'histoire précieux par le soin de sa documentation, c'est en quelque sorte un rapport général sur l'homosexualité à la fin des années 70 en Amérique, son vécu, ses rapports avec l'orthodoxie hétérosexuelle, ainsi qu'une tentative, à partir de sa situation présente, de dégager l'orientation que semble prendre le mouvement gai à San Francisco, et la mesure selon laquelle cette orientation est exemplaire. On s'attendrait naturellement maintenant à ce que je donne des exemples de ce qui me porte à tant de louanges; c'est impossible en si peu de lignes, mais j'aimerais souligner l'une des questions que pose et se pose Alain-Emmanuel Dreuilhe. S'il est vrai que la tendance à San Francisco et ailleurs en Amérique est à banaliser, à dédramatiser l'homosexualité; s'il est vrai d'autre part que «la double fonction des homosexuels est de déranger, à court terme, le confort intellectuel des hétérosexuels, conservateurs ou libéraux, en les invitant à s'interroger sur leur identité et sur la notion même d'une identité sexuelle définie une fois pour toutes, mais aussi de rassurer, à long terme, tous les membres de la société en les réconciliant avec toutes leurs tendances, permises ou interdites, avec la minorité qu'ils répriment en eux-mêmes.» (p. 308), ne s'ensuit-il pas alors que les homosexuels ne pourront, ne joueront plus le rôle de toute marginalité dans une société, à savoir de contribuer «par leur non-conformisme à la richesse de la société (américaine) en remettant en cause ses blocages» (p. 37). Et A.E. Dreuilhe d'ajouter: «L'intégration à laquelle ont si longtemps aspiré les homosexuels américains (j'ajouterais: et de partout en Occident) risque de les amener à sacrifier — au moins dans l'image qu'ils veulent présenter à l'opinion et que leurs médias projettent — ce qui est peut-être l'essentiel de leur nature, leurs vertus contestataires et leur non-conformisme».

Bien entendu cette question en suppose bien d'autres résolues, mais au fond ce qu'il importe peut-être avant tout de (faire) comprendre, c'est l'importance vitale des marginalités pour toute société qui se veut vivante, en évolution: les idées nouvelles, les modèles novateurs n'en viennent-ils pas toujours?

N'est-il pas probable par ailleurs que ce qui scandalise chez l'homosexuel, c'est qu'il ose assumer la charge érotique de son corps (de tout corps humain) dans un groupe dont toutes les institutions reposent sur son oblitération — oblitération d'autant hystérisée que les médias et la publicité l'harcèlent par ailleurs de toute la puissance pornodescriptive dont ils sont capables... Mais même avec ceci, nous sommes encore loin d'avoir épuisé la question, car il y a aussi celle de l'articulation du collectif et de l'individuel dans tout jugement de légitimité.



Alain-Emmanuel Dreuilhe

CHOIX DE LECTURES

Geste: (poésie) Anne-Marie Alonzo. Paris, Éditions des Femmes, 1979. 147 p.

La poésie est au langage ce que la blessure est au corps. C'est pourquoi Anne-Marie Alonzo a tout naturellement utilisé cette forme pour dire l'Accident, la révolte, la chair bafouée («Brasier ce corps / Je dis la douleur est telle»). Dans ce premier recueil, l'auteur — une jeune Québécoise née en Égypte — étouffe ses fins de phrases comme un brasier qui couve («La mer n'est plus ne sera. Aride ce pays glacé et la neige sanguine. Je ne veux ne vis que»), elle murmure aussi l'espoir, la renaissance: «Je dis l'immolation n'est qu'une étape». Un beau livre exact, pudique et nécessaire. Intérêt littéraire de premier ordre.

■

Atelier de production littéraire de la Mauricie, nos 1-; été 1976. Trois-Rivières.

Entre l'été de 1976 et le deuxième trimestre de 1979, l'Atelier de production littéraire de la Mauricie, relié au département de français de l'Université du Québec à Trois-Rivières, a publié sept numéros. La poésie occupe la place dominante, viennent ensuite le récit et l'humour-polémique, (bien dans la tradition estudiantine). La revue, ouverte aux étudiants et aux professeurs de sa région d'origine, aux écrivains locaux — dont plusieurs sont réputés (Gatien Lapointe, Bernard Pozier, Yves Boisvert, etc.) — accueille aussi à l'occasion des auteurs montréalais, etc. Chaque livraison publie de deux à une dizaine d'auteurs. Le no 6 est consacré au seul Pozier.

■

Guerres: (roman) Timothy Findley; trad. de l'anglais par Eric Diacon. La Salle, Hurtubise HMH, 1980. 272 p.

Troisième roman d'un écrivain canadien-anglais, présenté par l'éditeur comme une interrogation sur le sens de notre humanité, plutôt que comme un livre de guerre. La guerre de 1914, vécue par un Canadien, officier du Train puis déserteur, par amour des chevaux (?) et haine de la stupidité militaire. Prix du Gouverneur général, 1977.

■

Fileuses d'embruns: (poésie) Madeleine Guimont. Sainte-Foy, La Liberté, 1979. 114 p. III.

Septième recueil d'une poétesse dont l'oeuvre, selon Monique Benoît, professeur à la faculté des lettres de Laval, à la fois «mystique et cosmique», «crie un amour d'une qualité exceptionnelle»: «pour mon insatiable faim d'absolu, / ton nom s'entête / à émietter mon rêve» (p. 18) — "(Je dérive en tes bras, comme une île jetée / à l'ancre de l'errance aux amarres fictives / (...)».

■

Les Heures nues: (poésie) Jean Royer. Montréal, Nouvelles éditions de l'Arc, 1979. 57 p.

Une phrase de Gaston Miron, placée en épigraphe, donne le ton de ce livre: «Le corps de l'amour est deux». Une poésie simple et sensible, tournée vers la lumière et l'éloge, la tendresse et l'amour. Il s'agit du quatrième recueil d'un poète qui dirige la revue *Estuaire* et assume la responsabilité des pages littéraires dans LE DEVOIR.

■

Tit-Coq: pièce en trois actes/Gratien Gélinas; présentation critique et bibliographie de Laurent Mailhot. Montréal: Quinze, 1980. 233.

Pièce créée en 1948. La difficile intégration sociale et les problèmes affectifs d'un jeune soldat démobilisé, né de parents inconnus. Un grand succès québécois de l'après-guerre. Dans une introduction, p. 7-20, Laurent Mailhot évoque la carrière de Gélinas et celle de la pièce au Québec et ailleurs. Il commente également un éventail de critiques journalistiques ou universitaires, consacrées à *Tit-Coq*.

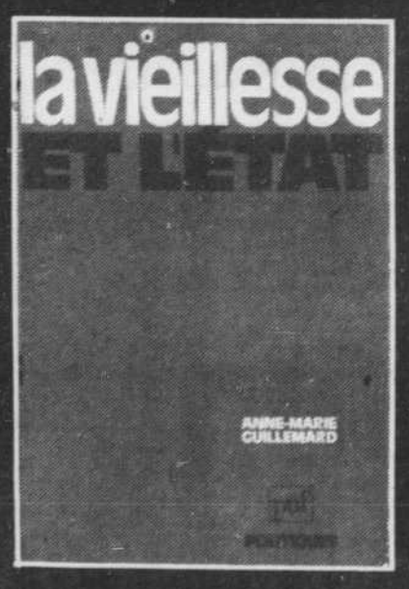
— Patrick COPPENS

(Extraites de fiches à paraître dans la revue «Choix» de la Centrale des Bibliothèques.)

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

puf

Collection "Politiques"



LA VIEILLESSE ET L'ÉTAT

par Anne-Marie GUILLEMARD

Dans les années "60", l'État s'est emparé de la question de la vieillesse et a défini un nouvel ensemble spécifique d'orientations publiques. Une "politique de la vieillesse" s'est formée.

L'émergence d'une politique de la vieillesse a, en définitive, surtout correspondu à une transformation des discours sur la vieillesse, qui se sont faits activistes et intégrateurs, plus qu'à une évolution des pratiques concrètes, dont la logique est demeurée assistancielle et ségrégatrice.

En dépit de ses bonnes intentions, la politique de la vieillesse précipite donc la montée d'un homme âgé assisté.

À l'heure où se posent tant de questions à propos des limites de solidarité entre les groupes sociaux et les générations, dans une France en crise et qui se ride, ce constat est d'une brûlante actualité.

Prix de l'ouvrage $34,20

EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

LE HIBOU ÉVANGÉLIQUE

L'influence de Jésus sur ses disciples d'aujourd'hui

par **Jean-Luc Hétu**

200 pages, $6.95

En rappel

Les options de Jésus

Commentaire de l'évangile du dimanche aspects psychologiques et politiques

par **Jean-Luc Hétu**

352 pages, $13.00

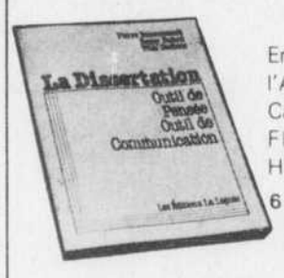
les éditions fides

235 est, boul. Dorchester
Montréal H2X 1N9
(514) 861-9621

L'eau potable c'est important

AQTE

NOUVEAUTÉ -
Les Éditions La Lignée
Enfin! Un manuel québécois sur la dissertation pour étudiants et professeurs.



En vente à Montréal chez: l'Agence du livre français, Caron, Champigny, Fides, Flammarion, Hachette, Hugo, Leméac.

6 3/4"X 9", 256p
$15

Commande postale: *Les Éditions La Lignée*
1841, Borduas
Sainte-Julie, J0L 2C0
(514)649-2258

ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS

Administrateur
Claude HURTUBISE

À PARAÎTRE EN OCTOBRE 1980

Sommaire: ALAIN GRANDBOIS — *Inédit* / RENÉ GARNEAU — *Sur Alain Grandbois* / *JEAN ÉTHIER-BLAIS — Poèmes* / MONIQUE BOSCO — *Dramatique* / MARCEL GODIN — *Nouvelle* / GILLES DELAUNIÈRE — *Nouvelles* / TEXTE ANCIEN — *La vie et les miracles de Josaphat.*

44 *EN PRÉPARATION*

LOUIS DANTIN

Cahier spécial sous la direction de PAUL BEAULIEU

Textes inédits — correspondance inédite de Dantin — Lettres inédites de ses correspondants / Études et essais sur Dantin.

42 *PARU EN AVRIL 1979*

INÉDIT DE ANNE HÉBERT

L'ÎLE DE LA DEMOISELLE, *Dramatique*

JEAN SIMARD — *La pure vérité* / LOUISE FOURNIER — Poèmes / LOUISE MAHEUX-FORCIER — *La Grèce* / TEXTE ANCIEN — *Relations de soeur Cuillerier (1725-1747). (Édition et notes par Ghislaine Legendre).*

NOUVEAUX PRIX — à compter de septembre 1980

Chaque volume: $9.95 *Encore disponibles: nos 25 et 27 à 42*

POUR LES LIBRAIRIES — *S'adresser au distributeur:* **Éditions HURTUBISE — HMH, 7360, Boul. Newman Ville Lasalle, P.Q. H8N 1X2, Tél.: 364-0323**

Abonnements à 4 volumes: $35. *Abonnements et achats au numéro*

Écrire à l'administration NOUVELLE ADRESSE: **ÉCRITS DU CANADA FRANÇAIS, a/s Claude Hurtubise 950, rue Breton, app. 7, Chambly, P.Q. J3L 2T6**

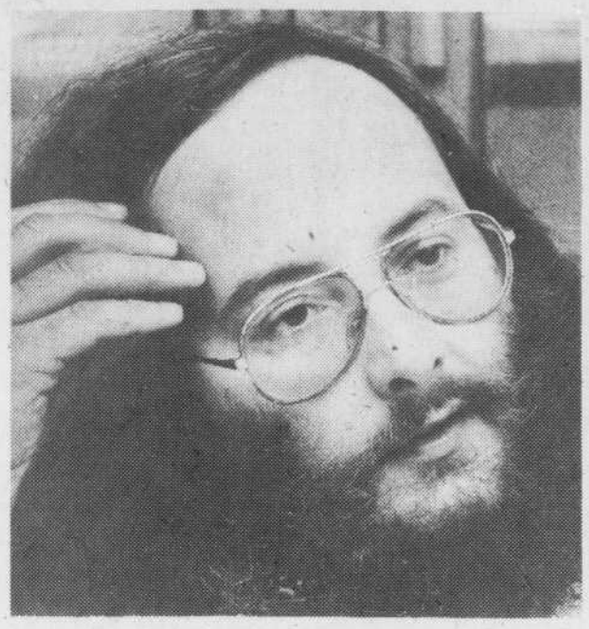
VLB Éditeur reprend vie

par Jean Royer

VLB Éditeur reprend vie, après avoir cessé ses activités le printemps dernier faute d'argent. Cette fois, il semble que ça y est: VLB renaît, avec la confiance de recevoir un bon prêt de la Société d'aide aux industries culturelles et une subvention du ministère des Affaires culturelles pour arrondir les coins. C'est du moins ce qu'a annoncé au DEVOIR VLB lui-même. En effet, Victor-Lévy Beaulieu a consenti à «endosser» personnellement le prêt de la SODIC (ce qu'il refusait de faire jusqu'ici) et à réinvestir les cachets de sa série à la télévision de Radio-Canada. Ainsi, il sauve la barque au moins provisoirement.

Si, dans une semaine environ, la SODIC confirme le prêt à VLB Editeur, il pourrait être de $70,000 dont $20,000 restent en garantie aux Caisses Populaires. Et si le ministère des Affaires culturelles du Québec ajoutait $25,000 dans ce fonds littéraire important qu'est celui de VLB, une bonne partie de notre littérature pourra circuler de nouveau dans les librairies du Québec.

D'ailleurs, c'est presque chose faite: la circulation des livres de VLB! Puisqu'une garantie personnelle de Lévy Beaulieu a convaincu son imprimeur de laisser sortir de l'entrepôt les huit livres produits le printemps dernier «à compte d'imprimeur». De plus, VLB Éditeur et ses partenaires des Messageries littéraires (les éditions de l'Hexagone et du Noroît) ont décidé de se mettre à l'ouvrage, même de façon artisanale. On sait que les Messageries ont remercié une bonne partie de leur personnel et qu'un des



partenaires, le gérant M. Georges Laporte a quitté les Messageries littéraires il y a quelques semaines. Une mauvaise saison pour le livre, l'arrêt de VLB Éditeur (qui représente un chiffre d'affaires annuel d'environ $200,000.) ainsi que le manque à payer des librairies Dussault-Garneau (qu'Hachette-France vient de déserter et que le ministre Denis Vaugeois veut renflouer): voilà autant de facteurs qui ont rendu la vie difficile dernièrement aux Messageries littéraires. Toutefois, si VLB Éditeur réussit à reprendre sa vitesse de croisière, les Messageries, qui diffusent aussi les livres de Gilles Vigneault, pourraient au moins remonter une partie de la pente.

Donc, VLB Editeur place cette semaine de nouveaux titres sur le marché québécois. D'abord, les livres déjà imprimés et maintenant libérés par l'imprimeur: *Una*, le dernier roman de Victor-Lévy Beaulieu, *Maternative*, le plus récent titre de Louky Bersianik, le premier tome des *Oeuvres poétiques complètes* de Denis Vanier, *Les Mémoires* de Louis Cyr, ainsi qu'un ouvrage monumental de Léandre Bergeron: *Le dictionnaire de la langue québécoise* (plus de 20,000 mots et expressions). D'ici décembre, VLB lancera aussi des pièces de Michel Garneau et Jean-Claude Germain, ainsi que des réimpressions: *Les Faux-Brillants* de Germain, *Les Contes et récits* de Faucher de Saint-Maurice et *N'évoque plus le désenchantement de ta ténèbre*, cette merveilleuse complainte de Victor-Lévy Beaulieu.

De plus, il faut signaler que VLB réédite *Le ciel de Québec* de Jacques Ferron.

Après les fêtes, le catalogue de VLB Éditeur devrait s'enrichir de huit nouveaux titres. Deux romans: *Les Vagabondes* de Francine Lemay et *Tourbillon* de Lise Lebel-Harow. Deux recueils de poésie: *Territoires*, de Robert Mélançon et *La Parole verte* de Philippe Haeck. Deux récits de Madeleine Gagnon: *La crise du coeur* (inédit) et *Les Morts-vivants* (une réédition). Puis une nouvelle édition «corrigée» des *Mémoires d'outre-tonneau* de Lévy Beaulieu et une pièce de la Marmaille: *La vie à trois étages*.

■

la vie littéraire

La Belgique fête en grand ses 150 ans d'indépendance. Plusieurs manifestations ont lieu au Québec et au Canada. En plus d'une importante exposition Delvaux à l'Université du Québec à Montréal, il y aura à Québec un colloque «littérature» avec des participants de Belgique et du Québec. Les communications d'écrivains et les débats publics auront lieu de 9 h 30 à 17 h 00, les lundi 6 et mardi 7 octobre, au pavillon DeKoninck de l'Université Laval à Sainte-Foy. Sous le thème: *Culture et littérature: perspectives*, le colloque a été organisé par l'Union des écrivains québécois en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec et l'Université Laval. Le colloque accueillera de la Belgique: Françoise Collin, Françoise Delcarte, Jacques Izoard, Henri-Floris Jespers, Eugène Savitzkaya et Jean-Pierre Verheggen. Le Québec a délégué Marcel Bélanger, le nouveau directeur de la revue Estuaire, qui agira comme animateur, ainsi que Michel Beaulieu, François Charron, Michèle Lalonde, Alexis Lefrançois, Suzanne Paradis et France Théoret.

■

La revue d'actualité littéraire Lettres québécoises pourrait disparaître si le Conseil des Arts ne révisait pas le montant de la subvention de $15,000 allouée à la revue qui en demande $28,000 pour pouvoir fonctionner: c'est-à-dire que l'équipe voudrait en dépenser $13,000 pour un secrétariat permanent. La menace de disparition est déclarée dans un éditorial de la revue, suite à une lettre adressée au Conseil des arts d'Ottawa et restée sans réponse.

Il serait scandaleux de voir disparaître Lettres québécoises, la seule revue d'actualité littéraire et qui tient le coup depuis cinq ans. La revue a reposé durant trois ans sur les épaules et les finances d'Adrien Thério et son équipe, avant d'être subventionnée par Ottawa. Aujourd'hui Lettres québécoises atteint à chaque numéro environ 4,000 lecteurs, dont plus de 1,400 abonnés et 1,500 acheteurs dans les kiosques et librairies. Mais cette popularité plutôt exemplaire pour un tel magazine ne le rentabilise pas pour autant. Selon M. Thério, il en coûterait au total $17,000 par numéro, pour produire et administrer Lettres québécoises. Ce qui est certain c'est que $15,000. de subvention à une telle entreprise culturelle, cela apparaît insuffisant et même faible comparativement à des périodiques plus «chanceux» comme Book in Canada ($50,000.) ou Lurelu ($26,000.).

Ajoutons que si M. Thério a toujours eu des rapports difficiles ou laborieux avec les fonctionnaires du Conseil des Arts, la situation de Lettres québécoises, elle, intéresse aussi le milieu du livre au Québec. D'autant que le magazine s'améliore constamment dans son contenu qui se veut accessible et plus populaire qu'universitaire. Enfin, disons que la présence d'une revue comme Lettres québécoises est essentielle à la promotion du livre québécois. Il ne faudrait pas que, comme d'habitude, de longs efforts meurent faute d'appuis vitaux: ceux d'Ottawa, de Québec et de l'édition même.

En attendant, on peut lire le numéro 19 de Lettres québécoises. Au sommaire: une entrevue avec Antonine Maillet et des chroniques sur les principaux livres parus ce printemps.

Le prix Robert-Cliche est menacé par une décision de la Régie

SAINTE-FOY (PC) — L'existence du concours littéraire «La relève du roman québécois» que couronne le prix Robert Cliche, est sérieusement menacée par une décision de la Régie des loteries et courses du Québec.

«Une décision discriminatoire, du crétinisme poussé à l'extrême», a commenté le directeur général du Salon international du livre de Québec, M. Lorenzo Michaud, lors d'une conférence de presse à Sainte-Foy.

«Une décision qui va à l'encontre de la politique du ministère des Affaires culturelles qui est d'encourager l'entreprise privée à promouvoir et à financer les opérations à caractère culturel», a déclaré pour sa part M. Roland Sasseville, représentant du ministère.

La Régie des loteries et courses du Québec a décidé en effet que ce concours, organisé pour la troisième année par le Salon international du livre de Québec, et inscrit dans le répertoire des prix littéraires publié par le gouvernement du Québec, était de fait un concours publicitaire qui servait à promouvoir les intérêts commerciaux du quotidien Le Soleil.

Suivant cette interprétation de la régie, Le Soleil devait payer une cotisation de $430 au titre des droits exigibles pour la tenue de concours publicitaires.

En annonçant la tenue de ce concours, en septembre 1979, le journal faisait état de sa participation financière de $2,300 sous forme de bourses aux gagnants.

Dans un avis d'opposition expédié à la régie, le quotidien Le Soleil précise que sa participation se limite à offrir les bourses et que le concours ne s'adresse qu'à un groupe spécialisé, soit les romanciers québécois, et non à la population en général.

Le journal ajoute qu'il n'y a aucune obligation pour les concurrents d'acheter Le Soleil, car ils peuvent très bien se procurer la formule d'inscription au Salon du livre ou à la librairie de leur choix.

Entre-temps, le Salon international du livre de Québec obtient un avis juridique qui confirme ses prétentions.

Devant le refus de la régie de modifier sa décision, Le Soleil décide, pour des raisons de principe, de retirer sa collaboration financière pour tout concours de ce genre.

Suite à la page 40

Une poésie
que nul ne peut faire taire

le décalage
jean hallal
Récits entrecroisés où le rêve de l'homme est confronté à la réalité du monde et des sociétés.
51p.—$4.95

gilbert langevin
le fou solidaire
Avec maîtrise, le parti pris fou de l'existentiel et de la solidarité.
66p.—$5.95

couleur chair
pierre nepveu
Dans ce monde d'aujourd'hui, de la relation à l'être, des communications, de l'environnement, une poésie responsable, active et inventive.
92p.—$6.50

FAIM SOUVERAINE
poèmes de Jean Royer
L'amour comme affirmation souveraine de la vie.
57p.—$5.50

L'HEXAGONE
C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3M4
commandes postales acceptées

le chenal du moine
une histoire illustrée
walter s. white
LE CHENAL-DU-MOINE
Walter S. White
L'histoire de ce coin de pays qui servit de cadre à l'oeuvre de Germaine Guévremont.
236 pages abondamment illustrées 12$

Histoire de Sorel
HISTOIRE DE SOREL
A. Couillard-Després
Un récit passionnant qui relate les grands événements de l'histoire du Québec tels que vécus par les Sorelois depuis 1642.
340 pages et 16 pages de photos 14$
Edition de luxe 25$
80 volumes seulement

Pour recevoir l'un ou l'autre de ces magnifiques volumes, ou les deux, envoyez votre chèque à:
LES EDITIONS BEAUDRY & FRAPPIER
40, rue du Roi
Sorel (Québec) - J3P 4M5
Distribué par: Les Messageries Prologue.

Aux éditions du
BORÉAL EXPRESS
La seule édition conforme au manuscrit de Louis Hémon
Établie d'après le manuscrit et accompagnée d'un relevé des principales variantes ainsi que d'un index des personnages et des lieux, la présente édition de "Maria Chapdelaine" permet enfin une lecture intégrale du célèbre récit de Louis Hémon. Après soixante-six ans d'exploitation intempestive de son oeuvre, le "survenant" de Péribonka, dont on célèbre cette année le centenaire de la naissance, méritait certainement l'hommage d'être, pour la première fois, entendu suivant le texte qu'il avait vraiment écrit.
Avant-propos de Nicole Deschamps. Notes et variantes, index des personnages et des lieux, par Ghislaine Legendre.
224p. $8.75
Louis Hémon
Maria Chapdelaine
Récit du Canada français
Boréal Express

Les Éditions du Jour
Après l'AFFRONTEMENT,
voici le nouveau roman d'Henri Lamoureux
les meilleurs d'entre nous.
HENRI LAMOUREUX
$9.00
Par ses personnages issus des quartiers populaires, **Henri Lamoureux** nous entraîne à la découverte d'un monde fait de grandeurs et de misères. Tantôt féroce, tantôt tendre, l'auteur présente des gens simples et pauvres, généreux et riches d'une humanité qui en font sans nul doute « **Les meilleurs d'entre nous** »
Un roman passionnant d'un bout à l'autre.
Les Éditions du Jour Inc.
6765, de Marseille, Montréal H1N 1M4
Si vous désirez obtenir un ou plusieurs exemplaires de ce volume, prière de remplir et de nous retourner la formule ci-dessous.
Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Les meilleurs d'entre nous $9.00
En vente chez tous les libraires et dépositaires
d 146

Le rendez-vous des bibliophiles
Pour toute annonce publicitaire communiquer avec...
JACQUELINE AVRIL
844-3361

MAINTENANT DISPONIBLES CHEZ
CARON LIBRAIRE
251 est, rue Sainte-Catherine
Montréal, Qué.
H2X 1L5
tél.: (514) 845-5698
LIBRAIRIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
Pavillon principal
tél.: 343-6210
Pavillon Lionel-Groulx
tél.: 343-7362
TOUS LES OUVRAGES DES
PUL PRESSES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
PUM PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
puq PRESSES DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

Scènes d'un petit festival en famille

par Nathalie Petrowski



A sept heures du soir, tous les soirs, la famille, première institution de la société espagnole, se retrouve au grand complet sur la promenade de la Concha, le long de la mer Cantabrique à San Sebastian au coeur du pays basque. Sous les tamarins en fleurs, les vieux sortent le béret, les jeunes, la trottinette, les filles, bras dessus, bras dessous, étrennent leurs nouveaux jeans. À sept heures du soir, le sentiment tragique de la vie, si cher aux fiers Espagnols, n'existe pas. À sept heures du soir dans les derniers rayons rouges du soleil qui n'a pas envie de se retirer, le long des fortifications et des restes royaux, on oublie tout. On oublie les trois tanks cachés dans un garage de l'hôtel de ville, on oublie l'attentat de ce matin qui a coûté la vie à quatre jeunes gardes civiles, on oublie même de parler basque peut-être parce qu'on n'a pas oublié que, du temps de Franco, le basque était interdit. Parler basque c'était courir le délit politique et l'emprisonnement. En 1939 sous la montée du franquisme, 350,000 Basques soudainement privés de leur autonomie, quittèrent le pays. Franco ne chercha pas à les retenir. Quarante ans plus tard, on a pas oublié, mais Franco dort dans sa tombe et le gouvernement basque est à l'aube de retrouver son autonomie, alors pourquoi s'en faire? À sept heures du soir, l'autonomie est au fond d'un tiroir alors que la foule déambule sur la Concha en mordant distraitement dans un sandwich au jambon fumé. Elle s'arrête de temps à autre et se penche contre les remparts pour faire la conversation. Elle se promène comme si la tradition était finalement plus puissante et plus réelle que n'importe quelle autre actualité. Elle se promène cette foule, avec innocence, à l'heure du télé-journal.

Je suis arrivée à San Sebastian, via le train-tortue de Madrid, directement d'un autre monde, à l'heure de la promenade. Je n'ai pas tout de suite compris. On m'avait dit que le pays basque était dangereux, que c'était un pays déchiré par les querelles politiques, ravagé par les attentats terroristes qui ont déjà fait 70 morts au cours de l'année. On m'a parlé de ville occupée, d'état de siège, de rues piégées à la dynamite. Je n'ai rien trouvé de tout cela, au contraire. Je suis arrivée juste au moment où l'on déroulait le tapis rouge et où on levait les épées au Palais des Festivals pour l'ouverture du 28ème Festival du film de San Sebastian. La population attroupée devant le magnifique palais royal cherchait les vedettes qui n'étaient pas venues. Un instant, j'ai cru m'être trompée d'époque. J'ai cru apercevoir la voiture blindée de Franco et sentir l'odeur de ses chiens.

À la fin de la guerre, quand Franco sauva les meubles de l'Espagne en faisant un abrupte volte-face le Festival du film de San Sebastian, calqué à même celui de Cannes, devint le terrain idéal pour faire des relations publiques et entretenir une saine diplomatie internationale. Franco veilla personnellement à ce que son festival devienne le plus grand et le plus beau. Le décor enchanteur de la côte basque avec ces ciels lumineux, ses montagnes escarpées, ses rochers polis par les grosses vagues et les grands vents, ses édifices majestueusement gothiques et graves, l'aidèrent dans sa tâche. Les premières années furent néanmoins difficiles. Isolée de par son régime répressif, refusée à l'entrée des Nations Unies, l'Espagne vécut l'après-guerre dans un vase clos. Les touristes et les diplomates perdirent l'habitude d'y aller. C'est à la fin des années 50 lorsque les relations se régularisèrent avec les Américains qui furent les premiers à rétablir la communication pour mieux vendre leur Coca Cola, que le festival prit son élan. Hemmingway, Cary Grant, Ava Gardner arrivèrent en grands libérateurs culturels, déclarant qu'il n'y avait pas de véritable répression en Espagne et que Franco était finalement un homme bien sympathique. À partir de 1960, le Festival de San Sebastian connut ses grandes heures de gloire. Une photo de cette époque-là reste accrochée dans le bureau du comité organisateur. On y voit en gros plan Elizabeth Taylor en manteau de léopard à sa sortie du Palais des festivals, pourchassée par une meute excitée de paparazzi. Cette année à San Sebastian, les paparazzi n'ont pas été invités et ne sont pas venus. Cette année, il y avait au plus cinq photographes, la mine basse et le flash fatigué.

Depuis la mort de Franco en 1977, le Festival du film de San Sebastian qui dépendait directement du pouvoir central de Madrid, a changé de maître. La direction du festival fut gracieusement retournée à la municipalité. Un comité recteur regroupant plusieurs forces politiques fut créé afin de donner un nouveau souffle à un festival complètement écrasé par le monstre engloutissant de Cannes. Mais depuis trois ans, le chaos s'installe. Tout le monde tire sur la couverture à un tel point que le festival a failli être suspendu cette année. Les forces gauchistes veulent un festival plus politique et plus progressiste, un festival qui ne jouera pas la carte cosmétique des multinationales. La droite pendant ce temps-là pense à son portefeuille, pense au tourisme qui est au point mort et craint de plus en plus le festival de Séville qui menace de lui voler la vedette. «À Séville il y a du soleil, le vin est bon et les gens sont moins ennuyeux que les Basques» me dit une journaliste de Madrid qui promet de ne plus revenir à San Sebastian. Certains affirment que la querelle est purement politique et qu'elle se joue entre le gouvernement central de Suarez et le gouvernement autonomiste basque. Si le gouvernement basque gagne, le festival de Séville n'aura aucune chance de s'implanter. Si...

Il y a tellement de «si» qui circulent dans les «tabernas» et les cafés où l'on boit de la sangria trop rouge qu'il est difficile de se faire une idée. Une chose est certaine, le 28ème festival du film de San Sebastian se déroule en famille. Les quelque 200 journalistes viennent tous de Madrid, Valence ou de quelqu'autre forteresse espagnole. Et en famille, c'est bien connu, on sort le linge sale. Les gens se plaignent que le festival est mal organisé. Les trois premiers films de Stanley Kubrick qui constituaient la pièce de résistance de la rétrospective Kubrick ne sont pas arrivés. Pendant la projection de *Spartacus*, le projectionniste a mélangé les bobines. Des hurlements d'indignation ont sitôt envahi la salle. Une jeune spectatrice pleine d'initiative a mis son mouchoir dans la fente de la fenêtre de la cabine de projection pour réveiller le projectionniste. Celui-ci a refusé de changer de bobine sans autorisation. Les gens se plaignent qu'il n'y a aucune primeur, que tous les films ont déjà été présentés ailleurs. D'autres déplorent la piètre qualité des films espagnols. Ce à quoi un cinéaste espagnol répond: «faire des films en Espagne c'est comme vouloir être toréador au Japon.» Les gens disent que les réceptions sont plates. La plupart ont lieu dans le sous-sol de l'hôtel Costa Vasca sur des tables de cuisine aux nappes blanches dans un éclairage aux néons. Les buffets par contre, sont au-dessus de tout reproche. On dit d'ailleurs que la côte basque est la région la plus gastronome de l'Espagne. Je ne connais pas la cuisine du reste de l'Espagne mais tout ce que je sais c'est qu'on passe énormément de temps à table. La vie ici, est en fait comme un long et interminable dîner que l'on interrompt à l'occasion pour aller travailler. À une heure de l'après-midi tout cesse, même les projections. Tout le monde rentre chez soi pour préparer le grand repas de la journée. Ce rituel sera répété aux environs de neuf heures, juste après la promenade et l'apéro. «Les moeurs espagnoles ne sont pas des plus fonctionnelles, me dit un ingénieur. Ils gaspillent tellement de temps à faire l'aller-retour entre la maison et le bureau qu'ils n'ont plus le temps de travailler. Pas surprenant que le taux de chômage soit le plus élevé de l'Europe.»

Règle générale, les Espagnols prennent le temps de vivre et se la coulent relativement douce, festival du film ou pas. «Les Espagnols sont très fatalistes, raconte un cinéaste espagnol, exilé à Paris depuis vingt ans. Ils ont le complexe des aristocrates déchus. Ils ont été la première des super-puissances à tomber et ils ne l'ont jamais digéré. Ils ont développé depuis un complexe d'infériorité très fort que Franco n'a fait que renforcer en bon père sévère. Ils se cachent avec leurs airs hautains et leur cynisme mais dans le fond, ils sont blessés à mort.»

Au Palais Miramar, petite maison de vacances des grands rois espagnols, il y a ce soir une réception officielle offerte par le maire et le comité recteur du festival. Le déploiement policier est spectaculaire. Plus tôt dans la journée, des manifestants ont protesté contre la répression et la torture. On leur a répondu avec des petites balles de caoutchouc dur. La répression n'a pas fini de montrer ses dents jaunes même si l'ordre policier s'est un peu assoupli. L'ETA, un mouvement terroriste basque qui, selon plusieurs appartient à la droite nationaliste, fait des ravages à chaque semaine. La gauche ne voit pas le nationalisme et surtout le nationalisme basque d'un bon oeil. «Les Basques ne sont pas nationalistes, ils sont racistes, ils croient à la suprématie de leur race et de leur religion. Dans un sens, il ne sont pas mieux que Franco, ils mélangent la politique avec les corridas et le football», dit un professeur de l'université de Madrid.

Il est minuit sur la promenade de la Concha. Dans la ville, trois tanks sillonnent discrètement les rues à la recherche des coupables qui ont tué les gardes civiles dans un café. L'air est doux et parfumé. De jeunes fêtards un peu ivres titubent sur les quais en tenue de soirée. San Sebastian ressemble tout à coup à un paisible port de plaisance sans problèmes. La mer est calme, le ciel est étoilé et il faut avoir l'esprit un peu pervers pour saisir à cet instant précis les contradictions de cette ville tourmentée.

L'OSQ à Matagami

MATAGAMI (PC) — Mardi soir, 22 h, à l'aréna de Matagami: un Québécois est entouré de plusieurs dizaines de chasseurs d'autographes qui lui jettent des regards d'admiration et obtiennent sa signature.

Ce Québécois, ce n'est pas Réal Cloutier, joueur-vedette des Nordiques, ou un chanteur d'un groupe rock venu de Québec.

C'est plutôt James de Preist, le chef de l'Orchestre symphonique de Québec, qui vient de diriger son groupe de 65 musiciens à l'occasion d'un concert donné dans cette municipalité minière aux confins de l'Abitibi.

Le spectacle, un mélange de musique classique et d'arrangements folkloriques, a paru plaire à ce public nouveau pour un orchestre symphonique.

Convaincre les jeunes de Matagami de venir voir un tel spectacle n'a pas été une mince tâche.

L'après-midi précédant le concert, de Preist s'est rendu à l'école secondaire de Matagami. Il s'est adressé aux jeunes réunis dans l'amphithéâtre de l'école, leur expliquant la différence entre la musique rock et le spectacle auquel il les conviait.

Il leur a même fait un cadeau: leur admission serait gratuite le soir même au concert et ils n'auraient pas, comme leurs parents, à débourser $5 du billet pour entrer voir le spectacle.

Impressionnés par ce géant à la carrure d'athlète et à l'allure chaleureuse, les jeunes de Matagami sont venus nombreux au concert. Leurs parents aussi d'ailleurs. Il y a avait bien 600 personnes, entassées dans le centre sportif de la municipalité, qui compte tout au plus 4,000 habitants.

Le public a aussitôt été gagné à la cause de l'orchestre. Après une dynamique pièce de Dvorak, l'Ouverture du Carnaval, de Preist annonce que son groupe «a joué avec puissance, mais est aussi capable de jouer avec tendresse».

Il enchaîne avec une pièce douce, l'Aria de Bach, pendant laquelle le plubic est très attentif.

À la fin du concert, une longue ovation debout témoigne que James de Preist et l'Orchestre symphonique de Québec viennent de gagner 600 nouveaux adeptes à plus de 1,000 kilomètres du Grand Théâtre de Québec.

Interrogé à la suite du spectacle, le chef d'orchestre de Preist a ainsisté sur le fait que son groupe musical venait de passer une épreuve avec succès.

«Nous n'avions aucune opinion de l'accueil que nous aurions de la part de la population de Matagami, a-t-il dit. Cela constituait un défi pour les musiciens, mais je suis rassuré maintenant. Ce fut une expérience réussie et inoubliable.»

De Preist s'est surtout réjoui de voir que son groupe donnait l'image d'un orchestre accessible.

«L'image d'un orchestre symphonique est très importante. Il doit jouer la musique pour les gens et ne pas donner l'impression de snobisme», a-t-il dit.

M. de Preist a rappelé que les 65 membres de l'orchestre avaient dû se taper un voyage aller-retour de six heures d'autobus pour se rendre de Val d'Or à Matagami pour présenter le spectacle.

Mercredi soir, l'Orchestre symphonique de Québec poursuivait sa tournée en Abitibi à Val d'Or, avant de donner deux représentations à Rouyn jeudi dernier.

Le cahier Culture et Société du journal LE DEVOIR est dirigé par *Jean Royer*

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.





LES CINÉMAS FRANCE FILM

















Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été

par Richard Gay

DEPUIS hier, les cinéphiles montréalais bénéficient de cinq nouvelles salles regroupées dans l'enceinte du cinéma Berri qui, ces derniers mois, a été rénové de fond en comble. Ce nouveau complexe cinématographique de trois étages prend place au coeur du Village St-Denis, tout juste à côté du campus de l'UQAM. Les étudiants ainsi que les habitués du quartier que certains appellent encore le Quartier latin trouveront donc dorénavant à proximité et sous un même toit cinq écrans qui viennent s'ajouter à ceux du St-Denis et de la Cinémathèque.

Il faut espérer cependant que la compagnie Odéon qui gère et exploite ces salles saura les rendre disponibles aux petits distributeurs indépendants qui ont de plus en plus de difficultés à dénicher une salle pour leurs films. La petite salle équipée de projecteurs 16mm et 35mm pourrait rendre de grands services sur ce plan. D'ailleurs c'est déjà commencé, puisque c'est précisément dans cette salle qu'a pris l'affiche hier *Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été* de la cinéaste québécoise Louise Carré.

Ce film est le premier long métrage de Louise Carré qui a travaillé pendant longtemps à titre d'administratrice à l'Office national du film. Ce premier long métrage n'est pas sans défauts et probablement que Louise Carré qui signe à la fois le scénario, la réalisation et la production de ce film à petit budget l'admettra volontiers: certains plans sont trop longs, d'autres trop courts, la narration pas toujours bien menée, certains dialogues sont trop squellettiques et la chanson interprétée par Louise Lemire et Pierre Sénécal dilue un peu l'impact de l'ensemble. Mais malgré ces défauts, le film mérite le déplacement et cela non seulement parce qu'un premier long métrage devrait toujours piquer la curiosité des cinéphiles mais parce que ce film-ci comprend suffisamment de belles qualités pour faire de Louise Carré une cinéaste qui promet. Et c'est sans doute pourquoi ce long métrage remportait au dernier Festival des films du monde le Prix de la presse internationale.

Rappelons, puisqu'il en a déjà été question dans ces pages, que *Ça peut pas être l'hiver* est axé sur une femme de 57 ans, Adèle, interprétée par Charlotte Boisjoli, qui, à la mort de son mari, se retrouve tout d'abord seule, désemparée puis progressivement autonome, libre et doucement enthousiaste devant la vie. Adèle n'est pas une vieille dame indigne version québécoise, sa prise en charge est plus timide, plus réservée. Elle le dit elle-même, elle se sent «comme un oiseau qui commence à voler, comme un enfant.» Après la mort de son mari, ce sera pour elle la torpeur, la dépression. Mais lentement Adèle se ressaisit, sort de son cocon et de sa maison, repousse les suggestions de son fils (Serge Bélair), rencontre une vieille amie de son mari, se rend à la brasserie, à la piscine, au parc, à la discothèque, se refait une beauté et accepte même un chambreur, Germain, qui deviendra pour elle plus qu'un ami. Avec Germain, joué par Jacques Calipeau, Adèle connaîtra les cours de conduite, les parties de baseball, les soirées au restaurant, les cours de danse, les visites à Montréal. Germain lui proposera même le mariage. Mais Adèle n'est pas prête. Elle veut savourer longuement et pleinement son autonomie difficilement acquise et réaliser un vieux rêve: voyager.

La réalisation de Louise Carré est conventionnelle, c'est sûr, mais son regard est sensible au milieu géographique de Tracy qu'elle situe par touches successives et au personnage qu'elle révèle avec pudeur dans de beaux moments d'intimité. Du rythme lent de son récit se dégage un sens du quotidien, une tendresse et une chaleur humaine qui touchent et émeuvent. Les flash-back en noir et blanc brisent la linéarité du récit et s'ils ne sont pas toujours très habiles réussissent à nous faire mieux comprendre le personnage d'Adèle qui dira à sa brue (Céline Lomez): «les filles on sait ce qui les attend, elles vont être obligées de vivre dans leur tête, de rêver plutôt que de vivre pleinement.» Adèle, interprétée avec une retenue émouvante par Charlotte Boisjolie, aura choisi à l'âge de 57 ans de vivre pleinement. (Au Dauphin et au Berri).

■

Au nouveau cinéma Berri, on peut voir aussi depuis hier deux autres longs métrages qui ont également été présentés lors du Festival des films du monde et dont il a déjà été question à quelques reprises dans ces pages. Il s'agit de *Mon Oncle d'Amérique* d'Alain Resnais et *Fontamara* du réalisateur italien Carlo Lizzani.

Mon Oncle d'Amérique illustre à l'aide de trois personnages interprétés respectivement par Nicole Garcia, Gérard Despardieu et Roger-Pierre les théories les plus importantes d'Henri Laborit, spécialiste de la biologie du comportement. Resnais a réussi avec ce film magistral à concilier dans un même tout, brillant d'intelligence, le film de fiction et le film didactique. Cette symbiose devient, comme je l'expliquais en août dernier, «un collage surprenant où l'on retrouve les héros culturels que sont Jean Gabin, Jean Marais et Danielle Darrieux, une face inquétante où les humains ont parfois des têtes de rats, un jeu révélateur où l'on va d'un individu à l'autre, du passé au présent, et vice versa jusqu'à ce que la preuve soit faite. Celle des théories de Laborit, celle aussi du génie de Resnais.»

■

Avec *Fontamara*, Carlo Lizzani a porté à l'écran le roman d'Ignazzio Silone qui décrit la condition des paysans d'un village des Abruzzes à l'époque où le fascisme s'étend en Italie. Parmi les paysans, un certain Berardo Viola: il crie très haut son opposition à l'exploitation dont lui et ses semblables sont victimes. Réduit au chômage, il ira chercher du travail à Rome où il découvrira trop tard les causes véritables de l'exploitation. Mais d'autres comme lui auront aussi compris et le fascisme devra dorénavant faire face à une opposition organisée.

La réalisation de Lizzani est soignée, mais conventionnelle. Les images sont belles, mais on a l'impression de les avoir déjà vues, chez Olmi entre autres où elles étaient plus senties, plus sensibles, plus troublantes. L'interprétation est inégale, mais l'observation juste, le sujet pertinent, le propos généreux. Et c'est sans doute pour ces raisons que *Fontamara* remportait au dernier Festival des films du monde le Grand Prix des Amériques.



Marie-Eve Doré et Martin Neufeld

Au revoir ...à lundi

L'aliénation féminine aujourd'hui

par Francine Laurendeau

«AU revoir, à lundi!» C'est ainsi que chaque vendredi, après un dernier cinq à sept, les hommes mariés prennent congé de leur maîtresse avant de réintégrer leur foyer légitime. C'est ainsi que, chaque vendredi, Lucie (Carole Laure) et Nicole (Miou-Miou) sont replongées dans la solitude et le désoeuvrement de l'interminable week-end. Elles n'ont pas choisi d'aimer des hommes mariés mais que voulez-vous, après trente ans, tous les hommes sont cons, laids ou mariés. Une fatalité. Et la tristesse d'être seule est encore plus insupportable l'hiver, en cette période qui précède Noël, la fête familiale par excellence. Les deux amies chercheront donc à faire éclater cette solitude, à n'importe quel prix. Lucie décide de garder l'enfant qu'elle porte, tant pis s'il n'a pas de père, avec un enfant elle ne sera plus jamais seule. Nicole décide de suivre aux États-Unis le premier homme libre qu'elle a enfin rencontré. Avec un homme, finie la solitude. Mais la maternité n'est pas une panacée. Et Lucie, qui revient toute seule de l'hôpital avec son bébé dans un appartement vide finira par perdre jusqu'à son travail et son dernier ami. Quant à Nicole, elle va se lasser de jouer les femmes au foyer avec un compagnon toujours absent. Et elle reprendra l'avion pour Montréal, juste à temps pour empêcher Lucie de se laisser couler dans la dépression. Ellipse. Le dernier plan s'attarde sur un trio caracolant dans la neige du Mont-Royal: deux jeunes femmes et un petit garçon. Sans homme.

Le scénario est tiré du roman de Roger Fournier *Moi mon corps mon âme Montréal etc.* qui se déroulait pendant la Crise d'Octobre et qui finissait très mal. On a sagement choisi, comme l'indique le titre du film, de se limiter à ce portrait de deux jeunes femmes à la recherche d'un impossible bonheur. Le réalisateur français de *Lily aime-moi* et de *F comme Fairbanks* nous décrit, avec ce mélange de tendresse, de désinvolture et d'ironie qui lui est propre, le sort apparemment enviable de ces deux amies — elles gagnent bien leur vie, elles sont jeunes, débrouillardes, jolies — qui se sentent pourtant rejetées et déclassées parce que célibataires dans une grande ville. Un témoignage éloquent sur l'aliénation féminine, plus sournoise aujourd'hui qu'au temps de nos grands-mères. Il ne suffit pas en effet de détenir un emploi décoratif, de posséder une voiture ou d'aller dans les bars le samedi soir pour être une femme heureuse. Ne pas avoir un homme à son bras est encore pour bien des femmes une malédiction sociale. Nicole et Lucie ne rêvent au fond que d'une chose: être dans la norme, rentrer dans le rang. Et quand elles font mine de se venger contre les hommes, c'est pitoyable et maladroit. Car elles voudraient tellement être prises en charge par ces mêmes hommes qu'elles prétendent un instant humilier, par dépit.

Ce constat décourageant nous est livré avec le sourire. *Au revoir à lundi* n'est pas un film sombre, au contraire. Cette histoire en demi-teintes est émaillée d'humour et d'observations fines. Les deux interprètes principales sont excellentes et arrivent à nous émouvoir. Il y a de jolis morceaux — la crevaison de Miou-Miou — et de jolis numéros d'acteurs. On s'amuse à reconnaître au passage Gilbert Sicotte en un anonyme lecteur anglophone de *The Gazette* ou Lewis Furey en pilier de bar. Parmi les rôles secondaires, mentionnons Gabriel Arcand dont la présence parvient à rendre attachant le personnage épisodique du barman. Montréal l'hiver est photogénique et le fait qu'il s'agisse d'une coproduction ne tue pas l'authenticité de certains détails. Tel chauffeur de taxi haïtien ne peut exister qu'à Montréal.

Ce qui ne va pas est ailleurs: dans la langue, dans les accents, dans le doublage. Miou-Miou joue le rôle d'une Française et n'a donc pas de problème d'accent. On ne saurait en dire autant de Carole Laure qui hésite inconfortablement entre le français dit «international» et le français d'ici. Et elle est desservie par des répliques dans le genre «avec ton petit accent français à la con», totalement invraisemblables dans la bouche d'une Québécoise. Qui plus est, Lucie est animatrice dans une station de radio anglophone. Quand elle est en ondes, elle parle anglais. Mais il lui suffit de fermer le micro pour que, comme par magie, tout le monde se mette à parler français. Pire encore, il semble que d'importantes parties du film aient été tournées en anglais et post-synchronisées en français. Très mal. Au réveillon de Noël, entre autres, on se croirait dans un mauvais doublage de série américaine de télévision. Enfin, on a tout simplement oublié de sous-titrer en français une ou deux séquences entièrement parlées en anglais.

On a eu tort de négliger les dernières étapes de la finition de ce film. Et il est dommage que ces inadmissibles fausses notes risquent de faire décrocher le spectateur québécois le moindrement pourvu d'oreille. *Au revoir à lundi* n'en est pas moins un film attachant, un film à voir. *(Au Complexe Desjardins.)*



Miou-Miou et Carole Laure dans «Au revoir à lundi» de Maurice Durgowson.

Cinémas ODEON

LE GRAND FAVORI DU JURY ET DU PUBLIC MONTRÉALAIS — POUR TOUS

MEILLEUR FILM
PREMIER PRIX FESTIVAL DES FILMS DU MONDE, MONTRÉAL '80

FONTAMARA
(V.O. ITALIENNE, S.T. FRANÇAIS)
UN FILM DE CARLO LIZZANI
AVEC
MICHELE PLACIDO · ANTONELLA MURGIA
IDA DI BENEDETTO
UNE PRODUCTION RAI/SACIS UNE SÉLECTION VIVAFILM

BERRI 4
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
TOUTE LA SEM.: 1.15 - 3.40 - 6.15 - 8.50

NINO MANFREDI — POUR TOUS
Un film de NANNI LOY
CAFE' EXPRESS
PLAZA ALEXIS NIHON - 3
ATWATER - ETAGE MODES
3 h stationnement $1.25 931 3313
Sem.: 5.15 - 7.15 - 9.15; Sam. dim.: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.
(VERSION ORIGINALE ITALIENNE, SOUS-TITRES ANGLAIS)

PRIX DE LA CRITIQUE INTERNATIONALE CANNES 1980

LE RESNAIS: MAGISTRAL! — POUR TOUS
Richard Gay, Le Devoir
Une brillante expérience qui s'accompagne de trouvailles visuelles sublimes.
Luc Perreault, La Presse
Le meilleur à Cannes: MON ONCLE D'AMÉRIQUE.
Robert Chazal, France Soir
Deux grands talents, deux intelligences remarquables. Celle de Laborit, celle du génie de Resnais.
Francine Laurendeau, Le Devoir
Alain Resnais a réalisé une de ses oeuvres les plus riches.
Michel Perez, Le Matin
MON ONCLE d'AMÉRIQUE: important et divertissant.
Bruce Bailey, The Gazette

GÉRARD DEPARDIEU — NICOLE GARCIA — ROGER-PIERRE
PRIX SPÉCIAL du JURY FESTIVAL CANNES 80

MON ONCLE D'AMÉRIQUE
RÉALISATION ALAIN RESNAIS — SCÉNARIO JEAN GRUAULT
avec la collaboration du Prof. HENRI LABORIT

BERRI 3
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
Toute la sem.: 12.30 - 2.35 - 4.55 - 7.15 - 9.35.

Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été

JE T'AI TANT AIMÉ... — POUR TOUS

GAGNANT DU GRAND PRIX DE LA PRESSE INTERNATIONALE AU FESTIVAL DES FILMS DU MONDE 1980

Un film de Louise Carré
CHARLOTTE BOISJOLI
JACQUES GALIPEAU
CÉLINE LOMEZ
SERGE BÉLAIR
MIREILLE THIBAULT
musique Marc O'Farrell
images Robert Vanberweghem
scénario et production Louise Carré
distribution j a lapointe FILMS INC

BERRI 5
ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
BERRI: toute la sem.: 1.35 - 3.05 - 4.45 - 6.25 - 8.05 - 9.45.

le DAUPHIN 2
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
DAUPHIN: sem.: 7.30 - 9.30; Sam.-dim.: 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

UNE SUPER-PRODUCTION SPECTACULAIRE. — POUR TOUS

LE FILM QU'HOLLYWOOD N'A PAS OSÉ FAIRE!

Un thriller passionnant qui ressemble étrangement à l'Affaire Kennedy...

Découvrez le secret de COMME ICARE

YVES MONTAND

DANS UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR HENRI VERNEUIL
DE MICHEL ETCHEVERRY • JACQUELINE STAUP • JEAN AUBE
ADAPTATION ET DIALOGUE HENRI VERNEUIL ET DIDIER DECOIN
MUSIQUE : ENNIO MORRICONE • distribué par LES FILMS MUTUELS

BERRI 1 — ST DENIS STE CATHERINE 288 2115
BERRI: toute la sem.: 2.00 - 4.15 - 6.45 - 9.15.

BROSSARD 2 — BOUL TASCHEREAU 465-5906 (MAIL CHAMPLAIN)
BROSSARD: Sem.: 6.30 - 9.00 - Sam.-dim.: 1.30 - 4.00 - 6.30 - 9.00.

Pierre David et Jean Colbert présentent

"Je vous défie de rester insensible à la majesté et au tragique des premiers accords de l'ouverture... Tout le film, du reste, est admirable."
– Francine Laurendeau, LE DEVOIR

Le plus célèbre des opéras de Mozart tourné en décors naturels dans la splendeur de Venise avec les plus belles voix du monde

POUR TOUS

DON GIOVANNI
(VERSION ORIGINALE ITALIENNE SOUS-TITRES FRANÇAIS)
Le mythe immortel du séducteur Don Juan
RUGGERO RAIMONDI • JOHN MACURDY • EDDA MOSER
KIRI TE KANAWA • KENNETH RIEGEL • JOSE VAN DAM
TERESA BERGANZA • Distribué par LES FILMS MUTUELS

le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060
Sem.: 8.15
Sam.-dim.: 2.00 - 5.15 - 8.30

As-tu ta carte?
4 DERNIERS JOURS pour acheter la CINÉ-CARTE du cinéma OUTREMONT
25 FILMS POUR $25.

L'opéra dans les livres

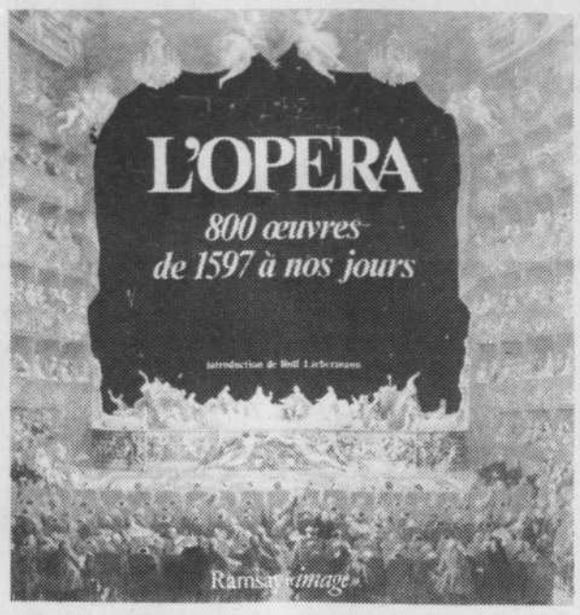
par Gilles Potvin

DANS le climat particulièrement chargé de la rentrée artistique, l'opéra, le grand opéra, occupe de nouveau la place prépondérante qui lui est due après plus de cinq années d'un lourd silence. Du côté de la Place des Arts, il y a beaucoup de va et vient car la relance de l'opéra c'est pour bientôt, plus précisément le mardi, 7 octobre, alors que *Tosca* prendra l'affiche à la salle Wilfrid-Pelletier. L'Opéra du Québec est mort, vive l'Opéra de Montréal!

La popularité indéfectible du théâtre lyrique se traduit à notre époque par un nombre considérable d'ouvrages historiques et critiques, d'essais et de dictionnaires parus ces derniers mois et dont il convient, même un peu tardivement, de signaler l'existence. L'amateur d'opéra les trouvera dans toutes les bonnes librairies et aussi au comptoir de vente que la Régie de la Place des Arts vient d'ouvrir dans le passage qui mène au complexe Desjardins.

L'Opéra - 800 oeuvres de 1597 à nos jours — Voilà certainement l'un des ouvrages les plus monumentaux et aussi l'un des plus beaux à paraître sur l'opéra depuis un bon moment. Il s'agit de la traduction française d'une compilation parue à Milan en 1977. Un groupe de spécialistes italiens ont réuni dans ce volume de 512 pages les titres de 800 opéras qu'ils ont décrits, analysés et commentés, en ajoutant «des sypnosis complets et détaillés, des informations sur la création des oeuvres et les moments marquants qui ont jalonné leur histoire, des précisions sur les décors, la mise en scène, les costumes, des renseignements indispensables sur les voix, les interprètes et les chefs d'orchestre successifs.»

L'amateur y trouvera évidemment tous les ouvrages connus mais aussi un grand nombre oubliées ou injustement méconnues. Les oeuvres sont présentées selon l'ordre chronologique, commençant avec *Dafne* de Jacopo Peri (1597) pour s'achever avec Napoli milionaria de Nino Rota (1977). Un index alphabétique permet un repérage facile des opéras dans ce volume de grand luxe, illustré de quelque 400 photos en noir et blanc ou en couleurs.



Si 800 opéras semble un chiffre considérable, il convient de rappeler que des experts évaluent à pas moins de 45,000 le nombre d'opéras écrits depuis la création de cette forme il y aura bientôt 400 ans. Ce nombre semble tout à fait vraisemblable puisque dès 1911, un compilateur américain du nom de John Towers publiait un dictionnaire qui renfermait les titres de 28,000 opéras et opérettes «présentés sur scène, en public, depuis les temps les plus reculés jusqu'au présent». Ce Towers était décidément un vrai maniaque car il compila aussi les noms et dates de naissance de 91,000 musiciens morts ou vivants!

L'Opéra, publié en France dans la collection Ramsay «Image», est une bible indispensable qui procurera à l'amateur d'art lyrique des heures et des heures de lecture passionnante et enrichissante. Le volume, magnifiquement présenté et relié, avec une introduction signée Rolf Liebermann, se détaille à un peu moins de $100 et il vaut entièrement son prix.

Aujourd'hui l'opéra — Cet ouvrage de 284 pages s'inscrit dans un genre assez particulier. Il consiste en une série substantielle d'essais et d'interviews de personnalités directement engagés dans l'opéra contemporain. Réalisé par Michel Rostain et Marie-Noël Rio, ce dossier s'intéresse plus particulièrement aux plus récentes tendances de l'opéra d'aujourd'hui au plan de la création.

En 32 articles ou interviews, il est possible de se faire une idée précise de l'évolution marquante du théâtre lyrique en France ces dernières années sous le nom de théâtre musical. Des compositeurs, metteurs en scène et interprètes, en grande partie des jeunes, se sont donné la main pour donner un second souffle à une forme musicale et dramatique que beaucoup considéraient comme moribonde. Grâce à ces initiatives, des productions nouvelles et innovatrices ont pris l'affiche de festivals réputés comme celui d'Avignon. Des ateliers lyriques ont vu le jour et ont fait prendre conscience au public de la notion d'un théâtre lyrique bien de notre époque, qui n'a rien de sclérosé mais qui au contraire s'inscrit dans l'évolution normale d'un art vivant et dymanique.

Opéra et mise à mort — L'un des deux auteurs de ce livre de 267 pages est Jorge Lavelli, l'un des metteurs en scène lyriques les plus controversés de notre époque. L'autre est Alain Satgé, auteur de nombreux articles sur l'opéra et son esthétique. Dans le rabat de la couverture, il est précisé que «ce titre ne désigne pas seulement la mise à mort des traditions sclérosantes de l'opéra, qui donne au genre une vie nouvelle; il exprime surtout l'importance et la permanence d'un sentiment tragique qui, dans tout le théâtre de Lavelli, semble naître de l'essence même de la musique.»

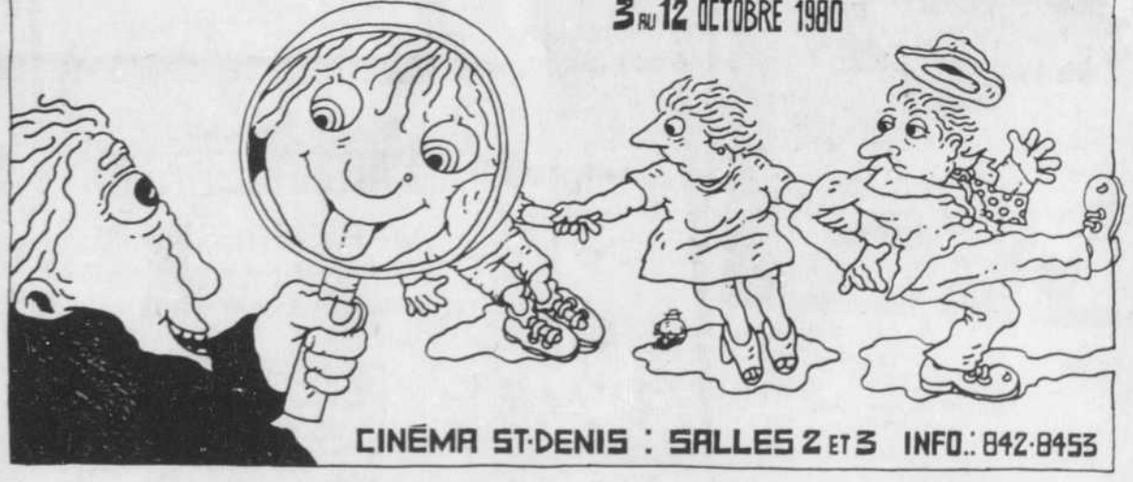
Avant tout un homme de théâtre, Jorge Lavelli est venu à l'opéra avec un esprit entièrement neuf, libéré de toutes les contraintes ou traditions véhiculées par un bon nombre, sinon le plus grand nombre, des metteurs en scène dont l'opéra est une spécialité. Ce volume est avant tout la défense et l'illustration des techniques de Lavelli, sa conception des personnages et des arguments de même que ses idées assez révolutionnaires sur l'aspect visuel du théâtre lyrique. De nombreuses illustrations de ses réalisations d'opéras comme *Pelléas et Mélisande, Idomeneo, Fidelio, La Traviata, Carmen, L'Enfant et les sortilèges,* etc.

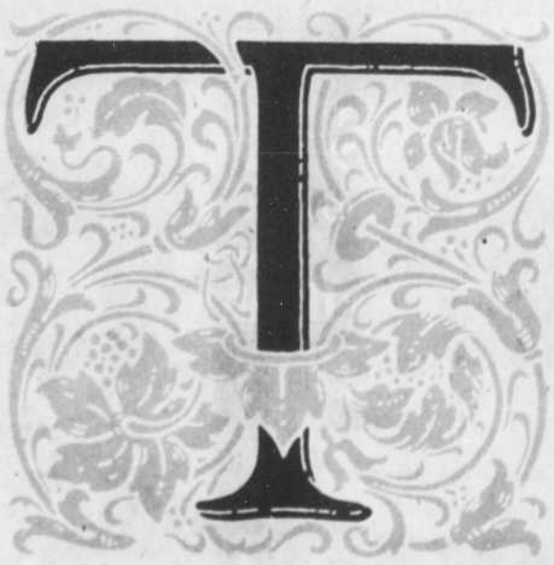
Publicité chez Fayard, le volume contient en appendice la chronologie de la carrière artistique de Lavelli ainsi que la liste des opéras qu'il a mis en scène ainsi que leurs distributions.

Cosi fan tutte, Les Noces de Figaro et **Le Don Giovanni de Mozart** — Il s'agit de trois études analytiques des opéras par Jean-Victor Hocquard dans la collection «Les grands opéras de Mozart» chez Aubier Montaigne. L'auteur en fait l'analyse musico-dramatique fouillée, scène par scène, en y ajoutant au fur et à mesure de nombreuses données historiques et des considérations sur l'évolution psychologique des personnages et la marche de l'action. Les livres sont agrémentés de plusieurs exemples musicaux et sont présentés dans un format commode.

Le cas Wagner — Dans la collection Idées, Gallimard publie en format livre de poche, dans une traduction française de Jean-Claude Hémery, deux documents de Friedrich Nietzsch, *Le cas Wagner* suivi de *Nietzsche contre Wagner*. Ces deux écrits importants représentent l'essentiel de l'argumentation du célèbre philosophe, qui, après avoir longtemps admiré Wagner et son oeuvre, en vint à s'en détacher suite à l'évolution de sa pensée. Ce qui pour beaucoup était alors la «musique de l'avenir» devint pour Nietzsche la «musique sans avenir».


André Gagnon
avec un orchestre de 50 musiciens et la participation du COOP JAZZ BAND
du 23 oct. au 1er nov.
du jeudi au dimanche à 20h30
Billets également disponibles chez Ed. Archambault musique
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

VUES D'ICI ET D'AILLEURS
8ème SEMAINE DU CINÉMA QUÉBÉCOIS
3 au 12 OCTOBRE 1980

CINÉMA ST-DENIS : SALLES 2 ET 3 INFO.: 842-8453
Abonnements disponibles au guichet du cinéma jusqu'au 6 octobre

L'OPÉRA DE MONTRÉAL
Directeur artistique: Jean-Paul Jeannotte
Cette production est présentée grâce à la collaboration d'AIR CANADA
TOSCA
de Puccini (chanté en italien)

Les compagnies suivantes ont généreusement contribué à la présentation d'une soirée d'opéra:
La Confédération des Caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec et la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal et de l'Ouest du Québec le mardi 7 octobre
Air Canada le jeudi 9 octobre
Benson & Hedges (Canada) Limitée le samedi 11 octobre
Avec Nicole Lorange, Luis Lima, Garbis Boyagian, Robert Savoie, Jean-Pierre Hurteau, André Lortie et Gilles Latour.
Direction musicale: Charles Dutoit
Mise en scène: Jean Gascon
Décors et costumes: Robert Prévost
Maître des choeurs: René Lacourse
L'Orchestre symphonique de Montréal
Une production de la Régie de la Place des Arts
Les 7, 9, 11, 13, 15, 17 et *19 octobre 1980
Rideau: 20 heures précises
*Représentation à 14 heures seulement
Billets: $10, $15, $20, $25
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: Alexander Brott
Solistes:

ABONNEMENTS: COMPLET
GARY KARR
contrebasse
PETER ZAZOFSKY
violon
Rameau - Schubert - Schumann/Ramsier - Bottesini
Lundi soir, 29 septembre, 20 h 30
Billets: Adultes: $8.50. Étudiants: $4.50.
En vente le jour du concert seulement à la Place des Arts
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

UNIVERSITE CONCORDIA
Faculté des beaux-arts
Division des arts d'interprétation
MUSICIENS DE CHAMBRE DE CONCORDIA
Musique pour instruments à vent
le vendredi 3 octobre 1980
20h30
Chapelle Loyola, Université Concordia
Programme

Cinq pièces en trio	Jacques Ibert
Divertimento	Violet Archer
Suite brève en Trio	Eugene Bozza
Theme mit Variationen	Paul Hoffer
A Two Piece Suit	Robert Fleming
Sonata, flûte, hautbois clarinette et piano	Darius Milhaud 1918

Entrée libre
Renseignements: 482-0320, poste 765

DISQUES CLASSIQUES

par Pierre Rolland

Concertos pour flûte à bec, cordes et basse continue: Antonio Vivaldi: **Concerto en ut majeur RV 444 (PV 79) pour flûte à bec sopranino;** Giuseppe Sammartini: **Concerto en fa majeur pour flûte à bec soprano;** Georg Philipp Telemann: **Concerto en ut majeur pour flûte à bec alto;** George Frédéric Handel: **Concerto en fa majeur pour flûte à bec alto;** Michala Petri, **flûte à bec et The Academy of St-Martin-in-the-Fields,** direction Iona Brown. Philips 9500 714.

IRONIQUEMENT, je dirais que ce disque est dédié expressément à tous les parents qui ont de jeunes enfants qui s'essaient à jouer de la flûte à bec. Lorsqu'ils écouteront, ils rêveront tous du jour où leurs bambins et bambines joueront aussi bien que Michala Petri. Cette jeune virtuose danoise âgée aujourd'hui d'environ 24 ans, a étudié entre autres à la Staatliche Hochschule fur Musik und Theater de Hanovre de 1969 à 1976. Elle a fait sa première apparition professionnelle pour la radio danoise en 1964 et elle débuta comme soliste avec orchestre en 1969 au Tivoli. Depuis, elle a donné des centaines de concerts au Danemark, en Norvège, Suède, Finlande, Islande, Allemagne de l'ouest et de l'est, Italie, Belgique, Suisse, et Grande-Bretagne, nombre d'entre eux avec son propre trio formé en 1969. Partout les critiques et le public ont applaudi sa virtuosité étonnante dans un répertoire allant des débuts du baroque jusqu'à «Gesti» de Luciano Berio. Plusieurs compositeurs scandinaves ont aussi écrit des oeuvres spécialement pour elle. En 1976 Michala Petri a reçu le Prix d'Honneur de la Critique Danoise, puis en 1977, le Prix de la Nordring Radio. De plus, en 1969 et 1975, elle a remporté le Prix Jacob Gade. À en juger par ce disque, la virtuosité de Michala Petri est époustouflante. On est sidéré de tant de qualités. Jamais encore, il ne m'avait été donné d'écouter de la flûte à bec jouée avec une telle maîtrise; maîtrise non seulement de l'instrument, c'est-à-dire des doigts, du souffle, mais aussi du style. Aucune faute de goût. Musicalement excellent. Il serait superflu de parler aussi de l'excellence d'Iona Brown et de l'Academy of St-Martin-in-the-Fields. Tout est impeccablement bien joué. la prise de son, la gravure et l'usinage (notre copie) sont excellents.

■

Johann Sebastian Bach: **Toccata en ut mineur BWV 911; Partita no 2 en ut mineur BWV 826; Suite anglaise no 2 en la mineur BWV 807.** Martha Argerich, piano. Deutsche Grammophon 2531 088.

Quel beau disque! Il y a fort longtemps qu'il ne m'avait été donné d'écouter du Bach joué au piano. Et que de délices nous apporte Martha Argerich. Si vous êtes un amateur, un amoureux de la belle musique, alors des joies ineffables vous combleront tant tout est merveilleux. Il y a sur ce disque une vie extraordinaire; l'enthousiasme, la bravoure et la passion débordent à chaque seconde. Le raffinement des nuances, du phrasé, de la sensibilité ou du toucher, tourbillonnent en mille et une qualités. Et le contrepoint y est d'une clarté et d'une netteté étourdissantes. Tout ici est pour le plaisir de l'âme et de l'ouïe. Avec Martha Argerich, Bach monte en tête du «hit-parade» de la musique classique. La prise de son est très belle; la gravure, très bien réussie, et le pressage (notre exemplaire) est bon.

■

Anton Bruckner: **Symphonie no 6 en la majeur,** par l'Orchestre Symphonique de Chicago, direction: Sir Georg Solti. London CS 7173.

«Je ne connais qu'un homme qui approche de Beethoven; cet homme c'est Bruckner». Ces paroles olympiennes sont de Richard Wagner qui, de plus, estimait que Bruckner était à la symphonie ce que lui était à la musique dramatique. On peut se fier à ce jugement de Wagner. Après tout que pouvons-nous ajouter de plus, si ce n'est nous délecter des chaudes sonorités que nous apporte cet enregistrement. Après l'écoute de ce disque, on peut se dire qu'il existe trois éléments vitaux et intrinsèques pour apprécier au plus haut point une symphonie de Bruckner: le premier est l'Orchestre Symphonique de Chicago; le second, Sir Georg Solti comme chef d'orchestre; et le troisième, la qualité de la prise de son Decca-London. Dommage cependant que cette prise de son, si pleine, si généreuse de richesse soit quelque peu gâtée par un petit grésillement de la gravure (notre exemplaire) et un bruit de fond du pressage. Musicalement, on est transporté dans cet univers surhumain où le contrepoint domine et subjugue. On peut difficilement trouver une réussite aussi totale.

■

Georges Bizet: **Symphonie no 1 en ut majeur; Petite suite d'orchestre des 'Jeux d'enfants' opus 22,** par l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam; direction Bernard Haitink. Philips 9500 443.

Il s'en est fallu de peu pour que cette radieuse première symphonie de Bizet ne soit jamais connue. Cette oeuvre de jeunesse, Bizet en commence la composition le 28 octobre 1855, soit quelques jours après son 17e anniversaire de naissance, et il la termina avant la fin du mois suivant. On ignore pourquoi il composa alors une symphonie, un devoir sans doute. De son vivant, Bizet s'objecta toujours à sa publication sous prétexte qu'il s'était servi, entre autres, d'un court fragment du second mouvement dans son opéra bouffe Don Procopio. Or, en 1933, dans un leg de Reynaldo Hahn à la Bibliothèque du Conservatoire de Paris, on découvrit tout un lot de manuscrits de Bizet, dont sa première symphonie. Le musicologue français Jean Chantavoine en parla au critique musical de Glasgow, D.C. Parker qui, à son tour, attira l'attention du chef d'orchestre Felix Weingartner qui finalement en dirigea la première à Bâle en 1934. Depuis lors, il n'est pas un orchestre qui ne possède à son répertoire cette vivante et alerte symphonie. Bernard Haitink aborde l'oeuvre avec sérieux. Tout est soigné, bien en place et très ordonné. Au second mouvement, on sent un certain abandon dans lequel s'épanouissent les grandes lignes mélodiques au charme exquis et d'une séduction particulièrement prenante. Il en est de même dans la suite d'orchestre «Jeux d'enfants» opus 22; ce sont des enfants sérieux qui s'amusent. On a l'impression qu'ils sont peut-être trop sages. Cette suite fut composée originalement pour le piano à quatre mains en (1871). À cette date, il s'agissait de la première incursion pianistique française dans le monde de l'enfance. De nos jours on n'entend à peu près jamais en concert les douze mouvements qui forment cette suite; par contre, les 5 mouvements qu'orchestra Bizet ont vite fait le tour du monde. Mis à part les rythmes peu précis de la trompette au début du premier mouvement des «Jeux d'enfants», musicalement, ce disque est bien ordonné et sage. La prise de son est bien faite mais un peu sourde. La gravure est très bien et le pressage (notre exemplaire) laisse entendre un bruit de fond.

Distribution de livres à plus de 600 organismes

Plus de 600 organismes canadiens, de l'Anse au Loup, Terre-Neuve, à Igloolik dans les Territoires du Nord Ouest, ont bénéficié du programme de dons de livres canadiens du Conseil des Arts en 1980.

Parmi les bénéficiaires, on trouve des bibliothèques rurales, des foyers pour personnes âgées, des prisons, des centres culturels, des hôpitaux, des associations communautaires, des écoles élémentaires dans les centres éloignées des associations d'autochtones et des bibliothèques scolaires ouvertes au public. Sont admissibles à ce programme les organismes qui peuvent mettre à la dispotision du public ces ouvrages que leur budget restreint ne permet pas d'acquérir.

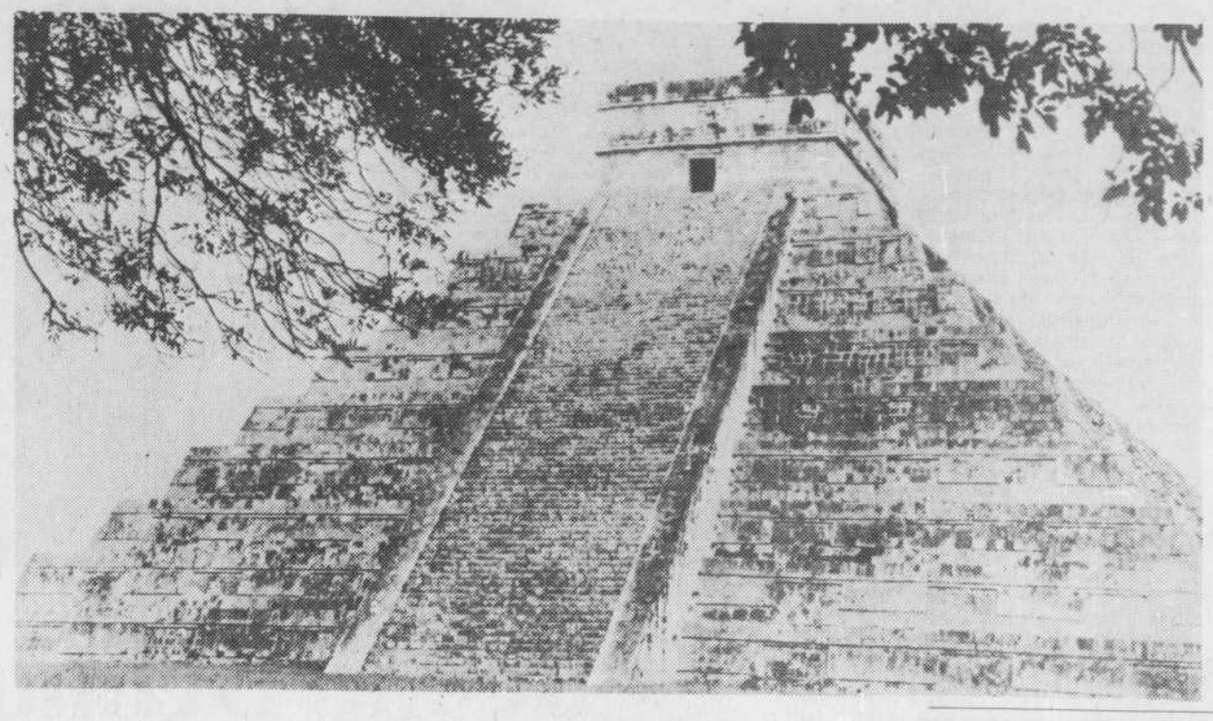
Les volumes proviennent de 103 maisons d'éditions canadiennes de langue anglaise et 51 de langue française. Selon la préférence du bénéficiaire, ils ont été assemblés en lots de 80 ouvrages de fiction: romans, poésie et théâtre, 80 ouvrages de non-fiction ou 40 oeuvres de littérature de jeunesse, disponibles en français, en anglais ou dans les deux langues.

Ce programme de dons de livres est conçu pour encourager les maisons d'édition et les auteurs canadiens et pour aider les groupes et institutions à diffuser le livre canadien dans leurs milieux respectifs.

Terre maya du Yucatan

Le langage d'un au-delà du temps

par Madeleine Ouellette-Michalska



A deux reprises, j'ai déjà exploré le Mexique. Un long caravaning familial suivi d'un bref séjour. J'ai sillonné les routes serpenteuses du nord bordées d'agaves, de cactus et de figues de Barbarie plantées comme des candélabres au flanc de plateaux abrupts. J'ai longé les forêts tropicales et les lagunes paisibles du sud. J'ai arpenté des plages et des baies couleur de lait et de miel. Le triangle de la Sierra Madre ensorcelle. Il vous retient entre ses plis montagneux. Ou il vous pousse tout doucement vers la mer.

Croisement de latitudes. J'ai déjà fréquenté ces terres. J'ai déjà été brûlée par ce soleil. J'ai déjà vu ces visages et entendu ces voix. Anonymes complaintes des cantores et mariachis. Oeuvre signée de la romancière Elena Garro, du poète Octavio Paz. Et cette parole ironique de Carlos Fuentes: «Vous autres, vous venez tous de la brume. Des textes sacrés. Du puritanisme. De l'ordre. De la mort. Vous fuyez vers le soleil, vers nous, vers le Sud.»

Cette quête solaire m'avait fait traverser l'espace. Il me restait à traverser le temps. Descendre vers le sud-est. Vers le Yucatan, Terre des Mayas, Grecs de l'Amérique précortésienne, peuple d'astronomes et de mathématiciens qui édifièrent des temples, et des pyramides apparentées à celles d'Égypte, dans des villes fastueuses qu'ils abandonnèrent ensuite. Terre primordiale où l'habitant sait depuis toujours que «chaque maintenant est un commencement, (et) chaque maintenant une fin».

Au Mexique, le château-fort maya se trouve à Mérida, 300 000 habitants, capitale de la province du Yucatan, où des journaux sommaires, imprimés en dialecte local circulaient encore, me dit-on, il y a quelques décades. Cette ville coloniale, fondée il y a quatre siècles par les Espagnols sur les ruines de l'antique cité maya T-ho, a un important musée archéologique et une Académie de langue maya. Mais aujourd'hui, les journaux mayas écrits en langue latine naissent en milieu universitaire et sont destinés aux archivistes et interprètes du passé, anthropologues, linguistes et archéologues.

cultures

«Nos mots se perdent, raconte un habitant de Chichen Itza l'un des sites archéologiques les plus célèbres du pays. Je parle maya avec mes enfants. Je leur raconte l'histoire des pyramides, du dieu Chac et de la création du monde. Ça les empêchera d'oublier.» Ne rien oublier est un pari difficile. La génération des vingt ans vénère le passé. Mais, pour l'avenir, elle mise davantage sur l'or noir du pétrole que sur l'or jaune enfoui sous les décombres archéologiques et le puits sacré de la ville ancienne ou des humains, parés de leurs bijoux, étaient autrefois offerts en sacrifice à Chac, dieu de la pluie, en période de sécheresse.

«Là-bas, ne manquez pas de vous procurer une oeuvre d'Antoine Médiz Bolio, me recommande un journaliste mexicain rencontré au cinquième Tianguis international d'Acapulco, vous connaîtrez alors l'esprit maya.» Sur le parcours, je ne vois nulle part la poésie de Médiz Bolio et son célèbre roman *La Terre du faisan et de la biche*. Il y a beaucoup d'études sur l'histoire et la vie des Mayas, mais peu ou pas d'ouvrages signés par ceux-ci. Au Mexique comme au Québec et pour les mêmes raisons, dans les librairies populaires on trouve plus facilement *Kramer versus Kramer*, et les confidences posthumes ou anticipées de Nixon et de Marilyn Monroe que les auteurs locaux. Sur les rayons, Agatha Christie, Irving Stone et Frederick Forsyth parlent souvent plus fort que le Serpent à plumes, appelé ici Kukulklan, ou que l'antique déesse agraire Ixmucané.

À Chichen Itza, un descendant de Mayas vit dans une paillotte comme ses ancêtres en construisaient il y a deux mille ans. Il apprend que je viens du Québec. «Ah oui. C'est loin, très loin, dit-il en pointant son doigt vers le couchant. Une terre froide placée de l'autre côté du soleil.» Chez les intellectuels, nous sommes en terrain familier. Le Québec est une référence moderne dans la quête d'identité. «Nous sommes comme les Québécois vis-à-vis du Canada, déclare Jorge Rosado Baeza, professeur d'anthropologie. Nous avons des valeurs, des traditions, une mentalité différente. Mais cela ne concerne que le culturel. Nous n'avons pas de revendications politiques.»

Il poursuit: «Nous savons maintenant que nos racines sont asiatiques. Une expérience menée auprès de nombreux Mayas a révélé qu'ils portent la tache mongole caractéristique au bas de la colonne vertébrale. Nous sommes Mayas, mais nous nous sentons Mexicains. Dans le bassin méditerranéen, chaque civilisation a assimilé la précédente, contrairement à ici où les apports culturels se sont stratifiés sur le groupe d'origine. La culture espagnole a été intégrée lentement.»

Ce passé colonial se donne à lire au premier coup d'oeil. Mais qu'en est-il de ce passé lointain dont nous déchiffrons les vestiges millénaires. Cette civilisation de l'Ancien Empire qui marqua le sud du Yucatan jusqu'au 10e siècle. Celle du Nouvel Empire maya-toltèque qui prévalut, dans le nord yucatèque, jusqu'à l'invasion espagnole du 16e siècle. Qu'ont représenté, pour les ancêtres de ce peuple simple, hospitalier et fier, des villes comme Uxmal, Chichen Itaza, Palenque, Tulum, où des milliers de touristes viennent aujourd'hui interroger les hiéroglyphes des temples et des palais afin de tenter de percer l'énigme de cette part d'histoire occultée.

Des traces se sont perdues. Après la conquête, les Espagnols brûlèrent et détruisirent des milliers de documents, relevés de cadastre, manuscrits et codex qui auraient pu nous livrer le secret de la civilisation maya. Au total, seulement trois codex anciens nous sont parvenus, manuscrits peints sur deux faces et pliés en accordéon, fabriqués avec l'écorce d'un figuier sauvage, puis martelée et enduite de résine, de chaux et d'amidon, dont la majorité des glyphes sont demeurés indécryptés. Le dernier de ces codex à être découvert fut trouvé par hasard à Paris, en 1860, dans une corbeille à papiers abandonnée dans une cheminée de la Bibliothèque nationale.

L'écriture maya, d'abord hiéroglyphique, finit par atteindre une certaine organisation syllabique. Au début du régime espagnol, des lettrés se mettent à transcrire en caractères latins les vieux récits mytho-cosmiques, équivalent de l'Ancien et du Nouveau Testament, où se trouvent colligés des prophéties, préceptes rituels et bribes de chronologie décrivant les haltes et parcours migratoires des ancêtres. Cela donne le *Popol-Vuh* et le *Chilam Balam*. Ce dernier manuscrit est traduit pour la première fois en français par l'écrivain J.M.G. Le Clézio en 76. Dans sa préface, celui-ci évoque des récits venus «de l'autre bout du temps, denses, pareils à des stèles /.../, chargés de symboles et de signes, comme écrits à l'intérieur d'un rêve, entre les passages noirs de l'oubli.»

Le Mexique actuel met tout en oeuvre pour reposséder sa mémoire. Il la prête à l'étranger de passage. Mais le temps est révolu où les chercheurs de trésor pouvaient en acquérir les lieux d'inscription à vil prix. Copan, site endormi sous la végétation tropicale, vendu pour cinquante dollars à John L. Stephens au milieu du 19e siècle. L'hacienda de Chichen Itza, acquise quelque cinquante ans plus tard par E. H. Thompson, consul des Etats-Unis au Yucatan, où seront dénombrés 376 temples et où le dragage du puits sacré mettra au jour des masses de figurines, joyaux et bijoux précieux dont certains remontent aux siècles glorieux de l'Ancien Empire.

Sur ses routes bordées de champs de sisal ou taillés dans l'épaisseur de la jungle, dans ses ruines imprégnées de splendeur et de mystère, dans ses villages, ses marchés et ses cafés, le Yucatan parle toujours le langage d'un au-delà du temps. Le rythme de ses cités millénaires nous imprègne. La sagesse, l'affabilité et l'élégance de ses habitants nous révèlent des racines lointaines, imprenables, qui paraissent rivées à l'os de la planète.

A Chichen Itza, lorsque l'on quitte la colossale pyramide du Castillo, après avoir longé les temples des Jaguars, des Guerriers et des Mille Colonnes, on mesure l'épaisseur des siècles et la fugacité de la vie humaine. Pour ma part, en réintégrant l'hôtel Mayaland, oasis de verdure où l'on n'entend que le chant des oiseaux et le bruissement de la végétation, je médite ces paroles d'un villageois à qui je demande de me décrire le caractère maya. «Nous sommes humbles, pacifiques et nous aimons nous amuser. Pardessus tout, nous croyons en la bonté des gens... et des touristes.»

Il ne sait pas que le lendemain je serai à Cancun. Là-bas, on a édifié au large de la côte yucatèque, pour les insulaires de la *Jet society*, une Disneyland qui fait pendant à la familière Mayaland. Mais sur la mer des Caraïbes, Tulum, l'une des dernières cités mayas, monte la garde du haut de ses vieilles pierres. Au Yucatan, le temps a toujours la couleur et la dimension des durées immémoriales.

Fontaine-Areski

L'autre chanson française

par Hélène de Billy



Photo Claudel Huot

QUÉBEC — Deux tambours, une guitare. Pour leur premier concert outre-Atlantique, Brigitte Fontaine et Areski Belkacem n'ont rien ajouté aux accessoires, n'ont rien modifié au décor. Ce style dépouillé, il est le leur depuis huit ans. Quant au reste, tout peut arriver. Ainsi, d'un jour à l'autre, le contenu du spectacle sera différent, puisqu'il est presque entièrement improvisé, puisque ce n'est ni du théâtre ni de la chanson et puisque c'est aussi les deux. Jusqu'au 28 septembre, au Théâtre du Petit-Champlain à Québec, ils recréent chaque soir cet univers à deux voix.

À l'avant-garde depuis dix ans, Fontaine et Areski évoluent à travers cette «autre» chanson française, celle que ne fréquentent pas les Bécaud ou les Aznavour mais où on peut rencontrer des noms comme Gainsbourg, Higelin et Vannier.

Déjà au début des années soixante, Brigitte Fontaine écrivait ses premières chansons qu'elle interprétait toute seule en tremblant de peur. «J'avais un air sanguinaire qui faisait que je passais. Je ne savais pas jouer de la guitare, mais puisque j'avais décidé de faire cela, j'en jouais quand même. J'étais très solitaire et il fallait que je gagne ma vie. Mais il n'était pas question que je travaille; il n'a jamais été question que je travaille... seulement de faire du théâtre d'une façon ou d'une autre».

Cette époque précède celle des rencontres. Rencontres avec des gens qui partageaient la même conception, la même passion du métier. Des gens comme Areski, bien sûr, mais aussi comme Pierre Barouh qui venait de fonder une maison de disques indépendante du nom de Saravah. Brigitte Fontaine a d'ailleurs été la première à y enregistrer un microsillon intitulé *Brigitte Fontaine est folle* («qui n'est d'aucun intérêt», précise-t-elle). Après cet album solo, elle et Areski ont fait huit autres disques, toujours chez Saravah.

Leurs chansons portent des titres comme *Le Bonheur, Les églantines sont peut-être formidables, Vous et Nous* ou *Comme à la radio*. C'est elle qui écrit les textes. Lui, dont le prénom kabyle témoigne des origines algériennes, fait de la musique depuis toujours. «Auparavant, j'accompagnais des gens qui chantaient n'importe quoi. Ce sont des choses qui rapportent des sous mais c'est très déprimant. Maintenant c'est beaucoup moins rentable, mais c'est vivant.»

«Car une chanson, ça peut être très chaud, très dense, très intense, reprend Brigitte Fontaine. Ça peut être très drôle tout en étant très beau. Il ne s'agit pas d'une forme d'un quelconque art mineur. Et tous ces écrivains qui, soi-disant pour s'amuser écrivent quelques petites chansons, je ne trouve pas ça intéressant. C'est fait du bout des doigts, pour faire semblant. Moi, je ne partage pas ce genre de choses. Ainsi, j'ai écrit deux petits livres (*Chronique du bonheur* aux Éditions des Femmes et *Madelon* chez Seghers), et dans ce travail, ce que je voulais, c'était de réussir quelque chose d'aussi bien que la chanson.»

Il y a quelques semaines encore, tous les deux étaient dans le midi de la France à jouer *L'Inconciliabule*, une pièce de Brigitte montée par Areski. Entre-temps, il y a eu ces cinq jours en bateau depuis le sud de l'Angleterre jusqu'à New York et les huit heures d'autobus de New York à Québec. Mais pour eux le changement de climat n'est pas seulement une question de température. Après une saison passée au théâtre, ce retour à la chanson les dépayse un peu. «Si on a décidé d'arrêter de chanter en France, souligne Areski, c'est parce que ça suffisait comme cela; il fallait passer à autre chose. Lorsqu'on nous a proposé de venir à Québec, notre intention était de présenter la pièce. Mais les gens nous connaissaient par nos chansons et nous, nous ne connaissions pas ce pays. Alors autant mettre les choses à égalité et chanter. Si le public a envie qu'on fasse autre chose, on est disponible. De toute façon notre travail s'est toujours apparenté au théâtre et dans cette pièce on fait aussi de la musique. Nous, on appelle ça théâtre parce qu'en plus de quatre chansons il y a également une heure et demie de texte appris par coeur, mis en scène et puis joué.»

Fontaine et Areski ne sont pas le genre à vous annoncer leurs projets pour les deux prochaines années. Leur séjour au Petit-Champlain tire à sa fin. Après, ils n'ont rien prévu... mais ils aimeraient bien aller jouer *L'Inconciliabule* à Montréal...

Composez un numéro de danse:
487-2200
Trois créations mondiales
Deux premières de la compagnie
23e saison
Les grands Ballets Canadiens
L'enchantement par la danse

"M. Choufleuri restera chez-lui, est un petit chef d'oeuvre de parodies et d'humour que l'équipe de la Poudrière défend à merveille" Gilles Potvin — Le Devoir
Pont Jacques Cartier
La Poudrière
Île Ste-Hélène
À COMPTER DU 23 SEPTEMBRE
EN REPRISE
OPÉRETTES D'OFFENBACH
«POMME D'API» et «M. CHOUFLEURI»
Avec:
Bruno Laplante, Paule Verschelden, Paul Trépanier, Pauline Vaillancourt, Paul Berval, Roland Gosselin, Aline Blain.
Au piano: Colombe Pelletier Mise en scène: Jeanine Beaubien
Décors: Guy Beauregard
RÉSERVATIONS: 526-0821.
Complet les 25 septembre, 2 et 4 octobre.

productions guy roy ltée présentent:


DU MERCREDI AU DIMANCHE: 20 h 30
VENDREDI, SAMEDI: 19 h et 21 h
(relâche lundi et mardi)
BILLETS EN VENTE MAINTENANT AU GUICHET:
12 à 18 H LUNDI MARDI
12 à 20 H MERCREDI au DIMANCHE
4 SOUS
METRO SHERBROOKE ET AUTOBUS 144
100 est avenue des Pins 845-7277

SPECDICI INC. présente
Pauline Julien
"Fleurs de Peau"

MÉTRO St-Laurent Place des Arts
23 au 27 SEPTEMBRE
MARDI AU VENDREDI À 20 HRS
SAMEDI 19 HRS ET 22 HRS
BILLETS: $7, $9, $10
tnm 84 ouest Ste-Catherine
Réservations 861-0563
Billets en vente
Théâtre du Nouveau Monde

ÉCOLE D'ART DRAMATIQUE
MARIE FRESNIÈRES
(Métro Rosemont — Autobus 161 Van Horne)
COURS PRIVÉS POUR ADULTES

FORMATION TECHNIQUE ET PRATIQUE POUR:
— Théâtre
— Radio
— Télévision
— Cinéma
— Annonces
— Auditions
— Culture personnelle
PSYCHOLOGIE: Personnalité — Improvisation — Expression
TECHNIQUE: Pose de voix — Phonétique — Diction.
PRATIQUE: Poésie et Prose — Annonces Commerciales
THÉÂTRE: Classique—Moderne—Québécois—Récital.
TÉLÉPHONEZ À: 731-7027

LES ATELIERS FRANÇOISE GRAHAM ENR.
5110, Avenue du Parc (coin Laurier)
La Danse peut être un excellent moyen de se maintenir en forme (corps - émotion - esprit)
— Scéance de groupe
— Consultation individuelle
Renseignements: 273-2213
Permis 749870

théâtre du rideau vert
direction: yvette brind'amour mercedes palomino
présente
les trois soeurs
TCHEKHOV REGIE: OTOMAR KREJČA
production
Atelier théâtral de Louvain-la-Neuve

BILLETS MAINTENANT EN VENTE
en collaboration avec
l'Office des tournées du Conseil des Arts du Canada
le Ministère des Affaires Extérieures du Canada
les 22, 23, 24, 25 octobre 1980 à 20 heures
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

Fabienne Thibeault

1 - 2 - 3 - 4 octobre 20h30
THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112
CIEL-FM 93,5 Paroles et musiques des gens d'ici

lettre ouverte

Immacolata et Concetta

par Jeanne-d'Arc Jutras

COMBIEN de cinéastes pour sortir de l'ombre aborderont pour leur premier long métrage: le lesbianisme. Les femmes ou si peu, elles non. Par manque d'argent, de «pushing», d'autres ne peuvent pas mettre en images ce qu'elles vivent, par peur d'identification, d'autres ne peuvent mettre en images ce qu'elles ne vivent pas, les raisons abondent. Les hommes par conséquent ont le champ libre, connaissant tellement bien les femmes, surtout les lesbiennes, pour eux ce n'est donc pas un handicap...

Un film sur le lesbianisme, vu et réalisé par un homme, si sensible soit-il, m'a toujours déçue.

Ici Piscicelli refilme à quelques exceptions près les clichés des autres. Pour Immacolata dont on dit qu'elle est fière et indépendante pourtant se prostitue. Peut-on au départ vivre libre dans un pays baigné de masochiste archaïque? Immacolata est mariée, mère d'une fillette, propriétaire d'un petit étal de viande, elle est commerçante de mentalité. Elle se prostitue d'abord pour garder son commerce, ensuite pour sa fille et son avancement social.

Concetta est près de la terre, c'est une travailleuse agricole, trimant durement, elle n'a pas, semble-t-il, de problème d'identification. Ses amantes sont mariées, n'ayant pas le choix.

Non débarrassée de superstitions, Concetta croit dans les rêves, Immacolata dans la Vierge. Malgré cela, nulle culpabilité à vivre ces amours réprouvées. Concetta est une ennemie pour les hommes, toute la ville en parle. Au nom de l'honneur, de la possession, les mâles se liguent entre eux, des femmes aussi, comme au Canada, contre ces salopes, ces putains, ces femmes à la «bitte» manquante, comme il est dit dans le film.

Piscicelli ne veut pas Concetta féminine — elle ne sait pas marcher avec des talons hauts — ça s'apprend. Réal Giguère l'a fait pour le rôle d'Albin dans la Cage aux folles. En outre Piscicelli est très généreux avec ses gros plans. Il nous en met plein la vue dans les scènes d'intimité sexuelle entre les deux femmes. C'est toujours rentable, excitant, un bon show. Par contre il est beaucoup moins imaginatif, même «platte», discret, prude pour ce qui est des relations sexuelles du gras et poilu Ciro, l'amant génital d'Immacolata.

Piscicelli passe à côté. Ciro a comme rivale une lesbienne aguerrie, non ambivalente, Concetta n'éparpille pas ses forces. Elle est forte et expérimentée, de toutes façons des femmes, il y en a d'autres.

Ciro est un mâle quelconque, mais il a de l'argent, en plus il est le débiteur d'Immacolata. C'est bien mal connaître la fierté lesbienne.

Pour un amour et une jalousie inhabituels, ça finit comme chez certains couples hétéros: un meurtre. Je ne vois là rien de bien différent. Immacolata l'imprudente s'est laissé engrosser. Elle porte le fils de Ciro, Ciro II. Celui-ci ordonne à Immacolata de lui donner ce fils, son épouse légitime n'ayant pu le faire.

Immacolata veut se faire avorter. Elle supplie Concetta de l'aider «cogne-moi dans le ventre jusqu'à ce que je le crache». Belle invitation, belle affaire. Plus tard après avoir fait l'amour Immacolata déclare à Concetta: «Quand je suis avec un homme je veux être avec toi, quand je suis avec toi, je veux être avec un homme.» C'est réfrigérant pour n'importe qu'elle personne amoureuse.

Alors Concetta, elle aussi sera prise d'une «rage lesbienne», c'est très à la mode, faute d'aller voir plus loin. Elle rumine, elle jongle, bien entendu. Elle calcule froidement son affaire. Elle se rend au commerce d'Immacolata et l'assommera avec une barre de fer ou quelque chose du genre. Piscelli veut bien nous démontrer que Concetta ne plaisante pas, en effet, d'un autre coup bien appliqué, elle la frappera au ventre.

Concetta s'écrasera par terre en beuglant, jambes écartées, (pour les besoins de l'action, évidemment) portant sa belle robe bleue, cadeau de... feu son amante.

Comme me disait au sortir du cinéma, une jeune lesbienne: c'est débile comme dénouement.

Pendant qu'on s'assassine entre nous, la base du patriarcat, elle, est en santé.

Sappho du haut de ses splendides jardins de l'ancienne île de Lesbos (Mytilène) attend toujours la démystification. Et moi en attendant un film avec un happy end ou presque...

J'écoute la chanson de Clémence Desrochers aussi endisquée par Pauline Julien: les deux vieilles qui se promènent heureuses, bras dessus bras dessous.



Marc Béland et Yves Desgagnés

■ *Cette lettre projette un éclairage intéressant sur* Immacolata et Concetta, *film italien à l'affiche du Ouimetoscope dont j'ai déjà écrit dans ces pages tout le bien que je pense, Certes, le film n'est pas sans défauts. Il ne faudrait pas cependant faire un procès à Salvatore Piscicelli pour n'avoir pas dépeint le couple lesbien idéal. Ses héroïnes sont des Napolitaines qui ont hérité des préjugés de leur pays, baigné de ce machisme archaïque que dénonce notre lectrice. Il ne faudrait pas non plus oublier qu'au delà d'une histoire d'amour entre deux femmes, le réalisateur de ce film, parlé, rappelons-le, en dialecte napolitain, a voulu nous transmettre le regard d'un cinéaste méditerranéen sur son propre pays, le sud de l'Italie, un pays de déséquilibres et de contrastes extrêmes, un pays déchiré et contradictoire.*

F.L.

Jeune Délinquant

Où la fiction ne dépasse pas la réalité

par Jean Royer

AU Québec, plus de 30,000 enfants sur environ 2 millions ne vivent plus dans leurs familles et plus de 25,000 sont arrêtés chaque année pour délits plus ou moins graves. Ils sont aussitôt classés jeunes délinquants.

Ce phénomène familial et social vaut bien la peine qu'on s'en occupe de plus près. Radio-Canada y a vu. Non pour le solutionner mais pour sensibiliser ses téléspectateurs. Ainsi, nous aurons droit à une série de cinq films d'une heure aux prochains *Beaux Dimanches*, soit du 28 septembre au 5 octobre. La série *Jeune Délinquant* a été réalisée par Jean-Paul Fugère d'après un scénario et des dialogues de Robert Gurik, qui a aussi tiré un roman-document de son travail, publié en coédition par Leméac et Radio-Canada.

Jeune Délinquant se veut une série télévisée où la fiction ne dépasse pas la réalité. En effet, ces films traduisent des situations et des personnages qu'a révélés d'abord une longue enquête sur le terrain. Ici, la fiction se fait d'ailleurs plutôt didactique, si l'on s'en tient au contenu un peu terne du premier épisode, *Le Parking*, projeté cette semaine aux journalistes. L'excellence des jeunes comédiens, alliée à la vraisemblance du scénario constituent les principaux mérites de cette première émission de la série.

Les artisans de *Jeune Délinquant* insistent sur la qualité des comédiens engagés et leur fidélité aux faits et situations qui caractérisent le phénomène de la délinquance. On a cherché à décrire pourquoi ces jeunes peu «aimables» agissent ainsi.

Les autres épisodes de la série qui débute dimanche avec *Le Parking*, ont pour titres: *Un dialogue de sourds*, *Trésor*, *Le Collège* et *Les Jardiniers de la mauvaise herbe*.

Rappelons que M. Jean-Paul Fugère a réalisé de nombreuses émissions dramatiques pour la télévision de Radio-Canada: entre autres, *La Famille Plouffe*, d'après Roger Lemelin, *La Sagouine*, d'Antonine Maillet et *Vivre en prison*, une série de confidences de détenus, dramatisées à partir d'interviews.

Quant à Robert Gurik, il a écrit un théâtre sociopolitique de 1963 à 1974: notons, *Le pendu, Hamlet, prince du Québec*, *Le procès de Jean-Baptiste M. Lénine*. Il a été joué non seulement au Québec mais aussi en France, en Italie, en Hollande et en Grèce. Il a également signé le scénario et les dialogues du film *Les Vautours* de Jean-Claude Labrecque. Après cette expérience de Jeune Délinquant, Robert Gurik entend mener à bout d'autres projets avec le réalisateur Jean-Paul Fugère.

À la radio

Dimanche le 28 septembre, Pierre Rolland reçoit le chef d'orchestre français Jean-Claude Casadesus, sur les ondes de Radio-Canada FM à 15 h 30.

Cette série Les Musiciens par eux-mêmes veut faire valoir l'intimité des musiciens contemporains.

Une presentation de
KEBEC SPEC — GUY LATRAVERSE
LES RETROUVAILLES DE CLEMENCE
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES
DU 11 AU 20 NOVEMBRE INCLUSIVEMENT
DU DIMANCHE AU VENDREDI: 20h00
SAMEDI 15 NOVEMBRE: 18h30 ET 22h00
BILLETS EN VENTE MAINTENANT
THEATRE ARLEQUIN
1004 Ste Catherine est 288-4261
•Commandes telephoniques acceptees entre 12 h et 18h.
•Guichet ouvert tous les jours de 12h a 21h.
•Cartes Visa et Master Charge
•Billets en vente au Theatre Arlequin et aux comptoirs TRS

PER FOR M ANCE
arts plastiques, théâtre, danse, musique, cinéma d'aujourd'hui

"PERFORMANCE ET MULTIDISCIPLINARITÉ: POSTMODERNISME"
Colloque international sur l'art contemporain
9, 10, 11 OCTOBRE
(de 9h. à 18h.)

Bruce Barber (Canada)
Benjamin Buchloh (R.F.A.)
Germano Celant (Italie)
Daniel Charles (France)
Regina Cornwell (États-Unis)
Douglas Crimp (États-Unis)
Thierry de Duve (Belgique)
Régis Durand (France)
Helga Finter (R.F.A.)
Peggy Gale (Canada)
John Howell (États-Unis)
Jean-François Lyotard (France)
Philip Monk (Canada)
Craig Owens (États-Unis)
René Payant (Canada)
Jean Papineau (Canada)
Birgit Pelzer (Belgique)
Chantal Pontbriand (Canada)
Georges Roque (Belgique)
Guy Scarpetta (France)
Ivanka Stoïanova (France)
Amy Taubin (États-Unis)

Auditorium Alfred-Laliberté
Pavillon Judith Jasmin
Université du Québec à Montréal
1495 rue Saint-Denis, Métro: Berri-Demontigny

Festival de performances
octobre-novembre

Marc Camille Chaimowicz (Angleterre) 13 octobre
Richard Foreman (Etats-Unis) 15 octobre
Yvonne Rainer * (Etats-Unis) 18 octobre
Tom Sherman (Canada) 23 octobre
Colin Campbell (Canada) 30 octobre
Joan La Barbara (Etats-Unis) 1 novembre
Elizabeth Chitty (Canada) 3 novembre
Bruce McLean (Angleterre) 8 novembre
Laurie Anderson (Etats-Unis) 10 novembre
Stuart Brisley (Angleterre) 12 novembre
Robert Wilson ** (Etats-Unis) 27 novembre

42 ouest, avenue des Pins, 4e étage, 20 heures.
Prix d'entrée: $5, $3.50 (étudiants), la série: $30. $20 (étudiants).
* Rainer présentera son dernier film au Musée des beaux-arts de Montréal.
** Prix d'entrée exceptionnel: $12, $10 (étudiants)

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET D'ABONNEMENT
Nom
Addresse
Pre-inscription et renseignements: PERFORMANCE, PARACHUTE, revue d'art contemporain, c.p. 730, Succursale N, Montréal H2X 3N4 Tél.: (514) 522-2611
Je m'inscris au colloque $40. ☐ Etudiant $10.☐
Je m'abonne à la série de performances $30. ☐ Etudiant $20. ☐
S.v.p. inclure une photocopie de la carte d'étudiant.
J'inclus un chèque visé ou mandat-poste émis à l'ordre de PARACHUTE

100 AVE. DES PINS EST
REPRISE
845- 7277
BORIS VIAN
POKER BLUES
du 12 SEPTEMBRE au 7 OCTOBRE
AUX 4 SAOULS BAR

RISING SUN
Roue Dou Dou Boicel Productions Inc.
LE CLUB DE JAZZ DES CELEBRITES
Grand pianiste de jazz bebop
TEDDY WILSON trio
Ce soir et Dimanche
• Abbey lincoln 30 sept. 5 oct.
• Anthony Braxton 7-12 oct.
• Paul Horn 14-19 oct.
Restaurant Caiman ouvert
billets en vente maintenant au Rising Sun
SOLEIL LEVANT
286 ouest, Ste-Catherine
861-0657 8hPM à 3h AM

PRO MUSICA
présente le
STUDIO DE MUSIQUE ANCIENNE DE MONTRÉAL
directeurs artistiques:
RÉJEAN POIRIER et CHRISTOPHER JACKSON
LA MUSIQUE DE CHAMBRE DE 1500 À 1650
artiste invitée: PAULINE VAILLANCOURT, soprano
DIMANCHE — 28 SEPTEMBRE — 15h30
LA MUSIQUE DE CHAMBRE DE 1600 À 1700
soliste: VALERIE KINSLOW, soprano
DIMANCHE — 5 OCTOBRE — 15h30
Billets: $10, $9, $8 — Étudiants 7/25 ans: $4
Pro Musica, 1270 ouest Sherbrooke, Montréal H3G 1H7
845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE
PLACE DES ARTS
Montréal (Québec) H2X 1Z9
Guichets: du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Pas de réservations téléphoniques.
Renseignements: 842-2112

STARMANIA
SUPPLÉMENTAIRES du 13 au 19 octobre
LA CRITIQUE
«Un opéra-rock qui serait comparable à ce que font nos voisins américains. Starmania, il faut le dire, a dépassé nos espérances.» — Pierre Beaulieu, La Presse
«Un excellent spectacle dans une salle superbe. Le théâtre de la Comédie Nationale prend vraiment une place qui lui convient parfaitement.» — M. Petrowski, Journal de Montréal
«Les Français n'avaient rien compris à Starmania.» — Yolande Vigeant, Les Vedettes Québécoises
«Starmania est certainement l'un des grands spectacles présentés à Montréal depuis longtemps. C'est à voir absolument.» — Pascale Perrault, Journal de Montréal
UNE PRODUCTION LA COMÉDIE NATIONALE
DE LUC PLAMONDON, MICHEL BERGER
Mise en scène: Olivier Reichenbach
Scénographie: Claude Girard
Chorégraphie: Ceil Gruessing
Arrangements et direction musicale: Jimmy Tanaka
Solistes: Sylvie Boucher, France Castel, Louise Forestier, Martine St-Clair, Jacques Blais, Robert Leroux, Michel McLean, Gilles Valiquette.
JUSQU'AU 12 OCTOBRE
Billets en vente au:
Complexe Desjardins (entrée Dorchester) et à la Comédie Nationale
Renseignements et réservations téléphoniques: 523-1131
(du mardi au sam. incl. 19h30 et 22h30 — Dim. 3h et 19h30)
CHARGEX VISA
Comédie Nationale
(Le nouveau Patriote)
1450 est, Ste-Catherine
Métro Beaudry
ciel mf 98.5

Soiree culturelle
Hommage a Recabarren
pionnier du mouvement ouvrier chilien
Ñancahuazú Musique des Andes
groupe de danses huincahonal présente la fête "LA TIRANA"
Samedi, le 27 Septembre
19. 30 hrs
3767 rue Berri, metro sherbrooke
$3.00
Spectacle et mets typiques

Il est interdit d'ennuyer le public!

par Claude Jasmin

SAMEDI le 20 septembre, les lecteurs du DEVOIR pouvaient lire une analyse de Paul Warren, un prof de cinéma à Laval (l'Université!) à propos du cinéma, de celui de Jean-Luc Godard en particulier. J'inviterais volontiers le sympathique Paul Warren à se convertir à «...la vie»! Qu'il est triste de constater les faussetés colportées (à des jeunes) qui deviennent des clichés «à la mode» en milieu quasi carcéral de l'enseignement. Détaillons.

1) L'industrie des multinationales force à des «patrons» et malheur à ceux qui veulent ne pas s'y conformer. Foutaise! L'industrie investit des capitaux, elle désire «rentrer» dans son argent et faire des profits pour réinvestir de nouveau. Warren est-il un protestant puritain? Ou bien un «catholicard» de la vieille sauce d'ici. L'argent? Pouah! Le profit? Horreur! Les «capitalistes», ces gros méchants loups, ne proposent pas de «pattern», allons donc, ils font des essais (et des erreurs) et quand ça marche, certes, ils cherchent à ré-éditer la «recette» mais souvent ça «floppe». Et alors on se «garroche» sur le dernier succès. Mais celui qui vient d'avoir un «hit» a agi sur «pif», souvent par instinct. C'est fourrer des jeunesses que d'inventer de sombres complots à «patterns». Les créateurs (de partout) cherchent le succès. Un point c'est tout. Est-ce une honte de réussir? Pour les masochistes, oui.

2) Il y a de la réjouissante bonne santé mentale chez les nouveaux étudiants d'université: ils détestent les platitudes de M. Godard. C'est bon. C'est nouveau. Et sain mon cher Warren. Fini le temps où les opinions exclusives des maniaques-à-navets faisaient loi auprès des jeunes cerveaux candides. Cela chagrine le genre «n'aimons que ce qui est détesté». Elitisme misérable!

3) Selon Warren-le-prof, les milliers de films qui sortent des hangars des producteurs grâce à la télé (qui a tant besoin de pellicule) ce n'est pas grand-chose. Des navets tout le temps. Misérable analyse. Les grands studios (d'Hollywood) ont produit et des navets (probablement beaucoup, le talent est si rare partout) et

polémique

des ouvrages solides aussi. Il n'y a pas de caractéristiques communes face «à la diversité, la multiplicité des genres, des sujets et des thèmes» (Warren). Justement cette variété fait qu'il n'y a pas de «patterns» à moins d'être devenu une machine déboussolée qui ment, qui tente de réduire absolument, et contre les faits, cette variété. Warren parle aussi «des codes» du cinéma commercial. Fausseté navrante. Il serait facile de citer tout de suite une dizaine de vieux films populaires qui sont différents absolument. Mais la réalité est refusée par les débiles acharnés du «cinéma commercial». Le vilain mot cher prof n'est-ce pas? Or le cinéma est aussi une industrie (Malraux), un commerce. Et un cinéma non-commercial est une folie de masochiste. Ah oui, que la résistance des jeunes étudiants s'amplifie et que soit rejetée vite cette vieille dichotomie manichéiste: les bons d'un côté (les films ratés) et les méchants de l'autre (les films qui trouvent un grand public). Pouah! Que c'est triste de voir se continuer cette ancienne perception du monde des arts et du cinéma en particulier. Est-ce Voltaire qui disait que le seul genre à proscrire était le genre ennuyeux? Et Louis Jouvet avait fait poser une affiche dans ses coulisses: «Il est interdit... d'ennuyer le public.» La vérité, c'est ça. Warren explique comment Godard tente de renouveler la syntaxe visuelle ordinaire, de changer la grammaire habituelle du cinéaste. Bravo pour vouloir le faire (et il n'est pas le seul) mais, hélas, il faut réussir. Godard rate ses exercices le plus souvent. Un prof honnête se doit de le dire. À moins que snobisme aille de pair avec insuccès. Les jeunes résistent dit-il! Tant mieux.

4) Il faut lire à propos de ce snobisme maladif le récent livre d'Arthur Koestler. Publié chez Laffont cela se nomme *Le Cri d'Archimède* (en américain: Act of creation). Koestler fait voir le ridicule du snobisme culturel avec une lucidité qui va donner froid dans le dos aux professeurs dont l'analyse de la réalité est aussi «foquée» que celle des Warren qui sévissent dans collèges et universités. Et Warren de se référer au critique Fernandez expliquant que c'est l'homosexualité occultée du vieux cinéaste Eisenstein qui rend maniaques ses étranges façons de découper et de monter son célèbre *Cuirassé*. C'est-y assez fort jeunes sacs-à-bourrer que vous êtes pauvres étudiants? Parler d'un Godard qui fuit les vedettes est une demi-vérité. Il a engagé la Bardot déjà! Et ré-engagé un Belmondo, devenu vedette, pour son *Pierrot le Fou*. Mais quand on veut «tordre» les faits et s'en tenir à une grille, il y a pas de gêne, chef prof! On peut même suggérer que *Les Carabiniers* est un film de Godard pour dénoncer *Apocalypse now*. B'en voyons!

5) Pour terminer son éloge de Godard, sous les couleurs analytiques b'en sérieuses, Paul Warren compare le dernier Godard *Sauve qui peut...* avec le Guernica de Pablo Picasso. Il achève par «Picasso subversif» (ah oui vraiment? foutaise) «Godard, cinéaste maudit et boudé du public». Vraiment c'est le bouquet des insignifiances professorales. Guernica est une solide composition (dessin et couleurs) et n'a rien fait pour mettre l'atelier du «Bateau-lavoir» dans la ligne des résistants au dictateur Franco, allié d'Hitler et de Mussolini. C'est la réalité ça. Et Godard, autre réalité, par son impuissance à bien communiquer son propos, n'aide en rien les cinéphiles. Et si Godard avait du talent et si ses films obtenaient du succès, les Warren n'écriraient rien sur lui. Il irait se ranger parmi les gros méchants qui réussissent. Bon. Je préfère aller lire les articles subjectifs mais impartiaux du modeste Richard Gay! Foin de ratiocinations tendancieuses! Et que les jeunes des universités continuent de résister à ces magistraux propos de profs rongés par des fantasmes anti-succès. Il est interdit d'ennuyer le public!

Pauline Julien

(suite et fin)

par Nathalie Petrowski

EN ouvrant le journal l'autre matin, je n'étais pas fière. La critique du spectacle de Pauline Julien que j'avais malheureusement signée, me regardait d'un air plein de reproches, me signifiant que j'avais laissé s'accumuler les erreurs et les confusions.

Je n'ai jamais été une fanatique de Pauline Julien mais je reconnais que la femme a du métier, qu'elle s'acharne depuis vingt ans à dire ce qu'elle pense et à le dire honnêtement. Dans son nouveau spectacle, non seulement elle se prévaloit de ce droit acquis depuis longtemps, mais elle revendique quelque chose de bien plus important, son droit de changer, d'évoluer, son droit de ne pas se mommifier dans des causes et des idéologies, sont restées inertes. Il ne s'agit pas pour elle de renier ou de désavouer ce qu'elle a jadis endossé mais de montrer qu'elle a su dépasser ses premiers idéaux et investir son idéalisme ailleurs. C'est pour cela qu'elle prend un malain plaisir à chanter «J'aurais donc aimé ça être cool». Celle qui depuis vingt ans a la flamme et la passion inscrits sur son front, se moque de sa propre indignation, rit d'elle-même et des autres et conclut qu'il ne faut pas toujours se prendre au sérieux parce qu'au-delà de la rhétorique et des discours, il y a la vie.

Pourquoi je n'ai pas écrit cela l'autre jour quand je m'arrachais les cheveux devant ma machine à écrire, je ne le sais. Le téléphone a peut-être trop sonné, l'air ne s'y prêtait pas. Qui sait? Les excuses sont inutiles à ce stade-ci Une chose est certaine. Pauline donne un bon show au TNM ces jours-ci, peut-être le meilleur de sa vie. Elle méritait mieux que cette critique mitigée même si elle est la première à reconnaître que tout le monde a le droit de se tromper. Sans rancune, Pauline.

SMCQ SOCIÉTÉ DE MUSIQUE CONTEMPORAINE DU QUÉBEC

HARRY SPARNAAY
et clarinette basse
L'Ensemble de la SMCQ
Direction Serge Garant

DOBROWOLSKI, Music for tape and bass clarinet solo
FERNEYHOUGH, Time & Motion Study
GEHLHAAR, Polymorph
STRAESSER, Fusion à six
KUNST, No Time XXI:4
COULOMBE SAINT-MARCOUX, Regards

jeudi 2 octobre, 20h15
Salle Pollack
billets 6$ / étudiants, age d'or 3$
réservations 739.5329

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
présente
LE BATEAU POUR LIPAÏA
D'ALEXEI ARBUZOV - ADAPTATION POL QUENTIN



avec Janine Sutto et Jean Lajeunesse
Mise en scène: Daniel Roussel
Décors: Marcel Dauphinais Costumes: François Barbeau Éclairages: Michel Beaulieu

14-15-16-17-18 OCT. à 20:30
au TRITORIUM, 255 rue Ontario est, Métro Berri
BILLETS: Parterre: $7.00 ($5.50 *) Balcon: $5.00 ($4.00 *)
EN VENTE: 5015 RUE BOYER, angle St-Joseph
RÉSERVATIONS: 849-2285
* Prix étudiant et Âge d'Or.

théâtre du rideau vert
4664, rue St-Denis
direction: yvette brind'amour mercedes palomino

LE LÉGATAIRE UNIVERSEL
Mardi à samedi 20 h
Dimanche 19 h
comédie de Jean-François Regnard
mise en scène Yvette Brind'Amour
Edgar Fruitier, Lénie Scoffié, Jean-Louis Paris, Réjean Guénette, Claudie Verdant, Gaétan Labrèche, Jacqueline Laurent, Richard Lalancette, Michel Bergeron
décor Robert Prévost
costumes François Barbeau
Réservations de 12h à 19h
Métro Laurier, sortie Gilford Tél. 844 1793

Le Nouveau Théâtre Expérimental
et
la Ligue Nationale d'Improvisation
présentent
La Série de la décennie
LNI
DU 17 OCTOBRE AU 22 DÉCEMBRE 1980
LES VENDREDIS À MINUIT
LES LUNDIS À 21h
AU
STUDIO-THÉÂTRE ALFRED LALIBERTÉ
AU CENTRE SOCIO-CULTUREL DE L'UQAM
N.B.: Tous les billets pour toutes les joutes de la saison régulière seront en vente à compter du mercredi 1er octobre 1980, de midi à 18h. — Tous les jours (sauf sam.-dim.) au guichet du studio-théâtre Alfred Laliberté, au Pavillon Judith Jasmin. (Entrée par le clocher rue St-Denis).

une production de GUY LATRAVERSE et GILLES TALBOT
La Cage aux Folles
une pièce de JEAN POIRET
REPRÉSENTATIONS SUPPLÉMENTAIRES du 21 oct. au 9 nov. à 20 h
Billets en vente maintenant
avec GEORGES CARRÈRE, RÉAL GIGUÈRE
mise en scène GUY HOFFMANN
décors et éclairages ROBERT PRÉVOST
costumes FRANÇOIS BARBEAU
ROBERT TOUPIN • FRANÇOISE FAUCHER • YVON LEROUX
ROGER GARCEAU, JACQUES LORAIN, ARLETTE SANDERS, JACQUES PIPERNI, JEAN MARIE MONCELET, ALPHA BOUCHER, LISE BEAUDOIN, NORMAND BRATHWAITE, DOMINIQUE ROY
jusqu'au 8 octobre
du mardi au dimanche, 20h30
Théâtre St-Denis — Berri, 1594, rue St-Denis, Renseignements 849-4211
Billets en vente: Comptoirs TRS, Théâtre St-Denis, 12 h. à 21h

L'Orchestre symphonique de Montréal vous offre six Grands Concerts pour aussi peu que $23*

- Offrez-vous six Grands Concerts, parmi les plus prestigieux de l'OSM
- Les grandes symphonies de Mahler, Brahms, Schubert, Tchaïkovsky...
- Des chefs d'orchestre invités et des solistes de renom: Mehta, Lopez-Cobos, Conlon, Harrell, Arrau, Perlman...
- Et l'incomparable talent de Charles Dutoit

Série A

14-16 octobre
Charles Dutoit
Gidon Kremer, violoniste
Vivier: Orion
Sibelius: Concerto pour violon en ré mineur
Mahler: Symphonie no 1
18-19 novembre
Walter Weller
Stephen Bishop-Kovacevich, pianiste
Dvořák: Die Mittagshexe, opus 108
Bartók: Concerto pour piano no 2
Brahms: Symphonie no 2
27-28 janvier
Charles Dutoit
Yo-Yo Ma, violoncelliste
Schubert: Symphonie no 8, "Inachevée"
Haydn: Concerto pour violoncelle en ré majeur
Ligeti: Lontano
Ligeti: Melodien
Roussel: Bacchus et Ariane, suite no 2
24-25 février
Sylvain Cambreling
Jean-Philippe Collard, pianiste
Uri Mayer, altiste
Beecroft: Improvisazioni concertanti no 3
Bartók: Concerto pour piano no 3
Berlioz: Harold en Italie, symphonie opus 16
24-25 mars
Charles Dutoit
Ute Vinzing, soprano
Honegger: Symphonie no 3, "Liturgique"
Beethoven: Ah, perfido, opus 65
Wagner: Götterdämmerung, extraits
13-14 avril
Zubin Mehta
Ken Noda, pianiste
Mozart: Concerto pour piano no 24, K. 491
Bruckner: Symphonie no 9

Série B

28-29 octobre
Charles Dutoit
Peter Serkin, pianiste
Ravel: Alborada del gracioso
Bartók: Concerto pour piano no 1
Tchaïkovsky: Symphonie no 5
16-17 décembre
James Conlon
Lynn Harrell, violoncelliste
Morawetz: Dirge: Adagio
Chausson: Symphonie opus 20
Dvořák: Concerto pour violoncelle en si mineur
20-21 janvier
Jesus Lopez-Cobos
Claudio Arrau, pianiste
Mercure: Triptyque
Beethoven: Concerto pour piano no 5 "Empereur"
Sibelius: Symphonie no 1
10-11 mars
Stanislaw Skrowaczewski
Yvo Pogorelic, pianiste, premier prix concours international
Ives: Decoration Day
Tchaïkovsky: Concerto pour piano no 1
Dvořák: Symphonie no 7, opus 70
28-29 avril
Charles Dutoit
Itzhak Perlman, violoniste
Brott: Circle, Triangle, Four Squares
Schumann: Symphonie no 3, "Rhénane"
Bartók: Concerto pour violon no 2
12-13 mai
Charles Dutoit
Ellen Shade, soprano
Gabrielle Lavigne, mezzo-soprano
Paul Frey, ténor
Malcolm Smith, basse
Choeurs de l'OSM
Stravinsky: Symphonie de Psaumes
Beethoven: Symphonie no 9

Abonnez-vous aujourd'hui à l'une ou l'autre de ces séries, et pourquoi pas aux deux!

	Prix régulier	Prix spécial en abonnement
Parterre ou Corbeille	$75.00	$64.00
Parterre U-Z ou Mezzanine	$58.50	$50.00
Balcon A-D	$39.00	$33.00
Balcon E-G	$27.00	$23.00

Cette offre est valable jusqu'au 13 octobre

Téléphonez au 842-3402 (11h à 17h) et portez à votre compte VISA ou MASTER CHARGE. Ou présentez-vous à l'OSM, 200 ouest, boul. de Maisonneuve.

*Balcon E-G

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit directeur artistique

Les Matinées de l'OSM

une initiation à la musique pour les enfants du niveau élémentaire et secondaire

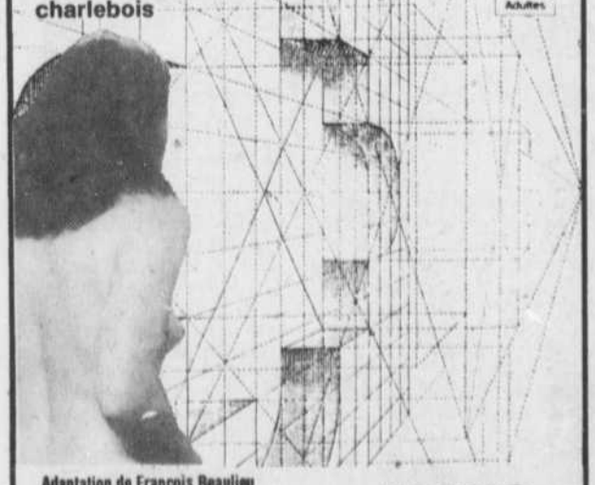
Le mercredi à 10 h 30 à la Place des Arts, salle Wilfrid-Pelletier

Les Matinées élémentaires
(4e, 5e et 6e année)
dirigées et commentées par Mario Duschenes
Programme:
I. Les bois de l'OSM
II. Le compositeur nous parle
Dates:
les mercredis 22 octobre 1980 et 14 janvier 1981
les mercredis 19 novembre 1980 et 1er avril 1981

Les Matinées secondaires
dirigées par Uri Mayer, chef associé à l'OSM et commentées par Robert Charlebois, Jean Lapointe, Philippe Leduc
Commentaires français
Série no 5: les mercredis 26 novembre 1980 et 11 mars 1981
Commentaires anglais
Série no 6: les mercredis 10 décembre 1980 et 29 avril 1981
Programme
Les mercredis 26 novembre et 10 décembre 1980
Le Roi d'Ys — ouverture — Lalo
Roméo et Juliette — Tchaïkovsky
Roméo et Juliette — Berlioz
Boléro — Ravel
Les mercredis 11 mars et 29 avril 1981
Les Hébrides — Mendelssohn
Concerto pour cor no 1 (extraits) — R. Strauss
Tableaux d'une exposition — Moussorgsky

Pour renseignements supplémentaires: (514) 842-3402 ou écrire à: Coordonnatrice du programme éducatif, Orchestre symphonique de Montréal, 200 ouest, boul. de Maisonneuve, Montréal, P.Q. H2X 1Y9

LA CROIX-ROUGE partout, pour tous

MICHAËL
de gaétan charlebois
18 ANS Adultes

Adaptation de François Beaulieu
mise en scène de Roland Laroche
avec Dorothée Berryman, Claude Préfontaine, Hubert Gagnon
Jusqu'au 12 oct
du mercredi au dimanche à 20 h.
Réservations dès maintenant à
4SOUS
100 est, avenue des Pins
Métro Sherbrooke
Bus 144.
845-7277-78
Aux 4 Sous-Bar
«BORIS VIAN POKERBLUES»
En reprise dès le 12 sept.
845-7277

Louise Robert

«À ne pas lire...!

par René Viau

À ne pas lire...! C'est écrit en rouge. En toutes lettres. Prescription plus que graffiti. *À ne pas lire...!* C'est ce que Louise Robert a écrit sur une de ses toiles récentes. Sous une couche de gris mouchetés et moirés: une coulée rose, rouge, des nervures pastels surgissent. La toile est «vaseuse», atroce et belle. Ce *À ne pas lire...!* semble s'opposer à la coulée, à la couleur qui apparaît. Cette toile chicote, dérange. En la voyant, une petite gymnastique mentale, insidieusement, se détraque. Le spectateur est provoqué. On lui dicte une série d'alternatives nouvelles. Pourtant, ce raccourci inédit entre le mot et l'image, les peintres l'ont découvert depuis longtemps. Souvenons-nous du *Ceci n'est pas une pipe* de Magritte. Du mot *Orange* écrit en rouge éclatant de Jasper Johns. Tout au long de l'histoire de l'art, comme le souligne Claude Gosselin, conservateur au Musée d'art contemporain en préface du catalogue (prêt à temps) que consacre le musée à Louise Robert et à Michel Goulet, littérature et arts visuels ont cohabité.

Ce sont les mots typographiés du cubisme. Ceux du pop, du dadaïsme et du surréalisme, des collages, des coupures de journaux. Plus près de nous, les «écritures» de François Charron, de Lucie Laporte. Aux États-Unis: Cy Twombly. Oeuvres à voir. Oeuvres à lire, les peintures de Louise Robert n'ont pourtant pas grand-chose à voir avec les oeuvres de Cy Twombly. C'est plutôt du côté de Jasper Johns qu'il faut lorgner. Le décalage mot et image bien sûr, mais aussi les surfaces qui ne sont pas bien éloignées des dessins et des toiles, surtout celles de la fin des années 50, de l'artiste américain. Comme cette peinture, la production de Louise Robert traite de voir. De sentir. De nommer.

«Cela me prend autant de temps à trouver les mots que j'écris qu'à faire la peinture», dit l'artiste. Ces mots, ils sont glanés au hasard d'une lecture, d'une conversation. Avec eux, une longue phrase pourrait se construire d'un tableau à l'autre. Soliloque entre le mot et la surface. Surtout, ne pas lire. «J'essaie de «dire» autrement la peinture», d'expliquer Louise Robert. Pour cela, elle vivra avec ce mot, le soupesant pendant longtemps avant de devenir le pivot d'une toile. La toile est alors caressée. Signes, graffiti, mots — qui ont tous plus ou moins quelque chose à voir avec le langage — sont tracés avec les doigts. La couleur est étendue voluptueusement. Il y a ici quelque chose, beaucoup, de l'enfance. De la jouissance primale de peindre. Sur les implications psychanalytiques d'une telle démarche on lira l'introduction, savante, de René Payant: le texte du catalogue intitulé *Une peinture pour l'oeil*. Le tableau devient une surface érogène.

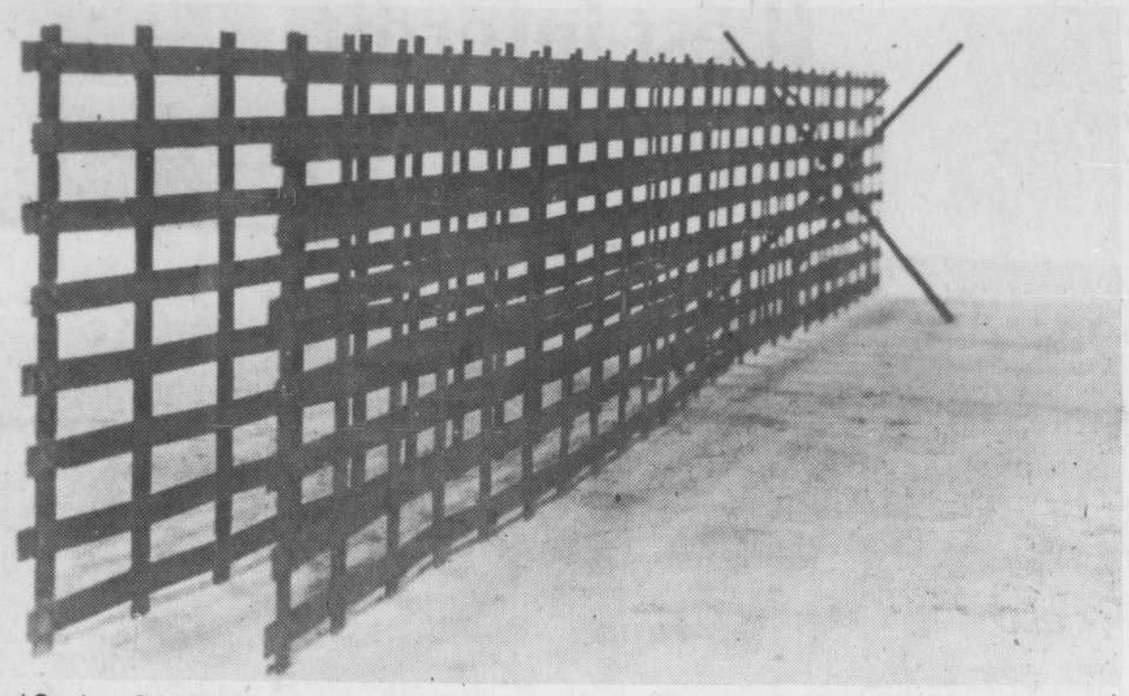
Parce que j'aime la peinture, parce que j'aime Jasper Johns — voir le premier tableau en entrant où le mot *Flag* est omniprésent — j'aime la peinture de Louise Robert. On dira que cela n'est pas nouveau! Que cela est «passéiste». Que cela a déjà été fait. Bien sûr. Louise Robert fonctionne avec les acquis du langage pictural et il n'y a rien de révolutionnaire là-dedans. À travers les conventions de la peinture, Louise Robert y introduit cependant une subjectivité et un vent de liberté salutaires. Du reste, c'est bien de peinture et de voir qu'il s'agit. Introduisant et complexifiant la dissonance du mot, Louise Robert fait en sorte qu'en lisant le mot, le spectateur est renvoyé à l'origine de sa lecture: au fait même de voir.

Quoi qu'il en soit, il y a toujours à prendre et à laisser dans l'exposition, particulièrement certains tableaux gris récents. La «griserie» fait place à une «bouillabaise» débordante où tout est confus et mêlé. Quand, sous les gris se devine la couleur, les surfaces sont alors toutes en nuances intégrant traces, grattages, torticolis de la ligne et bien sûr les fameux mots.

Des «gris» en refaisant le cheminement chronologique contraire, on passe aux tableaux noirs de Louise Robert. Des tableaux qui ne sont pas si noirs que cela. Ils recèlent de plages mates et luisantes, de percées, de multiples couleurs secrètes. Des toiles moins sensuelles mais plus raffinées. À noter, parfois, le modelé diagonal de la lumière. On verra dans l'exposition l'itinéraire des cinq dernières années de production de l'artiste. À partir des «patchworks» de 75 où la bande cousue de corde sur une bache fera dans les dessins à venir place au fil des écritures. Les toiles acides, vert «nanane» ou rose bonbon et par la suite les graves tableaux noirs de 78. Soudain, c'est l'explosion. Une toile prosaïquement nommée *78-17* dans la plus pure tradition des titres numériques. La tache devient tournoiement, figures en pattes de mouche. L'artiste a de la peinture plein les mains. Elle barbouille *Moi* sur ce miroir qu'est la toile. Nous sommes à la frontière des préjugés les plus courants à l'égard de l'art moderne. Presque un tabou!

On verra, en sortant de l'exposition, les «cercles» empreints par comparaison d'une rigueur quasi monacale de Claude Tousignant. Entre Louise Robert et dans la trentaine Claude Tousignant: deux générations, deux mondes, deux grandes lignes: la rigueur et la pulsion. Pôles éternels entre lesquels se joue la peinture moderne d'ici.

Il faudrait aussi parler des sculptures en équilibre de Michel Goulet et de l'accrochage «amical» qui caractérise l'ensemble de l'expo. «So easy to look at. So hard to define» pour citer Bob Dylan que Goulet affectionne tant, en parlant de ses sculptures d'une fragilité apparemment déconcertante. Ce sont des sculptures de petites dimensions, des sculptures avec lesquelles on peut vivre. Goulet refuse le monument, le massif. Il se sert de la transparence du verre, de l'appui d'un mur, de la grille répétée, d'échafaudages croisés. Il étale ses pièces au sol à peine retenues par des appuis en contradictions précaires. Cette nonchalance fragile a quelque chose du jardin zen. Lieux interdits, lieux instables ces oeuvres en treillis, délicieuses et remplies d'enseignement, comme les autres sculptures de l'exposition, sont d'autant de *Pourquoi pas* fascinants. Le texte de Lise Lamarche sur Goulet, au catalogue, se lit avec plaisir. (Jusqu'au 26 octobre.)



Michel Goulet: «Odd Ends».

Van Dick à Ottawa — La Galerie nationale présente actuellement la première exposition jamais consacrée à l'oeuvre de jeunesse du peintre d'Anvers, Antoine Van Dyck (1599-1641). Les oeuvres exposées ont été exécutées par Van Dyck avant qu'il ne quitte sa ville natale d'Anvers pour l'Italie en 1621. Van Dyck avait alors entre quatorze et vingt-deux ans.

L'exposition, organisée par Alan McNairn, conservateur adjoint de l'art européen, regroupe plus de 70 tableaux et dessins tirés de collections publiques et privées d'Europe. Elle sera présentée à Ottawa jusqu'au 9 novembre.

Le plus ancien tableau est un *Autoportrait* exécuté à l'âge de quatorze ans prêté par un musée viennois. La Galerie nationale profite de cette occasion pour exposer les deux oeuvres de Van Dyck qu'elle possède. Il s'agit du croquis à l'huile *L'Expulsion du paradis* et du tableau *Laissez venir à mois les petits enfants*. Les dessins dynamiques et expressifs de Van Dyck témoignent de son aptitude unique à développer un sujet et ce, depuis l'idée à la toile finie.

L'exposition sera pour le public une chance unique d'admirer des dessins rares comme *La guérison du paralytique*, *Le mariage mystique de Sainte-Catherine* ainsi que les versions définitives de ces sujets tirées de collections prestigieuses comme celles de la Reine d'Angleterre et du Prado. L'exposition se termine par un magnifique *Autoportrait* du Metropolitan Museum de New York. Un catalogue l'accompagne.

Contrecoeur

En avant-première à Paris

par Lambert Mayer

PARIS — C'est un accueil cordial, même chaleureux, qu'a accordé un public choisi à *Contrecoeur*, le nouveau film de Jean-Guy Noël, présenté en avant-première mondiale à Paris, lundi soir, en ouverture de la rétrospective du cinéma québécois à la Cinémathèque française, au Palais de Chaillot.

Le jeune réalisateur montréalais, qui avait déjà été fort remarqué par ses deux premiers films, *Tu brûles, tu brûles* (1973) et *Ti-cul Tougas* (1976), était d'autant plus heureux de cet accueil que le public était formé en grande partie d'invités français de la Cinémathèque en plus de quelques douzaines de personnalités conviées par le Délégué général du Québec à Paris, M. Yves Michaud. Il ne s'agissait donc pas d'une salle entièrement acquise, comme à certaines premières québécoises à Paris.

De là à dire que Contrecoeur est le long métrage québécois depuis longtemps espéré qui remportera un succès commercial universel, il y a une marge, cependant, mais il est sûr que le film sera bien apprécié au Québec et qu'il pourrait même connaître une carrière intéressante à l'étranger, un peu comme «La mort d'un bûcheron».

Disons tout de suite que le film n'a rien d' «amateur» et qu'il s'agit d'une réalisation technique de tout premier ordre grâce notamment aux très belles images de François Beauchemin et au remarquable montage qu'en a fait Marthe de la Chevrotière.

Cela est d'autant plus épatant que l'action se passe en hiver, cet hiver québécois dont la rigueur n'est dépassée que par l'irrégularité, et que le tournage, commencé à Saint-Urbain, près de Hemmingford, en janvier 1979 avait été interrompu à cause d'un redoux le mois suivant.

On a ensuite procédé à un montage préliminaire en attendant de pouvoir tourner les dernières séquences en février et mars de cette année.

Le montage définitif n'a été terminé qu'au début de septembre et Jean-Guy Noël est donc arrivé à Paris à temps pour la première avec, sous le bras, le film que même les techniciens et les acteurs n'ont pas encore vu.

Côté thématique, *Contrecoeur* est dans la continuité des deux premiers films de Noël pour qui «mettre de l'ordre dans les choses secondaires permet de mieux comprendre celles qui sont primordiales».

Il parle donc de — et laisse parler — ceux qu'on oublie dans de grands ensembles, qu'ils soient politiques, culturels ou autres, dans ce qu'ils ont de plus quotidien, les faisant vivre de la façon la plus naturelle possible avec la conviction que le traitement analytique des sujets est révélateur de l'identité nationale, plus précisément de la réalité québécoise.

Mais la tranche de vie décrite dans *Contrecoeur* est une parabole sur la famille avec des comportements universels, même s'ils sont situés dans un contexte social québécois.

C'est un film à la fois sensuel et dur, une tranche de vie qui fait mal, qui renvoie au spectateur, presque participant, sa propre image, du moins celle de ses souvenirs.

C'est bien ce qu'a semblé ressentir le public de la première, apparemment rivé aux sièges de Chaillot, retenant son souffle pendant de longs moments avec, de temps à autre, la courte détente d'une touche humoristique entre les basculements dans le psychologisme.

L'histoire est celle de Jean-Paul (Raymond Cloutier), chauffeur de camion-citerne, forcé par une tempête de neige à passer la nuit dans son camion avec deux femmes qui allaient justement dans la même direction.

Les deux femmes, Fabienne, 25 ans (Anouk Simard), rencontre d'occasion, et la belle-mère de celle-ci, Blanche, 45 ans (Monique Mercure), se font une douce mais parfois sournoise compétition pour l'attention de Jean-Claude.

Voulant libérer son camion, celui-ci est pris d'une violente attaque de la maladie qui le ronge, psychologiquement surtout, depuis quelques années, la sclérose en plaques, et les deux femmes le secourent de leur mieux.

C'est Blanche qui, au lendemain encoleillé de la tempête, prendra le volant du camion jusqu'au petit village de la vallée du Richelieu où les femmes retrouvent leurs maris respectifs.

Pour Blanche, c'est Théo (joué par Maurice Podbrey, le directeur du théâtre Centaur), romantique ulcéreux, tenancier acadien du garage, qui ne s'est jamais remis du départ de sa femme, lasse d'une vie monotone.

Pour Fabienne, c'est Roger (Gilbert Sicotte), un hôtelier devenu encore plus alcoolique depuis son départ et dont l'impuissance se manifeste par un sadisme violent.

Outragées par la déconfiture morale de l'un et l'ivresse brutale de l'autre, les deux femmes constatent qu'il s'agit de situations de non-retour et, les abandonnant définitivement, repartent avec Jean-Paul pour le Bas du fleuve avec l'espoir d'un printemps naissant.

Ce sont donc les femmes qui prennent les décisions dans ce film qui confirme la vocation certaine de Jean-Guy Noël comme cinéaste promis au succès.

Gilles Noël a collaboré avec son frère pour le scénario et les dialogues. Michel Forget et Claude Maher jouent les rôles de soutien de Maurice Saint-Pierre, associé et ex-amant de Blanche, et de Fernand, témoins niais des funestes retrouvailles des époux séparés.

Contrecoeur est une production de Pierre Lamy avec la participation financière de la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, l'Institut québécois du cinéma, Radio-Québec et les Cinémas Unis.

Le film sortira à Montréal à l'hiver de 1981.

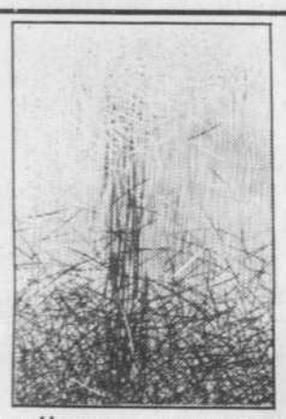
D'ici là, Jean-Paul Noël travaille au scénario d'un long métrage que doit réaliser Claude Jutra, *Les noctambules*, et prépare pour l'an prochain le tournage d'une coproduction franco-québécoise intitulée provisoirement *Le maudit Français*.

Ses deux premiers films tournent régulièrement dans les ciné-clubs et Tu brûles, tu brûles a même eu un succès certain lorsque projeté à la télévision hongroise tandis que Ti-Cul Tougas est encore très bien accueilli dans les salles de la province française bien que n'ayant jamais été distribué à Paris, apparemment pour cause de problèmes tech-

Suite à la page 40

oeuvres choisies
ALBERT ROUSSEAU
jusqu'au 6 octobre
GALERIE ART & STYLE
896 ouest, rue Sherbrooke Tél.: 849-2598

La Galerie Théo Guillo
présente
BATAKALI
ART AFRICAIN
Exposition — Vente
du 12/9/80 au 12/10/80
1777 St-Hubert
métro Berri Tél 521-0850
ouvert tous les jours de 15 h 00 à 22 h 00

GALERIES
IRÈNE BELLEY

Acryliques sur papier
• LAUZE, Montréal
22 sept. au 16 oct. 80
2115 rue de la Montagne
• L'IMAGINAIRE, Québec
9 nov. au 29 nov. 80
1654 chemin St-Louis
Sillery, Québec
• CALLIGRAMMES, Ottawa
10 déc. au 5 janv. 81
205 Rideau, Ottawa
Nouveaux Regards Art Contemporain Inc.

La Galerie Shayne

TED HARRISON
VERNISSAGE
mercredi, le 1er octobre, 1980
de 19 heures à 22 heures
M. Harrison sera présent et autographiera son nouveau livre du Yukon
The Last Horizon
5471 AVE. ROYALMOUNT
VILLE MONT-ROYAL, QUÉ.
(514) 739-1701

ATELIER DU CARRÉ
Techniques de la peinture à l'huile
Broyage et coulage de la couleur
Dessin ligne formelle et modèle vivant
Séminaires sur l'histoire de la peinture contemporaine
DURÉE: 13 SEMAINES
Du lundi 29 sept. au samedi 20 déc. 80
Horaire possible du lundi au samedi
Avant-midi, après-midi et soir
GROUPES DE 5 PERSONNES
Informations: 845-2382
de 10h à 21h du lundi au vendredi
422 Ontario est
Montréal, Québec
H2L 1N6
Près du métro Berri-de-Montigny

MIRO
"Litografo II"
Lithographie originale signée et numérotée
INTERNATIONART
8045 rue Tellier
353-3413

GALERIE
magnitude 1
exposition des oeuvres de
Viorel BADOIU (icônes) Ugo DI PALMA
CHRISTA Gilles POTTIER
Louie COHEN Wadie MAHDY (sculpture)
Reda HASSANI Helen RYF
Jean-Michel GREBERT Cezyl TESTEAU
Victor TIMOFTE
Vernissage aura lieu le mardi 30 septembre 1980 à 19h.
1606 Selkirk, coinCôte-des-Neiges / St-Mathieu
Près de Sherbrooke, Montréal, P.Q.
Tél.: 933-0076

La Petite Galerie
296 ouest, Saint-Paul
Vieux-Montréal
Tél.: 845-3000
TABLEAUX - DESIGN de
silvio russo
Vernissage le 28 septembre à 14 h
jusqu'au 17 octobre
dimanche de 14 h à 17 h
du mardi au vendredi de 11 h à 17 h

exposition
oeuvres récentes de
Gilles E. Gingras
jusqu'au 5 octobre inclusivement
Heures de visite: Dim. de 13 à 17 hres; merc. de 10 à 18 hres; jeu. & ven. de 10 à 21 hres; sam. de 10 à 17 hres. Fermé lun. & mar.
Galerie Colbert
1396A ouest, Sherbrooke (face au musée des Beaux-arts) Tél.: 843-8777


PLUSIEURS TABLEAUX DE LA COLLECTION PERSONNELLE DE LÉO AYOTTE
Galerie LA MUREE
839 est, rue Sherbrooke
Montréal H2L1K6
Téléphone: 525-2675

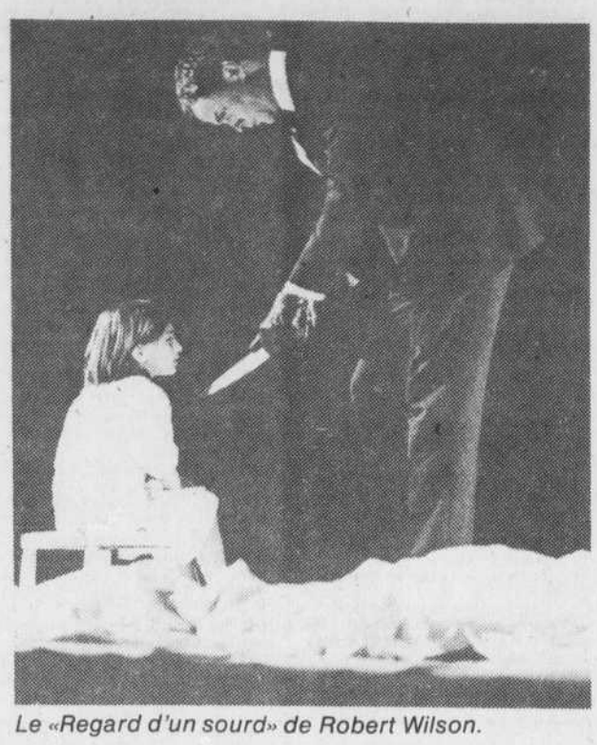
Des manifestations pour définir «une sensibilité contemporaine»

par René Viau

CHANTAL Pontbriand cherche désespérément deux enfants. Deux enfants qui «joueront» pour une performance un simulacre d'infanticide: la scène d'ouverture du célèbre *«Regard d'un sourd»* de Robert Wilson. «Le problème, commente-t-elle, c'est surtout de convaincre les parents». La venue à Montréal (enfin!) de Robert Wilson et de la pièce qui l'a fait connaître à Paris en 1971 coïncidera avec une série de manifestations sur le thème de *Performance et multidisciplinarité: postmodernisme!* Outre le fascinant théâtre visuel de Robert Wilson on verra sous cette bannière un festival de performances avec des «grands» de cette forme d'expression, des films sous l'égide de «la nouvelle narrativité», des installations et, très bientôt, un colloque.

Par ce biais que sont la performance et la multidisciplinarité une brochette de spécialistes y disserteront sur ce courant important qui secoue depuis quinze ans l'art contemporain. «Ce sera une des rares fois où des théoriciens, dans un premier temps, et des producteurs tenteront de définir une sensibilité contemporaine, d'où le postmodernisme» d'expliquer Chantal Pontbriand de la revue *Parachute* qui a organisé l'événement avec Bruce Ferguson à qui l'on doit la sélection canadienne pour la Biennale de Venise et de Jean Papineau, historien d'art et collaborateur à *Parachute*.

Sous cet ambitieux propos, «il a fallu se limiter admet Chantal Pontbriand», on s'y propose d'analyser la production artistique récente depuis qu'ont débuté, il y a près de quinze ans, les premières manifestations tributaires du postmodernisme. «L'accent sera mis sur la notion de performance. Une notion qui s'applique à différentes disciplines: arts plastiques, théâtre, musique, danse, vidéo et permet les interéchanges, suscitant les collaborations entre artistes de disciplines variées, rendant possible l'emprunt des éléments d'une discipline, intégrés à une autre». Ainsi Robert Wilson, homme de théâtre qui a reçu une formation en architecture travaille souvent avec la danseuse Lucinda Child et le musicien Phil Glass. Des similitudes existent comme l'exploration du temps dans la nouvelle musique et chez le cinéma tributaire de «la nouvelle narrativité».



Le «Regard d'un sourd» de Robert Wilson.

Le colloque et les manifestations qui s'ensuivront s'adressent au public des arts plastiques, du cinéma, du théâtre, de la danse et de la musique. On insiste sur le caractère «ouvert» de l'événement. Les thèmes discutés seront par exemple: «l'idéologie postmoderne», «mimenis versus distanciation», «la théâtralité et ses limites» «l'autobiographie», «la problématique du spectateur», «l'influence de la photographie», «l'utilisation du temps et de l'espace», «la voix, le corps». Vingt-deux participants aborderont ces thèmes. Ils proviennent de six pays différents et sont spécialistes des arts plastiques, du cinéma, du théâtre ou de la musique nouvelle. Parmi eux citons: Benjamin Buchlock d'Allemagne, auteur d'un récent article sur Joseph Beuys dans *Artforum* qui suscita une vive controverse, Germano Celant d'Italie directeur associé d'*Artforum*, Daniel Charles spécialiste de John Cage, Regina Cornwell auteur d'un récent essai sur Michael Snow, Thiery de Duve, Philip Fry du Canada, Craig Owens directeur associé de la revue américaine *October* qui a traduit en anglais *La vérité en peinture* de Jacques Dérida, René Payant, Jean Papineau, Chantal Pontbriand, Ivanka Stoïanova auteur de *Geste-texte-musique*, et Jean-François Lyotard.

Ce colloque aura lieu au Pavillon Judith Jasmin de l'UQAM les 9, 10 et 11 octobre prochains. L'inscription est de $40 ($10 pour les étudiants).

Quant au festival de performances, il se déroulera en octobre et en novembre dans un local spécialement aménagé pour la circonstance. Les «performeurs» seront: Marc Chamowicz, Richard Foreman, Marina Abramovic, Yvonne Rainer, Tom Sherman, Colin Campbell, Joan La Barbara, Elizabeth Chitty, Bruce McLean, Laurie Anderson, Stuart Brisley et Robert Wilson.

Dans le cadre du colloque, on verra au cinéma Parrallèle du 13 au 30 octobre, une présentation de films témoins de la «nouvelle narrativité». Des films de Michael Blackwood, Richard Foreman, Werner Herzog, Alexander Kluge, Marta Meszaros, Laura Mulvey et Peter Wollen, Yvonne Rainer, Mark Rappaport, Helke Sanders et Michael Snow. «Il est regrettable que nous ne puissions présenter certains films de Chantal Ackerman ou de Marguerite Duras et ce à cause de problèmes techniques», s'excusent les organisateurs. Pour la «nouvelle narrativité» qui, explique-t-on dans le communiqué de presse, peut se situer sur un axe ayant comme pôles le cinéma hollywoodien et le cinéma d'avant-garde.» L'enjeu, apprend-on se place radicalement dans le champ de la narrativité, mais celle-ci est transgressée tant par la restructuration des acquis — formalismes, auto-références et autres — du cinéma d'avant garde». La programmation de tous ces événements a été construite afin de mieux pallier aux manques, saisissant les «blancs» que beaucoup de fidèles de l'art actuel de pointe déplorent à Montréal. Au chapitre des installations où les artistes invités sont Michael Asher, Daniel Burren, Max Dean et Dan Graham de même que pour l'horaire exact des films et des performances, des informations plus précises nous seront communiqués. Pour tous renseignements concernant le colloque, on peut s'adresser à la revue *Parachute* en téléphonant à 522-2611.



Des gens de tous les âges et de tous les milieux font du travail bénévole pour la Croix-Rouge.

exposition
CHARLES LEMAY
jusqu'au 7 octobre
ART PLUS...
vente et location d'oeuvres d'art
398 ouest, av. Laurier, Montréal 271-4751

gabriel contant
jusqu'au 12 octobre 1980
paysages et natures mortes
galerie environnement
931, boulevard richelieu
vieux-beloeil, québec
J3G 4P8
(514) 464-0246

Peintures récentes de
GRAHAM CANTIENI
LA SÉRIE «PARERGON»
Du 14 septembre au 12 octobre 1980
MUSÉE D'ART DE JOLIETTE
Salle contemporaine
145, rue Wilfrid-Corbeil, Joliette J6E 5P3

EXPOSITION DE
LITHOGRAPHIES ORIGINALES
DE
JOAN MIRÓ
KLAUS NIENKAMPER/KNOLL INTER.
300, PLACE YOUVILLE
MONTRÉAL
Rez-de-chaussée
LUNDI AU VENDREDI
9 HRES À 5 HRES

Galerie LAUZE
IRENE BELLEY
Exposition du 25 septembre au 16 octobre
2115, rue de La Montagne
282-1954

oeuvres sur papier de
SUZANNE AUBER
jusqu'au 11 octobre
galerie gilles corbeil
2165 rue crescent 844-7147
2ème Etage
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

exposition
SALLE A
FRANCINE MESSIER
Dessins et Peintures
SALLE B
JACQUES PAYETTE
Dessins sur toile
jusqu'au 5 octobre
galerie ARS NOVA
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315
Mar. merc. jeu. de 11 h à 17 h vend de 11 h à 21 h, sam. de 11 h à 17 h, dim. de 13 h à 17 h.

Oeuvres récentes de
MARTIN GAGNON
jusqu'au 5 octobre
galerie l'art français
ANNE-MARIE/JEAN-PIERRE VALENTIN
370 ouest, avenue Laurier, Montréal.
Téléphone (514) 277-2179

MOLA
Folklore de la femme indienne
cuna de Panama
Une exposition spéciale de plus de 100 molas
jusqu'au 15 octobre
Folklore I
4879 ouest, Sherbrooke 486-8852

Galerie d'Art
Les Deux B
MARC ANTOINE NADEAU
948, DU RIVAGE,
SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU (514) 787-3459
Ouvert du mercredi au dimanche inclusivement de 14h à 22h

SCULPTURES DE
BARBARA KUPER
fermé dim. et lun. sam. de 9h à 17h.
NOUS ACHETONS PEINTURES DE QUALITÉ
du mar. au ven. de 9h à 17h 30
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

Galerie
TREIZE13
Jean-Pierre Séguin
corps et matières
du 11 septembre au 4 octobre
Artistes de la Galerie: Charron, Demers, Delaunay, Dumouchel, Duruz, Forget, Juneau, Lavoie, Laporte, L'Homme, Magrini, Savoie, Seguin, Simonin, Tétreault, Tremblay.
4015, rue Drolet, Montréal, Québec
H2W-2L3 tél. 514-288-5903
Ouvert du mardi au dimanche de 12h à 18h.

Bouvier
GALERIE D'ART
AYOTTE, BELLEFLEUR, BELMAR, BOUCHARD, BRUNI R.C.A., CANTIN, CARETTE, COSGROVE R.C.A., CÔTÉ, EAST, FORTIN, GAGNON, HORIK, IACURTO R.C.A., J.P. JÉRÔME R.C.A., MAURO, PELLAN R.C.A., ROUSSEAU, ETC.
15, rue de l'Église, Sainte-Thérèse, 435-6531, sortie 23, autoroute 15
Jeudi, vendredi, 17 h à 21 h. Samedi, 12 h à 18 h. Dimanche, 15 h à 20 h.

2e Festival International des Arts
Du 25 au 29 septembre de 11 heures à 23 heures
Plusieurs pays
Plusieurs disciplines d'art
Plusieurs colloques
Plusieurs spectacles sur le GRAND THÉÂTRE
Remise de trophées le 26 septembre à 20 h 30
Vélodrome Olympique
pour plus d'informations tél.: 845-3996

ATELIER D'ART DE L'EST
COURS PRIVÉS
Pour adultes et enfants
• Dessin • Peinture
• Restauration et Conservation
Pour débutant(e)s et avancé(e)s
Pour tous renseignements:
(514) 645-1514
de 10 h à 20 h du lundi au samedi

«L'ŒIL»
4427 St-Denis • 282-1756
GRAVURES ORIGINALES DE
LEONOR FINI
et
SALVADOR DALI
Choix de plus de 50 sujets
À partir de $150.00 (encadrés)
Dont le dernier Album de Léonor Fini
«Les Fruits de la Passion»
Disponible à la galerie
du lundi au samedi de 11h. à 17h.
ou sur rendez-vous

EXPOSITION
JEAN BRODEUR
6 ALBUMS DE GRAVURES
DU 1er AU 26 OCT.
DE 10 À 20h
CENTRE D'ART DU MONT-ROYAL
1260 chemin Remembrance
Tél.: 872-2162

EXPOSITION
Huiles et aquarelles
Arto Yuzbasiyan
23 septembre au 4 octobre
Galerie Kastel Inc.
1366 Greene Avenue, Westmount • Tél.: 933-8735.
du lundi au samedi de 10 à 17 h.

GALERIE L'AQUATINTE
exposition
Cahiers no: 7
une estampe originale gratuite tirée à 30 exemplaires, format quart raisin (25 x 32 cm) avec un abonnement de soutien ($50) à la revue Cahiers.
Beauvais — Bênic — Cantieni
Lussier — Simonin — Tisari
jusqu'au 11 octobre
4933 Rue de grand pré 849-6527
(Métro Laurier)

Jacqueline Avril
vous présente...
le Carrefour des Arts
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique
Publicité 844-3361

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées à Louise Valiquet (cinéma, sur scène et expositions) et à Claudine Inizan (télévision).

ARLEQUIN, 1004 est, Ste-Catherine (288-2943) — "L'érotisme au quotidien", ciné-conférence avec le Dr Jean-Yves Desjardins. Sam.: dim.: 20 h 30. Sem.: 20 h 30. "La chouette équipe" sam.: 13 h 00. "Les trois mousquetaires" sam.: 15 h 00. "Au delà du bien et du mal": dim.: 13 h 00. "Patrick" dim.: 15 h 00. "Les demoiselles de Wilko" dim.: 17 h 00.

ATWATER I, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Xanadu" sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

ATWATER II, Plaza Alexis Nihon (935-4246) — "Mountain men" sam., dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

ATWATER III, Plaza Alexis Nihon (931-3313) — "Café express" sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

AVENUE, 1224 Avenue Greene, Westmount (937-2747) — "The fiendish plot of Dr. Fu Manchu" sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 10. Sem.: 19 h 15, 21 h 10.

BEAVER, 5117 Avenue du Parc (844-1932) — "Ganja express" 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Knock them over" 13 h 40, 16 h 30, 19 h 20, 22 h 10.

BERRI, 1280 St-Denis (288-2115) — Salle I: "L comme Icare" 14 h 00, 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15. Salle II: "L'éveil des sens d'Emy Wong" 13 h 20, 14 h 50, 16 h 35, 18 h 20, 20 h 10, 21 h 50. "Mon oncle d'Amérique" 12 h 30, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 15, 21 h 35. Salle IV: "Fontamara" 13 h 15, 15 h 40, 18 h 15, 20 h 50. Salle V: "Ça peut pas être l'hiver on n'a même pas eu d'été" 13 h 35, 15 h 05, 16 h 45, 18 h 25, 20 h 05, 21 h 45.

BIJOU, 5030 Papineau (527-9131) — "Une hôtesse très spéciale" 12 h 10, 15 h 20, 18 h 30, 21 h 40. "Son premier été" 13 h 40, 16 h 50, 20 h 00.

BONAVENTURE I, 1 Place Bonaventure (861-2725) — "Close encounters of the third kind" sam., dim.: 14 h 00, 16 h 30, 19 h 00, 21 h 30. Sem.: 17 h 00, 20 h 10. Dim.: 16 h 10, 20 h 10.

BONAVENTURE II, "My bodyguard" sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15.

BROSSARD I, Mail Champlain, 6600 boul. Taschereau (465-5906) — "Tim" sam., dim.: 13 h 00, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Sem.: 19 h 15, 21 h 20.

BROSSARD II, — "I comme Icare" sam., dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

BROSSARD III, "L'arcade des cinglés" sam., dim.: 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Sem.: 19 h 40. "Cité en feu" sam., dim.: 14 h 10, 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 21 h 20.

CHAMPLAIN I, 1815 est, Ste-Catherine (524-1685) — "Bronco Billy" sam., dim.: 12 h 20, 16 h 05, 19 h 50. Sem.: 19 h 50. "Tom Horn" sam., dim.: 14 h 25, 18 h 10, 22 h 00. Sem.: 18 h 10, 22 h 00.

CHAMPLAIN II, "Tim" sam., dim.: 13 h 05, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40. Sem.: 17 h 20, 19 h 30, 21 h 40.

CHATEAU I, 6956 St-Denis (271-1103) — "L'immorale" 14 h 00, 16 h 35, 19 h 10, 21 h 45. "Désirs et passions d'un couple parisien" 13 h 00, 15 h 35, 18 h 10, 20 h 45.

CHATEAU II, "Dernière maison sur la gauche" 14 h 50, 18 h 05, 21 h 20. "Obsessions charnelles" 13 h 10, 16 h 20, 19 h 35.

CINÉMA DE MONTRÉAL, 1584 est, Mont-Royal (521-7870) — Salle I: "Le syndrome chinois" 12 h 00, 15 h 55, 19 h 55. "Kramer contre Kramer" 14 h 05, 18 h 00, 22 h 05. Salle II: "Les guerriers de la nuit" 13 h 30, 16 h 40, 19 h 55. "Faut trouver le joint" 15 h 05, 18 h 20, 21 h 35.

CINÉMA COLON, 5380 boul. St-Laurent (272-7233) — Jusqu'au 30 sept. "Amigo" lun. à sam.: 18 h 30, 21 h 45. Dim.: 14 h 30, 18 h 00, 21 h 45. "Las leandras" lun. à ven.: 20 h 10. Sam.: 17 h 00, 20 h 10. Dim.: 16 h 10, 20 h 10.

CINÉMA 7e ART, 3180 est, Bélanger (722-0302) — "Désespoir" sem., sam.: 19 h 05. Dim.: 15 h 00, 19 h 05. "Maîtresse légitime" sem.: 21 h 15. Sam.: 17 h 10, 21 h 15. Dim.: 13 h 00, 17 h 10, 21 h 15.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE, 1700, St-Denis (844-8734) — "Une aventure de Billy le Kid" de Luc Moullet, sam.: 19 h 30. "Anatomie d'un rapport", "Le cabot" de L. Moullet, sam.: 21 h 30. Cinéma d'animation: films présentés aux récents festivals d'animation de Zagreb et Ottawa, mer.: 19 h 30. "Pather Panchali" de Styajit Ray, mer.: 21 h 30. "Aparajito" de S. Ray, jeu.: 19 h 30. "Le monde d'Apu" de S. Ray, jeu.: 21 h 30. "The music room" de S. Ray, ven.: 19 h 30. "The goddess" de S. Ray, ven.: 21 h 30.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE, 1455 boul. de Maisonneuve (879-4349) — Relâche samedi. "The Sabina" de Jose Luis Borau (Espagne/Suède 1979), dim.: 19 h 00. "La passion de Jeanne d'Arc" de Carl Dreyer (France 1928), dim.: 21 h 00.

CLAREMONT, 5038 ouest, Sherbrooke (486-7395) — "Willie and Phil" sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 18 h 55, 21 h 10. Sem.: 18 h 55, 21 h 10.

COMPLEXE DESJARDINS I, Complexe Desjardins (288-3141) — "Sauve qui peut la vie" 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

COMPLEXE DESJARDINS II, — "Au revoir à lundi" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 15.

COMPLEXE DESJARDINS III, — "Suprêmes jouissances" 13 h 35, 16 h 15, 18 h 55, 21 h 35. "La rage du sexe" 12 h 20, 15 h 00, 17 h 40, 20 h 20.

COMPLEXE DESJARDINS IV, — "Rencontres avec des hommes remarquables" 12 h 15, 14 h 25, 16 h 35, 18 h 45, 20 h 55.

CÔTE-DES-NEIGES I, 6809 Côte-des-Neiges (735-5528) — "Close encounters of the third kind", Sam. dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Sem.: 19 h 10, 21 h 30.

CÔTE-DES-NEIGES II, — "Pin ball summer", Sam. dim.: 13 h20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20. Sem.: 19 h 20, 21 h 20.

COMMODORE, 5780 ouest, boul. Gouin (334-8560) — "L'enfer pour Miss Jones": Sam. sem.: 18 h 35, 22 h 20. Dim.: 14 h 40, 18 h 35, 22 h 20. "La novice se dévoile" Sam.sem.: 20 h 45. Dim.: 13 h 05, 16 h 55, 20 h 45. "Ces adorables victoriennes" Sam. sem.: 19 h 20. Dim.: 15 h 30, 19 h 20.

CREMAZIE, 8610 St-Denis (388-4210) — "La rose" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 50, 18 h 20, 21 h 00. Sem.: 18 h 20, 21 h 00.

DAUPHIN I, 2396 est, Beaubien (721-6060) — "Don Giovanni" Sam. dim.: 14 h 00, 17 h 15, 20 h 30. Sem.: 20 h 15.

DAUPHIN II, — "Ça peut pas être l'hiver on n'a même pas eu d'été" Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

DORVAL I, 260 Dorval, Dorval (631-8586) — "Middle age crazy" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL II, — "He knows you're alone" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 10. Sem.: 19 h 00, 21 h 10.

DORVAL III, — "Airplane flying high" Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 15, 16 h 00, 17 h 45, 19 h 30, 21 h 15. Sem.: 19 h 30, 21 h 15.

DECARIE SQUARE I, Centre Décarie Square, 6855 Clanranald (341-3190) — "Mountain men" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

DECARIE SQUARE II, — "My bodyguard" Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 20. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

ELYSÉE I, 35 Milton (842-6053) — "Ils sont grands ces petits" Sem. 19 h 20, 21 h 20. Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 20, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 20.

ELYSÉE II, — "Voyage en douce" Sem.: 19 h 05, 21 h 05. Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05.

GREENFIELD I, 519 Taschereau, Greenfield Park (671-6129) — "Les chiens chauds" Sam. dim.: 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30. Sem.: 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

GREENFIELD II, — "Mon nom est Mafioso" Sam. dim.: 14 h 20, 18 h 00, 21 h 35. "La perle noire" Sam. dim.: 12 h 45, 16 h 20, 20 h 00. Sem. 18 h 00, 20 h 00.

GREENFIELD III, — "Bermudes le triangle de l'enfer" Sam. dim. 14 h 55, 18 h 15, 21 h 20. "Les créatures de Kolos" Sam. dim.: 13 h 20, 16 h 40, 19 h 50. Sem.: 18 h 15, 19 h 50.

GUY 1435 Guy (931-2912) — "The jade pussycat" 12 h 00, 14 h 45, 17 h 30, 20 h 15. "The switch" 13 h 00, 15 h 40, 18 h 25, 21 h 10.

JEAN-TALON, 4255 est, Jean-Talon (725-7000) — "Tim", Sam. dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Sem.: 19 h 30, 21 h 30.

KENT, 6100 ouest, Sherbrooke (489-9707) — "La cage aux folles" Sam. dim.: 13 h 00, 14 h 40, 16 h 20, 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20. Sem.: 18 h 00, 19 h 40, 21 h 20.

KENT II, — "Fame" Sam.dim.: 13 h 30, 16 h 00, 18 h 30, 21 h 00. Sem.: 18 h 30, 21 h 00.

LA CITÉ I, 3575 Avenue du Parc, (844-2829) — "Fame" Sam. dim.: 13 h 20, 15 h 55, 18 h 20, 20 h 50. Sem.: 18 h 20, 20 h 50.

LA CITÉ II, — "Middle age crazy": Sam. dim.: 12 h 35, 14 h 15, 15 h 55, 17 h 35, 19 h 20, 21 h 10. Sem.: 19 h 20, 21 h 10.

LA CITÉ III, — "The fiendish plot of Dr. Fu Manchu": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 10, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Sem.: 19 h 05, 21 h 05.

LA SCALA, 6430 Papineau (721-5107) — "Tendre combat": Sam. dim.: 14 h 30, 19 h 00. Sem.: 18 h 45. "Superman": Sam. dim.: 12 h 00, 16 h 30, 21 h 00. Sem.: 20 h 45.

LAVAL I, 1600 le Corbusier, Chomedey (688-7776) — "Les chiends chauds": Sam. dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40. Sem.: 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.

LAVAL II, — "L'avare": sam. dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 00, 21 h 15. Sem.: 19 h 00, 21 h 15.

LAVAL III, — "L'immorale": Sam. dim.: 13 h 05, 15 h 55, 18 h 50, 21 h 40. "Aventures érotiques en Thaïlande": Sam. dim.: 14 h 40, 17 h 30, 20 h 25. Sem.: 18 h 50, 20 h 25.

LAVAL IV, — "Et la tendresse bordel?": Sam. dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Sem.: 19 h 15, 21 h 15.

LAVAL V, — "Mon nom est Mafioso": Sam. dim.: 13 h 45, 17 h 25, 21 h 05, "La perle noire"; Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

LAVAL-ODÉON I, Centre 2000, 3195 ouest, boul. St-Martin, Chomedey (687-5207) — "L'éveil des sens d'Emy Wong": Sam. dim.: 14 h 45, 18 h 15, 21 h 45. Sem.: "Toubib au régiment": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 20 h 00.

LAVAL-ODÉON II, — "Tim"; Sam. dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

L'IMPRÉVU, 446 place Jacques-Cartier (878-9395) — Cinéma-Répertoire c'est arrivé entre midi et trois heures" de Frankovitch Self, Sam.: 18 h 00. Dim.: 14 h 00, 17 h 00, "Les oiseaux" d'Alfred Hitchcock, lun. mar.: 18 h 00.

LOEW'S I, 954 ouest, Ste-Catherine (861-7437) — "Dressed to kill": 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Samedi dernier spectacle: 23 h 15.

LOEW'S II, — "He knows you're alone": 13 h 30, 15 h 05, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

LOEW'S III, — "Airplane flying high": 13 h 05, 15 h 05, 17 h 05, 19 h 05, 21 h 05. Samedi dernier spectacle: 23 h 05.

LOEW'S IV, — "Caddyshack": 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Samedi dernier spectacle: 23 h 10.

LOEW'S V, — "The hunter": 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

MASCOUCHE I, 3131 boul. de Mascouche, Place G.P.A., Mascouche (474-4141) — "Au revoir à lundi": Sam. dim.: 19 h 30. Sem.: 19 h 20. "La montagne du dieu cannibale": Sam. dim.: 17 h 45, 21 h 20. Sem.: 21 h 10. Matinée pour enfants: "Les 12 travaux d'Astérix": Sam. dim.: 14 h 45. "Le continent des hommes poissons": Sam. dim.: 13 h 15.

MASCOUCHE II, — "Clarisse": sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 25. Sem.: 19 h 20. "Les amusants jeux érotiques de nos voisins": Sam. dim.: 14 h 25, 18 h 30, 22 h 30. Sem.: 20 h 30. "Ilsa la louve des S.S.": Sam. dim.: 15 h 50, 19 h 50. Sem.: 21 h 50.

MERCIER, 4260 est, Ste-Catherine (255-6224) — "L'arcade des cinglés": Sam. dim.: 14 h 15, 18 h 00, 21 h 40. Sem.: 18 h 20, 21 h 40. "Cité en feu": Sam. dim.: 12 h 30, 16 h 00, 19 h 40. Sem.: 20 h 00.

MONKLAND, 5504 Monkland (484-3579) — "Little darlings": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 50, 21 h 30. "Rough cut": Sam. dim.: 12 h 10, 15 h 50, 19 h 30. Sem.: 19 h 30.

MONTENACH I, 522 boul. Sir Wilfrid Laurier, Beloeil (464-1541) — "Ton Horn": 19 h 00. Matinée sam. dim.: 13 h 15. "Bronco Billy": 20 h 50. Matinée sam. dim.: 15 h 05.

MONTENACH II, — "Guerre et passion": 19 h 10 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 13 h 20. "Kramer contre Kramer": 21 h 05 sauf lundi. Matinée sam. dim.: 15 h 20. Ciné-club: "Harlan County U.S.A.": Lun.: 20 h 00.

OUIMETOSCOPE I, 1204 Ste-Catherine (525-8600) — "Merci d'avoir été ma femme": sam.: 19 h 15, 21 h 30. "Clair de femme": Dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

OUIMETOSCOPE II, — "Immacolata et Concetta" de Salvatore Piscicelli. Lun. à sam.: 19 h 00, 21 h 00. Dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

OUTREMONT, 1248 ouest Bernard (277-4145) — "Carny": sam.: 19 h 00. "The rose": sam.: 21 h 30. "La chouette équipe": Dim.: 14 h 00. "Les quatre mousquetaires": Dim.: 16 h 00. "L'adolescente": Dim.: 19 h 30. "La dérobade": dim.: 21 h 30.

PARADIS I, 8215 Hochelaga (354-3110) — "L'enfer des Zombies": Sam. dim.: 14 h 50, 18 h 20, 21 h 50. Sem.: 21 h 20. "Le renard de Brooklin": Sam. dim.: 13 h 00, 16 h 30, 20 h 00. Sem.: 19 h 30.

PARADIS II, — "Au revoir à lundi". Sam. dim.: 13 h 15, 17 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 40. "Le dernier souffle": Sam. dim.: 15 h 10, 19 h 45. Sem.: 19 h 30.

PARADIS III, — "L'étranger le 8eme passager": Sam. dim.: 17 h 20, 21 h 35. Sem.: 21 h 40. "Furie": Sam. dim.: 19 h 30. Sem.: 19 h 30. Matinée pour enfants: "Les 12 travaux d'Astérix": Sam. dim.: 14 h 45. "Le dernier souffle": Sam. dim.: 13 h 00.

PARALLÈLE, 3682 St-Laurent (843-4725) — "Night cap" de André Forcier et "Mon amie Pierrette" de Jean-Pierre Lefebvre, Sam.: 19 h 30, dim.: 15 h 00. Films pour enfants, dim.: 13 h 30. Les 29, 30 sept. et 1er, 2 oct.: "Les événements d'octobre 1970" de Robin Spry. "Start number 9" de Peter Lilienthal, Ven.: 19 h 00. "Agonif" de Gernot Eigler, Ven.: 20 h 15. "The beer battle" de Herbert Archternbusch, Ven.: 21 h 45.

PARISIEN I, 480 ouest Ste-Catherine (866-3856) — "L'affaire Coffin": 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 23 h 00.

PARISIEN II, — "La cage aux folles": 13 h 10, 14 h 55, 16 h 40, 18 h 25, 20 h 10, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PARISIEN III, — "Les chiens chauds": 13 h 45, 15 h 30, 17 h 20, 19 h 10, 21 h 00. Samedi dernier spectacle: 22 h 50.

PARISIEN IV, — "L'avare": 12 h 45, 14 h 55, 17 h 00, 19 h 10, 21 h 20. Samedi dernier spectacle: 23 h 30.

PARISIEN V, — "Les chiens chauds": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 20, 18 h 10, 20 h 00, 21 h 50. Samedi dernier spectacle: 23 h 35.

PLACE DU CANADA, Place du Canada (861-4595) — "In God we trust": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

PLACE VILLE-MARIE I, 1 Place Ville-Marie (866-2644) — "The great Santini": 12 h 25, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 15.

PLACE VILLE-MARIE II, — "La petite sirène": 13 h 30, 15 h 25, 17 h 25, 19 h 20, 21 h 20.

PUSSYCAT, 4015 St-Laurent (845-5215) — "The jade pussycat": 12 h 00, 14 h 50, 17 h 40, 20 h 30. "Strangers": 13 h 20, 16 h 10, 19 h 00, 21 h 50.

RIVOLI I, 6906 St-Denis (277-3125) — "Mon nom est Mafioso": 14 h 00, 17 h 30, 21 h 00. "La perle noire": 12 h 30, 16 h 00, 19 h 30.

RIVOLI II, — "Les chiens chauds": 12 h 45, 14 h 30, 16 h 15, 18 h 00, 19 h 45, 21 h 30.

SAINT-DENIS I, 1594 St-Denis (849-4211) — Spectacle sur scène: "La cage aux folles": 20 h 30. Relâche lundi. Jusqu'au 8 oct.

SAINT-DENIS II, 1590 St-Denis (845-3222) — "L'enfer des Zombies": 14 h 20, 17 h 55, 21 h 30. "Piège pour un tueur": 12 h 30, 16 h 05, 19 h 40. Semaine du cinéma québécois, du 3 au 12 oct. "Ici votre musée" et "Corridors", Ven.: 20 h 30.

SAINT-DENIS III, 1590 St-Denis (845-3222) — "Le divorcement": 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h 00, 21 h 10.

SNOWDON, 5225 Décarie (482-1322) — "Dressed to Kill": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VAN HORNE, 6150 Côte-des-Neiges (731-8243) — "Airplane flying high": Sam. dim.: 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00. Sem.: 19 h 00, 21 h 00.

VERDUN, 3841 Wellington, Verdun (768-2092) — "L'arcade des cinglés": Sam. dim.: 12 h 25, 16 h 05, 19 h 45. Sem.: 19 h 50. "Cité en feu": Sam. dim.: 14 h 10, 17 h 55, 21 h 35. Sem.: 18 h 05, 21 h 45.

VERSAILLES I, 7265 est, Sherbrooke (353-7880) — "Les chiens chauds" sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Sem.: 19 h 10, 21 h 10.

VERSAILLES II, "Bermudes, le triangle de l'enfer" sam., dim.: 12 h 10, 15 h 15, 18 h 20, 21 h 25. "Les créatures de Kolos" sam., dim.: 13 h 45, 16 h 50, 19 h 55. Sem.: 18 h 20, 19 h 55.

VERSAILLES III, "Mon nom est Mafioso" sam., dim.: 14 h 20, 18 h 05, 21 h 45. "La perle noire" sam., dim.: 12 h 45, 16 h 25, 20 h 05. Sem.: 18 h 05, 20 h 05.

VIAU, 226 des Laurentides, Pont-Viau (669-3866) — "L'enfer des Zombies" sam., dim.: 14 h 40, 18 h 00, 21 h 25. Sem.: 21 h 20. "Le rayon bleu" sam., dim.: 13 h 00, 16 h 20, 19 h 40. Sem.: 19 h 30.

VILLERAY, 8042 St-Denis (388-5577) — "L'arcade des cinglés" sam., dim.: 13 h 45, 17 h 30, 21 h 20. Sem.: 21 h 20. "Cité en feu" sam., dim.: 15 h 35, 19 h 20. Sem.: 19 h 30.

WESTMOUNT SQUARE, 1 Westmount Square, Westmount (931-2477) — "Middle age crazy" 13 h 25, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.

YORK, 1487 ouest, Ste-Catherine (937-8978) — "Fame" 13 h 25, 15 h 55, 18 h 25, 21 h 00.

CINÉ-PARCS

Les ciné-paros sont ouverts tous les soirs dès 19 h 15.

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE I, Transcanadienne, sortie 95 (655-5515) — "L'enfant du diable", "L'argent de la banque".

CINÉ-PARC BOUCHERVILLE II, "L'empire contre-attaque", "Cocktail explosif".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY I, Châteauguay (691-1310) — "L'arcade des cinglés", "Cité en feu".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY II, "In God We Trust", "The blues brothers".

CINÉ-PARC CHÂTEAUGUAY III, "Tendre combat", "Le dernier secret du Poseidon".

CINÉ-PARC DOLLARD I, 75 Brunswick, Dollard-des-Ormeaux (684-8442) — "All that jazz", "Scavenger hunt".

CINÉ-PARC DOLLARD II, "He knows you're alone", "The big red one".

CINÉ-PARC LAVAL I, Autoroute des Laurentides, sortie 14 (622-5555) — "Close encounter of the third kind", "Fast break".

CINÉ-PARC LAVAL II, "Tim", "Le putsch des mercenaires".

CINÉPARC LAVAL III, "L'enfant du diable", "L'argent de la banque".

CINÉ-PARC LAVAL IV, "L'arcade des cinglés", "Cité en feu".

CINÉ-PARC ODÉON I, Transcanadienne sortie 98 (523-9751) "L'arcade des cinglés", "Cité en feu".

CINÉ-PARC ODÉON II, "Tim, "Le putsch des mercenaires".
Au programme vendredi, samedi et dimanche seulement.

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME I, 850 St-Nicolas, St-Jérôme (1) 483-4773 — "L'arcade des cinglés", "Cité en feu".

CINÉ-PARC ST-JÉRÔME II, "Bronco Billy", "Tom Horn".

CINÉ-PARC ST-MATHIEU, route 15, vers Pittsburgh, sortie 38 (659-3445) — "Bronco Billy", "Tom Horn".

CINÉ-PARC VAUDREUIL I, Transcanadienne vers Toronto, sortie 2 (455-5154) — "L'enfant du diable", "L'argent de la banque".

CINÉ-PARC VAUDREUIL II, "Bronco Billy", "Tom Horn".

sur scène

AUDITORIUM MAXWELL CUMMINGS, 1379 ouest, Sherbrooke (285-1600) — Les marionnettes à gaine du Fujian de la République Populaire de Chine, sam.: 20 h 30.

ATELIER CONTINU, 1220 est, Laurier (270-1175) — Jocelyn Bérubé dans "La Bonne Aventure". Mer. à dim.: 20 h 30. Du 24 sept. au 5 oct.

ATELIER-THÉÂTRE LES MAINS, 371 est Roy (842-7371) — "Frederick et les habitants de la drôle de planète", spectacle pour enfants de 4 à 12 ans, dim.: 13 h 30, 15 h 00.

BAR EMERY, (Chez Dumas) 331 rue Emery (849-9007) — Nelson Simons, Jean Beaudet, quintet jazz, samedi. Gilman et Dorais, duo vocal, blues et rock, dimanche à mardi. Spectacle à 21 h 30. Entrée libre.

CAFÉ DE LA PLACE, Place des Arts — "Les dialogues" de Roland Dubillard, avec Normand Lévesque et Jean Marchand. Mise en scène: Pierre-Alain Jolivet. Lun. au jeu.: 20 h 30. Ven. et sam.: 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 18 octobre.

CAFÉ MOLIÈE, 1200 St-Hubert (844-7000) — "Nu... comme dans nuages" spectacle de Michel Conte. Mise en scène: Réjean Wagner. Mer. à lun.: 20 h 30. Relâche mardi. Jusqu'au 13 oct. Claire Gauthier, mardi 20 h 30.

CAFÉ-THÉÂTRE LES FLEURS DU MAL, 500 est, Rachel (521-4446) — "Histoire de fantômes" de Francine Tougas. Mise en scène Muriel Dutil du mer. au dim.: 20 h 30. Jusqu'au 28 sept.

CAFÉ NELLIGAN, 550 boul. Dorchester est (288-9535) — "Panique à Longueuil" texte et mise en scène de René-Daniel Dubois avec Larry-Michel Demers, René-Daniel Dubois, Martin Kevan et Diane Ricard. Sam.: 19 h 30, 22 h 00.

CHAPELLE LOYOLA, 7141 ouest, Sherbrooke — Concert des musiciens de chambre de Concordia, ven.: 20 h 30. Oeuvres de Bozza, Milhaud, Hoffer, Ibert, Violet, Archer, Robert Fleming. Entrée libre. Inf. 482-0320 poste 689.

CINÉMA PARALLÈLE, 3682 St-Laurent. Le groupe Théâtram présente: "La tentation de Saint-Antoine" d'après Gustave Flaubert. Mise en scène: Richard Tremblay. Avec Christian Poisonneau, André Bombardier, Jasmine Dubé, Pierre Trudeau, Pauline Côté, Véronique Pinette. Sam., dim.: 21 h 15.

CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN, 4303 St-Denis (843-4384) — "L'odyssion", avec Rénald Laurin, Daniel Hétu, Mariette Léveillée. Mise en scène: Daniel Turcotte. Jeu. à lun.: 20 h 30. Jusqu'au 29 sept.

CENTAUR, 453 St-François-Xavier (288-3161) — "On the job" de David Fennario, avec Griffith Brewer, Marc Gélinas, John Bourgeois, Bembo Davies, Robert King, Michael Kramer, Stephen Mendel et Ralph Pettofrezzo, du mar. au dim.: 20 h 30. Matinées: sam., 14 h 30. Mer.: 13 h 30. Jusqu'au 5 oct. Salle II: "Nothing to lose" de David Fennario. Avec Jean Archambault, Miguel Fernandes, Peter MacNeill, Lubomir Mykytiuk, Michael Rudder, Denis Nadon, Jimmy Sorley et Jean-Guy Bouchard. Mar. à dim.: 20 h 00. Matinées: sam., 14 h 00, mer.: 13 h 00. Jusqu'au 5 oct.

COMÉDIE NATIONALE, 1450 est Ste-Catherine (523-1131) — "Starmania" de Luc Plamondon. Mise en scène: Olivier Reichenback. Sem., sam.: 19 h 30, 22 h 30. Dim.: 15 h 00, 19 h 30. Relâche: lun. Jusqu'au 12 oct.

CENTRE D'ESSAI CONVENTUM, 1237 rue Sanguinet (284-9352) — Reynald Bouchard, fantaisiste. Mar. à dim.: 21 h 00. Sam. 19 h 30, 22 h 00. Jusqu'au 5 oct.

ÉGLISE ST-JEAN-BAPTISTE, 4237 Henri-Julien (coin Rachel) — "Le Roi David" oratorio d'Arthur Honegger, par la Faculté de musique de l'U. de M. Dir.: Jean-François Sénart. Solistes, Gail Desmarais, soprano, Jocelyne Fleury-Coutu, alto; David Doane, ténor. Mer.: 20 h 00. Entrée libre.

GALERIE CAFÉ, (Chez Dumas en haut) 286 Ste-Catherine est (845-5723) — Mistura Fina, (musique sud-américaine). Samedi, spectacles à 21 h 30. Entrée libre.

LE PATRIOTE DE STE-AGATHE, (861-2244) ou (326-3655) — Clémence Desrochers, samedi.

LE PONT TOURNANT, 940 Laurier, Vieux Beloeil (467-4504) — "La trousse" de Louis-Marie Dansereau avec Danielle Fichaud. Ven., sam.: 21 h 00. Mise en scène: André Montmorency. Du 3 au 25 oct.

L'IMPRÉVU, Hôtel Iroquois, 446 Place Jacques-Cartier (878-9397) — Concert, trio de musique "soft rock" jusqu'à dimanche. Paul-André Thibert, du 30 sept. au 5 oct. Entrée libre. Sem., dim.: 22 h 00, 24 h 00. Ven., sam.: 22 h 30, 1 h 15.

LE SOLEIL LEVANT, 286 ouest, Ste-Catherine (861-0657) — Teddy Wilson, pianiste jusqu'à dimanche. Abbey Lincoln, chanteuse, du 30 sept. au 5 oct. Sem.: 21 h 30 et 1 h 00. Relâche lun.

LA POUDRIÈRE, île Ste-Hélène (526-0821) — "Pomme d'Api" et "M. Choufleur" d'Offenbach avec Bruno Laplante, Paule Verschelden, Paul Trépanier, Pauline Vaillancourt, Paul Berval, Rolland Gosselin, Aline Blain. Mise en scène: Jeanine Beaubien. Mar. à sam.: 20 h 30.

SALLE POLLACK, 555 ouest, Sherbrooke (392-8224) — David Nelson, violon; Eugène Plawutsky, piano, mar. 20 h 30. Les sonates de Charles Ives. L'Ensemble d'instruments à vent, dir.: Robert Gibson, mer.: 13 h 00. Oeuvres de Gabrieli, Handel, Chavez, Shostakovich, Holst. L'Ensemble de la SMCQ et Harry Sparnaay, clarinette basse, jeu.: 20 h 15.

SALLE WILFRID-PELLETIER, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112) — Ballet national du Canada. Sam.: 14 h 30 (Giselle), 20 h 30 (The Two Piegons). Dim.: (Giselle), 20 h 30.

THÉÂTRE MAISONNEUVE, Place des Arts, 175 ouest, Ste-Catherine (842-2112). Pierre Labelle, fantaisiste. Sam.: 18 h 30, 22 h 00. Dim.: 20 h 30. Studio de musique ancienne de Montréal; Pauline Vaillancourt, soprano. Dim.: 15 h 30. Oeuvres de Lassus, Gervaise, Taillis, Byrd, Gabrielli, Monteverdi. Orchestre de chambre McGill; Gary Carr, contrebassiste. Peter Zozotsky, violoniste, lun.: 20 h 30. Oeuvres de Rameau, Leclair, Dittersdorf, Bottesini. Fabienne Thibeault, mer., jeu., ven.: 20 h 30. LMME: Fitswilliam String Quartet, jeu.: 14 h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 84 ouest, Ste-Catherine (861-0563) — "Fleurs de peau" spectacle de Pauline Julien. Sam.: 19 h 00, 22 h 00. "Quelle vie" avec Jean Besré. Mise en scène: Jean-Louis Roux. Dès le 3 oct., 20 h 00.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES, 320 est, Notre-Dame (879-1306) — "Talon haut", spectacle écrit et interprété par Michelle Allen et Alice Ronfard. Mise en scène: Louise Laprade. Tous les soirs 21 h 00. Relâche dim. Jusqu'au 25 oct.

**THÉÂT

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions en pages 38, 39 et 40

HOPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

L'hôpital St-Joseph de Rimouski comptant près de 400 lits recherche

(1) DIRECTEUR DES FINANCES

Concours no: 80-09-090
Supérieur immédiat:
Directeur général

Nature de la fonction:
Planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité, aux statistiques et aux achats dans le but d'assurer une gestion financière efficace.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en administration et deux ans d'expérience ou posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en administration (sciences comptables) et quatre ans d'expérience et être membre en règle de l'Ordre des Comptables Agréés.

Une connaissance du secteur hospitalier serait appréciée.

Traitement et avantages sociaux:
En conformité avec ceux en vigueur pour les cadres des établissements de santé du Québec.

Les vandidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 octobre 1980 à 17 heures, en ayant soin de mentionné le numéro du concours au:

Directeur général
Hôpital St-Joseph de Rimouski
150 avenue Rouleau
Rimouski, Québec
G5L 5T1

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

CHEF DE MODULE

FONCTIONS:
Sous l'autorité du chef d'unité:

- Assure le déroulement des opérations courantes d'un module;
- Coordonne et participe à la réalisation des programmes de réadaptation;
- Élabore et contrôle les règles de vie propres au module (Module de thérapie de la réalité).

EXIGENCES:
Formation et Expérience:

- Diplôme de premier cycle en sciences humaines (psychologie, enfance inadaptée, psychoéducation);
- Connaissance et/ou expérience des techniques de la thérapie de la réalité fortement considérées;
- D.E.C. en éducation spécialisée avec 4 ans d'expérience en déficience mentale dont 2 ans dans l'application de l'approche de la thérapie de la réalité.

RÉMUNÉRATION:
Selon la convention collective en vigueur.

LIEU DE TRAVAIL:
À Baie St-Paul.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 octobre 1980 à:

Nicole Morin
Direction des Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX
74 boul. Safard
Baie St-Paul J0A 1B0

AVOCAT (E)

Notre cabinet est à la recherche d'un avocat(e), membre du Barreau du Québec, ayant cinq (5) années d'expérience, principalement dans le secteur du droit financier.

La personne choisie sera appelée à oeuvrer dans le secteur du droit financier et corporatif et devra posséder une bonne expérience dans le droit des valeurs mobilières et le financement d'entreprises.

Une maîtrise de la langue française et de la langue anglaise, tant parlée qu'écrite, est essentielle pour ce poste.

Si la présente offre vous intéresse, prière d'adresser votre curriculum vitae à Me Jacques Paquin à l'adresse ci-dessous. Toutes les demandes seront considérées en stricte confidentialité.

Desjardins, Ducharme, Desjardins & Bourque
635 ouest boul. Dorchester, bureau 1200
Montréal (Québec)
H3B 1R9

École Polytechnique de Montréal

ASSOCIÉ PROFESSIONNEL DE RECHERCHES EN PHYSIQUE ET MÉTALLURGIE DES DISPOSITIFS SEMI-CONDUCTEURS

FONCTIONS
Effectuer au sein d'une équipe de recherches des travaux portant sur la physique et la métallurgie des transistors à effet de champ.

QUALIFICATIONS
Posséder un diplôme en physique ou en génie physique. Être familier avec la physique des semi-conducteurs. Connaître les méthodes expérimentales d'analyse des matériaux. Être ouvert aux problèmes de la métallurgie des semi-conducteurs.

DURÉE
La durée nominale de l'engagement est d'une année avec possibilité de renouvellement.

Faire parvenir son curriculum vitae au

Dr. P. Lavallée
Département de génie physique
École Polytechnique de Montréal
C.P. 6079, Succursale A
Montréal, Québec
H3C 3A7
Tél. (514) 344-4751

Office national du film du Canada / National Film Board of Canada

REPRÉSENTANT(E) À TROIS-RIVIÈRES

Nous offrons une carrière intéressante dans un secteur particulièrement dynamique: la distribution et l'utilisation des films de l'Office National du Film par les cinémas, la télévision, les moyens d'enseignement et les organismes communautaires.

Nous recherchons une personne possédant de préférence une formation universitaire dans un domaine approprié, une bonne culture générale et démontrant un intérêt marqué pour le cinéma et autres moyens de communication audio-visuelle. Cette personne aura de plus le sens des responsabilités, de l'organisation et de l'initiative personnelle. Priorité sera accordée à la personne qui, en plus de remplir les autres exigences, connaîtra déjà la région où elle sera d'abord affectée.

Le(la) candidat(e) devra être prêt(e) à accepter une éventuelle mutation à un autre de nos bureaux.

Salaire: $14,147. à $25,547. (sujet à révision au 1er juillet 1980), selon l'expérience et les qualifications; bénéfices marginaux usuels.

Les candidats pouvant démontrer les aptitudes requises sont invités à soumettre leur curriculum vitae à:

L'OFFICE NATIONAL DU FILM
Division du personnel
C.P. 6100
Succursale A
Montréal, Québec H3C 3H5

BIOLOGISTE SPÉCIALISÉ DANS LE MILIEU MARIN

Le titulaire sera chargé de coordonner les études reliées à l'évaluation des travaux d'aménagement hydroélectrique des rivières situées dans le territoire de la Baie James.

Il devra planifier le travail des biologistes du service de l'Écologie de la direction de l'Environnement, orienter la recherche nécessaire à l'évaluation des retombées environnementales, faire la synthèse des données recueillies et agir comme secrétaire d'un groupe d'étude.

Le titulaire est spécialisé dans les écosystèmes estuarien et marin, a une maîtrise en écologie marine et cinq années d'expérience pertinente.

Le poste est ouvert aux hommes et aux femmes. Les candidats intéressés doivent adresser leur curriculum vitae à:

Société d'énergie de la Baie James

Dossier 01009
Division de l'Embauchage, 14e étage
800, boul. de Maisonneuve est
Montréal (Québec)
H2L 4M8

L'Institut québécois du cinéma

recherche un

CONSEILLER À LA PRODUCTION

La personne occupant ce poste relève du directeur à la production et participe à l'exécution de toutes les tâches relatives au fonctionnement de ce secteur. Elle doit notamment évaluer les demandes d'aide tant sur le plan du contenu que sur le plan financier et assurer le suivi des projets acceptés.

Le candidat (la candidate) idéal(e) devra posséder une expérience pertinente dans le domaine de la production de même qu'une solide culture cinématographique.

L'offre de service doit comporter un curriculum vitae détaillé et être envoyé à:

L'Institut québécois du cinéma
306, Place d'Youville
Montréal, Québec H2Y 2B6

I.N.C.A. L'Institut National Canadien pour les Aveugles

L'I.N.C.A. recherche du personnel qualifié pour combler le poste suivant.

BIBLIOTHÈQUE

Poste: Bibliothécaire diplômé

Fonctions:
Responsable de la sélection, de l'enregistrement en studios et du cataloguage de la production de livres parlés récréatifs français destinés à plus de 1,000 lecteurs aveugles.

Exigences:
Bibliothécaire diplômé possédant un minimum de deux (2) ans d'expérience.

Membre actif de l'ASTED

Aptitude à diriger un personnel régulier et bénévole.

Salaire à discuter.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae à:

L'Institut national canadien
pour les aveugles
a/s Monsieur André Labelle
1181 rue Guy
Montréal, Québec
H3H 2K6

VILLE DE POINTE CLAIRE

DIRECTEUR DE LA GALERIE D'ART

Sous la direction du Directeur de la Bibliothèque et des activités culturelles, cette personne est en charge de la Galerie d'art et de l'Artothèque.

RESPONSABILITÉS:
(1) le choix, l'organisation et le montage des expositions, incluant la publicité et l'animation qui en découle -
(2) le choix, le prêt et la vente des oeuvres de l'Artothèque.

QUALIFICATIONS:
Être bilingue et posséder un diplôme de deuxième cycle en histoire de l'art avec une concentration en arts plastiques et une expérience pratique en animation et/ou dans une galerie d'art.

SALAIRE: $18,000.00

S'adresser par écrit:

Directeur de la Bibliothèque
et des activités culturelles
Ville de Pointe Claire,
100 Douglas Shand,
Pointe Claire, Qué.
H9R 4V1

COLLÈGE BOIS-DE-BOULOGNE

collège d'enseignement général et professionnel

recherche les services de:

• Professeur à la leçon techniques de secrétariat

SEC 441 Rédaction de documents —
1 groupe: 3 h/semaine du 13 nov. au 12 déc.

• Professeur à temps partiel Arts plastiques

APL 901 Organisation picturale —
3 groupes: 3 h/semaine
Priorité accordée aux candidats pouvant enseigner: "organisation spatiale et picturale".

Exigences:
- Diplôme universitaire de premier cycle
- Formation en pédagogie
- Expérience professionnelle et d'enseignement obligatoire

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae au plus tard le 1er octobre 1980 au:

Service du personnel
COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE
10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L3

Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Spécialiste en recherche sur le patrimoine

Concours sectoriel numéro N10776AAA/JD — Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin, tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Montréal durant la prochaine année.

Ministère des Affaires Culturelles — Présentement 1 emploi à Montréal.

Attributions — Assumer la maîtrise d'oeuvre d'inventaires et de recherches visant à acquérir et produire des connaissances sur les composantes de l'environnement québécois en vue de faire l'évaluation du caractère patrimonial de cet environnement au niveau national, régional et local; réaliser des études et fournir les expertises nécessaires à l'évaluation de l'impact de projets impliquant la prise en considération du patrimoine, l'attribution de statuts juridiques à des biens ayant une valeur culturelle ou à la mise en valeur du patrimoine; participer à la formulation d'avis et de propositions relatifs aux travaux du service et coordonner selon les besoins du service des projets visant à réaliser des inventaires, recherches ou études et à fournir les expertises nécessaires.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en histoire de l'art ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans le domaine de la recherche historique. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Complexe Desjardins
Tour sud, 22e étage
Case postale 781
MONTRÉAL, QC
H5B 1B9

Agent culturel, classe II
Traitement de 20 091 $ à 25 956 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 27 sept. au 10 oct. 1980

Spécialiste en bio-mécanique

Concours spécifique numéro P1133AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Transports — 1 emploi à Québec.

Attributions — Sous l'autorité du chef du service des études en sécurité routière, procéder à des études et des recherches concernant les blessures corporelles (fréquence, gravité, genre, déformation sous impact, mouvement des corps) subies lors d'accidents de la route en rapport avec le port de la ceinture de sécurité; participer avec une équipe pluridisciplinaire à l'analyse de la contribution de l'élément humain lors d'accidents majeurs; effectuer des recherches et des études sur l'influence que l'alcool, les drogues, le stress, la fatigue provoquent chez les conducteurs; dans ce cadre développer et effectuer des essais de simulation, évaluer et proposer des moyens d'atténuer les blessures causées par les accidents d'auto.

Conditions d'admission — Posséder un diplôme universitaire de 1er cycle, en biologie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente aux attributions. Chaque année d'étude pertinente complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 15 350
QUÉBEC, QC G1K 7X2

Biologiste, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 27 sept. au 10 oct. 1980

Chef de division régionale

Concours spécifique numéro P1118AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère des Transports — Direction des opérations
— régionales
— Service des opérations
— régionales — Province
— 1 emploi à Noranda

Attributions — Coordonner et contrôler les activités des bureaux des véhicules automobiles du gouvernement et des bureaux mandataires de sa région afin d'assurer que l'ensemble des opérations décentralisées soient exécutées conformément aux lois, règlements et normes en vigueur. Planifier, coordonner et contrôler les activités du personnel sous sa responsabilité.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle en administration, en sciences commerciales option gestion des entreprises ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience reliée à l'administration. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
180, boulevard Rideau, porte 240
NORANDA, QC J9X 1N9

Attaché d'administration, classe II
Traitement de 20 553 $ à 27 345 $ (en voie de révision)
Période d'inscription: du 27 sept. au 10 oct. 1980

Professeur en sciences touristiques

Concours spécifique numéro P6760AAA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à l'Institut de tourisme et d'Hôtellerie du Québec à Montréal.

Attributions — Enseigner aux étudiants de niveau collégial en "techniques de tourisme et d'hôtellerie" les cours suivants: équipement touristique (414-311-77), aménagement touristique (414-511-77), analyse touristique des civilisations et cultures du Québec (414-401-77), géographie touristique du Québec (430-151-77) et organisation et économie du tourisme (430-571-77). De plus, préparer les cours, corriger les travaux, participer à l'élaboration des plans de cours et à la révision des programmes.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 2e cycle en sciences de l'environnement et posséder 2 années d'expérience dans l'enseignement des disciplines ci-haut mentionnées. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
1050, rue Conroy
QUÉBEC, QC
G1R 4Z8

Professeur, classe III
Traitement de 19 745 $ à 30 956 $
Période d'inscription: du 20 sept. au 3 oct. 1980

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Réviseur en traduction

Notre bureau de Montréal est à la recherche d'un réviseur pour son service de traduction qui est actuellement en pleine expansion. Le titulaire du poste doit détenir un diplôme universitaire en traduction et avoir au moins trois ans d'expérience en traduction comptable. Il travaillera au sein d'une équipe de traducteurs dynamiques et aura des rapports très étroits avec les spécialistes d'autres domaines tels la vérification, la fiscalité, l'informatique, l'évaluation d'entreprises, la faillite, la formation et le perfectionnement des membres du cabinet. Il participera également à la formation du personnel de traduction ainsi qu'aux travaux terminologiques du service.

En somme, cette offre d'emploi s'adresse à des gens désireux de poursuivre une carrière prometteuse en traduction dans un secteur où les contacts directs avec des universitaires d'autres domaines leur permettront d'accéder rapidement à un très haut niveau de compétence technique.

La personne possédant les qualifications requises sera assurée d'un traitement concurrentiel. En outre, nous offrons une gamme d'avantages sociaux assortie d'un programme complet de perfectionnement au plan technique.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir, sous pli marqué «strictement confidentiel», leur curriculum vitae à M. Luc Charest, Associé, Directeur régional des ressources humaines, Thorne Riddell, 630 ouest, boul. Dorchester, 25e étage, Montréal (Québec) H3B 1W2.

Ce concours s'adresse aux hommes et aux femmes

Thorne Riddell

COMPTABLES AGRÉÉS
Bureau 2500, 630 ouest, boulevard Dorchester,
Montréal, (Québec) H3B 1W2
Téléphone (514) 866-7351

Poissant Richard

si une expérience d'enseignement EN GRANDE-BRETAGNE vous intéresse...

LA COOPÉRATION GRANDE-BRETAGNE-QUÉBEC VOUS EN DONNE L'OCCASION

Une vingtaine d'enseignants québécois exerceront leur profession en Grande-Bretagne au cours de l'année 1981-1982 en échange d'un nombre égal d'enseignants britanniques.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ:

- Occuper un poste régulier d'enseignement pour l'année 1981-1982 et obtenir l'autorisation de votre commission scolaire
- Être légalement qualifié, posséder cinq années d'expérience dans le secteur choisi et enseigner:
  - — dans les classes anglaises aux niveaux primaire ou secondaire, ou
  - — l'anglais, langue seconde, dans les classes françaises du niveau secondaire

POUR POSER VOTRE CANDIDATURE:

Demander un formulaire à la direction régionale du ministère de l'Éducation la plus près de chez vous et le retourner avant le 31 octobre 1980.

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales



Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Personnel de direction supérieure

Directeur des services juridiques

Concours spécifique numéro P6246AAB/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Régie du Logement — Direction des services juridiques
— 1 emploi à Montréal

Attributions — Planifier, organiser, diriger et contrôler les activités et les ressources visant à fournir à la Régie du logement tous les services de conseil et d'expertise en matière juridique et réglementaire; surveiller les modalités d'application de la Loi de la Régie du logement, de ses règlements d'application et ses règles de pratique, recommander les amendements à apporter à la Loi et s'assurer de la préparation des textes législatifs appropriés; s'il est avocat, représenter la Régie du logement devant les tribunaux en matière de bref d'évocation et autres; conseiller la Régie sur toute question de droit et rédiger des opinions juridiques; autoriser et voir à la poursuite des plaintes pour infraction à la Loi de la Régie du logement.

Conditions d'admission — Être membre de l'Ordre du Barreau du Québec ou de la Chambre des notaires du Québec. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Chaque année d'étude complémentaire à celle exigée compense pour une année d'expérience pertinente requise. Inclure une photocopie de sa carte de membre.

Les conditions d'admission des employés de la Fonction publique du Québec sont celles prévues au règlement de classification des cadres supérieurs.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de la plaidoirie ou de l'expertise juridique.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel
de la Fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC G1K 7N8

Administrateur, classe IV
Traitement de 35 533 $ à 49 075 $

Période d'inscription:
du 27 septembre au 10 octobre 1980

Comment vous inscrire

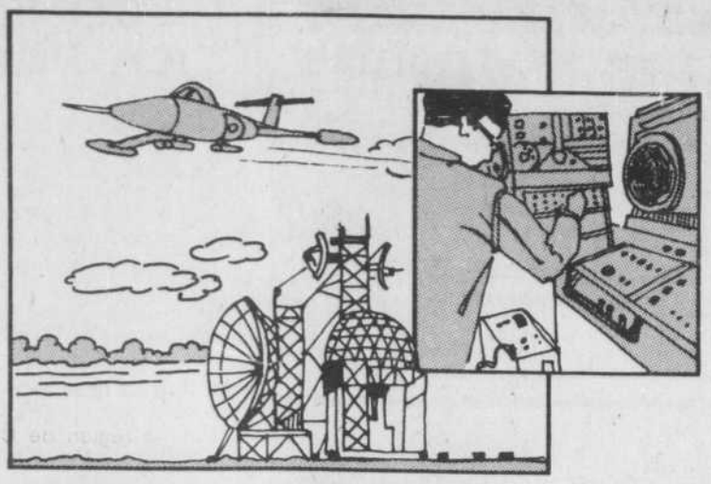
Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

CONTRÔLEURS D'ARMES AÉRIENNES



La tâche consiste à surveiller, coordonner et diriger l'évolution des missions de défense aérienne. En somme, vous ferez partie de l'équipe chargée du contrôle et de la défense de l'espace aérien du continent nord-américain.

La formation est donnée par les Forces armées canadiennes et une carrière captivante et exigeante vous attend à la fin de votre cours.

Pour y être admis, vous devez posséder un DEC admissible qui permette de vous inscrire à un programme universitaire.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.
Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DE MUSÉE

Description du musée:
La Corporation du musée du Séminaire de Québec requiert les services d'un directeur pour le futur musée du Séminaire.

Le musée possède des collections très diversifiées: peinture canadienne et européenne, estampes, orfèverie, numismatique, instruments scientifiques..., ainsi qu'un important dépôt d'archives.

Ces collections seront logées dans un édifice entièrement recyclé d'une superficie de 40,000 pieds carrés.

Description de la tâche:
Sous la direction du conseil d'administration de la Corporation du musée du Séminaire, le directeur sera responsable:
— de la mise en oeuvre et de l'aménagement du nouveau musée (choix des oeuvres, etc.)
— de la formation d'une équipe comprenant du personnel professionnel, des techniciens et autres.
— de la planification et de la direction de toutes les activités du musée i.e. les expositions, l'animation, les expositions itinérantes, etc.
— des relations avec les autres établissements muséologiques, les institutions d'enseignement et de recherche, les différents paliers du Gouvernement et tout le milieu qu'il doit desservir.

Qualifications:
— Au moins cinq années d'expérience en muséologie.
— Détenir un diplôme universitaire, de préférence de 2e cycle ou l'équivalent.
— Posséder une bonne expérience administrative (au moins 3 ans) à des postes de direction et de responsabilité.
— Aptitudes particulières de dynamisme et d'initiative pour mettre en oeuvre un musée d'art qui sera l'un des plus importants du Québec.

Traitement:
Selon qualification et expérience.

Adresser le curriculum vitae avant le 18 octobre 1980

À: Directeur du personnel
Concours Directeur du musée
C.P. 460
Québec, Qué.
G1R 4R7

CHEF DE LA DIVISION INFORMATIQUE ET PROCÉDÉS ADMINISTRATIFS

Service administratif

Concours no: 80-UR-E-10

LA DESCRIPTION:
Sous l'autorité du directeur du service administratif, planifie, organise, dirige et contrôle l'ensemble des activités de la division informatique et procédés administratifs. Conseille les unités administratives de l'Union régionale dans l'analyse et l'élaboration des systèmes administratifs, dans la solution de problèmes administratifs en ce qui concerne la définition et l'application de leurs différents procédés, assure le développement des procédés administratifs en procédant à leur analyse, à leur élaboration et à leur diffusion, développe et maintient un système de gestion de formulaires, assure le développement, le maintien et l'exploitation des systèmes mécanisés, évalue les besoins d'équipement d'informatique, rencontre les fournisseurs appropriés et fait des recommandations à son supérieur, administre le budget de sa division, fixe des standards, évalue le rendement au travail de ses subalternes et les activités de sa division, participe à différents comités.

LES EXIGENCES:
— Diplôme de 1er cycle en administration ou tout autre domaine pertinent au poste.
— Expérience démontrée en gestion de systèmes informatisés et systèmes administratifs.
— Connaissance des systèmes informatisés et procédés administratifs applicables à une organisation financière.
— Connaissance en comptabilité.
— Capacité à planifier, organiser, diriger et contrôler un ensemble de projets et activités de consultation effectués par une équipe multidisciplinaire.
— Esprit d'analyse, sens de l'anticipation, leadership, souci du contrôle.

LES CONDITIONS:
— Plan complet d'avantages sociaux.
— L'échelle salariale pour ce poste varie entre 27,085. et 37,245. pour les candidats respectant les exigences.

Toute personne intéressée doit faire parvenir son curriculum vitae, avant le 8 octobre 1980, au: Service du personnel, l'Union Régionale de Québec des Caisses Populaires Desjardins, 95, avenue des Commandeurs, Lévis, Qué.

l'union régionale
de québec
des caisses populaires desjardins

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions en pages 37, 39 et 40

L'Association régionale pour le loisir des personnes handicapées de l'Île de Montréal

Requiert les services d'un

AGENT DE DÉVELOPPEMENT

Lac St-Louis

Fonctions:
- Sous l'autorité du directeur régional collabore aux développements de l'Association Régionale et de ses organismes-membres de la région de l'île de Montréal.
- Développe des services pour la sous-région Lac St-Louis, auprès des organismes anglophones.
- Promouvoit l'exercice des droits au loisir des personnes handicapées.

Exigences:
Diplôme universitaire de premier cycle en sciences humaines de préférence en récréologie, génagogie ou toute autre expérience équivalente.

Traitement:
Selon les normes du M.L.C.P.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 15 octobre 1980, 17:00 heures au:

Président
Association Régionale pour le Loisir
des personnes handicapées de l'île de Montréal
1800, boul. Dorchester ouest
Bureau 403
MONTRÉAL (Québec)
H3H 2H2

YMCA de montréal

Coordonnateurs

des programmes internationaux

Succursales:
N.D.G., Westmount, Hochelaga-Maisonneuve, avenue du Parc et le Siège social.

Fonctions:
Les candidats ont une bonne connaissance de la problématique du développement international, coordonnent et animent un programme d'éducation traitant de questions globales, du développement et des réfugiés, travaillent avec une équipe de bénévoles, font participer la communauté dans un projet de développement dans le tiers-monde, remplissent des fonctions administratives.

Conditions requises:
— Formation en développement international;
— Bilingue;
— Expérience à l'étranger sera un atout;
— Initiative, dynamisme et créativité sont des qualités essentielles. De grandes aptitudes en relations humaines et communications.

Date d'entrée en fonction: le 13 octobre 1980

Si vous possédez les compétences requises pour relever ce défi, veuillez communiquer avec

Gavin Turley
849-5331
avant le 1er octobre 1980

Le CENTRE D'ADAPTATION "LE RACCORD"
Poste ouvert:

DIRECTEUR(TRICE) DE PROJET

Fonctions:
Dans le cadre d'un projet d'intégration au travail des personnes handicapées physiques par l'intermédiaire d'une entreprise de sérigraphie et d'imprimerie:
— Est responsable de la bonne marche et de la gestion générale de projet;
— Coordonne toutes les activités liées au projet et principalement:
  a) les activités de formation et de placement des personnes handicapées en vue du marché du travail,
  b) les activités de production et de mise en marché des produits de sérigraphie et d'imprimerie;
— Travaille en étroite collaboration avec l'équipe multidisciplinaire, responsable de l'évaluation, de l'acceptation et de l'orientation des personnes hapdicapées;
— Est membre du comité de coordination du Centre;
— Présente au Conseil d'administration du Centre ainsi qu'à la Direction Générale de la Création d'emploi (P.A.C.L.E.) un rapport mensuel écrit du déroulement et de l'évolution générale du projet tant au point de vue formation, production que financier.

Exigences:
— Posséder une expérience d'au moins 2 ans dans la gestion de la petite entreprise;
— Avoir une bonne connaissance de la sérigraphie ou de l'imprimerie et/ou de la sérigraphie et l'imprimerie;
— Une connaissance de la réalité socio-économique de la région et des personnes handicapées serait appréciée;
— Posséder une automobile.

Rémunération:
$18,000.00 avec possibilité de pourcentage (%) lié au taux de productivité.

Date limite des candidatures: Les candidatures devront nous parvenir avant le 3 octobre 1980, à 17 heures à l'adresse suivante:

Centre d'adaptation "Le Raccord"
a/s de Louise Beaudry
5091 Chemin du Lac
Saint-Gabriel-de-Brandon
(Berthier) J0K 2N0
514-835-4795

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions en pages 37, 38 et 40

La Société des Projets Internationaux de l'Énergie Atomique du Canada Limitée, responsable de la conception et du développement des centrales nucléaires de la filière CANDU, est à la recherche de candidats qualifiés pour combler le poste suivant à son bureau de Montréal.

Agent Comptable, Contrôle des coûts

Le titulaire sera responsable du contrôle des coûts, de récrire les procédures reliées à la comptabilité de projets, de mettre en ordre les comptes et les données actuelles afin de les assortir aux catégories du budget et de préparer des rapports mensuels sur la division des coûts et tout autre sujet relié au contrôle des coûts.

La personne recherchée possède un diplôme reconnu en comptabilité et trois années d'expérience préférablement en milieu de projets d'envergure. Une formation et une expérience équivalente peuvent suppléer à l'absence du diplôme.

Elle est apte à travailler comme membre d'une équipe sous un minimum de surveillance, elle peut oeuvrer efficacement dans une atmosphère de stress et rencontrer des délais serrés.

Traitement: $20,700 - $26,100 par année.

Ce poste est également ouvert aux hommes et aux femmes. Seules les personnes possédant les qualités requises seront considérées.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae en mentionnant le numéro de dossier 80-7-500MD au plus tard le 10 octobre 1980 au: Bureau du personnel, l'Énergie Atomique du Canada Limitée, Société d'Ingénierie, 1600 boulevard Dorchester ouest, 3e étage, Montréal, Québec H3H 1P9.

L'Énergie Atomique du Canada Limitée **Atomic Energy of Canada Limited**

ROCK FOREST
MUNICIPALITÉ EN CROISSANCE
Population: 12,000
recherche un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(SECRÉTAIRE-TRÉSORIER)

*Ce poste est accessible aux femmes et aux hommes

FONCTIONS:
Sous la direction du Conseil municipal, le directeur général:
- planifie, organise, dirige et contrôle les activités de tous les services municipaux;
- Voit à la répartition des ressources humaines et également des ressources physiques et financières de la Municipalité;
- Exécute les différents mandats qui lui sont confiés par le Conseil municipal;
- Assiste aux séances du Conseil;
- Participe aux négociations collectives et aux relations de travail de la Municipalité.

EXIGENCES:
- Être détenteur d'un diplôme universitaire de premier cycle, de préférence en sciences administratives et/ou en sciences appliquées;
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans un domaine connexe ou similaire.
- L'anglais serait un atout.

Toute autre formation ou expérience jugée équivalente sera considérée.

N.B. Cette position s'adresse aux personnes dont le salaire actuel est supérieur à $25,000 par année.

Toute personne intéressée à poser sa candidature est priée de faire parvenir son curriculum vitae avant le 4 octobre 1980, à:

Gauthier, Tremblay & Associés Inc.
a/s M. Claude J. Tremblay, M.B.A.
C.P. 599, 950 rue Haut-Bois
Rock Forest, Québec
J0B 2J0
Tél. (819) 563-7474

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Poste de professeur

La section d'orthopédagogie est à la recherche d'un professeur pour la maîtrise professionnelle en éducation offerte à des enseignants qui oeuvrent auprès d'handicapés physiques.

Fonctions
Dispenser, animer et coordonner les activités du programme de la maîtrise.

Exigences
Doctorat en éducation dans un domaine connexe ou l'équivalent. Expérience, si possible, dans l'enseignement universitaire au niveau des grades supérieurs. Connaissance du milieu scolaire.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Immédiate.

Date de clôture des candidatures
Le 10 octobre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Conseil Régional de la santé et des Services Sociaux de la Montérégie

CONSEILLER-CADRE
EN PROGRAMMATION

Le conseiller-cadre que nous recherchons devra fournir les techniques professionnelles permettant d'identifier et d'évaluer les ressources et les besoins en services de santé et en services sociaux dans la région. Il devra également assurer une répartition et une utilisation adéquate des ressources en plus de fournir des conseils et recommandations relativement à l'amélioration des programmes et des services afin d'en assurer la complémentarité et la continuité.

Plus spécifiquement, il aura à travailler avec les gestionnaires et les intervenants du réseau sur l'ensemble des services aux personnes âgées: hébergement, soins prolongés et services à domicile.

La personne recherchée, en plus de détenir un diplôme universitaire de premier cycle en sciences de l'administration ou dans une discipline jugée appropriée, bénéficie de quelques années d'expérience dans le domaine de l'hébergement de même que dans le secteur des services communautaires. Elle jouit d'une facilité de communication et est capable de vendre les idées auxquelles elle croit. Douée d'une forte personnalité, elle a fait preuve d'innovation dans le passé et est déterminée à faire le nécessaire pour faire progresser le domaine où elle oeuvrera.

Les conditions de travail sont similaires à celles généralement en vigueur dans le réseau des Affaires sociales et le traitement se situera entre $17,287 et $37,377 selon l'expérience et l'échelle applicable (en révision).

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 1er novembre au:

Directeur des services administratifs
Conseil Régional de la Santé
et des Services Sociaux
De la Montérégie
125, boul. Ste-Foy, suite 300
Longueuil, Québec
J4J 1W7

HÔPITAL CHIBOUGAMAU LIMITÉE

MÉDECINS DEMANDÉS

L'Hôpital Chibougamau Limitée est à la recherche de médecin(s) omnipraticien(s) intéressé(s) à travailler dans la région de Chibougamau-Chapais, dans le territoire du Nouveau-Québec, accessible par route ou voie aérienne (420 milles de Montréal, 320 pour Québec et 75 minutes de Montréal).

Le bassin de population desservi est d'environ 18,000 personnes, ayant une moyenne d'âge d'une trentaine d'années.

Cette population très jeune permet donc une pratique médicale très diversifiée en obstétrique (400 naissances par année) en médecine, en pédiatrie, etc.

Le Centre hospitalier possède un permis de 71 lits, dont la majorité (57 lits) est affectée en pratique, aux soins de courte durée. En plus de l'hospitalisation, le médecin participe au système de garde et à accès à l'anesthésie, s'il le désire.

En ce qui concerne la pratique privée, il peut oeuvrer à l'intérieur d'un centre médical, dont les locaux sont attenants au Centre hospitalier.

Les facilités de bureau, de logement, de déplacements et autres, sont à discuter avec les personnes intéressées qui pourront adresser leur curriculum vitae ou contacter dans les meilleurs délais.

M. Régent Malépart
Directeur général
Hôpital Chibougamau Ltée
51-3e rue
Chibougamau, Abitibi-Est
Québec. G8P 1N1
Tél.: (418) 748-2676

Office national du film du Canada **National Film Board of Canada**

SPÉCIALISTE AU PROGRAMME DES FILMS ET AUDIOVISUELS

OTTAWA

Fonctions:
Sous la direction du chef de la Division du programme des commandites, conseiller un groupe donné de ministères fédéraux afin de répondre à leurs besoins en films, films fixes, rubans magnétoscopiques, diapositives et autres matériels audiovisuels. Surveiller l'élaboration et l'adjudication des contrats relatifs à la production des commandites et des co-commandites. Vérifier les productions à des stades donnés de leur réalisation, et en recommander l'approbation, la modification ou le rejet. Identifier les divers publics que chacune des productions est susceptible d'intéresser et mettre sur pied un système de distribution visant à une utilisation maximale du matériel. Informer les producteurs du secteur privé sur tout ce qui touche la production de films et de matériel audiovisuel pour le compte de l'État. Remplir d'autres fonctions connexes.

Qualités requises:
Avoir plusieurs années d'expérience en tant que directeur, producteur ou comme titulaire d'un poste semblable dans le domaine du film et de l'audiovisuel. Connaître à fond tous les aspects d'ordre créateur, technique et financier, entrant dans la production de films, de films fixes, de diapositives et de rubans magnétoscopiques. Connaître le degré de compétence et la situation des entreprises faisant partie de l'industrie du film et de l'audiovisuel. Avoir une connaissance pratique des divers systèmes et méthodes de distribution, ainsi que les qualités personnelles appropriées. Ce poste requiert la connaissance du français et de l'anglais.
- Salaire à discuter selon la compétence
- Excellents avantages sociaux.

Les personnes intéressées à ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 20 octobre 1980 à:

Office national du film,
Division du Personnel,
C.P. 6100 Succursale "A",
Montréal, Québec,
H3C 3H5

Attention: **Manon Benson.**

Institut Maritime du Québec
(CEGEP DE RIMOUSKI)

PROFESSEUR:
SIMULATEUR RADAR

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un professeur pour les cours de simulateur radar pour le centre de formation de Québec de l'Institut maritime.

FONCTION:
1 poste à temps complet pour les cours sur simulateur radar

QUALIFICATIONS:
— Détenir un brevet de capitaine au long cours;
— Expérience de l'enseignement souhaitable.

TRAITEMENT:
Selon la convention collective des enseignants.

LIEU DE TRAVAIL:
Québec et/ou Rimouski

Les candidatures avec le curriculum vitae doivent parvenir à l'adresse suivante, avant le 3 octobre 1980:

Concours PROFESSEUR: SIMULATEUR RADAR
Institut Maritime du Québec
905 des Prairies
Québec G1K 3M5

HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Type d'établissement:
Centre hospitalier de soins ultra-spécialisés de courte durée, affilié à l'Université Laval et d'une capacité de 467 lits.

Nature de la fonction:
Sous la responsabilité du Conseil d'administration, le Directeur général est responsable de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration.

Qualifications requises:
Détenir un diplôme universitaire en sciences de l'administration ou dans une autre discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction sera prise en considération.

Rémunération et avantages sociaux:
Selon les normes du Ministère des Affaires sociales applicables au personnel de cadre.
Classe salariale: maximum $60,000.

Présentation de candidature:
Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 27 octobre 1980 à:

Concours du Directeur général
a/s de Sr. Cécile Coulombe, f.c.q.
2655 rue Le Pelletier
Beauport, Québec G1C 3X7

En cas de conflit postal, la date de limite de remise des candidatures pourra être retardée et un avis paraîtra dans les journaux à cet effet.

Centre d'Accueil Renaissance

OFFRE D'EMPLOI

Directeur général

(H ou F)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT
Le Centre d'accueil Renaissance est un nouveau centre d'accueil de 75 places destiné à l'hébergement d'adultes en perte d'autonomie desservant la région d'Aylmer et l'est du Pontiac. Ce centre d'accueil est aussi pourvu d'un centre de jour pour personnes âgées.

FONCTIONS
Sous l'autorité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de la mise en opération, de l'administration et du fonctionnement du centre d'accueil.

Il sera notamment chargé:
— de préparer le plan d'organisation de l'établissement;
— de préparer le budget de l'établissement et de voir à son exécution et son contrôle;
— de sélectionner et d'engager les membres du personnel;
— de voir à la mise en vigueur et à l'opération d'un système efficace de gestion et de contrôle des ressources de l'établissement;
— d'élaborer des moyens de communications entre la population, le conseil d'administration, le réseau des Affaires sociales et le personnel de l'établissement;

EXIGENCES
Le titulaire de ce poste possède un diplôme universitaire en sciences humaines ou administratives ou dans une discipline appropriée. Toutefois, une expérience pertinente dans un domaine relié à la fonction peut compenser l'absence de diplôme universitaire. Une expérience de gestion de (2) ans dans un poste de cadre supérieur dans un domaine connexe est exigée. Une bonne connaissance du réseau des Affaires sociales, en particulier des centres d'accueil, serait un atout.

TRAITEMENT
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

LIEU DE TRAVAIL: Aylmer, Québec.

DATE LIMITE DU CONCOURS
Faire parvenir votre candidature accompagnée de votre curriculum vitae et des pièces justificatives au plus tard le vendredi 17 octobre à midi à:

Monsieur André Bédard
Président
Comité provisoire du Centre
d'accueil Renaissance
a/s du CSSSO
4, rue Georges Bilodeau
HULL (Québec)
J8Z 1V2

Conseil des ports nationaux **National Harbours Board**

PORT DE QUÉBEC

Directeur des relations industrielles et du personnel

Sous la direction générale du Directeur général du port, dirige, coordonne et contrôle les relations industrielles et le personnel du Port de Québec afin d'utiliser efficacement les ressources humaines du port et ce conformément aux politiques, conventions collectives et aux divers statuts caractérisant les employés du CPN.

Exigences: un diplôme universitaire avec spécialisation en relations industrielles, en administration des affaires ou en commerce. Un minimum de cinq années d'expérience relative aux fonctions du poste.

Une connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Traitement: le traitement initial se situe entre $31,300 et $35,200 selon les qualifications, avec révisions périodiques basées sur le rendement.

Demandes d'emploi: adresser toute demande avec curriculum vitae au plus tard le 10 octobre 1980 à:

M. Henri Allard
Directeur Général
Conseil des ports nationaux
C.P. 2[illegible]
Québec [illegible] G1K 7P7

---

cegep rimouski
60, rue Évêché ouest
Rimouski, G5L 4H6
Téléphone (418) 723 1880

PROFESSEURS

Le Cégep de Rimouski requiert les services de professeurs dans les disciplines suivantes:

CONCOURS NO:	
803-109 Éducation physique:	1 poste temps complet
803-140 Tech. de laboratoire médical:	1 charge temps partiel (.33)
803-201 Mathématiques:	2 charges pleines, temps partiel (session 803)
803-241 Techniques de la mécanique et Sciences graphiques:	1 poste temps complet
803-340 Philosophie:	1 poste temps complet 2 charges de remplaçants
803-350 Psychologie:	1 charge pleine, temps partiel (session 803)
803-410 Techniques administratives:	1 poste temps complet 1 charge pleine, temps complet (session 803)
803-420 Informatique:	1 poste temps complet
803-511 Arts plastiques:	1 poste temps complet
803-530 Cinéma:	1 chargé de cours (session 803)
803-921 Musique:	1 chargé de cours (session 803)
803-601 Français:	1 charge de remplaçant.

QUALIFICATIONS:
Détenir un diplôme de premier cycle universitaire dans l'une ou l'autre des disciplines mentionnées ou l'équivalent.

Les candidatures avec le curriculum vitae doivent parvenir à l'adresse suivante avant le 6 octobre 1980.

CONCOURS NO 803-...
Service du personnel
Cégep de Rimouski
60, rue Évêché ouest
Rimouski G5L 4H6

CULTURE ET SOCIÉTÉ

Une vie

Suite de la page 21

nous montrent des «êtres dangereux» à nu, saisissent leur regard tantôt de bête traquée, tantôt empreint de cette sagesse que seuls le désespoir et la douleur auront permis d'atteindre.

Des criminologues consultés au cours des six mois consacrés à la recherche, Manon Forget dira qu'ils se perdaient en grandes théories sur ce que devrait être le milieu carcéral, et qu'il n'y avait pas grand-chose à en tirer. Des gardiens, elle dira qu'ils ont apporté leur collaboration constante, surtout dans les derniers temps du filmage alors qu'il était à craindre que certains détenus, excédés de tout ce va-et-vient dans leur milieu fermé et parfois infernal, ne décident de prendre l'équipe en otage pour une évasion.

Mais les témoignages font le film, vrais, émouvants, crus, humains et d'un intérêt qui ne se dément pas du début jusqu'à la fin. Les détenus ne jouent pas la comédie, ils ont fait confiance à ceux qui sont allés les interviewer. Ils rient de rage, ils crient leur désespoir, ils parlent de gardiens protégés pendant qu'eux ne le sont pas. Mais il en est qui ont retrouvé la paix de l'âme, et leur message d'espoir est peut-être le plus vibrant de tous les témoignages entendus.

Première

Suite de la page 34

niques de distribution.

La rétrospective du cinéma québécois est réalisée à la suite d'une démarche de M. Romuald Miville-Deschênes, Délégué culturel du Québec à Paris, en collaboration entre la Cinémathèque française et le Musée du cinéma du Québec.

M. André Paquette en est le chargé des Relations publiques et de l'information.

Outre Jean-Guy Noel, la manifestation recevra Werner Nold, cinéaste et monteur, Jean-Marc Garand, producteur et un des pionniers de l'ONF, Francine Allaire et Tahani Rashed, deux jeunes cinéastes de la nouvelle génération, et Robert Daudelin, directeur général de la Cinémathèque québécoise à Montréal.

Plusieurs des films de cette rétrospective seront, en fait, projetés publiquement à Paris pour la première fois, notamment *On est au coton*, de Denys Arcand; *Les vautours*, de Jean-Claude Labrescque; *Thetford au milieu de notre vie*, de Fernand Dansereau; *Chronique de la vie quotidienne* (quatre épisodes), et Jacques Leduc; *L'hiver bleu*, d'André Blanchard; *La fiction nucléaire*, de Jean Chabot; *Les gens d'Abitibi*, de Pierre Perrault, et *Notre terre*, d'Arthur Lamothe.

Le prix

Suite de la page 27

Pour les dirigeants du Salon international du livre de Québec et organisateurs du concours, cette décision de la régie est lourde de conséquences.

M. Michaud explique qu'il sera à l'avenir à peu près impossible de trouver des collaborateurs, des «mécènes», pour organiser un concours littéraire considéré par la régie comme un concours publicitaire.

En outre, affirme M. Michaud, le prix Robert-Cliche, ramené à une dimension publicitaire, perdra énormément de prestige auprès des éditeurs, de la population en général, des médias et également auprès des participants.

Faudra-t-il porter l'affaire devant les tribunaux? Pour l'instant, M. Michaud préfère écarter ce recours.

«Nous nous sentirions ridiculisés et bafoués en allant devant les tribunaux faire changer une décision tout à fait incongrue.»

Il espère qu'en alertant l'opinion publique et le ministère des Affaires culturelles la régie reviendra à de meilleurs sentiments.

Pour sa part, le ministre Denis Vaugeois se serait engagé à faire tout son possible pour faire revoir le dossier.

Comme l'a souligné hier M. Sasseville, le ministère n'est pas d'accord avec l'interprétation de la régie et suivra ce dossier de très près.

Mais l'intervention devra être délicate car le ministère tient avant tout à préserver le caractère d'autonomie de la régie dans l'application de la loi.

L'an dernier, le concours a attiré quelque 70 concurrents qui ont présenté une centaine de manuscrits. La gagnante, Madeleine Monette, a touché une bourse de $1,000. Le prix comprend également l'édition du roman primé et un séjour à Nice pour la durée du festival international du livre de cette ville.

Jazz canadien

par
Gilles Archambault

DEUX mots que l'on voit très peu souvent accolés l'un à l'autre, «jazz» et «canadien». Pourtant cela fut possible quelques fois par le passé. L'on songe à Oscar Peterson, à Maynard Ferguson ou plus près de nous à Ed Bickert, à Sonny Greenwich, à Fraser McPherson. Encore qu'on puisse se demander ce qui est proprement canadien dans l'art de ces musiciens. Bien malin qui pourrait dire ce qui distingue essentiellement leur production de celle de n'importe quel musicien américain. Le jazz est venu qui a entraîné dans son sillon toutes ces productions qui n'ont rien d'autochtone.

Ce préambule réaliste — sinon pessimiste (c'est selon) — veut vous présenter un coffret de quatre disques publié par Radio-Canada International sous le titre de *Jazz Canada Europe 79* (RC 1-503). Disponible à la Maison Radio-Canada, boulevard Dorchester est à Montréal à un prix relativement modique, ce coffret réunit quatre albums de Ed Bickert, Fraser McPherson, Salome Bey et un all-stars comprenant entre autres Armas Maiste, Don Thompson et P.J. Perry. Il ne fait aucun doute que l'acquisition de ces disques est recommandable. Je ne vous cacherai pas que les contributions de Bickert et de McPherson sont de loin les plus satisfaisantes et que le microsillon mettant en vedette Salome Bey n'aurait jamais dû être inclus. Passons au détail.

Le All-Star Jazz Sextet est une incursion par des musiciens très hautement professionnels dans le répertoire post-bop. Des originaux (3) et *Un Poco Loco* de Bud Powell interprétés sans faille... et sans beaucoup d'originalité non plus. Mais rien dans tout cela qui vienne nuire au projet. P.J. Perry à l'alto m'a surtout semblé excellent. Le contrebassiste Don Thompson joue avec la finesse et la précision qu'il a souvent démontrées dans d'autres situations.

Salome Bey est avant tout une chanteuse de boîte de nuit. Elle ne chante jamais avec la sincérité que l'on souhaiterait ni non plus avec la finesse qui caractérise les vraies chanteuses de jazz. Une erreur de distribution tout simplement.

Ed Bickert est un merveilleux guitariste dont le style n'est pas sans rappeler Jim Hall. On se souviendra qu'il avait accompagné Paul Desmond vers la fin de la carrière du célèbre altiste. L'univers de Bickert est fait de délicatesse, de subtilité. Il interprète à ravir les ballades et son attaque dans les morceaux à tempes rapides est tout aussi remarquable. Il faut écouter dans ce coffret au moins *Blues in C* et *Sunday Kind of Love*, deux pièces très caractéristiques de la sobre intégrité de son jeu.

Fraser McPherson a fait au moins un autre microsillon que celui que nous offre Radio-Canada, *Live at the planetarium*. D'abord réalisé au Canada, il fut repris l'an dernier par Concord pour distribution aux USA et à travers le monde. Rien d'étonnant à cela puisque McPherson dont le jeu est nettement inspiré par Getz, Sims, Cohn et Cie, les Brothers de l'orchestre de Woody Herman est doué de dons mélodiques hors de pair. Le répertoire exploré par le trio de McPherson (Oliver Gannon à la guitare; Wyatt Ruther à la contrebasse) est formé de standards qu'il réussit à renouveler. Une éclatante démonstration.

Pour terminer, signalons que ces musiciens ont représenté le Canada en Angleterre, en Hollande et en Suisse. Gageons (une supposition) qu'on nous prépare une tournée identique pour les musiciens de jazz québécois. Si cette chose s'avère un jour (ce qui serait excellent pour l'Orchestre Sympathique, Nadon, etc.), j'espère que les Canadiens anglais auront droit à leur tour à un texte de pochette traduit. Ça leur apprendra un peu les traquenards et les joies insoupçonnés du langage approximatif!

Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

NOTRE RUBRIQUE

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent **68¢** la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service complet de cases postales et du retour du courrier ne coûte que trois dollars et est strictement confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à 48 heures avant parution.

Téléphonez ou écrivez à:

LE DEVOIR
211, rue du Saint-Sacrement
Montréal - Tél.: 844-3361
Compétence: **Micheline Turgeon**

Traducteurs anglais-français

Dans le cadre de son développement, une entreprise de traduction du centre-ville offre un

— poste à plein temps ainsi que des contrats à la pige, à des TRADUCTEURS TECHNIQUES EXPÉRIMENTÉS spécialisés dans

les domaines de l'informatique, de l'électronique, de l'électricité et de la mécanique.

Les candidats devront pouvoir justifier une expérience de plusieurs années dans un ou plusieurs des domaines ci-dessus et seront soumis à une série de tests.

Diplôme de traducteur et/ou appartenance à une association professionnelle non exigés.

Envoyer curriculum vitae détaillé et si possible échantillon de traduction d'anglais en français dans l'un des domaines concernés à:

DOSSIER 3311
Le Devoir
C.P. 6033,
Montréal H3C 3C9

Voir autres Carrières et Professions en pages 37, 38 et 39

CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX

CHEF DE MODULE

Fonctions:
Sous l'autorité du chef d'unité:

- Assure le déroulement des opérations courantes d'un module;
- Coordonne et participe à la réalisation des programmes de réadaptation;
- Élabore et contrôle les règles de vie propres au module (Module de modification du comportement).

Exigences:
Formation et Expérience:

- Diplôme de premier cycle en psychologie;
- Connaissance et/ou expérience des techniques béhaviorales fortement considérées.

ou

- D.E.C. en éducation spécialisée avec 4 ans d'expérience en déficience mentale, dont 2 ans en application des techniques béhaviorales.

Rémunération:
Selon la convention collective en vigueur.

Lieu de travail:
Baie St-Paul.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 octobre 1980 à:

Nicole Morin
Direction des Ressources Humaines
CENTRE HOSPITALIER DE CHARLEVOIX
74 boul. Safard
Baie St-Paul J0A 1B0

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Section d'orthopédagogie

Poste de professeur

La section d'orthopédagogie est à la recherche d'un professeur pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la didactique des mathématiques.

Fonctions
Enseignement et recherche dans les domaines suivants: didactique des mathématiques, diagnostic, prévention et rééducation des difficultés d'apprentissage des mathématiques, encadrement d'étudiants.

Exigences
Doctorat en éducation ou l'équivalent. Si possible, expérience de l'enseignement universitaire. Connaissance du milieu scolaire.

Traitement
Selon les normes de la convention collective en vigueur.

Date d'entrée en fonction
Immédiate.

Date de clôture des candidatures
Le 10 octobre 1980

Les candidats sont priés d'envoyer leur curriculum vitae à:
Monsieur Jean-Louis Bernard
Vice-doyen à la gestion
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3J7

Importante compagnie de distribution de livres
recherche

SECRÉTAIRE
Direction - exploitation - marketing

- Dynamique et sens des responsabilités
- Maturité d'esprit
- Sténo-dactylo
- 2 ans d'expérience dans un poste de même nature
- Anglais souhaité

Salaire selon compétence et expérience. Bénéfices marginaux intéressants.

Pour entrevue, communiquer avec
Johanne Ste-Marie
384-8760

ANALYSTE EN SYSTÈMES

Nous sommes à la recherche d'un analyste d'expérience en systèmes, au sein de notre équipe responsable de l'implantation du système d'information des CLSC. Celui-ci vise à fournir, à chacun des CLSC, l'information dont il a besoin pour ses fins de programmation et d'évaluation.

Description de la tâche
Sous la responsabilité du directeur de la recherche, l'analyste aura à:
— assurer la liaison avec le centre d'analyse informatique;
— exécuter l'analyse préliminaire des projets;
— assumer la responsabilité de la conception administrative, de l'analyse fonctionnelle et de l'évaluation du rendement du système;
— participer à la formation des personnes concernées;
— exécuter toute autre tâche pertinente.

Exigences
— Diplôme de premier cycle en économique, administration ou sciences appliquées avec concentration en informatique.
— Expérience d'au moins cinq années dans le domaine de l'informatique, des procédures administratives et des conceptions de systèmes. Une expérience dans le secteur des Affaires sociales sera privilégiée.
— Initiative, capacité de synthèse, intérêt pour la recherche.

Conditions de travail
Nous offrons une rémunération fort concurrentielle ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Lieu de travail
Poste à Montréal. Cependant, la personne sera appelée à voyager.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae avant le 10 octobre 1980 à:

FCLSC

La Fédération des C.L.S.C. du Québec
1270 Chemin Ste-Foy (3e étage)
Québec (Québec)
G1S 2M4
a/s - M. Hector Ouellet

DIRECTEUR GENERAL
(2e concours)

L'AGENCE:
Le Centre d'accueil Horizon de la Jeunesse, un réseau de traitements résidentiels pour enfants anglophones mésadaptés socio-affectifs de 6 à 17 ans, comprenant des programmes de centres de dépannage d'urgence, institutionnels, foyers de groupes et centres de jour avec plusieurs emplacements dans la région de Montréal métropolitain.

DEMANDE:
Un directeur général pour planifier, coordonner et mettre en oeuvre un programme de traitements résidentiels dans le cadre du mandat et des ressources budgétaires de l'organisme.

QUALIFICATIONS:

- Diplôme universitaire de deuxième cycle dans le domaine des services sociaux. Un diplôme universitaire de 2e cycle en administration sera considéré.
- Expérience dans un poste de cadre supérieur.
- Expérience de supervision dans le milieu des services sociaux.
- Expérience en milieu de traitements résidentiels.
- Bilingue, français et anglais.

SALAIRE:

$32,946 à $46,443 (classe 20), selon expérience et qualifications.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 31 octobre 1980, à:

Martha Hallward, présidente
Jury de sélection



Centre d'Accueil Horizons de la Jeunesse
Youth Horizons
6 WEREDALE PARK, WESTMOUNT, QUEBEC, H3Z 1Y6

Centre hospitalier régional de l'Outaouais

DIÉTETISTE

au Département de Santé Communautaire

NATURE DE LA FONCTION: Planifier, programmer et évaluer les activités en nutrition faisant partie des programmes du département de Santé Communautaire. Conseiller les établissements et organismes du territoire en matière de nutrition.

FORMATION ET EXPÉRIENCE PRÉ-REQUISES:
— Membre en règle de la Corporation professionnelle des Diététistes du Québec.
— B.Sc. (Nutrition) d'une Université reconnue par la C.P.D.Q.
— Internat dans un hôpital reconnu, de préférence en nutrition communautaire.
— Minimum trois (3) ans d'expérience.
Préférence sera accordée au candidat (à la candidate) ayant une expérience en Santé Communautaire.

QUALITÉS PERSONNELLES:
— Aptitude à l'animation.
— Aptitude à travailler en équipe.
— Facilité de communication.
— Motivation personnelle

AUTRES EXIGENCES:
— Bilingue
— Utilisation d'une automobile personnelle.

RÉMUNÉRATION: Suivant les normes en vigueur au C.H.R.O.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 4 octobre 1980 à:

Agent de Recrutement
Bureau du personnel
Centre Hospitalier Régional de l'Outaouais
116, boulevard Lionel Emond
Hull, Québec J8Y 1W7

HOPITAL ST-JOSEPH DE RIMOUSKI

L'hôpital St-Joseph de Rimouski comptant près de 400 lits recherche

(1) ADJOINT AU DIRECTEUR DES FINANCES

Concours no: 80-09-091
Supérieur immédiat:
Directeur des finances.

Nature de la fonction:
À l'intérieur des mandats qui lui seront confiés, procure l'assistance nécessaire pour planifier, coordonner, diriger et contrôler les activités relatives au contrôle budgétaire, à la comptabilité, aux statistiques et aux achats dans le but d'assurer une gestion financière adéquate.

Exigences:
Détenir un diplôme universitaire de 2ième cycle en administration et deux ans d'expérience ou posséder un diplôme universitaire de 1er cycle en administration (sciences comptables) et quatre ans d'expérience et être membre en règle de l'Ordre des Comptables Agréés.

Une connaissance du secteur hospitalier serait appréciée.

Traitement et avantages sociaux:
En conformité avec ceux en vigueur pour les cadres des établissements de santé du Québec.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 3 octobre 1980 à 17 heures, en ayant soin de mentionner le numéro du concours au:

Directeur du personnel
Hôpital St-Joseph de Rimouski
150 avenue Rouleau
Rimouski, Québec
G5L 5P1

Toute correspondance sera traitée confidentiellement.

Le Vice-président développement et planification requiert une:

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Secrétaire chevronnée, son rôle d'appui administratif s'exerce dans un milieu de travail où le professionalisme et la compétence sont des éléments-clé de sa réussite.

Les priorités du V.P. consistent à assurer le développement de la compagnie par le biais d'une conceptualisation et d'une implantation de stratégies à court et à long termes. La secrétaire choisie vivra pleinement les dynamiques de ce processus.

Maîtrisant le français et l'anglais, sa satisfaction au travail réside sur l'importance qu'elle accorde au raffinement de ses communications écrites et verbales.

Elle se distingue par:
— son sens de l'organisation;
— son esprit de synthèse;
— ses intérêts linguistiques;
— et son goût de la recherche.

CANATOM est une entreprise privée d'ingénieurs-conseils qui regroupe quelques 600 employés.

Nous croyons que cette fonction peut répondre à vos exigences et à vos aspirations. Pour ce, nous offrons un salaire compétitif, un horaire variable ainsi qu'une gamme complète d'avantages sociaux (i.e. programme de soins dentaires).

Discrétion assurée.

Réal Paquin
Service des ressources humaines
CANATOM INC.
740 ouest, Notre-Dame
Montréal, Québec H3C 3X6
879-4809

